

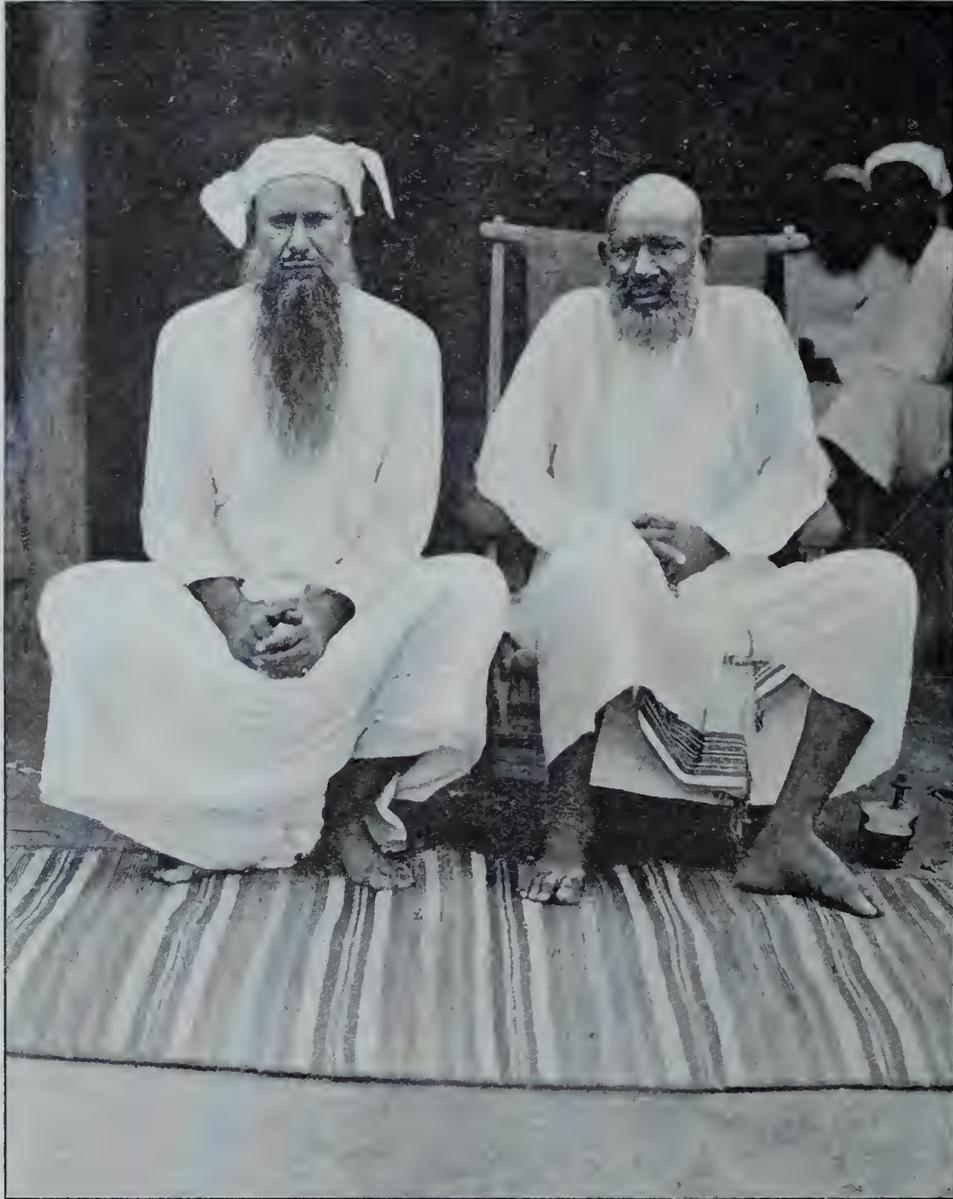
Adallah. Habite Yatuka. Commande des postes de Tippo-Tip. Se dit ami de Dhanis (1891). A des dehors assez policés. S'occupe beaucoup de plantations.

Selemani-ben-Ruegi. Arabe blanc. Ennemi de Tippo-Tip. Combattit les gens de ce dernier après la chute des Falls (1886) et en tua plusieurs centaines. Il commandait à cette époque sur le Lomami comme lieutenant de Saïd-ben-Abibu. En

mars 1891, il dut quitter les Falls par ordre de Tippo-Tip. S'installa alors à Kirundu. Très habile. Connaît les chiffres ainsi que les poids et mesures d'Europe.

Chibu. Noir. Beau garçon. Illettré. Fut employé par l'État. Pas riche. Ses plantations sont superbes et entretiennent en grande partie les gens des Falls.

Abdallah-ben-Ghalfani. Arabe blanc. Jeune homme faisant



Buana-Nzige et son frère consanguin Tippo-Tip.
(D'après une photographie de M. De Meuse, prise aux Falls en 1888.)

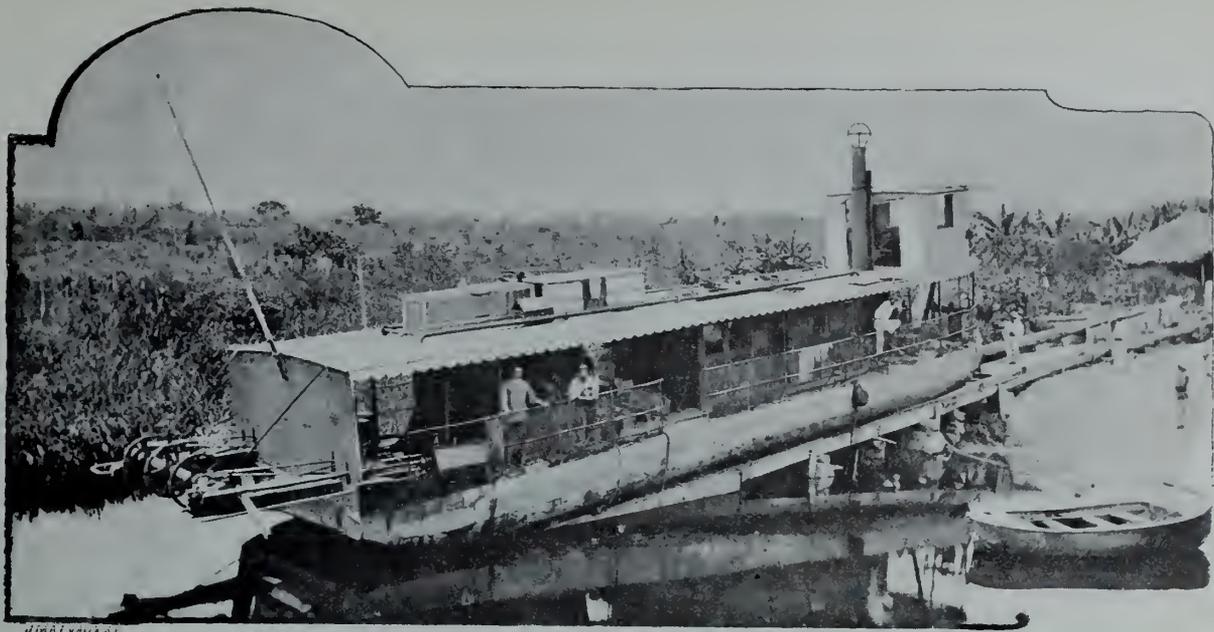
le petit commerce entre les Falls, Kirundu et les environs. C'est un brocanteur qui s'occupe continuellement d'achats et de vente, sur lesquels il gagne un petit bénéfice. Voyage beaucoup.

Salini-ben-Awena. Demi-Arabe de Mascate. 40 ans. Pacifique. Habite les Falls. S'occupe de défrichements. Illettré.

Cette liste, forcément incomplète, et qui retrace la situation des bwanas arabes avant la révolte, donne une idée de ce

que sont les « Arabes » du Congo. La petite minorité en est composée d'Arabes purs. La plupart sont des sangs mêlés qui ont gardé quelque chose de la férocité et de la cruauté de leurs ascendants sauvages. Tous sont commerçants dans l'âme et ont partagé une immense région, grande comme quarante fois la Belgique, en districts parfaitement délimités, où aucun d'entre eux ne gêne les autres.

(A continuer.)



Le steamer *Roi des Belges* en réparation sur le sleep de Léopoldville.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

LA FLOTTILLE DU HAUT CONGO⁽¹⁾

DIX-SEPT années après l'époque où Stanley descendait le Congo sur la frêle *Lady Alice*, il peut être non seulement utile, mais réconfortant d'examiner les progrès énormes qui ont été accomplis au point de vue de la navigation du Congo. Deux steamers ayant coulé dans le fleuve, il reste trente-neuf bateaux à vapeur, dont plusieurs de 40 tonnes, qui sillonnent constamment l'énorme fleuve et ses affluents, faisant circuler partout la vie et le progrès, ravitaillant les ports, chargeant et déchargeant des marchandises, transportant des troupes, ou allant, avec les missionnaires, porter aux noirs des paroles de paix, de charité et de commisération.

La liste des steamers est intéressante à noter. La voici, d'après les derniers renseignements :

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO : *Ville de Bruxelles, Ville d'Anvers, Ville de Bruges, Stanley, Ville de Gand, Ville d'Ostende, En Avant, A. I. A., Ville de Verviers, Ville de Charleroi, la Délivrance.*

CONGO FRANÇAIS : *Ubangi, Djue, Atima, Courbet, Faïdherbe.*

SOCIÉTÉ BELGE DU HAUT-CONGO : *Archiduchesse Stéphanie, Princesse Clémentine, Roi des Belges, Baron Lambert, Auguste Beernaert, Florida, Général Sauford, Katauga, France, Ville de Paris, Scionde, Seine, Rhône, le Daumas.*

MAISON HOLLANDAISE : *Holland, Frederik, Antoinette, Wendelina.*

MISSION DE SCHEUT : *Notre-Dame du Perpétuel-Secours.*

MISSION DU SAINT-ESPRIT : *Léon XIII.*

BAPTIST MISSIONARY SOCIETY : *Peace.*

AMERICAN BAPTIST MISSIONARY UNION : *Henry Reed.*

CONGO BOLOLO MISSION : *Pioneer.*

Nous avons déjà exposé les efforts gigantesques qu'il a fallu faire pour amener ces steamers dans le haut Congo. Le roi

d'Égypte qui fit passer ses galères de la Méditerranée dans la mer Rouge n'a pas réalisé d'efforts plus prodigieux que ceux qu'il a fallu déployer pour traîner par-dessus rivières, ravins, marais, montagnes les lourdes pièces de 41 vapeurs, une vraie flotte. Un vapeur représente de 1,500 à 2,000 charges d'homme, selon son tonnage. En prenant une moyenne de 1,700 charges, on trouvera qu'il a fallu, pour hisser, c'est le mot, les steamers du bas dans le haut Congo, 69,700 hommes. En outre, le transport, ou plutôt le traînage des arbres de couche, a exigé 400 hommes au moins pour chaque bateau, ce qui fait un total de 76,100 hommes. De plus, le steamer a dû être remonté et lancé. On peut donc dire, sans exagérer, qu'il a fallu le concours de 100,000 hommes pour établir sur le haut fleuve cette escadrille de 41 bateaux à vapeur.

Et que d'Européens ont sacrifié leur vie pour faire triompher ce grand œuvre, terrassés par la maladie, tués par la fatigue et par le climat !

Examinez ensuite le nombre de bras qu'exigent quotidiennement ces vaillants petits bateaux. Rien que pour les gouverner il faut, pour chaque vapeur, un capitaine et un mécanicien blancs. Certains navires ont besoin de deux mécaniciens, soit, au bas mot, 100 Européens, en grande partie des Danois, des Suédois ou des Norvégiens.

Outre ces steamers, on a encore transporté sur le haut fleuve plus de quarante allèges ou baleiniers en acier. La flottille du haut Congo approche donc, comme nombre, de la centaine. Et le premier bateau à vapeur fut lancé en 1881, il y a treize ans !

Il n'est pas de fait plus suggestif que celui-là pour se donner une idée exacte des progrès immenses faits dans l'appropriation de la région du haut Congo. On ne cite pas, dans l'histoire coloniale de l'humanité, un seul exemple d'une aussi rapide progression. Nulle part ailleurs en Afrique on n'a constaté un pareil phénomène d'intelligent et vigoureux mouvement civilisateur. Ni sur le Zambèze, ni sur le Niger, ni sur les lacs

(1) Voir *Congo illustré* 1892, p. 65, 81; 1893, p. 34.

africains, il n'existe rien de semblable. Tandis que sur le Congo le progrès de la navigation à vapeur suit une marche sans cesse croissante, la situation reste stationnaire sur ces grandes nappes d'eau.

En présence d'une telle poussée du progrès, qui donc oserait nier l'avenir des hauts plateaux africains? La devise qu'on y applique est celle des grandes idées et des grandes actions : *Plus outre.*



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS⁽¹⁾

UN des beaux bâtiments de l'État à Boma est la maison du directeur des transports. Elle est bâtie en briques et possède une véranda à colonnade. Les chapiteaux et les soubassements des colonnes sont en pierre de Matadi et en ciment. L'ordonnance intérieure de cette maison est intelli-

gement comprise et appropriée au climat. L'air y pénètre largement ainsi que la lumière. A l'arrière-plan, à gauche de la gravure qui figure ci-dessous, on peut voir le bâtiment des postes.

L'organisation complète de l'État du Congo exigeait une



Le bâtiment de la direction des travaux publics et des transports, à Boma.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

autorité spécialement chargée de surveiller les travaux publics, l'entretien des routes et des bâtiments et le recrutement des porteurs. C'est le directeur de la marine, des transports et des travaux publics qui a la haute surveillance de ces nombreux services.

Il est, on le sait, d'une importance capitale d'assurer le recrutement des porteurs dans la région des cataractes. C'est par cette route des caravanes, qui longe le fleuve de Matadi à Léopoldville, que doivent être transportées toutes les charges servant au ravitaillement, non seulement des stations de l'État, mais aussi des maisons de commerce et des missions religieuses. La difficulté est grande de trouver des bras en nombre suffisant pour amener au Pool ces énormes quantités de marchandises de tout genre. Malgré les encombrements inévitables, les résultats sont cependant assez satisfaisants. En 1883, on ne transportait que 1,200 charges par an; aujourd'hui, l'État à lui seul en expédie 40,000; si l'on y ajoute les porteurs à la solde des particuliers, on n'exagère pas en por-

tant au chiffre de plus de 100,000 le nombre des charges transportées annuellement dans le haut fleuve.

Par les soins de la direction des transports, de la marine et des travaux publics, la route des caravanes a été améliorée : des ponts et des bacs facilitent le passage des rivières, des cases sont élevées de relais en relais pour les voyageurs et des hangars abritent les porteurs. Des postes de police y garantissent la sécurité.

Mais malgré tous leurs efforts, l'État, les particuliers et le commerce sont loin d'avoir à leur disposition le nombre de porteurs nécessaire, tant le trafic s'est accru entre la côte et l'intérieur.

Des milliers de charges appartenant à l'État et au commerce restent accumulées à Matadi. Ces difficultés ne disparaîtront qu'avec la mise en exploitation de la voie ferrée, pour le succès de laquelle elles sont incontestablement de bon augure.

M. Rezette occupe actuellement la position de directeur de la marine, des travaux publics et des transports; c'est un de ses adjoints que l'on voit sous la véranda du bâtiment repré-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, pp. 48, 178, 194; 1893, pp. 42 et 145.

senté sur notre gravure. Il faut, pour remplir ces fonctions, une activité et une vigilance incessantes, et l'on peut dire que les agents qui en sont chargés ont une tâche des plus ardues.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître le vaste programme des soins qui leur incombent.

La direction des transports, de la marine et des travaux publics s'occupe du :

Service des transports : Réception, au Congo, des marchandises quelconques venant d'Europe ou des services de l'État en Afrique; expédition ou remise de ces matières aux divers services de l'État; expédition, en Europe, des produits et matières appartenant à l'État; projets d'organisation du transport par eau et par terre dans le bas et le moyen Congo; études relatives au développement du portage; contrôle des magasins de transit; contrôle administratif du recrutement des porteurs; relations avec les sociétés de commerce ou les particuliers au point de vue du transport.

Service de la marine : Entretien et surveillance des bateaux et des embarcations dans le bas et le moyen Congo; administration du personnel; demandes des matières de consommation, d'entretien et de rechange; surveillance de leur emploi; examen des réquisitions concernant la marine du haut Congo.

Service des travaux publics : Bâtiments de l'État (études, construction et surveillance), excepté les bâtiments militaires; voies de communication (routes, chemins, voies ferrées, voies fluviales autres que le bas Congo); ateliers de l'État, excepté les ateliers militaires; matériel, matières et matériaux de construction exotiques, excepté ceux destinés au service militaire; matières et matériaux de construction indigène; voirie de l'État (étude des plans d'alignement et de nivellement des centres à créer); contrôle des constructions et travaux d'intérêt public exécutés par des tiers; administration du personnel ouvrier civil; comptabilité des travaux.



LE CHIMPANZÉ

LE chimpanzé est, dans le haut Congo, appelé tantôt *soko*, tantôt *gaubakima* (singé homme). Les Niams-Niams le nomment *ranya* ou *maudcharuma*. Dans le Mayombe (bas Congo), on le rencontre souvent et son aire s'arrête, sur la côte occidentale, à la Gambie, d'après Schweinfurth. M. De Meuse a tué, dans le bas Congo, plusieurs individus de 1^m50 quand ils se tenaient debout.

Dans le haut Congo, l'habitat du chimpanzé ne dépasse pas 5° latitude nord (1). On croyait généralement que le Congo était, au sud, son extrême frontière. Mais, depuis l'an dernier, on sait qu'il n'en est rien, car on a tué un certain nombre de ces grands singes à Lukolela, sur la rive gauche du Congo. Dans cette station, on élève même un jeune sujet capturé dans les environs. Les indigènes de Bongata (rive droite du Congo, un peu en aval de Lulonga) disent qu'il est très commun dans leur pays. Certains de leurs villages ont, sur le toit des huttes, des crânes de chimpanzés fichés au bout du pieu central. C'est, disent-ils, un porte-bonheur. M. De Meuse a constaté qu'à Gundo, rive sud du lac Léopold II, les indigènes parlaient de ce singe comme fréquentant les forêts du pays.

On le rencontre également aux Falls, et on prétend que sa limite à l'est serait le Manyema. C'est là qu'il y a vingt-trois ans, Livingstone put s'en procurer des individus. Il décrit une jeune femelle.

« C'est, dit-il, la moins maligne de toutes les créatures simiennes que j'aie rencontrées. Elle paraît savoir que je suis pour elle un ami et reste tranquillement sur la natte à côté de moi.

« Quand elle marche, la première chose dont on est frappé, c'est qu'elle s'appuie sur le dos de la seconde phalange des doigts et non sur la paume des mains. Les ongles ne touchent pas le sol; la jointure non plus. Elle fait usage de ses bras comme de béquilles pour se soulever et se projette entre ses

deux supports. Parfois, une de ses mains antérieures est posée avant l'autre et alterne avec celles de derrière, ou bien elle marche debout et tend la main pour qu'on la soutienne.

« Si on refuse la main qu'elle présente, elle baisse la tête, et son visage a les contractions que donnent à la figure humaine les larmes les plus amères; elle se tord les mains, vous les tend de nouveau et, parfois, en ajoute une troisième, pour rendre l'appel plus touchant.

« Elle s'entoure de feuilles et d'herbes pour faire un nid et ne permet pas qu'on touche à sa propriété. C'est la petite créature la plus affectueuse; elle s'est attachée à moi du premier coup, m'a gazouillé un salut, a flairé mes habits et m'a tendu la main.

« Au lieu de la serrer, j'ai tapé légèrement cette main ouverte, sans offense: ce qui, néanmoins, a blessé la petite. Dès qu'on l'eut attachée, elle se mit à défaire le nœud de la corde avec ses doigts, et en s'y prenant d'une façon tout à fait méthodique. Un homme ayant voulu l'en empêcher, elle lui lança des regards furieux et essaya de le battre. L'homme avait un bâton: elle en eut peur, vint s'adosser à moi, et, reprenant confiance, regarda l'homme en face.

« Elle tend les bras pour qu'on la porte, absolument comme un enfant gâté; si on n'y fait pas attention, elle pousse un cri de colère qui rappelle celui du milan, se tord les mains comme si elle était au désespoir, et d'une façon toute naturelle.

« Elle mange de tout, refait son nid tous les jours, se couvre d'une natte pour dormir et s'essuie le visage avec une feuille.»

Le chimpanzé est extrêmement sauvage et se tient au plus épais des fourrés des forêts vierges, où il se nourrit principalement de fruits, mais aussi d'insectes. Son extrême défiance fait qu'on le rencontre fort rarement: il fuit dès qu'il aperçoit l'homme (1). Quand il est accompagné de sa femelle et qu'on le serre de près, le mâle se dévoue, s'arrête et fait face à l'en-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, p. 184.

(1) Voir *Congo illustré*, 1893, p. 120, 136, 168.

nemi, donnant ainsi à sa compagne le temps de se sauver. Il se défend avec courage et déploie une incroyable vigueur physique. On a dit qu'à ce moment il provoquait ses adversaires en se frappant la poitrine, qui rendait un son creux. M. De Meuse a pu se rendre compte de l'inexactitude de cette affirmation. Quand il est sur la défensive, le chimpanzé fait entendre une sorte de gloussement guttural, ressemblant à s'y méprendre au son dont nous venons de parler.

Le mâle est, au reste, excessivement dévoué à sa compagne.

Jamais ces animaux ne perchent plus haut que la maîtresse branche des arbres. Quand la femelle a des petits, elle se repose la nuit sur une de ces branches fourchues ; le mâle, lui, dort au pied de l'arbre, le dos appuyé au tronc.

Les chimpanzés ravagent parfois les plantations des indigènes, aussi ces derniers leur font-ils une chasse acharnée. Dès que, dans le voisinage d'un village, on le traque et on cherche à le tuer à coups de sagaie et de lance. Le plus mortel ennemi de l'anthropomorphe n'est cependant pas l'homme. C'est un petit animalcule : la fourmi rouge. Elle voyage par légions innombrables, grimpe dans les arbres. Si par hasard, dans ses pérégrinations, le chimpanzé trouble l'une de ces armées en chasse, il est aussitôt couvert de millions de fourmis. Il n'a qu'une ressource : la fuite. Mais souvent, à la suite de l'inflammation produite par toutes les incisions faites par ces insectes, le pauvre animal succombe.

Les indigènes prétendent que les sokos enlèvent les femmes et les enfants. Jamais un fait de ce genre n'a pu être constaté avec certitude. Schweinfurth en a nié avec raison l'existence ; ces affirmations sont l'écho des racontars inventés souvent par les noirs pour cacher un meurtre ou un vol.

Les natifs rendent ces animaux responsables de tous les rapt mystérieux qui ont lieu dans leur village. Aussi, quand une femme, un enfant disparaissent, les noirs disent aussitôt que c'est le soko qui est coupable.

L'individu dont nous reproduisons la photographie a été tué par M. Banks, missionnaire américain, sur la rive de la pointe du Congo Ubangi, en face d'Équateurville. Il était

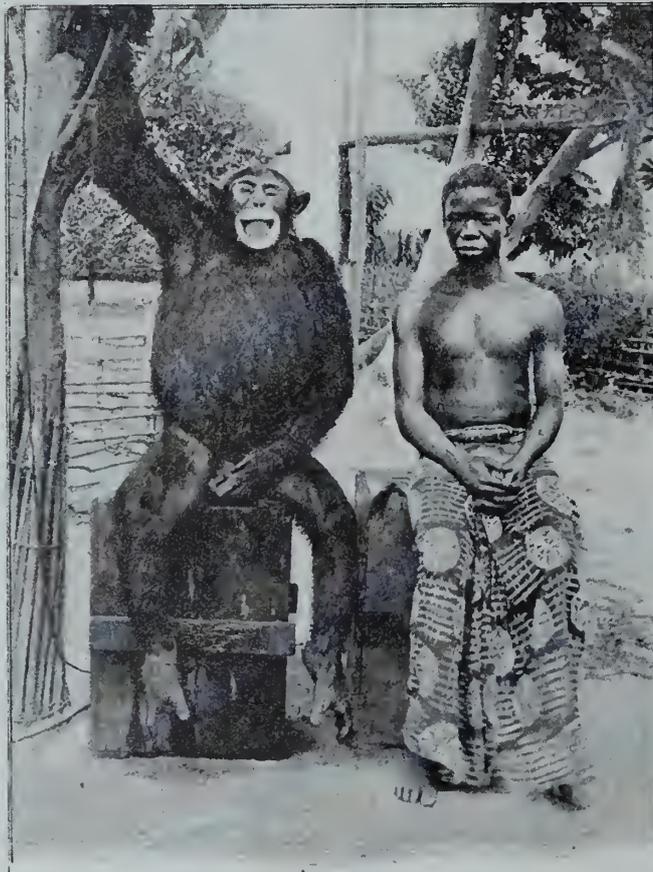
accompagné de sa femelle et s'est laissé tuer pour lui permettre de s'échapper.

M. De Meuse croit que le chimpanzé du haut Congo est une variété de celui du Mayombe. Il existe entre ces deux types certaines différences qui, pour être légères, n'en sont pas moins caractéristiques.

D'ailleurs, suivant le professeur Hartmann, le chimpanzé de l'Afrique centrale, malgré ces particularités de race, ne présente que l'une des formes nombreuses du troglodyte

niger de la côte occidentale. Schweinfurth dément le dire que ces singes se construisent des abris pour y passer la nuit. Ce témoignage est corroboré par celui de M. De Meuse, qui a pu constater ce que sont ces fameux « nids » de chimpanzé qui ont donné lieu à tant de discussions scientifiques. Les indigènes en classe s'éloignent parfois à plusieurs journées de leur village et se mettent à l'affût du gros gibier sur de petites terrasses qu'ils dressent sur les maîtresses branches des arbres de la forêt. Ces terrasses sont faites très sommairement de quelques perches, de lianes et de feuilles.

En temps de pluie, les chasseurs installent dans la fourche d'une branche supérieure une sorte de toit fait de rameaux très feuillus. Lorsque le gros gibier passe sous l'indigène ainsi à l'affût, celui-ci lui jette, sans être exposé au moindre danger, sa lourde lance, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre numéro du 3 décembre der-



Chimpanzé du bas Ubangi.
(D'après une phot. du Rév. A.-C. Banks.)

nier. On rencontre par-ci par-là semés dans la forêt vierge de ces abris qui subsistent longtemps, mais qui ne servent que fort peu de temps au chasseur noir. Il peut se présenter que le chimpanzé adopte pour la nuit l'un ou l'autre de ces « nids ». De là vient que certains naturalistes ont cru qu'il se construisait des habitations rudimentaires dans les arbres. Interrogés sur les mœurs du grand anthropomorphe, les natifs du Congo ont toujours affirmé n'avoir jamais observé l'existence de ces prétendus nids. Même quelques-uns ont été jusqu'à dire, chose manifestement fausse, qu'ils se terraient, « ce qui explique qu'on ne retrouve pas les nids » au sujet desquels on leur adressait des questions.



LE DOCTEUR J.-B. ALLART

Né à Frasnes-lez-Gosselies (Hainaut), le 23 février 1832.
— Docteur en médecine de l'Université de Bruxelles. —
Consul général de Belgique à Santa-Cruz-de-Ténérife (1886).
Voyage au Soudan et en Abyssinie (1881-1882). — S'engage
au service de l'Association internationale africaine et
réside à Boma, en qualité de chef du service sanitaire
(1882-1885). — Fait deux voyages dans le bas Congo en 1887
et 1892.

Le docteur Allart fut le premier médecin envoyé au Congo par l'Association internationale africaine. Que de progrès accomplis depuis cette époque encore si rapprochée!

L'État du Congo et les compagnies commerciales ont grandement perfectionné leur organisation sanitaire. Le service sanitaire de l'État est organisé par districts. Chacune de ces subdivisions de territoire possède un ou deux médecins. Douze praticiens sont actuellement au Congo, au service de l'État. Celui de Boma est chargé de l'organisation générale du service et assure plus particulièrement l'approvisionnement des pharmacies centrales installées dans chacun des chefs-lieux de district. Des envois trimestriels des médicaments les plus usuels sont faits d'office d'Europe, pour chacun de ces derniers. Les colis qui les contiennent ont le pas sur toutes les autres marchandises de l'État.

A Boma existe une pharmacie centrale, à laquelle est attaché un pharmacien. Cette pharmacie doit faire droit aux réquisitions qui lui sont adressées d'urgence par un des médecins de l'État.

Les agents, avant leur départ d'Europe, reçoivent une pharmacie portative à laquelle ils ne peuvent avoir recours que dans les cas exceptionnels, quand ils sont isolés ou quand la station où ils séjournent est dépourvue du nécessaire.

Chaque station possède un hôpital pour noirs. Les indigènes non attachés au service de l'État peuvent également y recevoir les soins médicaux. C'est surtout sous le rapport de la vaccination que des progrès ont été réalisés. On sait en effet que dans certaines régions la variole règne à l'état endémique et que des tribus entières ont été décimées par cette maladie, qui constituait, pour l'Afrique, un véritable fléau. Des mesures spéciales ont été prises pour la combattre. Des envois mensuels de vaccin sont effectués et actuellement la vaccination s'opère dans les parties les plus retirées de l'État du Congo. Les résultats obtenus sous ce rapport ont tellement frappé les indigènes, qu'ils ont considérablement, en certains endroits, influencé ceux-ci en faveur des Européens.

L'Association de la Croix-Rouge africaine s'est également préoccupée d'améliorer la situation sanitaire. A Boma, elle a

élevé un hôpital pour Européens, qui consiste en quatre pavillons, dont trois en briques et un en bois, pouvant recevoir chacun deux malades. Trois sœurs de charité sont attachées à cet établissement.

L'Association a également repris le sanatorium de Lukungu. Cette station, étant à mi-chemin entre la côte et Léopoldville, était tout naturellement indiquée pour recevoir pareille institution. En outre, deux colonnes d'ambulances ont été organisées par elle; elles sont particulièrement destinées à accompagner les expéditions et contiennent des tentes spéciales, des lits, des brancards, des hamacs, des instruments de chirurgie et des pharmacies portatives, contenant des médicaments comprimés.

Des notes relatives aux mesures hygiéniques les plus usuelles à observer sous les tropiques sont remises aux agents, ainsi que des instructions très pratiques sur l'usage des médicaments les plus employés.

La Compagnie du chemin de fer du Congo a, elle aussi, nous l'avons déjà exposé à maintes reprises (1), réalisé d'importants progrès au

point de vue qui nous occupe. Sept médecins et un pharmacien sont chargés par elle de veiller sur la santé et l'hygiène de son personnel. Les médecins sont répartis entre ses divers chantiers et leur surveillance a été des plus utiles pour conjurer les épidémies et donner la confiance aux ouvriers. L'organisation du service se rapproche, du reste, de celui de l'État que nous venons d'esquisser. Un hôpital a été établi à Kinkanda, près Matadi. Des sœurs de charité le desservent.

On le voit, des efforts incessants sont faits par toutes les autorités congolaises pour assurer, autant que possible, la santé des Européens et des noirs.

Le nom du docteur Allart restera attaché à ceux accomplis pendant la période de débuts, alors que tout était à créer. Dans ces années de labeur difficile, il rendit les plus sérieux services, accomplissant sa mission humanitaire avec une extrême douceur et une grande bonté qui ont fait son nom populaire dans le bas Congo.



(1) Voir *Congo illustré* 1893, p. 9 et 121.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

I

Les travaux de la brigade d'études. — Conférence sous la tente. — De la rivière Lufu à Kimpesse. — La forêt de la Kunkula.



En campagne. — Sous la tente.

La brigade d'études du chemin de fer du Congo a été chargée, durant ces dernières années, de faire l'implantation de l'axe pour le tracé définitif de la voie, en suivant la variante proposée depuis Kenge

jusque vers Kimpesse, afin de raccourcir la ligne, en évitant le coude fait à Lukungu. M. l'ingénieur Bergier fut désigné pour en prendre la direction générale. Le travail sur le terrain fut confié à deux sections, composées chacune d'un chef et de deux adjoints.

La direction à la boussole indiquée, nous nous mîmes à la besogne. Tout d'abord, nous dûmes chercher, par les vallées et les défilés, le meilleur terrain, le tracé le plus direct et les travaux d'art les moins compliqués, un axe qui assurât une construction facile, une exploitation et un entretien peu onéreux.

Les premières reconnaissances exigent des courses sans nombre, on doit explorer les mamelons et les défilés, sonder les marais, contourner les ravins, escalader les cols; l'axe étant alors à peu près fixé, on fait un premier nivellement, afin d'examiner la portée probable des pentes et des rampes, et d'évaluer approximativement les terrassements probables.

Sur ce premier nivellement, on fait varier l'axe, encore hypothétique; on dessine une courbe, on redresse des alignements, les poussant vers la droite ou vers la gauche, afin de mieux équilibrer les travaux de terrassement.

On dresse alors une série de points de repère, afin de ne plus faire varier l'axe que suivant ces derniers. On les fixe définitivement par des signes colorés, tantôt sur un gros arbre, tantôt sur un bloc de rocher. C'est ainsi qu'à divers endroits de la ligne, tous les 500 ou 600 mètres environ, on remarque des encoches taillées dans les racines d'un arbre, un arbre entièrement scié, ou encore un bloc de rocher sur lesquels un numéro gigantesque attire l'attention du passant et indique, d'après un relevé spécial, la distance de l'axe par rapport à ce point, son kilométrage ainsi que sa cote de nivellement.

Ces préliminaires terminés, le travail devient plus précis;

on détermine alors l'axe d'une façon exacte, en alignant les jalons et en relevant les angles au théodolite.

Suivant cet axe précis, on jalonne le terrain au moyen de piquets fixes et l'on indique les hectomètres et les kilomètres. Sur ces piquets passe un nivellement en long, d'après lequel les ingénieurs établissent leur profil et leur plan; des profils en travers permettent d'indiquer, sur ces mêmes piquets, les tranchées ou remblais à effectuer, ainsi que le calcul approximatif des terrassements. Enfin, on dresse une feuille explicite des ouvrages d'art rencontrés et de leur valeur présumée. On vérifie les ouvertures, on étudie la hauteur et l'écoulement des eaux, on sonde le terrain pour la pose de la culée. Le travail ainsi préparé, le service de la construction survient, ayant à sa disposition un dossier complet où sont indiquées toutes les particularités signalées par les brigades d'études.

✠

L'existence sauvage, la vie rudimentaire des membres des brigades d'études est certes une des plus pittoresques, des plus capricieuses et des plus accidentées que l'on puisse rencontrer.



L'ingénieur Bergier et sa monture.

Notre habitation?... Nous possédions une tente à double toiture afin d'être tant soit peu protégés contre les ardeurs du soleil; un lit léger, facilement transportable; une table et une chaise pliantes formaient le matériel de campement. Une ou deux petites malles contenaient nos vêtements. Bagages simples, commodes, peu encombrants, aisés à porter, telles étaient les conditions exigées, car quinze jours, trois semaines parfois, nous suffisaient pour effectuer les travaux énumérés plus haut. Nous avançons au fur et à mesure du travail, déplaçant le camp suivant les exigences du moment et marchant de l'avant malgré les difficultés du terrain, sans route au milieu de ces solitudes, hachant et coupant les herbes et nous ouvrant une route au travers des forêts immenses pour y tracer l'axe, pataugeant dans d'inévitables marécages, franchissant des fossés fangeux ou des rivières aux eaux bouillonnantes.

La brigade d'études, sous la conduite de son chef de service, M. Bergier, vécut depuis 1888 de cette vie mouvementée. C'est sous la direction de cet homme intrépide et distingué que furent étudiées la partie de la ligne mise en exploitation aujourd'hui, celle attaquée actuellement par les travaux, et c'est avec le même courage et le même talent qu'il étudia la partie que nous allons parcourir ensemble.

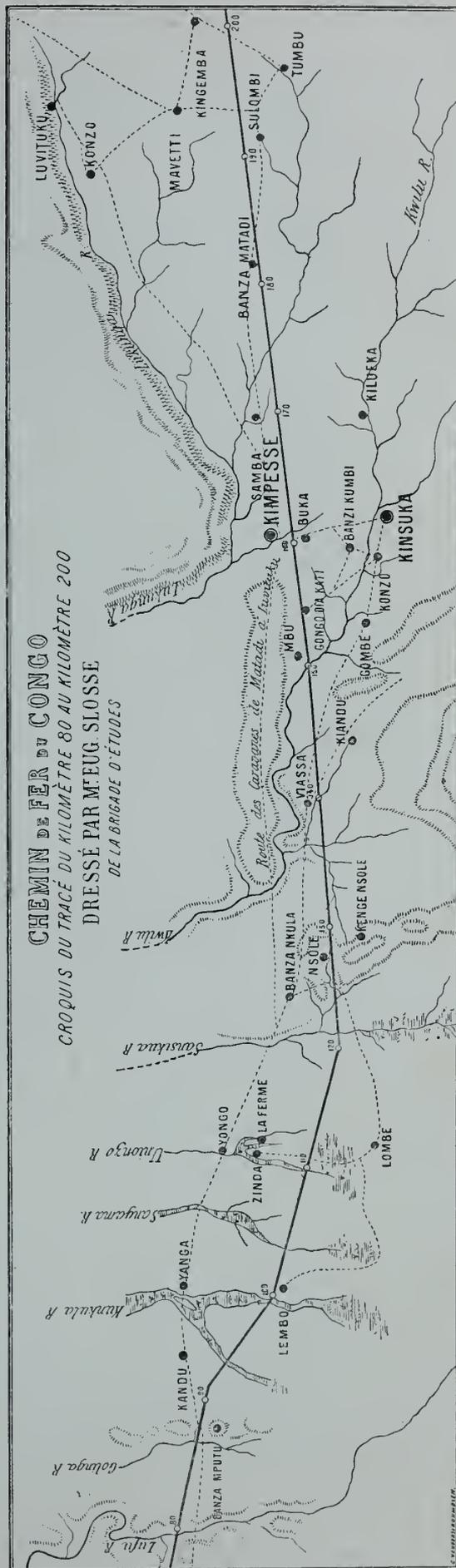


En quittant la rivière Lufu au kilomètre 80, point projeté de la seconde station intermédiaire, la brigade d'études s'engage dans d'immenses plaines qui la conduisent jusqu'à la rivière Gu, laquelle coule au pied des hauteurs de Sipelo et de Banza-Putu. En continuant à suivre le tracé, on se trouve bientôt à la hauteur de l'endroit dit « Songololo », qui, en 1890, devint, pendant la saison des pluies, le camp de la deuxième brigade d'études; c'est le kilomètre 93. L'axe descend ensuite dans la vallée de la Dimbadimba, qu'il traverse perpendiculairement, regrimpant vite sur les hauteurs pour redescendre de nouveau au kilomètre 99 dans la vallée de la Kunkula.

Ici, l'aspect grandiose et pittoresque du paysage frappe le voyageur et le saisit d'admiration. Il a devant lui un énorme bas-fond boisé, d'aspect vert sombre, avec des reflets argentés, orienté dans sa longueur du sud au nord sur une étendue de plusieurs kilomètres et ayant, à certains endroits, 600 à 700 mètres de largeur. Le feuillage semble s'agiter continuellement et être découpé en une série de rameaux. On dirait d'immenses fougères dont chaque feuille dépasse les arbres les plus hauts. Quand on approche davantage de ce site merveilleux, le paysage gagne encore en finesse, et toute la beauté de cette saisissante nature impressionne au plus haut point. Le sol entièrement détrempé enfonce sous les pas. Jusqu'au petit ruisseau dormant au milieu de ces grandes solitudes : large de 4 mètres et profond de 80 centimètres, il semble immobile; l'eau est transparente, mais a un goût prononcé de feuilles mortes et de marécages. A 100 mètres au delà du ruisseau, le terrain se relève doucement au sortir de la forêt, et la voie projetée entre dans la plaine, montant doucement vers le village de Lemba.

Cette forêt à l'aspect si sauvage, que nous venons de traverser, est peuplée de palmiers raphia. Leurs racines plongent dans le marais; le tronc, peu élevé, sort à peine de quelques pieds de la vase; les feuilles souples, mais fermes et élégantes, s'élançant à 15 ou 20 mètres du sol, pliant gracieusement sous leur propre poids, et la fleur, semblable à un bouquet de graminées, se penche lourdement vers le sol. La frondaison en est si touffue qu'une demi-obscurité règne constamment sous ses humides ombrages.

(A continuer.)



UNE EXPLORATION DANS LE RUKI

PAR M. LE LIEUTENANT LEMAIRE.

(Suite, voir page 14.)

24 août 1892.

A 7 heures du matin, nous arrivons à Yanlongo, chef Isse-Yantoie. Le terrain, assez bas, est inondé à la suite des crues. Les eaux, très hautes, atteignent les premières cases.

Après l'échange du sang, le chef me demande de faire monter les eaux de manière qu'elles couvrent la forêt. « Nous logerons sur pilotis, disent-ils, mais nous aurons quantité de poissons, notre aliment favori.

— Mais vos bananes, votre manioc mourront !

— Cela importe peu.

— Je veux bien faire monter les eaux, mais alors je ne pourrai vous envoyer de blanc, car le blanc veut des bananes et du manioc.

— Faites seulement monter encore un peu les eaux. »

Comme le temps me semble faire présager la pluie, je répondis :

« Soit, je vais faire pleuvoir. »

Dix minutes après tombent les premières gouttes de pluie. L'eau tomba bientôt à torrents.

A 2 heures, nous arrivons au village Mongo de Sombo Kete. Les indigènes sont défiants. Je réussis à m'approcher et je parle. On finit par prendre confiance et bientôt mon bassin de perles est entouré de noirs avides. Mais tout à coup, sans rime ni raison, tandis que nous achetons des bananes, on blesse mon interprète d'un coup de flèche. Aussitôt mes hommes débarquent et infligent une leçon aux traîtres.

26 août.

Nous avons encore été attaqués dans la matinée.

La rivière forme ici deux larges bras ; nous prenons le bras nord, qui paraît le plus important. Celui-ci ne tarde pas à se rétrécir jusque 40 mètres. La profondeur est de 4 mètres.

A 5 heures du soir, nous débouchons dans une expansion formée de bancs de sable, de bancs d'herbes, de bouquets de brousse au travers desquels la rivière a creusé de nombreux chenaux ensablés. Après bien des efforts, nous parvenons à trouver un point d'abordage pour la nuit. Il semble que nous ayons atteint le point terminus de la navigation dans cette direction. Il y a une heure, cependant, la rivière avait encore 125 mètres de large avec un courant très marqué. Ce n'est pas d'ici que doit venir toute cette eau. Nous verrons bien demain. Vers 9 heures du soir, un indigène vient nous trouver et nous dit :

« Vous êtes à Mowene, le grand chef demande à faire l'échange du sang demain matin.

— Volontiers. »

27 août.

Dès 6 heures du matin paraît, à 400 mètres du steamer, une pirogue. Les trois hommes qui la montent n'osent s'approcher, malgré toutes nos exhortations. A 7 1/2 heures, une pirogue se risque enfin à venir enlever un bout d'étoffe et quelques perles que j'avais fait porter sur un banc de sable à 75 mètres du vapeur. En signe de violente satisfaction, les indigènes se tapent à grands coups sur... la partie postérieure de leur individu qu'ils tournent de notre côté. En Europe, la chose serait mal interprétée sans doute.

Nous décidons de continuer la marche en avant. Depuis Sombo Kete, on donne à la rivière le nom de Luapa.

Nous circulons péniblement au travers de chenaux ensablés. Nous ne pouvons passer que parce que nous sommes à la saison des hautes eaux. Deux fois nous touchons.

Vers 8 heures, nous trouvons enfin la vraie rivière, qui a 150 mètres de large et 7 mètres de profondeur. Le courant est fort, mais ne suit pas les chenaux par lesquels nous nous sommes fourvoyés ; il prend le bras en apparence le moins important. Nous le suivons au retour.

Le Luapa se représente bientôt normalement avec une largeur moyenne de 100 mètres et des rives basses. Nulle part on ne voit poindre des collines. Arrivés à Kila, nous sommes accueillis par des indigènes à l'attitude hostile. A 1 kilomètre en amont du village, la rivière présente de nouveau l'aspect d'une grande expansion avec des îlots ; un bras étranglé, encombré, se dirige sur le sud-est.

Nous prenons le bras septentrional, qui est libre et large de 125 mètres. Nous sommes en plein pays Mongo. Les tatouages sont hideux, en forme de

loupes, de crêtes et d'excroissances en ellipse.

Nous apprenons qu'à un jour vers le sud de Kila se trouve le village d'Ilombe. Les traditions du pays veulent qu'à la mort d'un chef, on mange cinq esclaves. Les femmes ne participent pas aux repas de chair humaine.

28 août.

Nous partons vers 7 heures. Le long des rives, pêcheries nombreuses, où picorent force poules ; nous ne voyons pas de noirs. Ces pêcheries appartiennent à Kila et à Tomba Kole, situés à l'intérieur, sur la rive gauche.

A 2 heures et demie, nous entrons dans un nouvel et vaste épanouissement de la rivière. Nous tâtonnons longtemps afin de trouver la bonne passe. Après avoir remonté inutilement trois chenaux obstrués, nous finissons par découvrir, vers le sud-ouest, la rivière qu'un coude brusque et formant un angle



Lukalanga, chef des Ganda (Équateur.)
(D'après une phot. du Rév. A.-C. Banks.)



Près de Sicia. — Vue prise dans l'île de Mateba.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

très aigu nous avait caché. Elle coule d'abord du sud-sud-ouest, puis décrit une brusque courbe qui la renvoie vers le sud-sud-ouest, c'est-à-dire parallèlement à elle-même. C'est ce qui explique comment nous avons pu nous égarer.¹

29 août.

Sur notre route, nous ne cessons d'être provoqués par les indigènes, tous Mongos. Ils ont la tête enduite de couleur blanche et coiffée d'un chapeau pointu garni de plumes, haut de 1 mètre, et prolongé par une large pèlerine de plumes couvrant le dos et tombant jusqu'aux genoux. Ce sont de vrais nègres de foire!

Le tatouage est moins laid par ici; il se compose de deux petites ampoules sur le front, ou bien d'une mince ligne d'entailles sur le front et sur le nez.

La poursuite en forêt est impraticable pour un blanc, tout le pays n'est que marécages. A un jour dans l'intérieur se trouvent des villages mongos.

Dans les grandes cérémonies, le chef, assis sur un brancard en bambous tressés, est porté sur les épaules de deux noirs. Certaines femmes portent de lourds anneaux en cuivre rouge pesant lourdement sur le pied. Ces anneaux viennent des villages d'amont. A la mort d'un chef, on mange six esclaves et on en met quatre en terre. Les pagayes ne se terminent plus carrément, elles se prolongent par une pointe effilée. Les huttes sont rectangulaires, avec l'une des faces longues ouverte sur la moitié supérieure. Elles se touchent par une petite face et sont rangées soit en rectangles, soit en demi-cercles. Un petit réduit contient le lit en bambous.

30 août.

Nous quittons à 6 h. 30 m. du matin Yaungo, endroit où

nous avons campé hier, et à 9 h. 30 m. nous atteignons Wita. Ce village n'est sur la rive droite que depuis peu de temps. Il occupait auparavant la rive gauche, où les palmiers et les saphos sont extrêmement nombreux.

A 11 heures, nous arrivons à l'agglomération d'Issamo. Nous faisons volte-face, car je dois être rentré à l'Équateur pour une inspection à date fixée.

Jusqu'au point atteint par la *Ville de Charleroi*, la navigation a été facile, grâce à cette circonstance que les eaux sont à leur plus grande hauteur. Les rives sont constamment basses. Nul relief de terrain pouvant annoncer l'existence de chutes.

Le profil de la rivière, au point atteint par nous, présente 4 mètre de profondeur sur la rive gauche et 41 mètres sur la rive droite. Elle s'appelle maintenant Iapa. La direction générale a été O.-E. Ma montre, qui a gardé l'heure de l'équateur, retarde d'environ 25 minutes sur l'heure du point atteint par le steamer. Nous sommes donc à environ 5° à l'est d'Équateurville et sous l'équateur, si on tient compte de la déclinaison.

6 septembre.

Nous revoici à l'embouchure du Ruki (Mowindu). Les indigènes n'appellent jamais cette rivière autrement que Mowindu.

Notre voyage a pris 104 heures à la montée et 52 heures et demie à la descente. J'ai dressé une carte fluviale comprenant 260 feuillets, et qui a été soigneusement faite au moyen de levés à la boussole et à la montre.

Lieutenant LEMAIRE.



LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

II



EST le commandant Van Gèle qui, lorsqu'il arriva aux Falls, en 1884, y trouva Tippotip, avec deux de ses vassaux : Munié Amani, un nègre, un des chefs d'expédition du futur vali des Falls, qui fonda le camp d'Isangi (embouchure du Lomani); et Saïd-ben-Ahmed, originaire de Mascate, qui, bien qu'il eût épousé une femme millionnaire, servait sous les ordres de Tippotip, dans le but d'augmenter encore sa fortune. Ce Saïd fonda le camp de Bazoko et, en 1887, celui de Yambuya. Il fut en compétition avec le major Barthelot et lança ses bandes vers l'Uelle, dans la direction de l'établissement de Djabbir. Ce dernier fut amené à venir en personne lui payer tribut. Il fut frappé du fait que Saïd-ben-Ahmed faisait un très grand usage du poison pour se débarrasser de ceux qui lui déplaisaient. Cet homme, si faux,

Erratum — Dans notre dernier numéro, nous avons renseigné quelques noirs arabisés comme natifs de Kamerun (Afrique occidentale allemande). C'est une inexactitude; ces noirs sont originaires des îles Comores, que les Arabes prononcent Kameroun, d'où l'erreur que nous signalons.

si cruel, avait des allures de parfait « gentleman » en présence des blancs.

Van Gèle ayant admiré un tambour qui se trouvait dans son camp, il le lui offrit : « Oh ! lui dit notre compatriote, je ne suis pas assez riche pour payer un tel objet. » — « Qu'à cela ne tienne, prends-le. » — Le soir, l'interprète de l'Arabe vint trouver l'officier et il lui dit : « Mon maître a refusé tantôt tout cadeau pour son tambour, mais, entre nous, je pense qu'il accepterait bien quand même un présent. » Van Gèle comprit et lui fit porter un ballot d'étoffe; les bords en étaient légèrement abîmés, aussi l'Arabe le lui renvoya-t-il en disant : « J'attendrai que vous en ayez de meilleur... » Ce trait peint bien le caractère des Arabes du Congo : aimant à paraître larges et généreux, mais au fond intéressés et avides.



Les Arabes du haut Congo ne se sont pas établis à l'ouest du Tanganika sans esprit de retour. Leur idéal, c'est une maison de campagne dans les environs de Zanzibar et une habitation dans cette dernière ville. Mais, pour atteindre cet objectif, il faut posséder une honnête aisance, ce qui n'implique pas la

pureté des moyens employés pour atteindre cette *aurea mediocritas*. L'impatience « d'arriver » est un stimulant de plus pour les qualités commerçantes innées que possède l'Arabe. L'ivoire étant la seule marchandise de l'Afrique centrale pouvant supporter les énormes frais qu'entraîne le commerce dans ces régions sauvages, c'est principalement à s'en procurer qu'il s'applique. Depuis quelques années, le caoutchouc que demandent les négociants blancs est devenu également pour lui un objet de grand trafic. Pour récolter ces deux précieux produits, il ne recule devant aucun effort, quel qu'il soit, et la chasse à l'homme est un moyen de se procurer des porteurs pour ses marchandises, porteurs dont, arrivé à la côte, il se défait dans les meilleures conditions possible. Un certain nombre d'Arabes se consacrent même exclusivement

à ce trafic, cause de tant de massacres et de tant de malheurs

On a beaucoup discuté la question arabe. Les uns ont déclaré que tous les Arabes du Congo étaient d'affreux coquins, d'autres ont dit que parmi eux il se rencontrait d'honnêtes commerçants. Ce qui est vrai, c'est que tous se livrent, les uns plus, les autres moins, à la traite de l'homme et que cette pratique entraîne de tristes conséquences.

Les Arabes adorent de paraître; ils se complaisent dans le faste et sacrifient souvent tous leurs gains à satisfaire ce goût. Les grands chefs déploient un luxe extérieur extraordinaire. Ils aiment à jouer au grand seigneur, possèdent des harems bien peuplés, un personnel très nombreux, des plantations immenses et bien entretenues, et ils exercent sur les districts qu'ils se sont attribués une autorité sévère mais, en



Palabre de commerce au poste arabe d'Isangi, confluent du Lomami.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

général, pas despotique. Quand ils reçoivent un blanc, ils cherchent à l'éblouir par leur générosité, leur hospitalité, leur courtoisie, lui offrent de beaux présents, des esclaves, des logements. Jamais, à les voir si empressés, si serviables, si doux, si fastueux, on ne dirait que ce luxe est souvent le prix d'une série d'actions injustes et déloyales. Les Arabes de moins haut rang, qui ne sont pas encore « parvenus », sont cruels, intéressés, perfides et ne se gênent pas, quand ils ont offert un présent, pour en réclamer le prix ou pour importuner le blanc afin qu'il majore les cadeaux qu'il leur a envoyés.

Les grands chefs se couvrent d'étoffes précieuses, de soie, de satin, de brocart, par-dessus lesquels est passée une chemise blanche; à la taille est serrée une sorte d'ample robe des mêmes tissus fins, ou, en voyage, un pagne. Leurs doigts sont chargés de bagues d'or, d'argent, parfois même avec des brillants; les métis ont des boucles dans les oreilles et même

dans le nez. Ils ont, passées à leur ceinture, fort riche, des armes splendides, de fabrication orientale, artistement ciselées d'or et d'argent, enrichies de pierreries. Ils ont toujours une sorte de yatagan et un poignard ainsi ornés. Aux étrangers de distinction, ils offrent un poignard, de forme spéciale, superbement filigrané d'argent et enchâssé, par sa pointe, dans une gracieuse ceinture. Ce poignard est une sauvegarde; l'Européen qui l'a reçu n'a qu'à l'exhiber aux chefs des postes arabes qui sont sur sa route, il est certain d'être reçu avec cordialité; Rachid en offrit un de ce genre à M. Alex. Delcommune, qui se trouvait alors à Gandu. Ils sont coiffés du turban ou de la calotte zanzibarite. Aux pieds, ils ont une sorte de sous-pied de bois, avec un piton qu'ils saisissent entre leur premier et leur second orteil, ainsi qu'on peut le voir dans les gravures des pages 18 et 20; le talon est libre. En marche, ils chaussent parfois des sandales faites

d'une semelle de cuir très épais retenue à la jambe par des courroies croisées; à la main, ils tiennent une canne à bout légèrement recourbé.

Quand ces grands chefs voyagent, ils ont une suite de 250 à 300 personnes : gardes du corps, scribes, porte-tente, cuisiniers, porteurs de bagages, etc. Ils vont à pied, mais sont toujours suivis d'un hamac où ils s'étendent lorsque la fantaisie leur en prend. En route, ils couchent sous la tente, mais, dans leurs lieux de résidence, ils se construisent des maisons en torchis ou pisé.



Au devant de leur habitation se trouve une sorte de grande véranda établie sur piliers et appelée *barza*. Puis vient le corps de bâtiment, suivi d'une grande cour bordée sur ses quatre autres faces par les cuisines, les magasins et le harem du propriétaire.

Le *barza* est l'endroit où l'Arabe reçoit ses hôtes. Il montre, en effet, la plus grande répugnance à introduire un étranger dans sa maison. Jamais un noir, fût-il très puissant, ou un autre Arabe n'y sont admis, mais quelques rares Européens auxquels le chef voulait faire très grand honneur ont été reçus dans l'habitation même. Le *barza* est divisé en deux parties : celle de droite est réservée aux personnes distinguées; celle de gauche, au « menu fretin ». Celui-ci est lui-même rangé d'après une certaine hiérarchie : les moindres chefs, les nyamparas, les esclaves de confiance, etc. Sous cette véranda se traitent toutes les affaires, se donnent toutes les audiences. Là s'offre le café à l'arome exquis, servi dans de petites tasses en filigrane d'argent; on y fume la pipe contenue dans une chemise de même matière, tout en se livrant à d'interminables causeries. Des voyageurs affirment qu'ils ont vu rarement fumer les Arabes, ce qui n'empêche pas que ceux-ci aient toujours à leur portée cigarettes, pipes et tabac, pour offrir à leurs hôtes.

Sous le *barza*, les Arabes de distinction font apporter des chaises d'origine européenne lorsqu'ils ont des blancs comme hôtes. Mais un grand nombre, habitués à s'asseoir à même le sol, sont très gauches à se servir de ce meuble si nécessaire pour nous. Dès que l'Européen est parti, ils reprennent leur position préférée. La gravure de Tippto-Tip et de son frère, que nous avons donnée à la page 20 de ce recueil, indique d'une manière frappante la gaucherie de ces puissants chefs lorsqu'il sont assis sur des sièges d'Europe.

Certains blancs, obligés par leurs fonctions de résider auprès des Arabes d'une façon continue, empruntent des habitudes et des coutumes de ces Orientaux ce qu'ils ont de pratique sous un climat équatorial, ainsi qu'on le remarque sur le portrait du lieutenant Lippens que nous publions. Ce dernier était résident à Kassongo, auprès de Sefu, fils de Tippto-Tip. La mission qui lui avait été confiée était périlleuse; déjà, au moment de son départ, des bruits inquiétants couraient

sur la fidélité des Arabes « ralliés ». Le courageux militaire, esclave de son devoir, partit pour rejoindre son poste. Il se fit photographe, afin de laisser un souvenir à ses amis. « On ne sait pas quel sera mon sort », disait-il à ses camarades. Nos lecteurs n'ignorent pas les horribles tortures que lui fit subir Sefu, ainsi qu'à son adjoint De Bruyn, l'héroïque soldat qui, pouvant sauver sa vie, refusa le salut qui lui était offert, ne voulant pas, disait-il avec une simplicité antique, abandonner son chef.



Les causeries sous le *barza* se prolongent quelquefois jusque fort avant dans la nuit. L'Arabe s'informe avec curiosité des habitudes, des coutumes, de l'industrie d'Europe, et il vous fait servir des collations aux mets recherchés et bizarres. Il est d'étiquette stricte de devoir paraître ravi de ce que vous offre votre hôte. Après un repas, il est de politesse élémentaire de laisser voir qu'on est rassasié en faisant des éructations. L'assaisonnement le plus prisé de ces sémites, c'est l'eau de Cologne; des plats trempés dans cette eau de toilette sont un luxe très recherché. Certains d'entre eux préfèrent la peau d'Espagne, l'oppoponax. Tous parfument leurs mets, mais s'abstiennent d'offrir un pareil mélange à leur hôte blanc.

Le menu de l'Arabe, même de celui qui occupe un haut rang, n'est pas fort compliqué. On apporte un immense plat de cuivre, sur lequel se trouve du riz, mélangé de curry, de clous de girofle, de noix de muscade, de piment indigène, avec des morceaux de mouton ou de chèvre ou bien encore des poules bouillies. Parfois on jette dans ce mélange des conserves achetées aux factoreries : sardines, bœuf conservé, etc. Les chefs sont assis simplement sur des coussins. Le plat est posé également par terre, et chacun y plonge de la main droite et mange avec les doigts, sans jamais se servir de la main gauche, qui est impure, disent les Arabes.

Les reliefs, os à demi rongés, etc., sont jetés sur un second plat. Lorsque les chefs sont rassasiés, l'immense récipient passe aux chefs de moindre importance, puis aux nyamparas, aux chefs des esclaves, etc. Parfois on sert un second plat, du poisson bouilli et arrosé d'huile de palme. Tous les autres mets sont accumulés dans le premier plat, qui forme ainsi une sorte d'*olla podrida*, parfois, nous l'avons dit, étrangement assaisonné de parfums. Après le repas, on passe un bassin où l'on se lave les mains, puis on se rince la bouche. Lorsqu'un Européen est l'invité d'un Arabe d'importance, celui-ci s'ingénie à faire preuve de faste en lui faisant servir des mets autres que ceux des Arabes. On lui offre une table, un siège, des rôtis, et le comble du luxe, c'est de le faire manger dans de la vaisselle, dont jamais l'Arabe ne veut se servir.

(A continuer.)



Le lieutenant Lippens.
(D'après une phot. de M. F. De Meuse.)



Femmes et enfants de l'établissement de Sicia (île de Mateba). (D'après une photographie du Dr Étienne.)

DE LA CONDITION DE LA FEMME



Jeune fille mayombe.

(D'après une phot. de M. De Meuse.)

LA femme, au Congo, est presque partout considérée comme un être inférieur, fait pour peiner dur et fort. A elle incombent non seulement la préparation et la cuisson des aliments, l'élevage de la basse-cour, les soins du ménage et de la marmaille, les labeurs incessants de la hutte et les ouvrages les plus ingrats, mais encore les pénibles travaux des champs. Aussi, de

bonne heure, la maternité aidant, les gracieuses jeunes filles, livrées au mariage à douze ans, se déforment-elles et n'ont-elles plus rien de commun avec ce qu'il est convenu d'appeler « la plus belle moitié du genre humain ».

La femme est une valeur. Rarement, chez les cannibales, elle sert de nourriture, à moins qu'elle ne soit morte de sa belle mort. D'un autre côté, jamais elle n'est conviée aux festins de chair humaine. En général, l'homme libre possède de 1 à 4 femmes, quelques chefs importants en ont de 50 à 60. Plus il y en a, plus aussi la réputation de richesse du chef est établie : c'est un luxe obligé, inséparable de la toute-puissance. Certains rois, comme feu Msiri, Bangasso, Muene, Puto Kasongo, le roi des Zapo-Zapp, celui des Bachilange, ont même plusieurs centaines de femmes. Dans quelques

contrées, un tel chef a-t-il de bonnes relations avec ses voisins, il entretient chez eux une ou plusieurs femmes, dans le but de faire durer ces sentiments amicaux. Celles-ci sont originaires du village où elles habitent et leur maître les y loge, dans une résidence qui lui appartient. Lorsqu'il voyage et qu'il passe par un village où vit une de ces femmes *in partibus*, il descend chez elle. Il reste parfois des mois et des mois sans venir les voir et l'on comprend que leur fidélité n'est que relative. S'il survient un fruit d'une relation illicite, il est réputé appartenir au mari absent, application fort inattendue en ces contrées de l'adage du légiste romain : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant*. Le mariage, au reste, chez les Congolais, n'a rien de sacramentel, c'est une opération financière : on achète une femme comme toute autre valeur, à un prix variant suivant la loi de l'offre et de la demande, d'après les circonstances et le rang de l'impétrant ou de la « prétendue ». On compte aux parents de la demoiselle une certaine somme, ainsi qu'au chef du village. Si « l'objet » cesse de plaire, si l'épouse reste stérile ou si elle est par trop volage, on le renvoie au père, qui restitue le prix d'achat, et ce divorce expéditif ne laisse d'animosité ni d'un côté ni de l'autre.

Est-ce à dire qu'on ne rencontre pas d'idylle chez les noirs, que « l'éternel féminin » n'y fait pas sentir son pouvoir ? Nullement. J'ai rencontré de par les champs congolais des couples d'amoureux, les bras enlacés, rééditant sous la feuillée des bananiers l'histoire de Paul et de Virginie. J'ai vu des femmes pleurer à chaudes larmes leurs maris et donner

les marques de la plus sincère douleur. Les noires sont relativement bonnes mères. A elles sont réservés les soins à donner aux enfants. A partir de dix ans, les fils suivent le père, mais les filles restent avec leur mère jusqu'à leur mariage.

L'attachement des Congolaises pour leurs rejetons va rarement jusqu'au sacrifice. Ainsi, dans un danger pressant, j'ai vu des mères fuir en abandonnant leurs enfants, chose que des animaux ne feraient jamais.

Quand un homme libre a plusieurs femmes, il les loge chacune dans une hutte spéciale. Il arrive ainsi que, dans le village, la juxtaposition de ces chimbecks autour de celui du mari forme une petite agglomération.

Le maître entoure celle-ci d'un enclos de buissons qui la sépare de la « cité » de ses voisins. Cet enclos est produit d'une façon fort simple : on laisse la végétation croître comme elle veut dans un espace circulaire large d'environ dix mètres et entourant les huttes. Dans ce petit domaine, chaque femme élève ses enfants et ses poules, et le mari s'en va passer quelques jours chez elles, à tour de rôle, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre.

Toutes les femmes travaillent, ai-je dit. Chez certains chefs il en est, les favorites, qui restent oisives, aussi sont-elles jalosées par leurs compagnes et c'est dans le harem primitif une succession de querelles dont on peut se faire une idée en songeant qu'elles ont lieu entre femmes.

Les vieilles, que le travail des champs a usées, s'occupent à la maison, balayent, nettoient, et, besogne qui leur est réservée uniquement, sont chargées de la fabrication de la poterie dans les pays où se rencontre l'argile propre à cet usage.

Mais si les femmes sont ainsi chargées des travaux les plus rudes, elles ont aussi le droit de prélever sur le prix de la vente de leurs produits au marché une part qui reste leur propriété personnelle. Avec ces sommes qu'elles mettent de côté et qu'elles thésaurisent avec un soin jaloux, elles s'achètent des colifichets : colliers de dents d'animaux ou de verroteries, bracelets de cuivre ou de fer, pagnes et mouchoirs, ou encore quelques douceurs telles que poisson fumé, fourmis ailées grillées, chenilles et limaces. Elles consacrent aussi leur petit saint frusquin à procurer quelques brimborions à leurs enfants. Il arrive que leurs époux, tout comme chez les civilisés d'Europe, cherchent à s'approprier le magot amassé par elles, et c'est alors un concert de cris, de récriminations, de reproches, devant lequel, fort souvent, le mari se retire sans avoir le dernier mot.

Comme tous ceux qui gagnent durement leur existence par le travail de la terre, les femmes du Congo sont intéressées : elles savent fort bien compter et se faire donner tout leur dû. Elles ont, de ce chef, une véritable influence sur leur homme, et leurs excitations sont souvent cause de bien des conflits entre les noirs et les voyageurs blancs. A la vue des richesses que transportent ces derniers, le cœur des filles d'Ève se gonfle de convoitise, elles poussent leur seigneur et maître à s'approprier le bien d'autrui. Dès que la guerre est déclarée, elles se sauvent dans la forêt avec leurs objets les plus précieux. J'ai vu des femmes pousser au combat leurs maris et les menacer, s'ils n'obéissaient pas et ne cherchaient pas à ravir les richesses du voyageur, de la punition dont Aristophane parle dans *Lysistrata*.

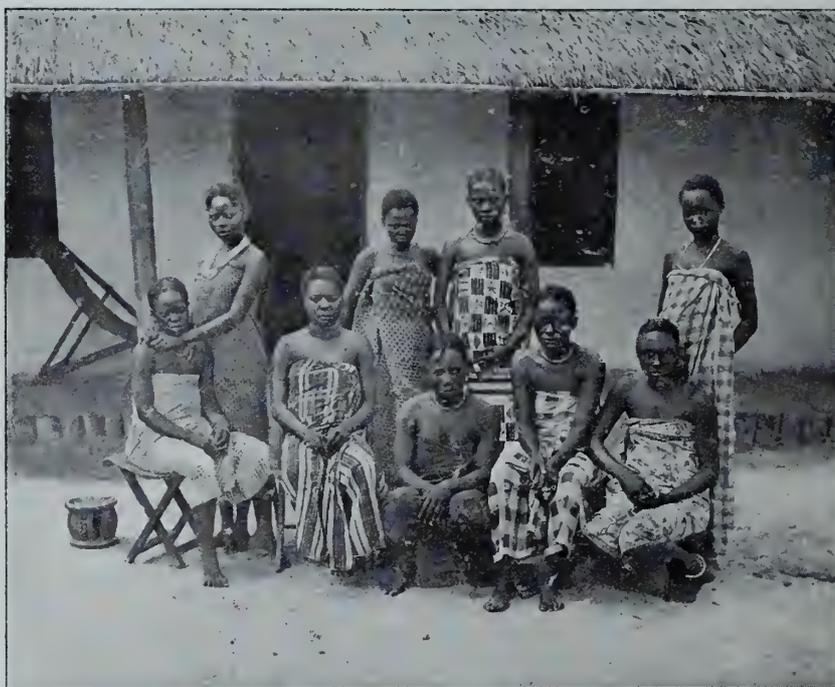
Bien qu'elles n'aient aucun droit politique, qu'elles soient considérées comme des êtres inférieurs à l'homme, elles ont, quand même, une réelle influence sur la direction politique de la tribu. Elles enflamment les courages défaillants ou imposent des solutions pacifiques. Si on ne les écoute pas, leurs criaileries, leurs larmes, leurs bouderies finissent, comme chez les maris du pays de la « Veillée des dames », par avoir raison des résistances. Le sexe fort est partout, on le voit, parfois plus faible que le sexe faible.

Les femmes peuvent également être appelées au gouvernement de la tribu. Comme on le sait, l'hérédité

chez les noirs n'est pas toujours en ligne directe. C'est le fils de la sœur du chef qui succède à celui-ci. A défaut de fils, c'est la sœur elle-même qui hérite du pouvoir. Et ma foi, ce ne sont pas les femmes qui, toujours, sont les moins dignes du pouvoir.

Une anecdote à ce sujet. Une nuit, sur les rives de la Lukenye, tandis que je campais, j'entendis battre le tambour de guerre dans un village voisin, appartenant aux Kolassos, où j'avais été bien reçu quinze jours auparavant. Personne ne dormait au camp, chacun s'attendait à une attaque et, au milieu de la nuit, des cris de colère et de provocation nous parvenaient par delà la rivière, car nos ennemis habitaient de l'autre côté de l'eau. Je ne pouvais voir mes adversaires, pas plus que dans l'obscurité, qui était profonde, ils ne m'apercevaient, mais je les entendais, et avec la richesse d'épithètes de la langue indigène pour les injures, ils ne se faisaient pas faute de me lancer des provocations à la façon des héros d'Homère :

— Nous voulons ton sang, ô blanc traître et mauvais, et



Personnel féminin de la station de l'Équateur. (D'après une phot. du Rév. A.-C. Banks.)

dès qu'aura lui le jour, nous te tuerons, toi et les tiens, et nous placerons vos têtes au haut des piquets de nos palissades.

— Enfants de l'eau, que vous ai-je fait? Pourquoi vous qui, il y a une demi-lune encore, étiez mes amis, demandez-vous mon sang?

— Nous t'attendons, blanc, et nous te punirons pour ta trahison. Ta langue ment et ton cœur est comme celui du serpent. »

— Prenez garde, fils de la forêt, vous ne connaissez pas ma puissance; j'en ai vaincu de plus forts que vous, et puisque vous me menacez et refusez de recevoir mes paroles d'amitié, sachez qu'au point du jour je viendrai vous punir de ma propre main.

Et le dialogue se continuait ainsi, de rive à rive, au milieu du silence de la nuit tropicale.

Quand parut le jour, je me dirigeai vers la rive hostile, et de toutes parts surgirent des centaines de nègres bandant leur

arc, prêts à l'attaque. La poudre allait parler. Mais une vieille femme parut, écartant les guerriers et leur adressant des reproches. Seule elle s'avança vers la rive, ce qui était faire preuve d'un rare courage, car elle savait fort bien que nous la tenions sous nos fusils, et que si nous étions méchants, nous pouvions la tuer. Elle nous appelait du geste. Je me fis débarquer avec deux de mes hommes et me dirigeai vers elle, en lui tendant les mains. Nous ne tardâmes pas à nous entendre et à devenir une paire d'amis. Elle m'apprit que des indigènes étaient venus dire à ses gens que nous étions des voleurs d'hommes. De là cet accueil hostile et ces apprêts de combat.

Sans l'intervention de cette femme qui montra, en cette circonstance, une attitude vraiment héroïque pour une négresse, il y eût eu un sanglant combat, et je ne sais vraiment pas si c'est ma troupe qui eût triomphé et si j'eusse pu, aujourd'hui, vous écrire ce récit.

F. DE MEUSE.



Femmes du haut Congo au camp de Nzambi, près de Boma. (D'après une phot. du Dr Étienne)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

II

Le palmier raphia. — La forêt de Kunkala. — Le village de Lemba. — La Lunionzo. — La vallée du Kwilu. — Kimpesse.
Les marchés. — La division du temps chez les noirs.

Le raphia est l'objet de nombreuses industries, dans les villages environnants. Il donne le vin de palme connu sous le nom de *malafu-matombe*, pour le distinguer du vin retiré de l'élaïs, qu'on appelle le *malafu-masamba*.

Les indigènes emploient les tiges des feuilles pour en faire des cloisons, des trappes à gibier, des nasses à poisson. Ce dernier est très abondant et on peut en voir maintes espèces se faufiler entre les racines des raphias. Le stipe des feuilles de ces derniers est très léger et souvent long de 6 à 8 mètres, quoique fort résistant. Les natifs l'emploient pour en faire le faitage de leurs petites habitations; les branches les plus minces servent comme clôture, réunies entre elles par des lianes qui en forment un tout bien homogène et très artistique par suite des dessins et des ligatures qu'ils y ont faits.

Dans le portage, le palmier raphia rend aussi d'immenses services. Quand une charge est trop pesante pour un seul homme, qu'elle dépasse 35 ou 40 kilogrammes, deux porteurs

la suspendent au milieu d'un soutien dont ils appuient chacun une des extrémités sur la tête. Ce support qui doit être long, léger et solide, est encore emprunté au stipe du raphia. On se rendra compte des dimensions énormes qu'il atteint au Congo en comparant, sur notre gravure, la hauteur de ses feuilles à celle des personnages que l'on aperçoit dans le fond du fourré.

☆

La traversée de la forêt de Kunkala offre beaucoup de difficultés; elle est périlleuse même et fatigante par suite de trous nombreux, de la vase liquide et du sol détrempé. Nos mules ne peuvent se risquer sans danger dans un terrain aussi fangeux. Aussi avons-nous dû, pour franchir ce mauvais pas, consolider le chemin au moyen de claies, faites de tiges des palmiers que nous avons à portée de la main et recouvertes d'un peu de terre pour empêcher nos bêtes de glisser.



Campement des ingénieurs au kilom. 150.

C'est sur cette espèce de pont volant que nous avons effectué les nombreux va-et-vient qu'exigent les études que nous sommes chargés de faire.

Le village de Lemba se trouve à 2 kilomètres de la forêt, sur la hauteur. L'axe de la voie ferrée le traverse pour descendre vers la rivière Sangama, et ensuite dans la grande plaine surnommée « Plaine des Valanguis », terminologie empruntée à la langue indigène, en souvenir des nombreux troupeaux d'antilopes de ce nom.

Nous entrons ensuite dans une seconde plaine où se trouvent les sources de la Viaza, de la Luvonzo et de la Lunionzo, toutes trois d'abord marécageuses mais se transformant bientôt en eau d'une limpidité sans pareille, coulant sur un lit de sable fin et de gravier blanc. C'est sur la limite de tous ces marais que passe la voie projetée. Enfoncés dans la vase jusqu'à la ceinture, nous traversons le borbier, après avoir reconnu par nos sondages le passage praticable.

C'est sur la Lunionzo, environ au kilomètre 112 de l'axe, que la Compagnie des Produits avait établi une ferme. Ces vastes plaines de la Lunionzo, parsemées de lacs, sont remarquables par leur étendue, la richesse des terres et l'abondance du gibier. L'antilope, le buffle, l'éléphant s'y rencontrent journellement, et rien n'est d'un effet plus pittoresquement effrayant que d'entendre le soir la clameur de l'éléphant, ou de voir s'avancer dans la demi-obscurité du crépuscule, un troupeau de vingt à trente buffles, que la blancheur des toiles de tente intrigue et attire, ou encore d'ouïr le cri du chacal ou du léopard, en course nocturne pour leur repas journalier.

Ces vastes horizons se limitent, vers l'est, par une chaîne de montagnes peuplées de villages. Au pied de la chaîne coule la Sansikua, que nous quittons pour entrer dans l'agglomération de Banza Kula, Sole et Cavallo, d'une population globale de 200 mâles.

La ligne future monte alors pendant 4 kilomètres et atteint le col, d'où nous apercevons tout à coup, à l'horizon, les monts Bangu, au pied desquels se trouve Kimpesse; un peu à droite, les roches calcaires de Bafu, les villages de Kiandu, de Viassa, de Samba; enfin, à droite et dans la brume, les villages de Gombe et Kinsuka.

Nous redescendons des hauteurs de Sole par la vallée de la Malanga, nous traversons la Pangassi, et, entrant dans la plaine dite de Bafu, nous atteignons au kilomètre 150 la rivière Kwilu, que le projet de tracé définitif saute au moyen d'un pont de 55 mètres. C'est sur les bords de cette rivière qu'en novembre 1892 nous avons établi notre camp, pendant toute la saison des pluies.

✧

La vallée du Kwilu, qui descend des environs de San-Salvador dans le territoire du Congo portugais, pour se jeter dans le Congo près de Lukungu, est fort remarquable par les lacets nombreux et les méandres multiples de ses eaux mugissantes et rapides. Aucun gué pour la franchir, et à l'époque de notre passage ses eaux profondes, d'un bleu un peu limoneux, semblaient vouloir nous empêcher de continuer notre travail. Quelques ponts de lianes, sus-

pendus d'une rive à l'autre, permettent les communications⁽¹⁾, seulement ils sont trop éloignés du point de passage de l'axe du futur railway. Kinsuka, aux environs duquel se trouvent ces ponts, est à 35 kilomètres en amont; quant à l'autre passage, sur la route de Matadi à Kimpesse, il est à 45 kilomètres en aval, près des chutes dont nous avons donné la photographie dans un précédent numéro. Enfin, il faut passer!

On se met donc à construire, dans le cœur d'un faux cotonnier, une pirogue longue de 8 mètres et large de 70 centimètres taillée. Le travail dure un mois, au bout duquel les difficultés sont enfin vaincues; la pirogue peut transporter aisément 15 passagers. Nous avons atteint ainsi la fin de la saison des pluies, et nous sommes déjà arrivés au mois de mai 1893.

Le terrain sur la rive nord du Kwilu est beau; il monte insensiblement vers le village de Bu et les hauteurs de Congo dia Kati. Ce dernier massif une fois traversé, en descendant des hauteurs de Goio, on aboutit au versant de la Lukunga, en effleurant l'agglomération de Kimpesse. L'axe, au kilomètre 162, passe derrière le poste de l'Etat, près du village de Tanda, où l'on remarque des clôtures et des palissades vivaces construites de yuka, plantes admirables dont le grand âge a permis des croissances démesurées.

✧

Près du village de Tanda se trouve Kimpesse, important par suite du marché de Kandu qui se tient tous les huit jours dans ses environs. Toute la région est fort commerçante, très peuplée, et du haut des monts Bangu, des environs de Luvituku, Kikandikila, Tumba, Mavette, Kinsuka, l'affluence des marchands est très grande.

Les marchés semblent une des plus anciennes institutions des indigènes. Les cultures, dévolues aux femmes, produisent les matières nécessaires à l'alimentation, et les industries des noirs, poteries, fabrication de pipes, de nattes, de vin de palme, semblent démontrer que tous leurs actes tendent au trafic. Ces marchés très fréquentés ont lieu en des endroits fixes: ils portent le nom du jour où ils se tiennent, suivi du nom du village le plus proche. La semaine fiote se compose

(1) Voir les photographies que nous en avons données p. 4 et 5.

seulement de quatre jours, qui sont : Kandu, Konzo, Kenge, Sona; il s'ensuit que les noms des divers marchés seront, par exemple : *Kandu an' Kimpesse*, *Kandu Tuûba*; *Konzo Kinsuka*, *Konzo Kikundikila*; *Kenge Sole*, *Kenge Vete*; *Sona a Ve Madia*, etc. Souvent les marchés, au lieu de se tenir tous les quatre jours, comme on pourrait le supposer, ne se tiennent que tous les huit jours et alors, pour bien marquer cette différence, ils appellent *anduelo* la semaine où il n'y a pas marché (*anduelo* veut dire petit, insignifiant). Ils diront donc, *Kandu anduelo*, *Konzo anduelo*, etc.

La solution de continuité dans les Kandu ou dans les Konzo provient de ce que les communications entre villages se font par le seul moyen de locomotion à l'usage de l'indigène : à pied, en pirogue parfois, s'il y a un cours d'eau à traverser ou à descendre.

L'éloignement des villages oblige les noirs à faire de longues marches pour se rendre aux ventes. Il est certain que les marchés seraient une corvée s'il fallait refaire tous les quatre jours une même route, surtout si elle est de cinq ou six heures. Actuellement, ils sont un lieu de réunion, une sorte de bourse où se traitent les affaires tant politiques que commerciales et aussi bien d'intérêt public que privé.

Fait à noter : la semaine du marché hebdomadaire n'est pas la même dans toutes les régions, et la semaine « *anduelo* » se trouve être une semaine de « *zandu* » comparativement à un autre emplacement de marché. Je crois ce fait d'un intérêt spécial. En effet, il faut que les indigènes se rappellent, dans leurs relations commerciales, qu'en telle ou telle localité le marché se tient tel ou tel jour de la semaine *anduelo*, comparée, bien entendu, avec leur jour initial de *zandu*. Ce dernier mot signifie, à proprement parler, un marché périodique revenant à certaines périodes fixes. Le mot *lalu* s'applique aux marchés quotidiens. Ces derniers se tiennent, en général, sur les routes de caravanes et les indigènes n'y vendent que les vivres pour les porteurs.

Quand le trafic devient nul à un emplacement par suite du manque d'eau potable ou parce que la mort d'un porteur l'a rendu fétiche, on abandonne la place qui conserve toujours son nom, mais on proclame : *zandu* ou *lalu kufua*, qui veut dire : « le marché est mort ! » Les marchés *zandu* et *lalu* se tiennent dans la matinée, depuis neuf heures environ jusqu'à midi et demi ou une heure de l'après-midi.

☆

Pour les indigènes, le temps se partage en deux parties, le jour et la nuit. La nuit ne leur offre aucun point de repère pour la division en différentes parties, mais le jour, la marche du soleil leur permet de faire un sectionnement sensiblement égal. Ils divisent le jour en cinq parties : 1° le matin au point du jour ou *suka*; 2° le soleil incliné à 45° au levant (environ 9 heures), ou *tangua nanguna*; 3° le soleil perpendiculaire (midi), soit *siuza*; 4° le soleil incliné au couchant de 45° (3 heures), traduit par *makokela*; enfin, 5° le soleil disparaissant et le crépuscule tombant (6 1/2 heures), que les indigènes indiquent par *massika*. Ces inclinaisons sont toujours approximativement les mêmes, vu que l'on se trouve à peu près à l'équateur.

La semaine, avons-nous dit, a quatre jours. Le mois est lunaire et se compose environ de sept semaines de quatre jours. L'année commence lorsque, les herbes étant brûlées, arrive la saison des pluies. Le point initial de l'année congo-

laise se trouve donc être en avance sur celle de l'Europe de six semaines environ, puisque les pluies commencent vers le 15 novembre.

Les Congolais ont une notion de la sphéricité de la terre, mais ne peuvent comprendre qu'elle tourne. Pour eux comme pour tous les peuples primitifs, c'est le soleil qui gravite



Foret de palmiers raphia, au kilom 100.

autour de notre planète. C'est pourquoi ils disent : *tangu kwiza*, le soleil arrive; *tangu kulaka*, le soleil dort, etc. Seulement, l'idée de la formation de la nuit est très confuse; ils ne donnent que des signes d'ignorance quand on leur demande ce que fait le soleil depuis six heures du soir jusqu'au lendemain matin.

(A continuer.)

EUGENE SLOSSE.

LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

III



UN trait caractéristique de l'Arabe c'est sa façon de vivre à l'intérieur de sa maison. Sa vie de famille est cachée à tous, son habitation même n'a pas de fenêtres sur l'extérieur.

Nous l'avons dit, l'Arabe ne montre pas ses épouses. Il est, du reste, d'une grave impolitesse de lui demander des

nouvelles de sa femme. Toutefois, il est arrivé que, pour faire grand honneur à un visiteur blanc, il ait autorisé sa favorite à paraître devant celui-ci. C'est ainsi que M. Sanders, aux Stanley-Falls, et le Dr Briart, à Gandu, ont pu photographier la femme de Rachid, dont le portrait a paru dans notre recueil, page 18. Elle était vêtue avec une richesse incroyable, soies, broderies d'or pur, velours. Autour des jambes, elle portait de riches anneaux d'argent massif ciselés avec art et de fabrication de Mascate; à ses bras, elle avait des bracelets d'or; dans son nez et ses oreilles, des anneaux du même métal.

Les harems des Arabes importants sont soigneusement gardés; nul, sauf le maître, n'en peut approcher sous peine de mort. La garde en est confiée à de vieilles femmes rébarbatives, ce qui est, il faut le dire, un moyen très pratique pour faire reculer les don Juan de l'Afrique équatoriale. Lors de l'expulsion des Arabes par les troupes de l'État, les officiers blancs purent pénétrer dans quelques-uns de ces gynécées. Leur étendue démontrait le nombre considérable de leurs habitants.

Les nombreux enfants des Arabes sont élevés avec soin. Le scribe, sorte de secrétaire, qui fait partie de la « maison » de tout chef un peu notable, ou bien le cheik (prêtre musulman) leur donnent l'éducation première, les notions d'écriture et de lecture, — presque tous les Arabes savent lire et écrire, — jusqu'à ce que, l'âge étant venu, le père ait trouvé l'occasion d'envoyer ses fils de prédilection aux écoles de Tabora, de la côte ou de Zanzibar. Il paraît qu'avant la destruction de Nyangwe, il y existait une école. Quand le fils a atteint l'époque de l'adolescence, son père le dote, lui fait donation d'une maison, d'esclaves, d'une pacotille, de quelques fusils, puis le jeune homme est livré à lui-même. S'il vient à perdre sa fortune, il se mêle, sous le *barza*, aux esclaves et petits chefs, jusqu'à ce que son père lui crée une nouvelle situation. Il est rare cependant que, en cas de ruine, ce dernier renouvelle la dot sans tarder. Il aime à faire languir le jeune homme, afin de lui donner une « leçon de choses ». Aussi le jeune Arabe apprend-il rapidement à se suffire à lui-même et, pratiquant le commerce, il parvient à se faire une « position ». Mais les liens de parenté ne se perdent pas, le fils a pour son père un grand respect et le lui témoigne en toute occasion; le père suit les progrès de sa progéniture et se montre fier de ses succès.

Les filles sont offertes comme femmes aux autres Arabes et parfois à un chef, lequel, alors, est considéré comme fai-

sant partie de la caste. Les caractères dominants de ces jeunes femmes est la nonchalance, la paresse, qui contraste avec l'activité des femmes noires dont, cependant, elles ont très souvent la couleur. Elles se complaisent en colifichets de tout genre et aiment à se parer de bijoux lourds et riches, de soies, de satins multicolores.



Les Arabes du Congo font-ils du prosélytisme? La presque unanimité des voyageurs affirme que non. Le noir aime l'imitation; il copie très vite le costume, les habitudes, les mœurs de ses envahisseurs et il répète les formes extérieures du culte qu'il leur voit pratiquer: mais il n'y met pas la moindre conviction. Un exemple topique est celui de Gongo-Lutete. Le chef batetela s'abstenait soigneusement, ainsi qu'il en est ordonné par le Koran, de manger de la viande de porc. Lorsqu'il eut fait sa soumission à Dhanis, il s'écria: « Je vais maintenant pouvoir de nouveau manger du cochon, puisque je ne suis plus le vassal de Sefu. » Et, du même coup, il réclama... une bouteille de cognac.

Les Arabes du Congo s'appliquent à observer les formes extérieures de leur culte, et quand ils le transgressent, ils le font en cachette. Ils ne pratiquent du reste pas avec rigueur les prescriptions du Koran. Celui-ci défend sévèrement toute boisson faite avec le jus de la treille. Les Arabes, cependant, prennent du vin. Rachid est très friand de champagne: « Ce n'est pas du vin », lui expliquait un jour un voyageur, c'est un composé de poudres effervescentes. Et le voyageur fit sous les yeux du neveu de Tippto-Tip le mélange de deux poudres gazeuses. Rachid, qui ne demandait qu'à se laisser convaincre, parut très intéressé par cette explication et le soir même il fit demander une bouteille qu'il but avec sa femme. Aux Falls, Van Gèle offrait un jour un verre de vin à Munie-Amani; celui-ci refusa. Mais, à la tombée de la nuit, il envoyait un de ses esclaves solliciter... tout un flacon.

Les Arabes, on le voit, comme les Européens trouvent avec leur ciel des accommodements. Ils en font autant avec les indigènes, dont ils tolèrent les coutumes, se pliant même à les observer, les attirant à eux, se les associant, sollicitant leur alliance, vivant avec eux et souvent comme eux. Ils ne se préoccupent pas d'en faire des convertis, mais bien de les faire servir aux intérêts de leur commerce, car ces descendants des cheiks de l'imanat de Mascate sont, avant tout et au-dessus de tout, des négociants avides et intéressés.

Il faut dire, d'ailleurs, que lorsque l'indigène a reconnu l'autorité de son ennemi, qu'il lui a concédé le monopole des transactions en ivoire (1) — et; sur ce point, l'Arabe est intrai-

(1) Depuis quelques années, les Arabes ayant appris par les Européens le prix du caoutchouc, ont, les premiers, initié les indigènes des Falls et du Lomami à la récolte de ce produit, qui se trouve en quantités extrêmement abondantes dans la contrée arabe. Ils avaient imposé, à titre de monopole, un certain rendement en caoutchouc à chaque tribu. Le chef de celle-ci était responsable sur sa tête de la quantité fixée.

table : tout indigène de son district qui remet de l'ivoire à un autre qu'au bwana est puni de mort, — et qu'il a accepté de le reconnaître comme suzerain, l'Arabe lui accorde en retour une certaine protection.

Les territoires occupés par les Arabes sont organisés avec méthode. Quand le nyampara arabe pénètre dans une région neuve, il agit par la persuasion ou par la violence, suivant les circonstances. Si les indigènes sont divisés, mal armés et peu courageux, il les attaque par surprise au petit jour, massacre tout ce qui résiste, met la main sur les femmes, les jeunes gens, les enfants, qui deviendront ses esclaves, s'empare de leurs marchandises et incendie leurs villages. Souvent il ne trouve rien dans les huttes, l'indigène ayant enterré son ivoire; il campe alors à proximité du village et attend. Les habitants survivants et libres, qui s'étaient enfuis dans les bois, ne tardent pas, poussés par la famine, à sortir de la brousse. Ils

éprouvent le besoin de rebâtir leurs villages et vont donc solliciter la paix en demandant la restitution de leurs compagnes. L'envahisseur leur cède des femmes contre telle ou telle quantité d'ivoire, que le pauvre nègre s'en va alors déterrer dans sa cachette de la forêt.

Une palabre solennelle a lieu ensuite, et un traité de paix est conclu. L'Arabe, qui a intérêt à voir repeupler la région qu'il a dévastée, afin de s'assurer, grâce aux moissons des indigènes, des ravitaillements et d'avoir des payeurs, des porteurs, l'Arabe autorise l'indigène à rebâtir ses huttes, moyennant certaines conditions. Le monopole de l'ivoire lui appartient, chaque chef de village devra se soumettre à des prestations en hommes, en caoutchouc, en nourriture, etc. Il logera un résident, qui sera nourri, lui et sa suite, par les habitants. Le chef indigène continuera à commander, mais il devra tenir compte des observations du résident.



La flottille des Lokeles, à la rive d'Isangi. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt.) (1)

Si le nyampara, en entrant dans une contrée nouvelle, se sent trop faible, il fait demander le chef, lui annonce qu'il est un commerçant, qu'il va amener l'abondance dans la région et qu'il sollicite uniquement l'autorisation de s'installer à proximité, pour créer un établissement. Les naïfs sauvages l'accueillent et, pendant quelque temps, il se conduit avec prudence, se fortifiant peu à peu et étudiant avec soin les usages du pays et la situation politique. Il sème habilement la zizanie parmi les natifs, s'allie avec le plus fort contre les faibles, puis, un beau jour, jetant le masque, attaque à son tour son allié de la veille.

L'organisation de la conquête se fait rapidement. Le chef arabe arrive, s'installe à demeure, dans l'endroit le plus favorable de la province qu'il s'est adjudgée. Il la partage en districts, qu'il confie à des sous-ordres; ceux-ci, à leur tour, placent des nyamparas à la tête de sortes de cantons et,

dans chaque village, un soldat est posté à titre de résident. Celui-ci fait chaque semaine ou même, en temps de crise, chaque jour des rapports verbaux aux chefs de cantons, ou leur expédient des courriers. Les nyamparas, à leur tour, font rapport aux chefs de districts. La plupart de ces derniers, sachant lire et écrire, adressent ensuite au chef suprême des rapports d'ensemble. Ainsi ce dernier est continuellement au courant des moindres faits qui se passent dans son domaine. Toute infraction à ses ordres ou à ses lois est aussitôt sévèrement réprimée. Chaque chef de district ou de canton réside dans un camp ou un village fortifié. Le moindre soldat placé « en subsistance » dans un village, le tyrannise. Si on lui refuse quelque chose, il menace de le faire savoir à son supérieur, et l'indigène, qui sait ce que cela veut dire et à quoi il s'expose, s'empresse de le satisfaire. Lorsque les pêcheurs ou les chasseurs rentrent au logis, le manyema qui réside chez eux fouille sans vergogne leurs canots ou leurs filets et choisit le morceau qui lui plaît, qui est, cela va sans dire, le meilleur et le plus beau. Rarement on lui résiste.

(1) Les Lokeles sont un peuple de pêcheurs nomades. Ils habitent jour et nuit dans d'énormes pirogues dont la longueur varie de 10 à 30 mètres. Ils ne descendent à terre que pour y sécher leurs filets ou échanger l'excédent de leur pêche contre les produits agricoles des populations riveraines.

(A continuer.)

LE COCOTIER

Le cocotier (*Cocos nucifera*) est un arbre de la famille des palmiers, qui atteint de 20 à 25 mètres de hauteur. Il croît dans les contrées tropicales, sur les côtes et dans les régions de l'intérieur où se fait encore sentir l'influence de la brise marine. Il est très abondant au sud de l'Inde et à Ceylan, dans les îles de l'Océanie, dans l'Amérique centrale et sur les côtes de l'Afrique équatoriale.

Ses fruits, nommés *cocos*, sont des drupes composés d'un brou fibreux, d'une coque dure et de couleur brune, renfermant une amande blanche, charnue, huileuse, contenant à son centre un liquide connu sous le nom de *lait de coco*, lequel ne se durcit qu'à maturité et qui, encore fluide, constitue une boisson acidulée très agréable et rafraîchissante. La noix de coco pèse 1 kilogramme et demi en moyenne, et acquiert souvent le volume de la tête d'un homme. Un cocotier produit, en moyenne, de 80 à 100 fruits par an; on a compté jusqu'à 150 noix sur un même arbre.

L'amande débarrassée de sa coque, concassée et séchée au soleil, porte le nom de *coprah*. Elle est oléifère. Le rendement des amandes fraîches est de 41.98 p. c. et celui des amandes sèches de 69.30 p. c. On exporte annuellement plus de 3,000 tonnes de coprah des îles Pomatou, à l'est de Taïti, et l'on compte dans cet archipel environ 40 millions de pieds de cocotiers. Tel qu'il se trouve dans le commerce, le coprah est en morceaux de 6 à 12 millimètres d'épaisseur ou en demi-sphères creuses de 10 centimètres de diamètre. Il est blanc, blanc grisâtre ou blanc jaunâtre. Au contact d'une allumette enflammée, il prend feu et brûle d'un éclat assez vif.

Les amandes du cocotier, écrasées et pressées, servent à la fabrication de l'*huile de coco*. Solide, blanche et opaque dans nos climats, elle est liquide et incolore dans les régions tropicales. Elle fond à 22 degrés. Lorsque l'huile de coco est récente, son odeur et sa saveur sont douces; mais elle rancit facilement.

Dans les contrées où croît le cocotier, son huile remplace

le beurre et est employée comme aliment. On l'utilise également pour l'éclairage et l'on en consomme, pour cet usage, d'énormes quantités dans l'archipel Indien et dans les îles du Pacifique. En Europe, on s'en sert pour la fabrication des bougies et pour celle des savons blancs ou des savons de toilette. L'huile de Cochin est particulièrement recherchée par les parfumeurs. L'Angleterre reçoit annuellement 10,000 tonneaux d'huile de coco.

Les fibres grossières et très résistantes du brou filamenteux qui entoure les noix de coco sont utilisées dans l'industrie. Ces fibres, nommées *coir*, sont rondes, lisses, raides, élastiques et de couleur brun cannelle. Elles ne s'isolent bien qu'après immersion dans l'acide chromique étendu. La plus grande partie du coir importé en Europe vient de Ceylan et est dirigée sur l'Angleterre. Ce produit est employé pour la confection des cordages, des nattes, des paillassons, des tapis de vestibules et d'escaliers, des brosses et même des toiles grossières pour emballages.

Les cocotiers ne sont pas nombreux au Congo. On ne les y trouve encore que comme arbre d'ornement. Les quelques essais de plantations qui y ont été faits ont parfaitement réussi. Deux cents cocotiers au moins forment des allées superbes à la factorerie hollandaise de Banana et y portent des fruits. La

résidence française de cette ville en possède également de superbes exemplaires qui étendent leurs ombrages au-dessus de l'habitation. Boma et Fuca-Fuca ont, eux aussi, des échantillons qui croissent très bien.

De son côté, la *Compagnie des Produits du Congo* a fait, à Mateba, un premier essai de culture. Deux cents arbustes de l'espèce qui croît à San-Thomé ont été plantés dans l'île, à la fin de l'année 1890. Ils viennent très bien et donneront des fruits d'ici à deux ans.

Sur la rive portugaise, on en trouve au cap Padron, à la mission Saint-Antoine, près de Kissanga et à l'établissement de la Compagnie du Zaire, à Nokki.



Le Consulat français à Banana.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)



FRÉDÉRIC ULFF

Né à Helsingfors (Dalécarlie-Suède), le 11 novembre 1857. — Étudiant à l'Université d'Upsal, puis à l'Institut supérieur du commerce, à Anvers (1876).
1^{er} départ le 1^{er} janvier 1885, en qualité d'agent de l'Association internationale africaine. Rentré le 5 janvier 1889. — 2^e départ le 7 avril 1889, en qualité de commissaire de district. Nommé directeur de la Compagnie des Produits (1^{er} juillet 1889). Fait pendant neuf mois l'intérim de directeur de la Société belge du Haut Congo. Rentré le 1^{er} mai 1893. — 3^e départ le 6 avril 1894.

M. Ulff appartient à une nation qui a déjà fourni plusieurs excellents coopérateurs à l'œuvre du Congo. C'est même un fait très remarquable que le recrutement de ce nombreux personnel suédois et norvégien, de ces hommes du Nord, se présentant en foule pour aller servir sous les tropiques où ils travaillent et résistent remarquablement, tandis que d'autres Européens, les Italiens, par exemple, que l'on croirait plus aptes à supporter les hautes températures, ne s'acclimatent guère.

L'entreprise dont M. Ulff a la direction est une des plus essentielles pour le progrès actuel et pour la prospérité future de l'État du Congo. Sous ce climat débilitant, où l'anémie vous guette, où l'estomac, d'une sensibilité malade, est si rapidement attaqué, une des conditions indispensables pour résister aux atteintes du mal, c'est une nourriture saine et fortifiante. L'estomac se fatigue des viandes conservées et l'organisme réclame une nourriture qui se rapproche le plus possible de celle de l'Europe. Il fallait donc réaliser dans cette région dépourvue de tout bétail l'introduction de cet élément si nécessaire de l'alimentation des blancs. C'est la tâche que se sont imposés les promoteurs de la Compagnie dont M. Ulff est actuellement le directeur. A l'époque où celle-ci reprit l'établissement De Roubaix sur l'île de Mateba (il y a trois ans et demi), il s'y trouvait environ 400 têtes de bétail.

La *Compagnie des Produits* possède aujourd'hui 2,150 têtes de bétail, 25 chevaux, des chèvres, des pores, plusieurs milliers d'oiseaux de basse-cour; elle a 21 stations, où sont employés 25 blancs, tant sur les îles qui lui appartiennent que sur la terre ferme. Elle fournit de la viande fraîche à tout le bas Congo.

Le bétail, réparti en des kraals bien agencés, améliore sans cesse les pâtures. Lorsqu'on mit, pour la première fois, des bêtes bovines sur ce territoire où les herbes, hautes comme des hommes, dures et coriaces, semblaient défier l'audace des

importateurs, certains affirmaient que cet essai serait un lamentable échec. L'événement a confondu les pessimistes, et aujourd'hui les guérets de Mateba sont devenus de véritables prairies. Les chevaux eux-mêmes vivent maintenant de l'herbe qu'ils trouvent et ce n'est guère qu'aux juments à la veille d'être mères qu'on donne un renfort de rations de maïs.

Le bétail de Mateba est presque entièrement importé de la province d'Angola et, malgré les emprunts réguliers que l'on fait sans cesse aux étables de la Compagnie pour l'alimentation publique, ils s'accroissent constamment. En 1892, elle a livré à la boucherie 1,004 têtes de bétail, ce qui n'a pas empêché l'accroissement des troupeaux.

Une source de bénéfices pour la Société est la fabrication et le commerce de l'huile de palme. Elle a réussi à amener les indigènes à lui apporter les fruits du palmier élaïs. Sur les îles avoisinant Mateba et sur la terre ferme, la Compagnie a créé

plusieurs établissements commerciaux qui achètent aux indigènes leur huile et leurs amandes de palme. En outre, une usine pour la fabrication de l'huile fonctionne à Sicia, sous la direction de l'ingénieur Hallet, sous-directeur. Mais pour que la fabrication de l'huile donne de bons résultats, il importe d'assurer l'apport à l'usine, en quantité suffisante pour que celle-ci fonctionne constamment, de la matière première nécessaire, c'est-à-dire des fruits ou *dindins* du palmier élaïs. Or, bien que l'île de Mateba renferme des élaïs nombreux, la cueillette, le transport et la mise en œuvre des dindins n'ont pas encore jusqu'ici pu être suffisamment organisés. C'est l'une des préoccupations actuelles de la direction.

M. Ulff, depuis près d'un an en Belgique, va repartir dans quelques jours pour reprendre la tête des affaires de la Compagnie en Afrique. Il n'est pas douteux que sous son habile impulsion elles continueront à marcher de progrès en progrès.





Le village de Lulombe (Tumba) au kil. 480 du chemin de fer.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

III

L'astronomie chez les noirs. — Les marchés. — La monnaie et les transactions. — Le régime du travail. — Précocité des enfants. — Poids et mesures.



Yuka géant.

LES indigènes ne connaissent pas leur âge, car ils ne savent pas additionner les années. Le plus grand effort de mémoire qu'ils fassent, est la cumulation des mois. Ils emploient, à cet effet, une corde en fibres végétales qu'ils nouent en autant de nœuds qu'ils ont de mois à se remémorer, soit pour l'accomplissement d'un contrat, soit pour l'expiration d'un délai ou d'un engagement. Chaque fois que la lune a terminé sa course de vingt-huit jours, et que vers 6 heures du soir on distingue son disque argenté encore à peine visible à l'horizon, ils poussent

des cris d'allégresse, courent chercher leur cordelet mnémotechnique, et en coupent un nœud. Quand tous les nœuds ont

disparu, leur engagement expire et le nègre se trouve libéré.

Un contrat n'est réellement fait avec le nègre que par l'Européen. Quoiqu'il ne sache pas lire, le Congolais accepte le papier, le titre du contrat, ou *mukande*, contenant l'engagement que lui remet le blanc. Il a une foi absolue en ses promesses; il sait et dit qu'il ne trompe pas.

Les indigènes sont assez consciencieux dans l'accomplissement des clauses de leur contrat; pourtant, c'est plutôt par crainte des représailles que par honnêteté qu'ils remplissent leurs engagements.

Mais revenons à nos marchés.



L'emplacement de ceux-ci est choisi habituellement en dehors du village, à 1 kilomètre environ, assis sur un mamelon dénudé, mais où quelques arbres projettent un peu d'ombre permettant aux marchands de se garantir des ardeurs du soleil. Aux environs, les arbres et les grandes herbes deviennent le rendez-vous des commerçants en discussion, qui désirent ne pas être dérangés dans leurs opérations et se réunissent à l'écart; des buveurs de vin de palme ou des politiciens qui discutent une réforme ou une opposition; des voyageurs apportant une nouvelle importante.

Le marché comprend différentes catégories, qui ont leurs

places spéciales, occupées depuis de longues années; ces places doivent être conservées sans qu'on permette le moindre changement. Ainsi, les principaux groupes sont les négociants en poudre, les vendeurs d'étoffes, de perles, de fusils, de produits européens; plus loin, le groupe des marchands de tabac, de poteries; plus loin encore, les marchands de viande, de sel, puis ceux de malafu, etc. Tous ces groupes forment un immense cercle, au centre duquel les femmes, venues pour la vente des produits alimentaires, tels que *chikwanges*, *fundi*, *mohamba*, prennent place et attendent que les amateurs viennent marchander les produits de leur industrieux travail.

Les transactions s'opèrent de la manière ordinaire, au moyen de la monnaie. L'espèce monétaire varie suivant la région, mais on peut pourtant la distinguer en quelques grandes catégories : la perle, le cuivre, le coquillage et l'étoffe. Primitivement, la perle était un objet de parure, mais l'abondance l'a transformée en article de transaction. Les perles sont attachées en colliers et portent le nom de *sanga zimbu*. La longueur du collier est d'environ cent vingt perles soit un tour de tête. Lorsqu'elle est suspectée, on pose le collier sur la tête et on juge s'il a les dimensions admises. La réunion de dix colliers porte le nom de *kulazi*. La qualité de cette perle, qui est naturellement un produit européen, est très mauvaise. Ce sont de petits prismes hexagonaux bleus foncés, en verroterie, de 4 millimètres de long, enfilés sur des fibres de palmier.

Le cuivre, importé en fils de 2 millimètres d'épaisseur, et coupé en bâtonnets d'environ 18 centimètres, prend le nom de *mitako*. Suivant les régions, la longueur du *mitako* varie et atteint 32 centimètres dans les environs des Stanley-Falls. La croix de cuivre n'est employée que dans le Katanga, le coquillage cauris est usité surtout dans le Kassai. Les étoffes, enfin, sont d'un usage constant comme article monétaire; on pourrait presque les appeler la monnaie, alors que le *zimbu* et le *mitako* ne rappelleraient que notre billon.

En dehors de ce dernier, il y a une série d'articles d'échange qui ont une grande valeur. Tels sont le rhum de traite, mauvais alcool importé de Hambourg; les pierres à fusil, la poudre, les clous de cuivre, les parasols de différentes couleurs, les aiguilles, le fil à coudre, les boutons en porcelaine blanche, le sel, les verres à boire, les pots à tabac en faïence grossière, etc. Mais ces articles s'achètent en échange d'autres matières, spécialement le *sanga zimbu* ou le *mitako*, qui reste toujours la monnaie courante, car les étoffes, par exemple, subissent des dépréciations lorsqu'il y a abondance sur le marché ou qu'un dessin nouveau ou une couleur nouvelle ont éclipsé une étoffe introduite primitivement.

L'achat est toujours accompagné de marchandages sans fin et on en surfait souvent le prix si certains articles se trouvent être rares ou en petites quantités au jour du marché. La loi de l'offre et de la demande préside donc à toutes les transactions. Lorsque c'est un homme influent, un chef qui vend, ou qui se trouve auprès du vendeur, l'acheteur commence par saluer le chef avant d'entrer en négociations. Ce salut est long et se compose de figures différentes, selon que le chef est plus ou moins puissant.

Tandis que le vendeur est assis sur une natte, les jambes croisées sous le corps, l'acheteur, après un salut de la tête,

s'assied comme celui qu'il honore de son respect; puis il frappe dans ses mains sept fois de suite, absolument comme s'il applaudissait; ensuite, ouvrant les mains, il plonge le petit doigt de chaque main dans la poussière du sol et s'en imprègne les tempes. Il recommence cette opération trois fois de suite, alternativement de chaque main. Après cela, il se plonge les coudes dans la poussière et, après s'être prosterné, il y met les tempes; pour finir, il fait deux séries de sept battements de mains, tend la droite au chef et enfin se met à parler.

Pendant tout le temps de ce salut, le chef est resté indifférent, causant même avec d'autres, riant avec eux et ne semblant faire aucune attention à celui qui le salue. Il accompagne seulement les battements de main de son interlocuteur d'un battement de mains semblable et, murmurant : *n'gete*, *n'gete* (c'est bien, c'est bien), il serre la main au noir, son inférieur, lorsque celui-ci la lui tend; ils entrent ensuite en relations d'affaires comme de simples particuliers.



Lorsque des compagnons se rencontrent, ou qu'un inférieur arrive en présence d'un supérieur et veut lui offrir du malafu, ils se retirent ensemble dans les grandes herbes avoisinantes et emportent avec eux laalebasse contenant le précieux liquide. L'indigène est très friand du malafu et peu d'hommes dans chaque village peuvent le récolter. Chaque arbre à vin a son propriétaire, et tous les matins le propriétaire va visiter ses possessions et soutirer ses produits. Il est généreux de son vin lorsqu'il n'y a pas de marché dans les environs, mais dès qu'un marché est accessible, il devient peu complaisant et d'une avarice sordide.

Dans son village, il distribue généreusement le vin de palme tant à ses concitoyens, qui lui rendent en échange quelque nourriture, qu'à l'Européen de passage qui désire se désaltérer. Ce n'est pas sans une arrière-pensée intéressée qu'il est prodigue, car il sait qu'il trouvera bientôt sa récompense dans le « matabiche », pourboire, que lui donnera le voyageur.

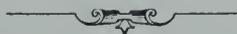
Le malafu sûrit rapidement et l'Européen le trouve meilleur bu dans le village, dès sa prise à l'arbre, qu'acheté au marché, où la longueur de la route et souvent sa longue exposition à la chaleur du jour lui font perdre ses qualités onctueuses et son goût sucré et mielleux.

Les indigènes fournissent parfois cinq et six heures de marche pour se rendre à certains marchés et en font autant le même jour pour s'en retourner; ils portent sur la tête les produits à vendre et qui bien souvent ne trouvent pas d'acquéreurs.

Je puis, à ce sujet, citer le cas d'un indigène de Kinsuka, venant régulièrement à Kimpesse au Kandu. Cet homme était potier et portait chaque jour de marché 30 kilogrammes de ses poteries. Un jour que, lui marchandant un vase, je ne voulais point payer le prix exigé par lui, il me dit qu'il préférerait ne pas le vendre, car il y avait six mois qu'il venait régulièrement au marché et n'avait rien vendu! Inutile d'ajouter que devant une constance semblable j'eus le désir de posséder un de ces vases, en souvenir de cet homme patient et persévérant.

(A continuer.)

EUGÈNE SLOSSE.



LES FUNÉRAILLES DANS LE BAS CONGO

PAR M. FRÉD. ULFF.

Illustrations d'après des photographies de M. C. DE GUIDE.

A plusieurs reprises, le *Congo illustré* a déjà exposé à ses lecteurs quelles sont les diverses méthodes usitées chez les noirs du Congo pour enterrer leurs morts. Ces cérémonies varient selon les contrées, et vont depuis la simple immersion dans la rivière, jusqu'à la confection d'immenses corbillards dressés et parés d'une façon qui se rapproche fort de nos catafalques européens. Ces derniers sont usités chez les noirs de la côte, et il est probable qu'ils en ont puisé l'idée chez les Portugais.

On a versé des flots d'encre au sujet de l'infériorité des noirs comparés aux blancs; mais il faut dire que, sous un rapport au moins, ils sont à la hauteur de leurs frères blancs, s'ils ne les dépassent pas: ils ont un grand respect pour leurs morts et ils déploient aux enterrements un véritable faste.

Quand meurt un homme important, il est mis sur une sorte de lit de parade et fumé jusqu'à ce qu'il soit complètement momifié. Cette opération dure ordinairement six semaines. Pendant tout cet espace de temps, ses épouses restent continuellement dans la même chambre que le défunt et entonnent des chants où elles louent ses qualités et font valoir les actes les plus remarquables de son existence. Elles doivent exprimer de toutes les manières le chagrin qu'elles éprouvent de sa perte. Cette affliction est parfois très réelle, mais elle est le plus souvent une comédie. Dans tous les cas, qu'elles le veuillent ou non, elles pleurent abondamment, à cause de la fumée intense, produite par un bois très résineux, qui

envahit toute l'habitation. Cette fumée saisit à la gorge et fait violemment tousser. Le foyer est entretenu jour et nuit sous le catafalque où repose le corps du trépassé.

Généralement, la maison d'un indigène quelque peu important possède deux chambres; celle de l'intérieur est réservée pour la cérémonie du fumage, et celle de l'extérieur sert de salle de réception où sont exposées toutes les richesses du défunt en même temps que les présents que parents et amis apportent pour servir à l'enterrement.

Ces cadeaux consistent principalement en tissus et en poteries, telles que bassins, aiguères, etc. Les tissus servent à entourer le corps du mort qui, par ce procédé, atteint quelquefois un volume extraordinaire. Les poteries sont destinées à décorer la tombe.

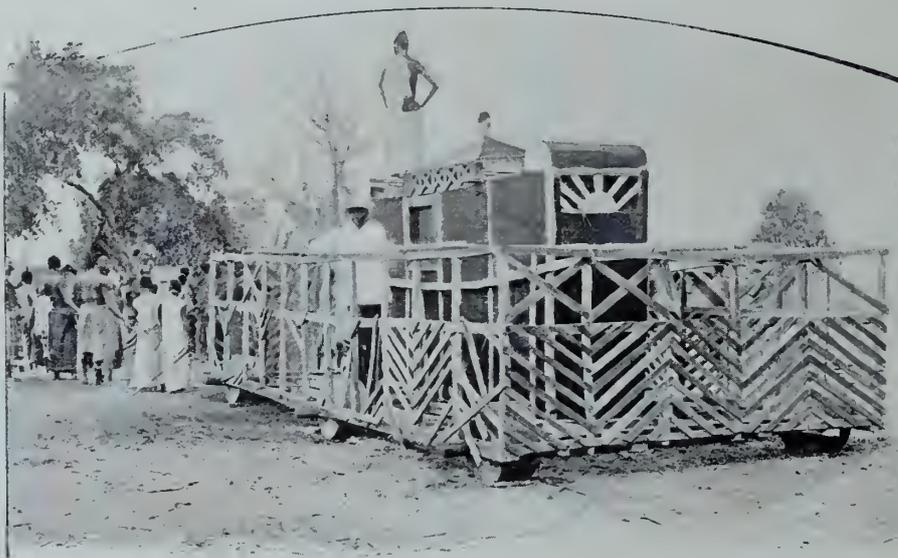
Le jour de l'enterrement, fixé à l'avance, étant arrivé, les gens affluent de toutes parts et une véritable orgie commence, entremêlée des pleurs des épouses, lesquelles hurlent de toutes leurs forces afin de montrer à tous combien sincère est leur chagrin.

Si le mort était chef, on le met dans une grande

caisse à deux compartiments qui est placée sur un char en bois, tout orné d'étoffes rouges et de clous dorés. Chez les Manyangas, l'étoffe de deuil est bleue; chez les Bawili et les Mousse-rongues, elle est rouge. Ce char a l'aspect — on peut s'en assurer par la reproduction qui accompagne cette note — des corbillards de certaines villes de Belgique. Il est traîné, parfois par 200 à 300 personnes, sur un espace de plusieurs kilomètres.



Convoi funèbre de la femme d'un chef.



Char funèbre transportant la dépouille mortelle d'un chef.



Le Cid, étalon alezan de Ténérife, appartenant au haras de Maleba (Compagnie des Produits du Congo).

(D'après une photographie du D^r Étienne).

Pour permettre le parcours du corbillard, les indigènes tracent une véritable route, de 5 à 6 mètres de largeur, spécialement créée pour la circonstance, et qui, n'étant pas entretenue, est promptement envahie par les herbes et a complètement disparu en quelques semaines.

Le corbillard se compose de deux compartiments superposés. Le corps du défunt est placé dans le compartiment supérieur; des ustensiles de ménage et les objets usuels, nécessaires au mort pour la vie future, sont serrés dans la partie inférieure. Il est probable qu'à une période antérieure, cette dernière servait à contenir le corps de l'épouse principale du chef. Il paraît, en effet, au dire des indigènes, que la femme favorite et même toutes les femmes d'un chef devraient l'accompagner dans son voyage dans l'autre monde. Ce serait là un véritable devoir pour elles...

Bientôt on arrive au cimetière, car les indigènes du bas Congo ont de véritables nécropoles. Lorsqu'on est parvenu à l'endroit désigné pour la sépulture, la caisse qui constitue le corbillard est placée dans la fosse et le char lui-même est mis au-dessus agrémenté de toute une collection de poteries, de parasols, de fusils, etc. Ces objets sont tous mis hors d'usage et détériorés afin d'éviter que des gens indécents les enlèvent.

Quelquefois le corps du mort est enseveli dans un plus petit cercueil et le grand sarcophage, dans lequel on l'a conduit au champ de mort, reste exposé sur le char.

Quand c'est une femme ou un homme sans importance qu'on enterre, son cercueil est porté à bras au cimetière, et souvent le chef du village le fait porter par ses esclaves, hissé lui-même sur le cercueil. Ce dernier usage est pratiqué surtout lorsque c'est une des épouses du chef qui est morte.



LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

IV



OUTRE son organisation si remarquable de courriers, l'Arabe sait assurer la facilité des communications dans son territoire. Le long du fleuve, il impose des servitudes aux piroguiers avec stations de relais. On s'embarque, par exemple, à tel point du Lualaba. Des pagayeurs guident la barque jusqu'au prochain relais. Dès que l'embarcation est en vue, une douzaine de rameurs l'attendent à la rive; lorsque le bateau aborde, ils prennent rapidement la place des arrivants et l'on repart aussitôt. Sur terre, des corvées analogues sont établies et l'on peut ainsi rapidement convoier d'un bout à l'autre du territoire les hommes et les marchandises du maître ou des personnages qu'il a recommandés. Ceux-ci

sont munis d'une sauvegarde qui leur sert en quelque sorte de lettre de crédit.

De distance en distance, l'Arabe crée des marchés où l'on peut s'approvisionner de toutes sortes de produits, et que les indigènes alimentent avec soin, car ils y trouvent leur profit.

Ce système d'occupation, analogue à celui des Romains dans les Gaules, en Belgique et en Germanie, explique comment une poignée d'hommes (il n'y avait pas 150 Arabes purs au Congo avant les récents événements) ont pu, si longtemps, tenir sous leur joug des pays plus grands que la France. Ils avaient su se former, tout comme les Romains, des clients, *clientes*. Autour d'eux s'étaient créés des intérêts. Les enfants ravis aux noirs avaient été élevés avec soin, dressés comme soldats, comme nyamparas, et même comme chefs de territoire; c'est ce qu'on

a appelé des « arabisés » et ce sont surtout ces derniers qui se signalaient par leurs excès et leurs cruautés.



Les moyens de coercition employés par les chefs étaient la mutilation, la mort, la confiscation, la destruction de villages ou de moissons. Les subordonnés d'un rang un peu élevé, lorsqu'ils avaient mérité une punition, étaient exilés dans des endroits éloignés ou dangereux, frappés de lourds impôts, ou bien encore reculés à un grade moindre. Les ordres du chef suprême ne pouvaient, en aucune façon, être discutés, mais, dans l'intérêt même de son autorité, ce dernier s'appliquait à ne commander qu'à bon escient et en toute connaissance de cause, de façon à éviter de mettre son pouvoir en péril.

Au reste, dès qu'une région était « soumise », il s'y livrait rarement à des excès, ne dévastant que les provinces limitrophes, et envoyant fort loin, en dehors de son domaine, les éléments turbulents de ses troupes, qu'il chargeait d'expéditions dangereuses ou hasardées. En ce cas, il donnait à ses chefs d'expéditions et à leurs hommes, armes et pacotilles, et leur abandonnait une part du butin. Ceux-là, surtout, ramassés de coquins de tout acabit, étaient gent redoutable et haïssable. Quelques Arabes, *rari nantes*, étaient vraiment bons, s'occupant de plantations, de commerce honnête et même d'une sorte de banque. Ces derniers étaient pitoyables aux pauvres sauvages fétichistes et païens, qui, cependant, pour les musulmans, sont moins que des bêtes, des choses, dont on peut disposer à son gré, absolument comme les esclaves et les étrangers dans la Rome quiritaire.

La prospérité matérielle était réelle dans les « provinces » arabes. On y voyait des plantations immenses et variées, dont nous parlerons plus loin; les villages étaient mieux entretenus que chez la généralité des peuplades noires, les habitations plus spacieuses, les industries plus perfectionnées, mais aussi,

les mœurs moins simples, plus corrompues, les instincts plus perfides et plus astucieux que chez le sauvage, enfant de la nature, lequel est certes cannibale et cruel, mais plutôt par ignorance.

Le noir en contact avec l'Arabe est moins chaste, moins loyal, moins humain, au sens strict du mot, que son congénère sauvage. Il a contracté les défauts de son nouveau maître, avec un certain vernis extérieur, sans s'assimiler, au surplus, ses qualités. Il est devenu pire que son initiateur. C'est le sort commun de toutes les natures sauvages mises en contact trop subit avec une civilisation plus haute. Il faut les élever comme des enfants, par gradation, et non par sauts brusques et sans préparation.



Les marchés arabes sont, avons-nous dit, organisés avec soin. D'étape en étape, à jours fixes, les indigènes apportent les produits de leur industrie et de leur culture, et les caravanes commerciales ou guerrières ont ainsi la certitude de pouvoir se ravitailler à des points connus et bien déterminés. Tous les centres arabes du reste, constituent de florissantes plantations. Certains Arabes, se consacrent exclusivement à cette culture. Dans l'Afrique orientale allemande, un grand nombre d'entre eux sont exclusivement planteurs. Au sud de cette possession, autour de Lindi, de Kilwa, de Mikindani, il y a un grand nombre de ces derniers. Près de Pangani, ils cultivent la canne à sucre, quelques-uns fabriquent du sucre. Deux ou trois ont même établi des machines à vapeur dans ce but. Le sucre brut est envoyé à Zanzibar et à Bombay, où on le raffine.

Les Arabes ont introduit dans l'extrême haut Congo une foule de produits utiles. C'est à eux qu'est due l'introduction du riz, des haricots, des pois, du café, du sorgho, du millet, du citronnier, de l'oranger, du goyavier, du manguier, du papayer, etc. Les grandes chèvres, le mouton à large queue, le bétail, ont été amenés par eux. Ils ont également acclimaté divers gallinacés dont, d'après De Meuse, les types sont telle-

ment parfaits, qu'ils seraient primés à nos concours. Certains de ces gallinacés se rapprochent de la race cochinchinoise; d'autres ont l'aspect de nos grosses poules de Campine. Quelques races de combattants ont aussi été apportées par les Arabes, qui ont introduit également l'art de chaponner.

Les Arabes savent que, dans ces régions d'une si prodigieuse richesse, où la nature semble avoir épuisé ses dons de fécondité les plus rares, l'imprévoyance des habitants est telle que parfois ils meurent de faim sur un sol fertile à l'infini. Ces grands enfants n'amassent souvent que des provisions insuffisantes ou n'en font point du tout, ou bien encore, dans les guerres qu'ils se déclarent les uns aux autres, détruisent mutuellement leurs récoltes. De là ces fatales famines qui ravagent des contrées énormes.



Bien avisés, les Arabes emploient à leurs plantations de véritables armées d'esclaves, parfois de 8,000 à 10,000 pour une seule station. Ces plantations sont admirablement entretenues et s'étendent sur des espaces immenses : quinze, seize kilomètres carrés, et même plus. Une caravane en marche pour aller fonder une station nouvelle emmène toujours de nombreuses charges de semences, et elle se laisserait mourir d'inanition à côté d'un sac de riz plutôt que de toucher à ces précieuses garanties d'un avenir prospère. Les énormes champs qui entourent les stations sont plantés avec méthode, sarclés et érodés avec soin. Des routes suffisamment larges, des chemins faciles les parcourent et facilitent l'exploitation. Toute la culture se fait au moyen de la houe, qui a une forme ovoïde. On ne connaît pas la bêche, mais en revanche on possède des charrues spéciales fort efficaces. Ce sont généralement les femmes qui travaillent la terre.

L'ouverture de l'ère du labourage commence dès les premières pluies, se fait en quelque sorte solennellement. Le chef, accompagné de ses seconds et d'une suite nombreuse, inaugure en grande pompe la première opération de tout travail agricole indigène : l'essartage. (A continuer.)



LE HARAS DE MATEBA ⁽¹⁾

ON se rappelle encore — combien ce temps semble éloigné, et cependant il n'y a que cinq années de cela! — l'époque où, dans tout le Congo, il n'existait qu'un seul cheval qu'on se montrait comme une rareté, et qui était à la disposition du gouverneur général à Boma. Il semblait, dans l'opinion de certains esprits, que jamais l'acclimatation du cheval ne pourrait se faire dans de bonnes conditions en un pays où les herbes ont jusqu'à 2 mètres de long et sont, presque toute l'année, dures et coriaces. Les efforts couronnés de succès de la *Compagnie des Produits*, qui a réussi non seulement à acclimater des chevaux, mais à les faire reproduire et à les nourrir de l'herbe du pays, sont venus donner un démenti aux pessimistes.

Lorsque les premiers animaux de l'espèce chevaline arri-

vèrent, on croyait qu'il fallait leur donner un picotin supplémentaire de 3 kilogrammes de maïs par jour. Au bout de quelques mois, ils avaient acquis un tel embonpoint qu'on dut supprimer la ration.

Les chevaux, surveillés par de jeunes noirs, courent en liberté dans une prairie immense. Ils savent que le soir ils doivent rentrer à l'écurie, aussi, une fois les cinq heures du soir venues se réunissent-ils. Un simple appel du petit gardien noir suffit; ils arrivent aussitôt et rentrent pour la nuit. Leurs deux ennemis sont le serpent cracheur et le crocodile. Aussi les empêche-t-on d'approcher des lagunes et des mares, où se tiennent d'ordinaire les dégoûtants sauriens.

On a voulu faire travailler les chevaux importés, mais on a constaté qu'ils manquent du souffle indispensable dans une contrée tropicale pour les bêtes d'attelage. Les poulains, au contraire, étant nés dans le pays, auront les qualités de résis-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, p. 208.



Au haras de Mateba. (D'après une photographie de M. C. De Guide.)

tance nécessaires. On compte obtenir d'excellents résultats du croisement des deux races brabançonne et espagnole, lequel procurera un moteur robuste et régulier dans ses formes. Le haras possède un étalon ardennais et un étalon originaire de Lagos.

Nous le disons plus haut, vingt-cinq chevaux sont en ce moment à Mateba, dont la grande moitié née dans l'île même. Tous sont dans un état de santé superbe. Ils n'occasionnent que fort peu de frais d'entretien. En 1894, on peut compter sur dix poulains au moins, ce qui, avec les chevaux belges dont nous allons parler, fera un total de quarante-six bêtes pour le haras de Mateba.

Nous croyons que rien ne peut être plus probant que la publication de la note suivante, qui fera bien saisir les progrès réalisés. Elle concerne les juments se trouvant actuellement dans les écuries de l'île.

Jument baie de race belge. (8 avril 1892.) — A donné une belle pouliche alezane de l'entier espagnol. Cette pouliche a été saillie fin 1893.

Jument noire de race belge. (17 septembre 1892.) — A donné une pouliche alezane brûlée de l'entier brabançon.

Juments de race espagnole. — *Cassala.* 1° Pommelée en fort bon état. En juin 1891 a donné une mule qui est fort belle et qui est dressée actuellement. En juin 1892 a donné une pouliche baie de l'entier brabançon. En août 1893, un poulain femelle alezan brûlé. — Elle a été saillie fin 1893. 2° *Mateba.* Baie (périe en janvier 1893 d'une morsure de serpent). Le 16 avril 1892 a donné un jeune étalon bai, fils de l'alezan. — 3° *Sicia.* Baie. A un poulain femelle. Avait eu un autre poulain tué par un serpent. Le 30 décembre 1893 a eu un poulain mâle alezan de l'entier espagnol. — 4° *Maboulou.* Pommelée, dressée à la selle. En septembre 1893, un poulain mâle pommelé de l'alezan. — 5° *Masika.* Noire (provenant de Montevideo). Le 2 avril 1892 a une pouliche très forte, robe noirâtre comme sa mère, provenant de l'entier brabançon. Le

18 mars 1893 a eu un poulain femelle de robe noirâtre provenant de l'entier alezan. — 6° *Makaya.* Baie. Le 6 août 1892 a eu un jeune entier mâle alezan brûlé, de l'entier belge. En novembre 1893, un poulain mâle alezan. — 7° *Mabouda.* Baie brune. Le 4 mai 1892 a une pouliche baie brune. Le 21 juillet 1893, un poulain mâle alezan brûlé.

Le *Royal Cercle Equestre* de Bruxelles tente en ce moment, d'accord avec la *Compagnie des Produits*, une expérience assez curieuse. Il a offert à cette dernière 11 juments irlandaises ainsi qu'un étalon pur sang (*Thorough breed*), en vue de favoriser, dans les pâturages de Mateba, un essai de production de chevaux propres au service de la remonte de la cavalerie belge. Si cette tentative réussit, on renverra en Belgique, après quatre ou cinq ans, un certain nombre de poulains que le *Cercle Equestre* compte offrir au département de la guerre, en vue de mettre à l'épreuve leurs aptitudes comme chevaux d'armes et de favoriser, éventuellement, l'importation en Belgique des produits nés et élevés au Congo. Étant nés sous les tropiques, ces jeunes chevaux auront de grandes qualités de souffle.



DERNIÈRE HEURE.

Compagnie du chemin de fer du Congo.

Un syndicat composé des principales maisons de banque de Bruxelles et de Liège, vient de prendre ferme un emprunt hypothécaire de six millions de francs, dont les titres seront prochainement offerts en souscription publique. Bien que les fonds disponibles de la Compagnie du chemin de fer s'élèvent encore à plus de deux millions de francs, chacun approuvera la prudence du Conseil d'administration, qui a voulu s'assurer, dès à présent, les ressources nécessaires pour la continuation des travaux.

LE COMMANDANT VERNEY LOVETT CAMERON

Né à Radipole (Dorsetshire) le 1^{er} juillet 1844. Entre dans la marine royale anglaise (1857). Visite la Méditerranée, les Indes occidentales, la mer Rouge. — Prend part à la campagne d'Abyssinie (1868).

Chef de l'expédition de secours pour Livingstone, équipée par la Société de géographie de Londres. — Quitte Zanzibar le 18 mars 1873. — Fait la circumnavigation du Tanganika; découvre la sortie de la Lukuga. — Arrive à Nyangwe en aout 1874. Séjourne une année à Kilemba, dans l'Urua (octobre 1874 à octobre 1875). Arrive à Katombela (côte occidentale) le 7 novembre 1875, ayant, deuxième Européen, traversé l'Afrique de l'est à l'ouest. Administrateur de la Compagnie du Katanga. — Mort, le 26 mars 1894, par accident, à Soubury.

FILS d'un clergyman anglais, le capitaine Verney Lovett Cameron avait gardé dans son extérieur et dans sa manière d'être quelque chose de la raideur, mais aussi de l'onction sacerdotale; son cœur était bon et il professait des opinions humanitaires qu'il mit souvent en pratique au cours de ses voyages.

Son nom comptera toujours parmi ceux des pionniers qui ont frayé en Afrique centrale la voie à la science, à la civilisation et au commerce honnête. A l'époque où il franchit le continent noir, celui-ci commençait seulement à sortir du mystère dont, pendant des siècles, il était entouré.

Livingstone venait de mourir, Burton et Speke avaient seulement, depuis cinq ans, découvert le Tanganika, que tout le monde croyait appartenir au système nilotique. Stanley préparait son célèbre voyage à travers le continent. Cameron eut le mérite de découvrir que la Lukuga est le déversoir du Tanganika. Les levés de Cameron sont nombreux et constituent encore le document scientifique capital pour l'établissement de la carte de la région sud-est de l'État du Congo. On compte non moins de 4,000 observations d'altitude faites au cours de son voyage. On lui doit encore la circumnavigation du Tanganika, l'exploration de l'Urua, la découverte du lac Kassali, de la source du Sankuru, et son livre *A travers l'Afrique*, malheureusement un peu succinct, fourmille de détails sur les coutumes, les mœurs, l'ethnographie des peuples dont il a traversé les territoires et sur les productions des contrées qu'il a visitées.

La découverte de la Lukuga et le raisonnement par lequel le voyageur prouvait que cette rivière était le déversoir du Tanganika, démontrent combien était sagace et scientifique la méthode d'exploration du distingué officier de marine.

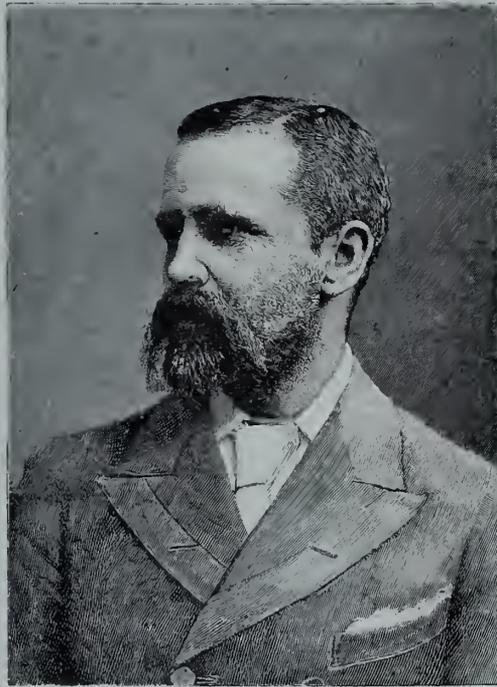
Voici vingt ans que ce dernier, faisant la circumnavigation du Tanganika à la recherche de l'effluent du lac, arriva — le 1^{er} mai 1874 — dans la baie où la Lukuga prend naissance et à laquelle le *Mouvement géographique* a proposé de donner le nom de *Baie Cameron*.

La nouvelle de la découverte de Cameron n'avait pas été acceptée sans hésitation par les africanistes : les premiers voyageurs qui, après lui, voulurent la contrôler, furent injustes à son égard. Stanley chercha à en diminuer l'importance en insinuant que la découverte de Cameron était de l'histoire ancienne : que la Lukuga avait été jadis l'exutoire du Tanganika, qu'elle le serait probablement encore *dans l'avenir*, mais qu'elle ne l'était plus pour le moment. Le jeune Thomson adopta cette thèse en assurant que les conclusions de Cameron « étaient quelque peu précipitées ».

Cependant, en 1879, M. Hore, de la *London Missionary Society*, et, en 1884, le lieutenant Storms, de l'A. I. A., constataient d'ailleurs le fait de manière à ne laisser subsister aucun doute. L'expédition que Delcommune vient de mener le long de la Lukuga jusqu'au confluent de la rivière dans le Congo, résout d'ailleurs la question par l'observation directe et démontre combien Cameron avait raison.

Très connu à Bruxelles, notre défunt ami y comptait de nombreuses sympathies. C'était un partisan dévoué de l'œuvre congolaise, qu'il défendit à maintes reprises en Angleterre et au Portugal, par la plume et par la parole, et il avait même pris un intérêt dans quelques-unes des entreprises commerciales belges au Congo. Dès 1876, il prenait part aux débuts de l'œuvre africaine belge en assistant à la conférence géographique convoquée par le Roi au Palais de Bruxelles.

D'une activité infatigable, le commandant Cameron a participé à tous les grands efforts pour l'appropriation commerciale de l'Afrique équatoriale qui se sont manifestés depuis quinze années. Il prévoyait l'immense avenir de ces contrées vierges, et professait l'excellente théorie que, pour mettre fin à la plaie de l'esclavagisme, il fallait multiplier les voies d'eau faciles et les moyens de transport rapides. Aussi, avait-il été l'un des promoteurs des nombreuses compagnies commerciales anglaises et portugaises qui ont eu pour objectif en ces derniers temps le Zambèze et le lac Nyassa.





Une rue du village de Lusambo. (D'après une phot. de M. De Meuse.)

LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

V



L'EXPLOITATION la plus importante est celle du manioc qui demande trois années pour produire de beaux résultats. Dans certaines régions le riz ne sert que pour les chefs arabes; les noirs n'en veulent pas : cela passe trop vite, disent-ils. Quant aux maîtres, on a vu dans notre second

article que cette denrée mélangée avec du mouton, du poulet ou d'autres viandes, forme avec le maïs et les patates douces la base presque unique de leur alimentation. Mais dans les contrées où le riz est commun il sert à tous. Les plantations encerclent le village ou les installations des maîtres. Elles sont semées de ci, de là, de huttes qu'occupent des surveillants. Parfois même il existe au milieu des champs toute une petite agglomération de cases habitées par ces veilleurs et par des ouvriers agricoles.

Les moissons sont amenées à dos d'homme par les esclaves au village où, après dessiccation complète, elles sont serrées dans des greniers spéciaux.

La dessiccation du sorgho se fait d'après un procédé spécial très pratique. Deux bâtons solides sont fichés en terre à une distance d'un mètre environ l'un de l'autre. Ils sont reliés entre eux par des battants parallèles. Ces derniers sont fendus

et dans l'incision ainsi faite on insère l'épis de sorgho, la tête en bas. De cette façon, il se dessèche d'une manière parfaite.

Les greniers sont des sortes de tourelles rondes isolées, sur pilotis. Leurs murs sont en pisé et les toits en feuillage afin de rendre aussi hermétique que possible la fermeture du bâtiment, dont les fourmis et les rats sont les ennemis déclarés.

Il existe encore un autre procédé, très original, de conservation des provisions. On confectionne une boule creuse avec des branchages. On entoure celle-ci des épis au-dessus desquels on met une couche d'argile. Un bâtonnet est passé au travers de la sphère et soutenu à chacun de ses bouts par une branche fourchue piquée en terre.

Parfois aussi les approvisionnements sont enfermés dans une sorte de coffre en argile. On pratique, dans le haut, une ouverture par laquelle se retire le grain au fur et à mesure des besoins.

Les semailles achevées, tandis que les graines et racines confiées à la terre lèvent, il se produit une sorte de mortaison. On occupe alors les bras des femmes au décortiquage du riz dans des mortiers. Le riz destiné aux semailles futures est mis soigneusement de côté sous forme d'épis.

Quand on le sème, on jette à la volée quelques graines de maïs. On en agit ainsi afin de ne pas appauvrir la terre, ce qui arriverait si l'on ne créait que du maïs. Celui-ci, qui dépasse le riz en taille, est même récolté avant ce dernier.

Très commerçant, l'Arabe emmagasine tous les produits qui sont susceptibles de faire l'objet de trafic. Citons encore, outre ceux dont nous avons déjà parlé, les suivants : les gommés, les graines oléagineuses et de teinture, les huiles

de palme, de ricin, d'arachides; le bœuf, les moutons, les chèvres, les porcs; le beurre, les graisses, les poils, les laines, les soies; le riz, les haricots, les fruits, les légumes; le café, le miel, la cire; les épices; le cuivre, le fer, les poteries; les bois de construction, de teinture, etc.



Nous avons déjà fait mention de l'esclavage chez les Arabes, et nous avons exposé de quels massacres, de quelles déprédations sont accompagnées les razzias d'hommes et d'ivoire. Mais le nègre, une fois réduit en esclavage, devient une valeur et on le traite convenablement. Il est des maîtres cruels, mais c'est l'exception. Le servage a d'ordinaire un caractère patriarcal. L'esclave d'intérieur est un membre de la famille, qui, on l'a vu, occupe son rang dans la hiérarchie familiale dont le père est le maître absolu. L'esclave de l'extérieur peut se marier, posséder en propre; il doit une certaine somme de travail, certaines prestations, au seigneur; mais en dehors de cela, il possède un jardin à lui, une basse-cour. Ces serviteurs s'enrichissent souvent, deviennent seigneurs à leur tour, ayant esclaves, harem et soldats. Mais toujours ils se considèrent comme clients de leur ancien maître et lui rendent foi et hommage à titre de vassaux. Quand, devenus puissants, ils veulent secouer le joug, on voit les Arabes s'entendre entre eux, conclure des alliances pour faire rentrer dans l'ordre leurs anciens subordonnés. C'est leur intérêt, d'ailleurs, d'en agir ainsi, car s'ils ne se montraient pas énergiques, les maîtres seraient bientôt écrasés par leurs serfs, et l'on verrait surgir en Afrique des luttes analogues aux anciennes guerres serviles. Les maîtres arabes seraient bien vite écrasés, car ils ne sont qu'une poignée.



Dans ses relations avec ses esclaves, l'Arabe est très sévère. Il ne lui passe rien. Le premier vol ou un acte de paresse est puni de la *fimbu*, coups de bâton donnés sur les omoplates. La récidive ou un vol important entraîne la perte de la main coupable. Si l'esclave, ensuite, ne s'amende pas, on le vend ou on le donne aux peuplades cannibales du voisinage. Tout ordre donné doit être immédiatement et passivement obéi; aussi faut-il voir les esclaves empressés au premier signe, au moindre geste du maître. Quand l'esclave est malade, il est bien soigné aux débuts, mais lorsque la maladie se prolonge ou qu'elle est reconnue incurable, l'homme ne représente plus une valeur et est traité en conséquence.

L'esclave, au reste, s'il a des devoirs, a aussi des droits. Son seigneur lui doit la nourriture, les soins, le logement, et le serf sait les exiger au besoin. Le travail des esclaves est, en somme, le moins productif qui soit. Il faut vingt esclaves pour un travail que deux hommes libres exécuteraient facilement.

L'Arabe ne l'ignore pas, et il se sert aussi de travailleurs libres. Il rétribue ceux-ci en monnaie du pays, suivant un tarif discuté en assemblée générale entre lui et les chefs indigènes. On ne peut s'écarter du taux convenu sous les peines les plus sévères. C'est le chef noir qui fournit les hommes. Quant aux vivres, aux produits du sol, les prix en sont débattus entre vendeurs et acheteurs, au marché, et ils varient, naturellement, suivant la loi de l'offre et de la demande.



Il faut bien le dire encore, les nègres et les négresses, devenus esclaves, ne tardent pas à se corrompre, et c'est un peu un calcul chez leurs maîtres qui en font ainsi des instruments sûrs de toutes leurs volontés. Les esclaves nouvellement amenés, surtout les femmes, après la première période de l'abattement, du désespoir, se font vite à leur nouvelle position. Les femmes prennent goût aux orgies, à la vie dissolue qu'on leur fait mener. En très peu de temps, comme le faisait observer dernièrement le lieutenant Sigl, elles sont assez préparées pour pouvoir être transportées sur le littoral, c'est-à-dire pour être conduites à la côte sans chaînes, sous le titre de porteurs, d'esclaves domestiques, et cela d'autant plus que jusque-là elles n'ont connu l'esclavage que sous son côté le moins repoussant. « Peu de travail, nourriture abondante, fréquents changements de maris et de femmes, quelques guenilles bigarrées, désordre et saleté des maisons arabes, tout cela, dit le lieutenant Sigl, a beaucoup plus d'attraits pour les esclaves que le travail libre, régulier, salarié, et l'obligation de s'entretenir eux-mêmes, au service de l'Européen. »

De plus, les esclaves font volontiers, avec leurs maîtres, opposition aux blancs. On leur a dit et redit que ceux-ci sont des monstres, on leur a farci la tête d'histoires plus horribles les unes que les autres au sujet de ces blancs abhorrés. Aussi, en ont-ils une peur terrible.

Si la traite peut et doit cesser, autrement en est-il de ce que l'on a appelé le régime de l'esclavage domestique. Celui-ci est tellement enraciné dans les mœurs, il est si bien exigé par les conditions actuelles du travail équatorial qu'il se passera de longs cycles d'années avant qu'on puisse le supprimer ou même le réformer.

(A continuer.)



LES PONTS EN FER

DES Matadi, la route des caravanes gravit des pentes escarpées semées de quartz aux arêtes tranchantes, puis descend brusquement dans les ravins abrupts, escalade des montagnes arides, franchit des rivières; on ne fait pas 50 mètres sans rencontrer un obstacle : ce sont des fondrières, des rives encaissées de 25 à 60 mètres, des torrents. Partout la roche quartzreuse affleure, la couche de terre végétale est très mince. Le terrain est comme contracté, bouleversé par quelque soulèvement infernal et gigantesque. Des gorges profondes succèdent à des montées raides et hachées; sans cesse on remonte

dans un pays où les forces de la nature semblent s'être livrées un combat titanesque, que se sont employés les agents de l'État à leur arrivée dans le pays.

✧

Dès le début de l'occupation européenne dans le bas Congo, on songea à créer ce qu'on appelle la route des caravanes, et on se trouva, de prime abord, en présence des nombreux cours d'eau parallèles, profondément encaissés, dont nous avons parlé. Pour les franchir, on n'avait que les ressources

qu'offrait le pays même, et ce n'était guère. Tantôt on abattait sur la rivière un géant de la forêt, tantôt on y précipitait de gros quartiers de roches, qui constituaient autant de repères, et le voyageur sautait de l'un à l'autre pour atteindre l'autre bord. On se servait aussi de ponts de lianes indigènes et, quand on le pouvait, on créait un petit poste, occupé par un piroguier noir pourvu d'un canot et qui avait pour mission de faire office de passeur. Dès qu'arrivaient les hautes eaux, ponts rudimentaires et blocs de rochers étaient enlevés par le flot, et le courant, devenu torrentueux, empêchait l'utilisation des barques.

Un grand nombre de ces barrières aquatiques étaient franchies à gué et ce mode de passage était peut-être plus précaire, plus dangereux que les autres. Le moindre faux pas, la plus petite erreur, et le voyageur prenait un bain désagréable, signal d'une fièvre inévitable, ou bien encore menaçait d'être enlevé par les eaux.

Un jour, le major Thys, passant à gué, monté sur un âne, une des rivières de la région des cataractes, fut emporté, lui et sa monture, et put à grand peine sauver sa vie.

Un premier progrès fut, après cette période des débuts, l'établissement de bacs de passage sur certaines rivières et de passerelles rustiques sur certaines autres. On enfonçait des pilotis dans le lit du cours d'eau, on les reliait entre eux au moyen de lianes et de lattis, puis l'on posait un plancher sur cette base élémentaire. Un parapet de lianes complétait cette fragile construction, que la moindre crue balayait comme fêtu de paille.

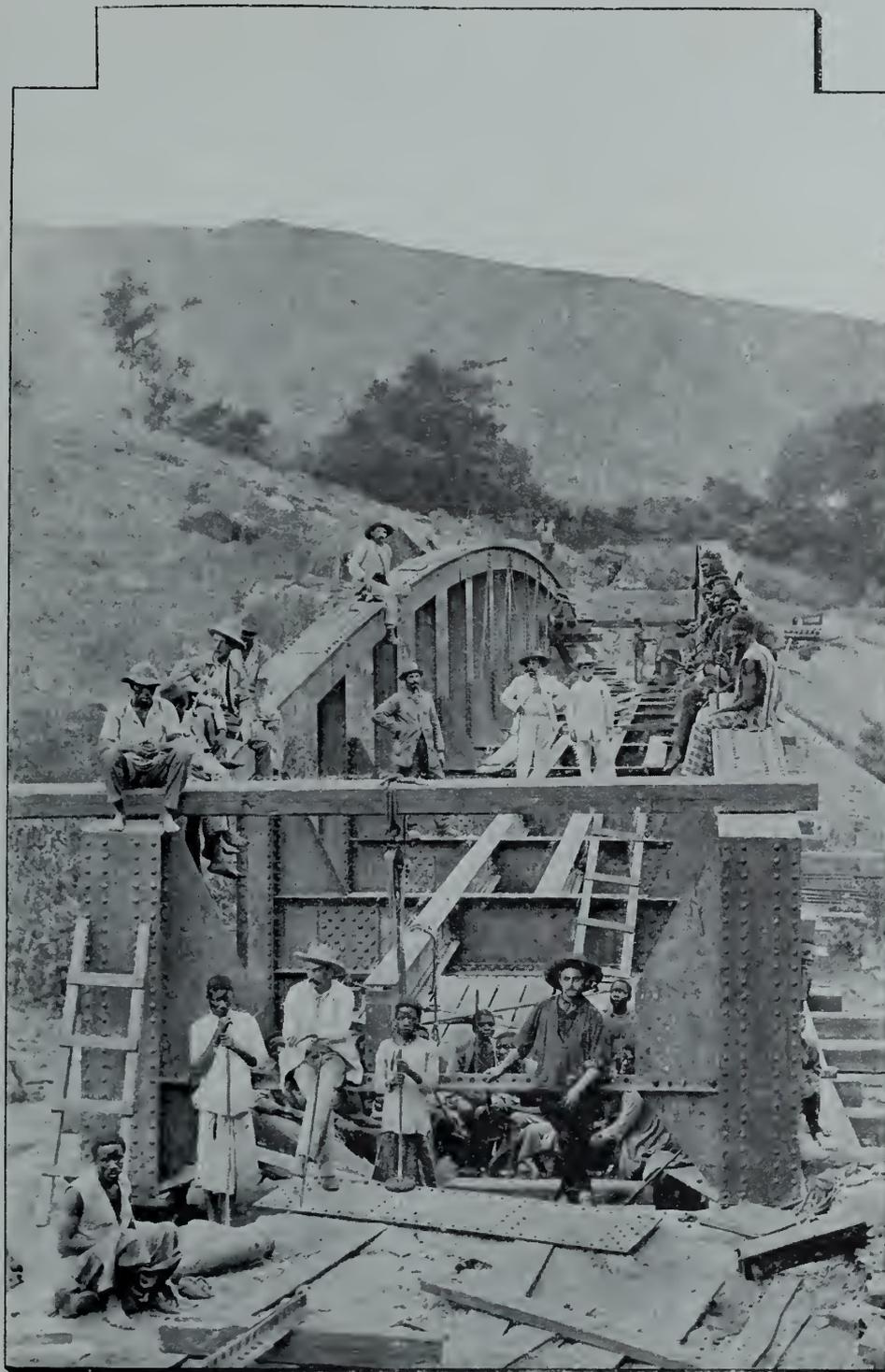
✧

Bientôt on put se convaincre que ces installations, par trop succinctes, ne pouvaient suffire aux besoins du trafic sans cesse croissant et des caravanes de plus en plus nombreuses qui remontaient et redescendaient la route de Léopoldville. On songea alors à monter sur place de petits viaducs expédiés d'Europe par morceaux. Le lieutenant Carton, officier énergique et laborieux, s'employa à créer le premier pont du Congo dans la construction duquel entraient du fer. Nous don-



Pont suspendu sur la Lukunga (région des cataractes).

et on descend, pour recommencer plus loin. De Matadi à la Mpozo, les roches lavées par la pluie ne retiennent que peu de terre et présentent une surface nue et dure, à peine dissimulée par une végétation rabougrie; les montagnes succèdent aux montagnes, l'on passe des unes aux autres par des descentes presque à pic, et ce pénible voyage semble sans fin, recommençant toujours, pareil à un nouveau supplice renouvelé de Sisyphe. Puis, lorsqu'on est entré dans une région fertile, de nouveaux obstacles se présentent. Ce sont des rivières encaissées, larges de 30, de 40, de 60 et de 100 mètres, coulant dans un lit profond entre des rives à pic fortement boisées. C'est au travers de ce pays ainsi tourmenté que se dirigeaient, de temps immémorial, les trafiquants nègres, allant porter à la côte ou aux petits ports du bas Congo, les produits arrivés par le Stanley-Pool. Les sentiers qu'ils avaient frayés, suffisants pour des marcheurs noirs portant des charges légères, ne l'étaient plus pour des blancs cherchant à ouvrir le pays. Les lourdes pièces de steamer, les mille et un produits de l'industrie européenne, indispensables pour le succès de l'entreprise congolaise, nécessitaient pour leur transport des routes sûres, solides et praticables. C'est à frayer ces dernières



J. MAURYAUX .86

LE CHEMIN DE FER DU CONGO.

Montage du pont de la Mpozo.

nons aujourd'hui une vue pittoresque d'une œuvre de ce genre. D'une seule portée, élégant et léger, cet ouvrage est à l'abri des grandes crues. Le tablier, en bois, est porté sur deux câbles en fer solidement enroulés autour d'un arbre de chaque rive.

La construction du chemin de fer a inauguré l'ère des grands et définitifs progrès. Des grands travaux d'art en fer et en acier s'élèvent dès à présent à chaque pas, pour ainsi dire, et des ponts qui ont jusqu'à 60 mètres de long servent de viaduc au rail et lui permettent de franchir les torrents les plus

impétueux en défiant toute la fureur des eaux. Celui de la Mpozo, par exemple, en acier, est formé d'une travée unique de 60 mètres d'ouverture et supporte une passerelle de 1^m50 de large, destinée aux caravanes. Nous en avons déjà publié plusieurs vues, prises de différents points. Aujourd'hui nous en donnons la photographie prise en long.

D'autres viaducs, entre autres celui de l'Inkissi, auront même 100 mètres de longueur. On peut juger par ces quelques détails de la somme énorme de travail accomplie dans une région quasi infranchissable, il n'y a pas encore douze ans.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

IV

Le régime du travail. — Précocité des enfants. — Poids et mesures



Un même homme apporte toujours les mêmes marchandises. On pourrait en conclure que les indigènes sont divisés en états et que leurs goûts commerçants s'attachent à des spécialités. Ils savent faire, cependant, en général, tous les articles que fournit leur peu industrielle initiative. Le travail est néanmoins divisé entre l'homme et la femme.

La femme s'occupe du ménage, confectionne les paniers, file le coton, élève les enfants, entretient les cultures, fabrique les balais, accommode les aliments qu'emportent les maris dans leurs courses. L'homme, au contraire, s'adonne aux travaux de l'aiguille; il est aussi potier, fabricant de pipes, de nattes, construit ses engins de chasse et de pêche. L'un et l'autre s'occupent presque toujours seuls dans ces industries. La coopération n'existe donc pas et la rétribution réglée est inconnue. Cette dernière coutume semble pourtant disparaître depuis l'arrivée des blancs qui ont des tarifs constants et qui payent régulièrement; mais les indigènes n'ont pas encore admis ces prestations de services entre eux.

Un homme vient-il à construire une nouvelle habitation, il y travaille pendant de nombreux mois, sans qu'il lui vienne à l'idée d'offrir un paiement à un voisin afin d'obtenir son aide. Sa femme seule vient parfois lui apporter des champs les herbes nécessaires à la confection des toitures et des cloisons de sa nouvelle habitation. Le nègre ne fait d'œuvre en commun que lorsque la nécessité l'exige absolument; telles sont: les grandes battues de chasse, la construction de ponts, celle de palissades autour des villages, le pagayage sur les rivières.

Les objets que l'on rencontre sur le marché, dans la section des femmes, sont habituellement les produits naturels: le maïs, les arachides, les bananes, les fèves, les haricots, les choux, le manioc, puis les dérivés comme les chikwanges, les fundi intoka, espèce de gâteaux faits de farine de manioc; enfin les produits comestibles, à consommer sur place, et fabriqués pour l'usage des caravanes qui passent, telles que la mohambe, espèce de sauce faite d'huile de palme et de piment; les fèves à la sauce poivrée; les bières faites du jus de bananes, etc.

Les hommes ont pour leur part la vente des poules, des chèvres, des moutons, des poissons séchés ou fumés et enfilés sur de longues baguettes, des produits de leurs chasses, morceaux de viande de buffle, d'éléphant ou d'antilope. Ils débitent aussi sur place de la viande de pore et de chèvre qu'ils découpent par morceaux et vendent au détail; enfin ils ont les objets d'Europe, les étoffes, la poudre, le sel, et en général tout ce qu'ils peuvent se procurer dans les factoreries. Ils reçoivent paiement en valeurs négociables.

On rencontre aussi au marché une espèce de vendeur tout spécial et qui semble être là-bas l'équivalent de notre changeur. Ce sont les vendeurs de *zimbu*. Ils vont collectionnant les colliers épars qu'ils rachètent pour des produits de nécessité usuelle; ils les remettent à leur longueur, les complètent, enfin les groupent par séries de cent qui prennent le nom de *kama*. Ils réunissent ainsi plusieurs paquets de *kama* et s'en viennent au marché acheter en gros les étoffes.



Les marchés permettent de curieuses observations sur la précocité des enfants, leur goût commerçant et surtout leur nature exempte de gaminerie. Stanley l'écrit dans son ouvrage

Cinq années au Congo : « Il m'est arrivé de voir un enfant de huit ans duper plus de monde en une heure que le plus grand expert des commerçants européens au Congo n'en puisse duper en un mois. A Bolobo, il y a un petit garçon de six ans, du nom de Lengengi, qui tirerait plus d'argent d'une pièce de drap valant 100 francs qu'un Anglais de quinze ans ne saurait en tirer d'une pièce de drap qui en vaut 1,000 » C'est également l'avis de sir Samuel Baker, dans son ouvrage *Le lac Albert* : « Je crois, dit-il, que, pendant la période de l'enfance, le nègre dépasse en intelligence l'enfant blanc du même âge, mais son esprit ne prend aucun développement, le fruit reste là, il ne mûrit pas; le corps se fortifie, l'esprit demeure stationnaire. » L'opinion exprimée par Baldwin dans son ouvrage : *Du Natal au Zambèze* est identique à celle de Baker.

Dès l'âge de cinq ans environ, un enfant n'est plus soigné par sa mère, il est assez raisonnable pour se suffire à lui-même. Il va à la chasse, à la pêche et se rend utile par son travail manuel; il a le droit d'aller au marché, de trafiquer, de vendre les produits de son industrie à son profit personnel. On serait bien étonné en Europe de voir ces bambins marchander sérieusement des produits alimentaires, discuter les prix et la valeur des objets, acheter de la poudre, vendre ou acheter des étoffes, des perles, des clous de cuivre. Stanley dit encore : « Chaque fois qu'il est question d'un indigène du Congo, de la tribu des Bagonko, de Bayanzi ou des Batéké, peu importe, il faut se figurer un personnage sans rival sur le terrain de la chicane et du négoce. »

J'ai connu un petit indigène de sept ans environ qui était le grand conseiller intime d'un chef assez puissant, du nom de Malakesa, du village de Lulombe. Les palabres pour l'obtention des porteurs, les achats conclus directement avec le chef pour la fourniture de vivres frais, légumes, volailles ou chèvres, le paiement de ces mêmes vivres, ou de travaux accomplis pour notre compte, se traitaient tous devant ce petit noir, qui raisonnait fort bien et défendait énergiquement les intérêts de son chef. Et quand il avait parlé, celui-ci faisait ce que lui avait conseillé l'enfant.

L'indigène n'aime pas de vendre par grandes quantités à la fois; on parvient rarement à lui faire indiquer un prix global pour sa marchandise; dans ce cas, il perd le sentiment de la valeur réelle des objets exposés en vente. Quand il a une marchandise divisible, telle que des arachides (*zinguba*) ou des fèves (*wandu*), des haricots (*madeso*), du sel (*mungwa*), etc., il établit devant lui une natte, ou bien une feuille de bananier, et il y forme de petits monticules de marchandises, ayant une valeur fixe de 2, 3, 5, 10 colliers de zimbu.

✧

Les produits mesurables, de petites dimensions, comme fèves, haricots, grains de poivre, etc., se vendent de la façon indiquée plus haut ou encore dans une espèce de gobelet fait de l'extrémité étroite d'unealebasse, et qui leur sert de base pour leur mesure de capacité. Cette mesure n'est soumise à aucune règle et diffère suivant les marchands. Dans le fond de ce gobelet, de 2 ou 3 centimètres de diamètre et



Campement de la brigade d'études du chemin de fer.

profond à peine de 1 centimètre, ils mettent des morceaux de feuilles de maïs bien enfoncées. Ils retirent ou ajoutent des feuilles, suivant que la marchandise est ou non recherchée le jour de vente.

Les liquides indigènes se détaillent par gobelets: ainsi le vin de palmier peut s'acheter au verre. Ces verres viennent d'Europe et ont la capacité ordinaire, c'est-à-dire un quart de litre. Ils débitent de la même manière la bière extraite du bananier. La bouteille de rhum, produit européen, doit être non débouchée et le cachet de cire doit être intact. Les indigènes aliènent aussi le vin de palmier par calebasses de 5 à 10 litres.

Les étoffes peuvent se vendre par pièce, mais alors ils majorent les prix à leur avantage. L'unité de mesure de longueur chez le Congolais est la brasses, qui se mesure les deux bras largement étendus; cette mesure prend le nom de *vuata*; son multiple, le *n'lélé*, vaut deux brasses.

Le nègre, toujours assez défiant, n'accorde que difficilement du crédit. Entre eux, ce sont de longues discussions s'ils ne peuvent payer sur-le-champ. L'Européen, vu sa bonne renommée, est susceptible d'obtenir un crédit souvent énorme, mais l'indigène exigera une promesse écrite de la dette. Un jour qu'ayant promis un matabiche d'un verre de rhum à un porteur, je lui fis observer qu'il ne toucherait sa gratification que lorsqu'il reviendrait au camp, dans un temps assez éloigné, parce qu'entre temps il devait faire pour moi une commission urgente, il me pria de lui donner une mukande, un bon pour la boisson que je venais de lui promettre en récompense.

Lorsque le soleil est au zénith, les marchands et les marchandes se préparent petit à petit à s'en aller. Ils reficèlent leurs charges, remettent en leurs paniers, appelés *leko*, les objets qui n'ont point trouvé acquéreurs et bientôt, par petits groupes, femmes ensemble, hommes ensuite, se mettent en marche pour retourner au village, tout en discourant sur les nouvelles apportées par les porteurs venant de Matadi ou de Léopoldville.

C'est ainsi que se transmettent et se répandent, dans le pays, avec une prodigieuse rapidité, les faits survenus en un point quelconque du Congo.

La première incursion meurtrière survenue au Lomami nous fut signalée près d'un mois avant les nouvelles officielles et cela avec assez d'exactitude. Le retour au Congo d'un ancien agent ainsi que son surnom fiote; l'avancement des travaux du chemin de fer, l'arrivée de nouveaux contin-

gents de travailleurs, le passage d'un blanc sur la route, tous ces faits nous revenaient sans être dénaturés et avec une rapidité incroyable. C'est ainsi que nous apprenions au kilomètre 150 les nouvelles de Matadi, cinq ou six jours après que les faits rapportés s'étaient produits.



Cette digression nous a éloigné du sujet.

L'axe de la ligne passant à proximité du kandu de Kimpesse, près de Fanda, traverse les grandes voies de communication qui se dirigent vers le sud dans le Congo portugais; il s'engage alors dans de grandes plantations de manioc, menant en ligne directe vers Samba, village assez étendu et perdu lui-même dans des plantations immenses.

Suivant toujours la plaine et par des alignements superbes, la voie descend ensuite insensiblement afin d'atteindre la rivière Lukala, tributaire de la Lukunga. En saison sèche, celle-ci a environ 1 mètre de profondeur d'eau limpide et cristalline, et une largeur de 6 mètres au point projeté pour le pont. En cet endroit, elle semble se reposer de la course immense qu'elle a faite pour atteindre cette plaine, car en amont elle descend des hauteurs de Kilueka, venant de l'agglomération des villages de Tumba.

La ligne franchit la rivière au kilom. 175 et passe en serpentant près de Banza Matadi, s'engageant dans les ravins qui remontent vers les plantations de Lulombe, où elle atteint le kilomètre 190.

La photographie que nous avons publiée dans notre précédent numéro montre le village de Lulombe et peut donner une idée plus exacte de la population beaucoup plus dense en ces parages que dans les environs de Matadi. C'est, du reste, dans ces régions que sont engagés, par l'État indépendant du Congo et les Compagnies commerciales, la plus grande partie des porteurs qui vont à Matadi pour y effectuer des transports.



Rien de bizarre comme la rencontre de cette longue file indienne de deux ou trois cents hommes, le bâton à la main et sur la tête la *mutète*, sorte de panier long et étroit, contenant la nourriture nécessaire pour le temps de descente à Matadi et de retour jusqu'à Luvituku; rien de curieux que de les voir grim pant une colline, ou s'enfonçant dans un ravin, disparaissant à un tournant pour reparaitre quelques instants après sur un pic ou derrière une forêt.

Rien de pittoresque non plus comme de les rencontrer accroupis autour de leurs petits feux, au fond d'une vallée, lorsqu'ils dévorent à belles dents leur frugal repas, assis en groupes de cinq ou six, mastiquant leurs chikwangués, ou leurs intokas; ou lorsqu'ils se passent une feuille, servant de plateau, sur laquelle ils ont déposé un peu de poivre indigène, nommé dungu; ou bien encore lorsqu'ils trempent leur fundi dans un peu de sel, ou qu'ils font griller quelques zingubas, ou arachides; ou que revenant avec leurs gargoulettes remplies d'eau, ils se désaltèrent et se lavent les dents leur repas terminé; ou enfin qu'ils se passent tour à tour une pipe dont ils viennent de tirer quelques bouffées et où un tison enflammé entretient la combustion du tabac humide.



Dans leurs villages, ils obtiennent le feu en frottant un morceau de bois sur un autre. Depuis qu'ils connaissent les pierres à fusil, ils s'en font des briquets et ils récoltent une espèce de champignon, croissant sur l'écorce de certains arbres, qu'ils font sécher pour en obtenir de l'amadou.

Mais les allumettes d'Europe ont chez eux un succès immense, à cause de la commodité du transport. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne possèdent pas dans leur industrie tous ces petits articles usuels, il se contentent de répondre :

Mundeli kukasa n' Doki! Les hommes blancs sont des diables!

Quand ils ont accompli leur voyage de portage, on les retrouve dans les villages vaquant à leur occupation favorite, chacun suivant ses goûts.

Ils vont souvent à la chasse, cet exercice étant ordonné parfois par le chef pour la fourniture de viande fraîche. Alors, au point du jour, ils se lèvent, s'appellent mutuellement, leurs cases étant parfois à de grandes distances. Quand le groupe est à peu près complet, ils partent d'un pas allongé, le fusil sur l'épaule, non à la façon européenne, mais la crosse en arrière et la main reposant sur le canon du fusil. A l'épaule se trouve suspendu le petit sac de fibres végétales ou de coton tressé, renfermant leur poudre, leurs balles, qui ne sont que des petits cailloux plus ou moins assortis dont ils bourrent leurs fusils.

Ils atteignent l'endroit où ils ont convenu de chasser; souvent cet emplacement est à plusieurs kilomètres de leur village.

(A continuer.)

EUGÈNE SLOSSE.



La rivière Kwilu au kilom. 150 de la voie.





Village ngombe, près d'Upoto. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt.)

L'ÉCHANGE DU SANG

L'ÉCHANGE du sang est une coutume antique et qu'ont connue toutes les nations à leurs débuts. Les peuples primitifs de l'Europe et de l'Asie ont pratiqué, eux aussi, ce signe caractéristique de l'alliance. Chez les Germains, il y avait des frères par le sang, et les guerriers qui avaient bu à une coupe commune humectée de quelques gouttelettes de sang, se devaient désormais aide et assistance partout.

Dans toute l'Afrique équatoriale, la coutume de l'échange du sang est encore générale. Elle scelle la paix, empêche la guerre, préside aux réceptions des étrangers de distinction. Elle est respectée avec scrupule et celui qui a enfreint la loi de la fraternité du sang est considéré comme un sacrilège. Cette cérémonie est toujours entourée de rites solennels et minutieux dont l'observance est de stricte rigueur. Comme elle est suivie de copieuses libations, d'offres de cadeaux, de festivités parfois pantagruéliques, les chefs indigènes saisissent volontiers le premier prétexte venu pour y procéder.

Il est de règle qu'un supérieur ne peut échanger le sang avec un inférieur. Celui-ci, quand telle chose arrive, devient l'égal de celui qui s'abaisse jusqu'à lui. Un blanc en expédition dans un pays neuf doit se plier à tout instant à cet usage africain. Il n'est presque pas de village dont le chef, dans sa naïve et prétentieuse fatuité, ne se croie un grand homme. Aussi est-il parfois de bonne politique de sembler plier à ses caprices et de procéder à l'échange du sang. Mais, à moins que le chef ne soit vraiment puissant, le commandant de l'expédition ne se soumet pas lui-même à la cérémonie. Il commet ce rôle à un de ses adjoints blancs, si le chef occupe une position tant soit

peu élevée, ou bien à un de ses chefs d'escorte de couleur.

✠

L'essence des formalités exigées par la fraternité du sang consiste en une ou plusieurs incisions opérées soit dans le bras, soit sur la poitrine des deux « frères ». On recueille quelques gouttelettes de sang, soit sur une feuille, soit sur un morceau de bois ou d'étoffe, soit encore sur la lame d'un couteau, d'une lance, et on en pose sur la petite blessure de chaque contractant, parfois même on frotte un membre contre l'autre. Le sang de l'un est ainsi mêlé à celui de l'autre. Cela fait, le féticheur ou un notable adresse un *speech* bien senti aux nouveaux frères, qui haranguent à leur tour la foule ; puis on procède aux dons et libations. Désormais, les incisés sont frères, tout ce qui est à l'un est à l'autre, ils se doivent assistance contre leurs ennemis réciproques, hospitalité lorsqu'ils passent par chez l'un d'entre eux. La vie de l'un est sacrée pour l'autre. Le cérémonial qui entoure l'opération que nous venons de décrire varie suivant les régions. Tantôt ce sont des foies d'animaux qu'on peut griller et qu'on arrose du sang des « frères », tantôt, comme chez les Upoto, on coupe un jeune palmier, ailleurs on plante un arbre, ou encore les devins consultent les entrailles des poules, comme les *vates* de la Rome des consuls. L'essentiel est toujours que chacun des frères ait eu contact avec le sang de son vis-à-vis.

✠

Hodister raconte à ce sujet une scène curieuse qui se passa dans un de ses voyages à la Mongalla :

« J'avais été prié, écrit-il, de mouiller en face du village,

sur la rive droite; après quoi, je fus invité à venir sur la place sans fusil, pour l'échange du sang.

« On fit d'abord une incision au bras du chef et au mien, puis frottement des deux membres.

« Alors on apporta un chien; je fus prié de tenir une patte de derrière avec mes deux parrains; le chef et deux hommes prirent l'autre patte, tirant chacun de notre côté; alors un indigène, d'un coup de couteau, fendit la bête en deux, puis les parrains du chef, avec la moitié de la bête qui leur était restée dans les mains, m'aspergèrent et me couvrirent de sang, d'entrailles, etc., tandis que les miens en faisaient autant au chef.

« Après l'échange du sang, les indigènes vinrent en foule à bord; je donnai le pocho à mes hommes et les vivres arrivèrent en quantité. »

Dans le Marungu et aux bords du lac Tanganika, les formalités sont d'un autre genre. On étend à terre une grande natte et les deux contractants s'y assoient, l'un en face de l'autre, au milieu de l'assemblée très nombreuse des hommes dépendant de chacune des parties et qui sont rangés en cercle; un notable, un chef, un vieillard préside. Storms a décrit ce qui se passe à la suite de ces préliminaires :

« Le président ordonna de tuer deux poules, dont on fit, en notre présence, griller les foies. Pendant ce temps, un des nyampara (sous-chefs) de Mpala me pratiqua une incision à la poitrine avec un fer de lance, tandis qu'un de mes hommes en faisait autant au sultan nègre. Les foies grillés nous furent ensuite apportés imbibés du sang des futurs frères. Je mis dans la bouche du mtémi (chef) le foie humecté de mon sang, tandis que lui me faisait manger le foie humecté du sien. En somme, petit lunch assez peu régaland.

« La première partie de la cérémonie était terminée. On passa ensuite aux serments, qui sont prononcés par des tiers. Pendant tout le temps qu'ils durent, on entre-choque des fers de lance au-dessus de la tête de chacun des initiés.

« Mtémi, dit un orateur noir en s'adressant à Mpala, vous « êtes maintenant le frère de l'homme blanc; si vous lui faites du mal, à lui ou à un des siens, vous mourrez; si vous « lui faites la guerre, vous mourrez, les membres de votre « famille mourront et votre pouvoir disparaîtra. »

« Lusinga, chef du district, prit ensuite la parole, et s'adressant à moi : « Homme blanc, dit-il, le serment d'amitié par « lequel vous vous liez aujourd'hui avec Mpala doit être sin- « cère; vous venez au milieu de nous, vous ne pouvez pas « nous mépriser. Si vous faites du mal à Mpala ou à l'un des

« siens, vous mourrez; si vous lui faites la guerre, vous mour- « rez, tous les vôtres mourront et votre puissance finira. »

☪

Dans certaines parties de l'Afrique orientale, après une guerre, on tue, dans une clairière de la forêt ou un carrefour de route, un bœuf que les anciens adversaires dévorent tout entier. Cela fait, on place à terre une natte, et deux notables de chaque parti s'assoient l'un vis-à-vis de l'autre. Un vieillard tient un grand couteau étendu sur leur tête et leur adresse un discours dans lequel il fait ressortir toute l'importance de l'acte qui va s'accomplir et leur prédit que s'ils rompent ce solennel pacte d'amitié, c'est par un couteau comme celui-ci qu'ils périront. Alors on abat une chèvre entre les deux nouveaux amis, qui font chacun rôtir légèrement un petit morceau du foie de la bête qu'ils arrosent de quelques gouttes de sang pris l'un à l'autre au moyen d'une légère incision. Quand le foie est mangé, le pacte d'amitié est fait.

Dans l'Uganda, l'un des frères de sang offre à l'autre une gousse de café qu'il brise. Chacun se fait à lui-même une incision et trempe sa fève dans son sang et l'offre, sur le plat de la main, à son partenaire; celui-ci la cueille avec les lèvres et la mange. On échange une poignée de main et la fraternité est conclue.

Chez les Wavira, on fait l'incision à l'avant-bras droit, et on frotte les blessures l'une contre l'autre. Les « frères » doivent subir cette opération assis sous un grand arbre isolé.

☪



Indigènes bakuba (Sankuru).
(D'après une phot. de M. F. De Meuse.)

Le capitaine Cambier, en 1878, alla visiter Mirambo, le célèbre « Bonaparte noir » de l'Unyamwezi. Celui-ci réclama l'échange du sang, qui eut lieu le lendemain de l'arrivée de Cambier, dans la demeure du sultan noir. Un des soldats du Muami (chef) fit une légère incision à la poitrine du capitaine, tandis qu'un des Zanzibarites de celui-ci faisait la même opération à Mirambo. Les quelques gouttes de sang furent recueillies sur deux feuilles fraîches et pétries avec un peu de beurre; puis les deux chefs se déchirèrent mutuellement ces feuilles au-dessus de la tête.

Désormais ils étaient frères et tout acte d'hostilité entre eux devait être promptement suivi de la mort du parjure. Mirambo, ce tueur d'hommes, tint fidèlement ses engagements et n'inquiéta en rien notre compatriote.



LES INKIMBAS ⁽¹⁾

Les inkimbas ou nkimbas constituent une sorte de franc-maçonnerie indigène, à laquelle ne sont initiés que quelques individus dans chaque village. On n'est pas encore parvenu à découvrir le vrai but de cette association. Ainsi que le dit le Rév. Bentley (*Dictionnaire et grammaire de la langue du Congo*) : « Elle ne semble avoir son origine que dans l'amour du mystère, les membres de cette sorte de confrérie cherchant à passer pour des gens éclairés et observant un silence absolu sur toutes les pratiques de leur secte. »

Les renseignements que je possède, je les ai obtenus à grand-peine de mon boy. C'était tantôt à diner. En écoutant une histoire fantastique d'un animal à deux têtes que me contait mon domestique Mpanzu, je me mis à rire malgré moi et je

lui dis : « Tu sais, à partir de ce moment, je ne t'appellerai plus Mpanzu, mais Ntuzole », ce qui signifie : « personnage à deux têtes ».

Mpanzu sourit d'un air un peu vexé et me répondit : « Inutile de changer mon nom, maître, j'espère que bientôt j'en aurai un nouveau. Je m'appellerai : Sakala Mpanzu, Lutete Mpanzu ou Tjiama Mpanzu.

— Comment? » dis-je.

Et, après avoir hésité quelque temps, il me fournit l'explication suivante, que j'eus grand-peine à lui arracher :

Jusqu'à un certain âge, les jeunes gens ne portent qu'un nom, celui qui leur a été donné à la naissance par leurs parents. Lorsqu'ils ont atteint dix ou douze ans, le nganga,



Les plantations du camp de Chinkakassa, près Boma. (D'après une phot. de M. De Guide.)

ou sorcier du village, se présente et déclare avoir vu dans son nkissi (fétiche) que tel garçon doit devenir nkimba. Aussitôt, il l'emmène dans la brousse et, loin de toute habitation, il procède à la cérémonie d'initiation. Après avoir déshabillé entièrement le candidat, il lui blanchit tout le corps avec du pamba, ou terre à pipes; puis il le revêt d'un long pagne en fibres de palmier et lui met sur la tête une coiffure ornée de plumes de poule. Dans cet accoutrement, le nkimba ressemble assez bien à un clown ou à un pierrot de carnaval. Le nganga fait ensuite manger à son nouvel adepte un morceau de porc dans lequel il a introduit certains narcotiques connus de lui seul, qui endorment le disciple ou le rendent inconscient pendant un certain temps. L'initié doit rester dans la brousse pendant deux mois environ et ne peut quitter la hutte que le sorcier a construite à son intention. Ce dernier lui apporte lui-même sa nourriture, qu'il ne peut manger que deux jours sur quatre (*Nzua* et *Konzo*); les aliments préparés par des femmes lui sont interdits. Quand il sort de l'état de léthargie où il a été plongé, il est censé avoir perdu la mémoire. Le nganga l'instruit du nom qu'il portera désormais

et lui ordonne d'oublier l'autre entièrement. Après deux mois, parfois plus, le nkimba revient à son village, où il doit feindre d'ignorer tout ce qui s'est passé et ne reconnaître personne. Le féticheur le conduit auprès de ses parents et lui dit : « Cet homme est ton père; voilà ta mère. » Et il le présente ensuite aux autres membres de sa famille, à ses amis et connaissances. Si quelqu'un venait à appeler un nkimba par son ancien nom, il devrait aussitôt lui payer dix pièces de mouchoirs; s'il refusait de s'exécuter, il y aurait obligation pour le nouvel adepte de se sauver dans la brousse, de grimper sur un palmier et d'y rester jusqu'au moment où l'amende serait payée.

Pour être instruit dans les mystères de la secte, on offre habituellement au nganga 20 pièces de mouchoirs et 2 chèvres, lorsque le féticheur doit se rendre assez loin pour accomplir les rites. Dans le cas contraire, c'est 10 pièces et 1 chèvre. La cérémonie d'initiation a lieu parfois pour 10, 15, 20 individus en même temps. On comprend quels revenus doit se faire le féticheur qui connaît son métier, d'autant plus que c'est lui qui, en rentrant au village, désigne au nkimba la femme qu'il lui a destinée et qu'il devra épouser.

(1) Voir *Congo illustré* 1892, p. 3 et le présent numéro p. 62.

Les nkimbas possèdent tous un fétiche qu'ils portent sur eux lorsqu'ils se rendent dans une tribu voisine où ils s'attendent à rencontrer des confrères. C'est donc une sorte de signe de ralliement ou de reconnaissance. Ce fétiche craint le feu, et dans le cas où il viendrait à être atteint par les flammes, son possesseur serait certain de mourir sur-le-champ. Aussi, en a-t-on le plus grand soin.

J'ai ici, comme cuisinier, Tjama-Majau, un natif de Vivi qui est affilié à la secte des nkimbas. Je demandais à mon boy si cet homme avait son fétiche avec lui à la station.

« Non, me répondit-il, il l'a laissé à Vivi, chez sa femme; il l'a attaché dans sa hutte à la traverse supérieure du toit.

— Mais, lui dis-je, supposons que, dans un mois, quand nous rentrerons à Vivi, Tjama-Majau découvre que sa femme n'a pas fait bonne garde et que le fétiche est brûlé. Que ferait ton ami? Tuerait-il sa femme?

— Mais non, cela lui serait impossible. Il serait mort avant cela, ici à Isangila, aussitôt que son fétiche aurait été brûlé là-bas. »

Bien caractéristique, n'est-ce pas, cette réponse!

Le fétiche des nkimbas s'appelle *Masamputila*; il est formé de quelques longues feuilles de palmier réunies en faisceau. A l'intérieur, le ngangas dispose les ingrédients qui constituent la vertu du fétiche : pemba ou argile blanche, petites graines, cailloux, etc. Les feuilles sont réunies de façon à offrir, à l'une des extrémités, une sorte de balai et à se terminer d'autre part par deux tiges seulement, lesquelles forment collier et s'enroulent autour du cou. Ainsi disposé, ce fétiche a la

propriété magique d'éloigner les léopards, les chacals, les hyènes, etc., ou plutôt de mettre celui qui le porte en garde contre tous les obstacles qui pourraient s'opposer à sa marche. Exemple : j'ordonne à un nkimba de notre station de se rendre à Vivi. Avant de partir, il ira se poster sur la route et là, tenant son *Masamputila* des deux mains, il le secouera devant lui. Si, après un certain temps, les bouts de feuilles formant balai se sont repliés du côté d'Isangila, notre homme retournera au plus vite à l'endroit d'où il vient et se gardera bien d'aller plus loin, car il a la conviction qu'un léopard rôde dans les environs et s'apprête à le dévorer. Si, au contraire, les pointes des feuilles ont conservé leur position normale, il peut sans crainte boucler ses malles et prendre son long bâton de marche : il ne rencontrera aucun obstacle sur sa route.

Les nkimbas possèdent encore un autre fétiche, le *Kenvengele*. C'est un morceau de bois de la grosseur du poignet et long de 20 centimètres. Le sorcier en a creusé l'un des bouts et y a disposé des plumes, de la poudre, des peaux de serpent, etc., qui constituent le *Nkissi* ou vertu magique de l'objet. La propriété de ce talisman? Elle est curieuse et mérite d'être contée : Supposons que le nkimba soit endormi la nuit, dans sa case, et qu'un méchant, un esprit malin, un *Ndoki* vienne pour le tuer ou le voler. Immédiatement, le fétiche se dirige vers l'intrus, le met dans l'impossibilité d'avancer et paralyse tous ses mouvements. Le lendemain, notre nkimba trouve, à son réveil, le *Ndoki* sur le sol, incapable de bouger et gardé à vue par l'instrument merveilleux.

CH. LEJEUNE.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

V

Les nkimbas. — Le pouvoir des sorciers. — Les funérailles.



Les chasseurs emmènent avec eux le fétiche de la chasse heureuse et productive; ils le portent sur le côté, retenu par une attache en bandouillère passant par-dessus l'épaule. Ce fétiche se compose d'un petit filet dans lequel on place des chiffons de toute espèce, des ossements de petits oiseaux, des becs, des pattes, des plumes, des petits cailloux, de la terre, des coquillages, etc.; au filet, comme ornement décoratif, ils attachent des perles, des sonnettes, des petites cornes d'antilope. Voilà d'où leur vient la chance!

Arrivés à l'endroit giboyeux, ils s'éparpillent, le vent derrière

eux, et lorsqu'un immense demi-cercle est formé et que les hauteurs environnantes sont gardées, ils mettent le feu aux herbes, et suivent le progrès des flammes. Les traqueurs, l'œil aux aguets, excitent de la voix les chiens qui furettent et qui jappent dans les herbes; le pétilllement des flammes, les cris des chasseurs jettent la terreur dans la plaine, et gare à la pauvre bête qui s'attarde trop! Les chasseurs congolais sont pourtant peu adroits dans l'emploi de l'arme à feu, et n'ont de chance d'atteindre leur proie que si elle passe très près d'eux. La bête abattue est achevée à coups de crosse; ce sont alors des cris sauvages, des bonds insensés, des appels frénétiques, des gambades folles!

Partis au petit jour, ils ne rentrent souvent qu'à la nuit, n'ayant pas pris un instant de repos pendant toute la journée. D'un même pas rapide, ils rentrent, cependant, la gaieté peinte sur leur visage, et viennent remettre à leur chef le produit de la chasse. Celui-ci fait le partage, lequel est plus ou moins équitable, mais il garde naturellement la plus belle part pour lui qui n'a point participé aux fatigues. Les noirs



INKIMBAS (élèves féticheurs).
(D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

sont très avides de viande et dans toute l'Afrique ce sont d'immenses battues, à l'époque où les herbes desséchées permettent de traquer, au moyen du feu, les bêtes qui cherchent un gîte dans les épaisseurs des fourrés.



En quittant Lulombe, l'axe de la voie suit un plateau de plusieurs kilomètres, franchissant de ci de là un petit ravineau et, sans fatigue, atteint le village de Kinguamba. Un peu plus loin, on traverse la rivière Gongo, coulant vers le Kwilu; puis après avoir remonté par une vallée perpendiculaire, on atteint les environs de Mukinbukika, où bientôt on retombe dans le tracé tachéométrique primitif fait par la brigade des ingénieurs en 1888.



Plaines boisées des environs de la Lunionzo.

En contact journalier avec les indigènes, nous avons pu, en certains endroits populeux, faire de singulières observations sur des sujets restés bien obscurs encore jusqu'à ce jour, mais dont les singularités sont pourtant curieuses à signaler. Leurs croyances religieuses, leurs superstitions, l'enterrement de leurs morts et leurs danses, sont autant d'objets d'étude.

Lorsqu'un enfant mâle a atteint l'âge de la puberté, environ onze ou douze ans, il se rend chez les sorciers ou prêtres, qui portent le nom de nkimbans, afin de recevoir l'initiation des préceptes moraux et religieux. C'est là également qu'ils décident s'ils resteront de simples vulgaires ou s'ils choisiront la carrière sacerdotale. A cet effet, les nkimbans retiennent les jeunes néophytes pendant environ deux saisons sèches afin de leur enseigner les préceptes de la religion. Avant de les recevoir, ils les font circonscrire et activent, grâce à leurs connaissances médicales, la guérison des opérés. On donne l'initiation finale à ceux qui ont été choisis comme les plus dignes et les plus aptes à remplir à leur tour l'office de féticheur. Ceux qui ne sont pas élus retournent dans leur village et y reprennent la vie ordinaire; pourtant ils changent de noms d'après la secte à laquelle ils ont été attachés pendant quelques mois. Les principaux noms de secte sont les Lutete, les Sakala, les Siku, les Mavungu.

Cette coutume, on le voit, présente quelque analogie avec nos ordres religieux, dont les membres changent également de noms, mais avec cette différence que, chez nous, le changement a lieu à l'entrée dans l'ordre.

La discrétion la plus sévère est observée et le mystère plane

sur les pratiques auxquelles se livrent les inkimbans. Jusqu'à ce jour, aucun blanc n'a pu entrevoir la vérité sur le but et la tendance de leurs idées religieuses.

Je puis citer des faits qui prouvent combien sont mystérieuses et discrètes ces pratiques religieuses.

Nous avions notre campement à peu de distance du village de Ve-Madia, où nous nous rendions fort souvent afin de nous y procurer des vivres et des porteurs. Les habitants de ce village avaient la réputation de se livrer à de nombreuses pratiques de fétichisme. Un jour, arrivant par un chemin opposé à celui que nous prenions d'ordinaire, nous y entrons à l'improviste, précisément à proximité de la hutte du féticheur principal. Un singulier spectacle s'offrit à nos yeux. Tout le village, hommes, femmes et enfants, était accroupi autour du féticheur. Sur des nattes, devant lui, se trouvait un petit garçon de quatre à cinq ans entièrement nu et barbouillé d'ocre rouge. A notre vue, les assistants se levèrent en poussant des cris assourdissants, faisant disparaître rapidement les multiples objets dont ils se servaient, et tous, comme une volée de moineaux, s'évadèrent dans toutes les directions.

Très étonnés d'un semblable accueil dans ce village où nous étions toujours reçus avec de grandes démonstrations d'amitié, nous nous dirigeons vers la hutte du chef, que nous avons vu disparaître avec ses sujets, pour lui demander l'explication d'une semblable conduite. Après une palabre d'au moins une heure faite de mauvaise grâce, il nous déclara que nous avions dérangé le nganga dans ses incantations magiques. Ce fut là la seule explication que nous pûmes tirer de lui.

Un voyageur digne de foi m'a raconté avoir été repoussé à l'entrée d'un village parce que les féticheurs s'y trouvaient. Il ajoutait qu'on l'avait même menacé de mort parce qu'il voulait passer outre.



Je citerais bien des cas encore de cette religion, discrétion des initiés, mais je crois plus utile de raconter quelques généralités que je suis parvenu à me faire expliquer par des gens du pays qui étaient à mon service et qui se confièrent à moi pour me signaler des faits, tenus dans un profond secret par leurs coreligionnaires. J'ai appris de cette façon qu'à certaines époques les inkimbans se retirent dans les forêts, devenues par ce fait même fétiches, et celui qui y pénètre encourt la peine de mort. Ils y possèdent des habitations en tout semblables à celles de leur village et se livrent, pendant le temps qu'ils y passent, à des incantations et à des manœuvres inconnues des noirs eux-mêmes. Ils ont le droit de jeter des sorts et des malédictions, dont l'acte seul suffit pour que la crédulité des nègres ait pour l'objet maudit un respect craintif et superstitieux que rien ne peut détruire. Un petit lac dans la route des caravanes, entre Matadi et Kimpesse, près de la rivière Bembesi, fut maudit de la sorte et aucun indigène n'eût osé aller y puiser de l'eau, parce qu'elle était fétiche ainsi que la forêt voisine. Comme ils sont aussi médecins, ils se rendent dans les villages afin d'opérer des guérisons, et exigent des rétributions assez élevées qui sont envoyées dans des endroits secrets, connus seulement du chef de la secte dont fait partie le nganga opérant. Au dire des indigènes eux-mêmes, l'accumulation des richesses enfouies depuis tant d'années doit être incroyable. Notons que c'est un indigène qui parle et qu'il peut être sujet à l'exagération.

La mort d'un nkimba met le village en deuil et son enterre-

ment se fait avec les plus grandes pompes. Le nombre de pièces d'étoffes dont est entouré son corps est vraiment prodigieux et le dire des indigènes se trouve ainsi confirmé, quant aux richesses cachées de la sorte.

De leur vie publique, il n'y a rien à dire. Ce sont de simples négociants comme les autres et rien ne les distingue extérieurement de la généralité de leurs concitoyens, mais ils occupent dans le village un grade plus élevé et sont toujours consultés par le chef dans tous les débats. Quand une personne est scuffrante, elle fait chercher le guérisseur au village, accompagnant sa supplique de nombreux cadeaux, tels que poules, chèvre, perles, étoffes et en général tout ce qui a une valeur mercantile. Celui-ci se décide alors à donner ses conseils pour la guérison et vient soigner le malade.



J'ai assisté à une scène de ce genre.

On porte le patient hors de sa case et, le couchant sur le dos dans la poussière, le féticheur le frappe au ventre et aux épaules d'une espèce de balai fait en herbes légères ; il allume alors un grand feu et sort de son sac un fétiche, petite statuette grossière qui est le mauvais génie de la maladie. Après avoir fait deux ou trois cabrioles autour de l'idole, il lui place sur le corps un clou qu'il enfonce à coups redoublés, et l'adjure de faire partir la maladie de celui qui est couché à ses pieds. Il frappe ensuite de nouveau le malade de son balai, puis la famille lui apporte le paiement de son travail.

Je me suis laissé dire que plus un malade est aimé et plus la position qu'il occupe est élevée, plus aussi les dons au féticheur sont nombreux et, naturellement, plus le nganga se donne de peine pour gagner son salaire. Ce dernier fournit même parfois des médications herbacées qui provoquent souvent quelque bien-être. C'est qu'alors le fétiche s'est laissé attendrir.

Si le malade vient à succomber, le féticheur, pour ne point perdre de son prestige, va, devant le mort, battre le fétiche menteur et l'enveloppe dans un morceau d'étoffe bien ficelée.



Les nganga sont assez bons herboristes et connaissent les propriétés médicinales d'un grand nombre de plantes. On leur voit faire des cures presque incroyables au moyen de racines ou de feuilles d'arbre dont eux seuls connaissent les propriétés. Mais c'est toujours avec force mystère et grimaces qu'on leur voit distribuer leurs produits médicamenteux, et il reste toujours, au fond de leur pensée, une idée de bon ou de mauvais génie qu'il faut contenter, satisfaire ou corriger.

Un rien acquiert parfois des pouvoirs extraordinaires de bon ou de mauvais fétiche selon qu'il leur survient quelque incident agréable ou désagréable.

Un jour, dans un sentier assez peu frayé et fort touffu, une tige de paille vint à me pénétrer dans l'œil d'une façon si douloureuse, qu'il fut tout injecté de sang. Des indigènes m'accompagnant coupèrent la paille et me la mirent derrière l'oreille, du côté opposé à l'œil malade, la déclarant fétiche et seule capable de faire disparaître mon mal. Ils tenaient cette coutume de leur nganga et voulurent m'en faire bénéficier. A mon grand étonnement, je dois reconnaître que, le lendemain, je ne me ressentais absolument plus de mon mal et que l'œil lui-même avait repris sa couleur normale.

Le malade, du reste, après avoir reçu la visite du féticheur,

doit être rapidement rétabli de son indisposition grâce aux remèdes énergiques dont on a fait usage.

Mais si, par malheur, le mal empire et que la mort approche, on va chercher quelques parents et quelques amis, et on les prévient que la dernière heure du patient va sonner. Les invités se rendent dans sa cabane, armés de leurs fusils, qu'ils chargent et qu'ils déposent contre la cloison du logis ; puis ils s'assoient silencieusement et dans le plus grand calme sur le pas de la porte, et ils attendent que le moribond ait cessé de vivre.

Alors ils se mettent à tirer bon nombre de coups de fusil, jusqu'à ce que la provision de poudre laissée par le défunt soit épuisée.

Il existe cette coutume assez singulière que, de son vivant, l'homme économise la poudre que l'on brûlera à sa mort. Il serre sa réserve dans de petits barils qu'il met soigneusement de côté et dont il s'efforce d'augmenter le nombre le plus possible.

Suivant le nombre des coups de fusil, on peut donc juger de la richesse et, par conséquent, de l'importance de celui qui vient de mourir.



La rivière Kwilu.

Cette fusillade amène dans la maison du mort ses femmes et ses enfants, ainsi que quelques curieux qui se mettent à faire l'office de pleureurs. Leur chant, car c'en est un, est toujours du même rythme de cinq ou six notes sur lequel ils narrent les qualités du défunt. Il a un son mélancolique qui, entendu à une certaine distance, rappelle les longues plaintes d'une personne au désespoir. C'est d'un effet musical fort bizarre et beaucoup plus harmonieux qu'on ne pourrait le supposer.

Tout en entonnant leur complainte, les pleureurs vaquent à de petites occupations manuelles ou d'intérieur, sans se soucier bien fort de celui qui vient d'expirer. Ils continuent leurs lamentations toute la journée de la mort et assez tard dans la nuit, puis pendant les trois ou quatre jours suivants, au lever du soleil et à son coucher.

La nuit qui a suivi la mort, lorsque les chants sont terminés, les femmes, après avoir ramassé des branchages et du bois, creusent, au milieu de l'habitation du mort, une grande fosse de forme rectangulaire et allongée. Aux quatre coins de cette fosse, elles disposent des piquets armés de fourches dans lesquelles elles adaptent des bois, de façon à former un cadre sur lequel elles placent parallèlement des bâtons, retenus entre eux au moyen de lianes, de façon à former une espèce de plancher surélevé d'environ un mètre au-dessus du sol.

(A continuer.)

EUGÈNE SLOSSE.

LES CHEVROTINS

LA famille des céroïdés, si répandue en Asie, en Europe et en Amérique, n'existe pas en Afrique centrale. On y trouve cependant un représentant d'un petit groupe que certains naturalistes ont classé parmi les cerfs, mais qui, par ses caractères anatomiques, s'en écarte notablement : c'est la famille des moschidés. Il comprend quelques animaux de très petite taille, variant de la grosseur du lièvre à celle d'un jeune chevreuil, dépourvus de ramure et ayant la queue rudimentaire; les mâles portent à la mâchoire supérieure deux canines allongées faisant fortement saillie hors de la bouche, à la façon des défenses des sangliers.

Les moschidés présentent des particularités ostéologiques intéressantes qui en font un groupe à part parmi les ruminants.

Les métacarpes moyens sont complètement séparés, comme chez les cochons et les hippopotames, au lieu d'être réunis en un canon, comme c'est le cas général chez les ruminants; de plus, les métacarpes externes sont bien développés et pourvus chacun de trois phalanges. Ces caractères les rapprochent du genre fossile *Hyopotamus*, que Kowalewsky considère comme voisin de la souche des ruminants.

On connaît plusieurs moschidés fossiles, dont certains (*Dremotherium*) possèdent des caractères qui en font le passage aux cervidés.

Les moschidés habitent l'Asie centrale et méridionale, les îles de la Sonde et l'ouest de l'Afrique centrale. Ils vivent, en général, dans les régions montagneuses, quelquefois dans les vallées, ordinairement par couples ou solitaires, une espèce

seulement formant des troupeaux. On signale quelques particularités curieuses sur leurs mœurs : ainsi, lorsqu'ils sont serrés de près, ils simulent la mort et s'échappent dès qu'on veut les saisir.

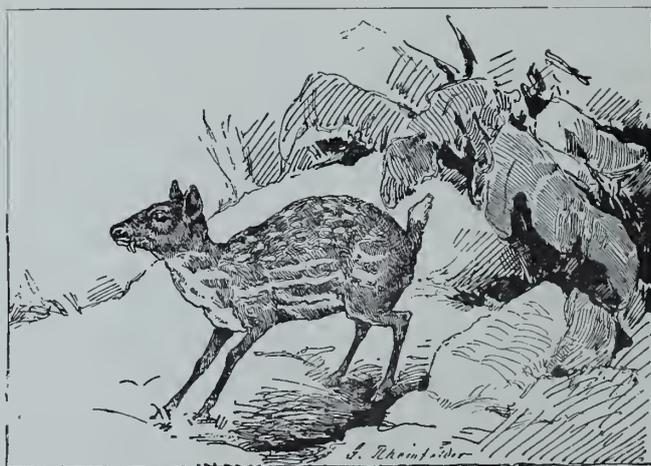
Ils comprennent les genres *Moschus*, *Fragulus*, tous deux asiatiques, et *Hyæmoschus*, qui vit en Afrique.

Le genre *Moschus*, caractérisé par des canines très longues chez les mâles, est représenté par le chevrotin porte-musc (*Moschus moschiferus*, L.), qui vit dans les montagnes de l'Asie centrale, du Thibet à la Sibérie. Le mâle porte sous le ventre une petite poche dont les parois produisent une sécrétion rappelant le miel, qui se durcit après l'extraction, et constitue le musc du commerce, utilisé en médecine et que certaines gens persistent à employer comme parfum.

Le genre *Fragulus* comprend plusieurs espèces, dont les mieux connues sont *Fragulus javanicus*, Pall., et *Fragulus Napu*, Raffl., qui vit à Sumatra. Ils ne portent pas de glande à musc. Le fragule de Java est le plus petit des ruminants; il a à peine 50 centimètres de long et 25 de haut, mais il est de forme élégante, rappelant celle du chevreuil. Le napu a à peu près la même taille.

Enfin, le genre *Hyæmoschus* n'est représenté qu'en Afrique, où l'on connaît l'*Hyæmoschus aquaticus*, Oglb. (qu'on a aussi appelé *Fragulus guineensis*, *Cervus africanus*, etc.). Juncker signale cet animal dans les régions par lui explorées, au nord de la rivière Uelle.

J. C.



Fragulus guineensis.

LE MAJOR PARMINTER

Né le 22 février 1850 à Calais (France). Major dans l'armée coloniale britannique, au service de l'Association internationale du Congo, puis de l'État du Congo (juin 1883 à juillet 1887), comme directeur des finances à Boma. — Directeur de la *Saanforda exploring expedition*, du 15 août 1887 au 31 décembre 1888. Directeur en Afrique de la *Société anonyme belge du Haut-Congo* 1^{er} mai 1890. Rentré le 24 novembre 1891. Administrateur de la *Société du Haut-Congo*. Repart le 8 février 1893 (6^e départ), pour aller inspecter les établissements de la Société. Mort à Nice, le 23 janvier 1894.

WILLIAM Parminter était un homme de devoir, et il l'a prouvé en sacrifiant sa vie au devoir. C'était une nature droite, un caractère ferme et juste. Homme d'énergie, il était aussi un gentleman accompli, sachant allier une courtoisie exquise à une fermeté exemplaire. C'était un vétéran de l'Afrique, et il avait du Congo, de ses exigences, de ses ressources et de ses nécessités une connaissance approfondie. Nous avons tracé de sa carrière un tableau complet dans le *Mouvement géographique* des 29 octobre 1893 et 4 février 1894. A propos de notre regretté ami, il paraîtra intéressant de montrer la prospérité croissante de l'entreprise qu'il dirigea en Afrique et à laquelle il avait consacré tout son dévouement.

La *Société anonyme belge du Haut-Congo* possède aujourd'hui 43 stations commerciales dirigées par une centaine d'agents européens, et desservies par 15 steamers jaugeant 235 tonnes, et par 114 embarcations à voiles et à rames.

Son capital a été successivement porté au chiffre de 5,050,000 francs.

Ses transactions commerciales n'ont cessé de se développer. Le commerce de l'ivoire, qui en 1889 ne comportait que 59 tonnes, a atteint, en 1892, 90 tonnes. L'augmentation du trafic du caoutchouc est surtout intéressante.

En 1889, il était presque nul; en 1892, il comporte 125 tonnes, et étant donnée la demande sans cesse croissante de ce précieux produit, il ne peut que prospérer de plus en plus. On peut affirmer que son avenir est sans limites, car la production congolaise est inépuisable. En effet, le caoutchouc est une des principales richesses naturelles du bassin du Congo. Presque partout, les rives du fleuve et de ses principales tributaires sont couvertes de forêts où se trouvent en abondance les végétaux dont la sève fournit le caoutchouc.

Jusque dans ces derniers temps, la Société du Haut-Congo

s'était bornée à se procurer le caoutchouc par voie d'achat aux indigènes. Pendant la dernière année, elle a organisé, en plus, des centres d'exploitation en régie qui donnent déjà d'importants et fructueux résultats.

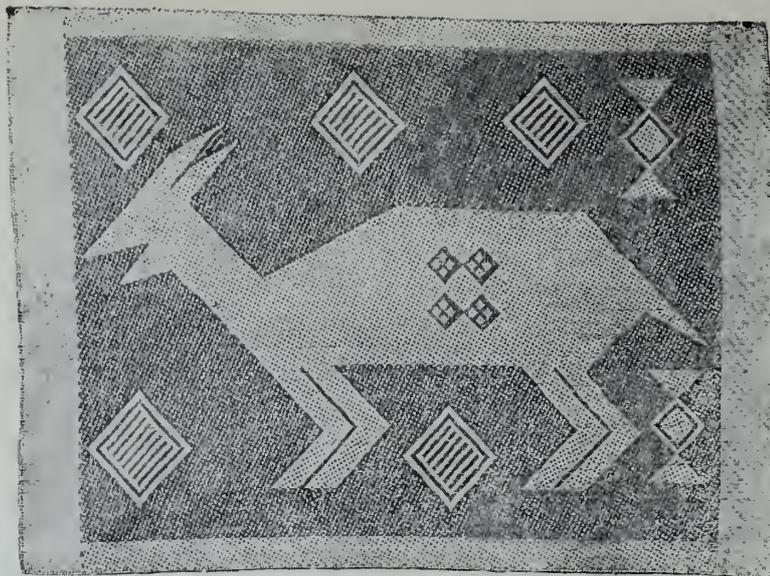
La gomme copale et le poivre de cubèbe commencent également à compter comme produits commerciables. Mais étant données les conditions actuelles des transports dans la région des cataractes, ils doivent céder le pas à l'ivoire et au caoutchouc; la preuve de leur existence en quantités abondantes est cependant faite dès à présent. Vienne l'exploitation du chemin de fer jusqu'au Pool, et le commerce de ces produits s'établira dans des conditions très fructueuses. Combien d'autres ne s'y ajouteront-ils pas?

Ainsi, le café, le cacao, les épices, le coton, l'orseille, le rocou, les bois de construction, de luxe et de teinture pourront être exploités et exportés avec succès. Ils provoqueront, pour le Congo, un nouvel afflux de richesse, et pour l'Europe, un surcroît précieux de ressources.

On a vu plus haut que la flottille dont dispose la *Société du Haut-Congo* sur le haut fleuve est considérable. En 1889, elle ne comptait cependant encore que cinq steamers, ayant une capacité de 46 tonnes! C'est à la puissance de ses moyens de transport que cette Compagnie doit sa prospérité. Grâce à ces nombreux bateaux, elle dispose de la mobilité qui est indispensable pour créer et développer un mouvement commercial important dans un pays qui ne connaissait, il y a quatre ou cinq années à peine, que les échanges limités de tribu à tribu. Aussi crée-t-elle presque tous les mois de nouvelles stations.

William Parminter, qui a présidé aux débuts de cette œuvre heureuse, a vécu assez pour en voir s'affirmer la prospérité. Il laisse, parmi ses nombreux amis de Belgique, auxquels s'associe respectueusement le *Congo illustré*, des regrets unanimes.





Natte en papyrus.

INDUSTRIES INDIGÈNES

LA VANNERIE



Passoir en fibres de palmier.

La nécessité de se procurer des moyens de conservation ou de transport des objets menus a amené tout naturellement les indigènes du bas Congo à confectionner, en tressant des fibres végétales, des paniers de tout genre.

Ils excellent dans l'art de la vannerie et l'on est surpris de constater le fini des objets qui sortent de leurs mains. Bien que travaillant généralement peu, ils ont presque toujours en voie d'achèvement quelque natte ou quelque panier qui leur permet de s'occuper chez eux.

Hommes et femmes emploient leurs loisirs à tresser la paille et le junc; mais chaque sexe a un genre de travail de vannerie qui lui est propre, possède sa spécialité. Les hommes font les nattes, les bonnets, les balais, les peignes, revêtent leurs tambours d'un joli réseau en fibres de palmier, confectionnent les mutètes pour le transport des marchandises ou des bagages. Les femmes tressent des paniers légers dans lesquels elles amènent au marché le produit de leurs récoltes; elles font des plats, des assiettes, des passoirs, des gobelets pour puiser de l'eau, des rondelles qui leur servent de sièges. D'une façon générale, chacun confectionne lui-même les ustensiles dont il est appelé à faire usage.

On peut diviser la vannerie indigène en quatre genres différents, suivant la matière première employée, les objets devant être tantôt souples et d'une texture simple, tantôt rigides et d'un entrelacement compliqué; aussi le nègre choisit-il ses fibres en conséquence.

Les principaux produits qu'il utilise sont le palmier, le bananier, le papyrus et l'herbe proprement dite. Les deux

premiers fournissent une excellente fibre textile, l'écorce du papyrus donne de longs filaments particulièrement précieux pour la confection des grandes nattes, enfin, l'herbe, dont on emploie la plante entière, sert principalement aux ouvrages délicats qu'exécutent les femmes.

VANNERIE DE PALMIER.

Les feuilles de palmier, encore vertes, sont souples et se travaillent facilement; sèches, elles deviennent cassantes et sans aucune utilité. La première application qu'en firent les indigènes fut la *mutète*. Pour fabriquer ce genre de panier, voici comment ils procèdent: deux feuilles de palmier élaïs sont placées parallèlement, puis les folioles intérieures sont entrelacées de façon à constituer un fond solide et résistant. Les folioles extérieures sont ensuite relevées latéralement en forme de cylindre allongé. La *mutète* se porte sur la tête. Les nègres y placent tout ce qu'ils ont à transporter. Après elle vient, comme objet de première utilité, le *ngalu*, ou tamis servant à passer l'huile de palme. Cette denrée, que les indigènes obtiennent en broyant l'amande des noix d'élaïs, n'est pas fluide et, par suite du système que l'on emploie pour procéder à son extraction, elle contient souvent des parcelles de pulpe en suspension. Afin de l'épurer, les nègres, qui préparent avec cette huile et de la viande un plat



Tambour de danse revêtu d'un réseau de palmier.

dont ils sont très friands, ont imaginé de la passer à travers un tamis aux mailles grossières, mais qui remplit néanmoins très bien son office.

Les fibres de palmier servent aussi à la confection des peignes. C'est au moyen de ces fils longs et souples que les Bas-Congo réunissent entre elles, par un entrelacement régulier et souvent d'une réelle élégance, les cinq ou six dents effilées dont se composent leurs primitifs démêloirs.

Mais un des objets les plus remarquables que j'aie rencontrés est certes le *ngoma*, tambour de danse dont une reproduction accompagne cette notice. Cet instrument, creusé dans un tronc d'arbre, mesure 50 centimètres de haut. Ses parois sont entièrement revêtues d'un réseau en fines lamelles d'écorce de palmier, toutes découpées à même largeur et entrelacées avec un goût parfait. Cette texture, très élégante et qui donne à l'instrument un aspect de légèreté qu'il n'aurait pas sans elle, a d'ailleurs sa raison d'être. Elle le préserve contre les chocs, lui donne de la résistance et permet en même temps de fixer, d'une façon très pratique, la membrane vibrante de l'instrument.

Tels sont les principaux objets auxquels s'applique la vannerie du palmier. Il en est d'autres encore, et en grand nombre, mais leur description serait trop longue pour trouver place ici. Nous nous contenterons de dire que les habitations indigènes ne sont elles-mêmes, en réalité, que des travaux de vannerie. Les cloisons des *chimbecks*, les portes, les lits, les toitures sont autant d'objets nouveaux, tous faits de paille et de jonc.

VANNERIE DE BANANIER

Le bananier produit des filaments textiles d'une grande souplesse en même temps que d'une solidité extrême. On les emploie surtout pour la confection des ouvrages délicats et principalement de ces jolis paniers en usage à Banana et dans les environs. Indépendamment de leur élasticité, les fibres du bananier ont l'avantage de bien prendre les teintures végétales dont se servent les indigènes du bas Congo pour donner à leurs objets de vannerie cet aspect riant qui leur est particulier.

On en fait aussi des coiffures légères (forme du bonnet grec), tressées en cordelettes et qui sont fort appréciées, même des Européens, qui s'en servent le soir lorsque le soleil est à son déclin et qu'on peut se passer du casque. Enfin, le dernier objet, et non le moins utile, fait en fibres de bananier, parfois aussi en fibres de palmier, est la hotte.

La hotte est des plus précieuses pour la femme qui déluge. Cette dernière y place toute sa batterie de cuisine, ses enfants et ses nippes. L'appareil est surtout curieux par la façon dont on se l'attache sur le dos. Une lanière en fibres de palmier

saisit la panse de la hotte et prend son point d'appui sur le front du porteur. L'énorme évasement du panier l'empêche de tomber.

VANNERIE DE PAPYRUS

Le papyrus croît dans les marais. Il ressemble beaucoup à nos jones, mais atteint des proportions bien plus grandes : 2 à 3 mètres de haut. La tige se compose d'une moelle blanche, comparable à celle du sureau, et que recouvre une écorce verte assez solide. Elle se termine par un gros bouquet d'herbe fine en forme de houppes⁽¹⁾. Pour en faire usage, l'indigène coupe les tiges à fleur d'eau et débite l'écorce en bandes larges de 2 millimètres sur toute la longueur de la plante; il racle ensuite l'intérieur de ces lanières, de façon à les assouplir le plus possible et à enlever jusqu'aux moindres pellicules de moelle.

Ce produit textile s'emploie surtout pour confectionner des nattes de repos et pour tapisser l'intérieur des huttes. On s'en sert aussi, conjointement aux tiges de palmier, pour fabriquer des paniers et des passoires à manioc. Pour ces dernières, le col du tamis est généralement tressé en fibres de palmier, de façon à obtenir la forme et la solidité voulues; le fond, qui doit être flexible, est en lanières de papyrus.

Ces cribles servent, lorsque le manioc a été séché et pulvérisé, à séparer des résidus et des filaments non comestibles la farine dont on fait les galettes.

VANNERIE D'HERBES

Ainsi que nous le disions au début de cet article, ce sont les femmes qui s'occupent spécialement de ce genre de travaux. On les voit récolter, lorsque les herbes commencent à jaunir, de grandes quantités d'une graminée longue et mince, qui a un aspect très soyeux et dont elles font de charmants ouvrages. Les plus répandus d'entre ceux-ci sont d'immenses plats en paille sur lesquels les ménagères s'assoient pour vaquer aux occupations de la hutte. Ces sièges bizarres ont un diamètre d'environ 50 centimètres et sont formés au moyen d'un long bourrelet enroulé plusieurs fois sur lui-même.

En paille se font aussi les balais, dont la poignée constitue parfois de véritables chefs-d'œuvre de tissage.

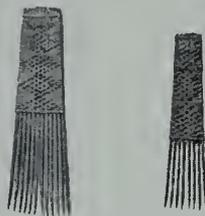
Mais les paniers de toutes formes et de toutes dimensions des Congolais en sont certainement les plus beaux et les plus intéressants. Ils sont faits avec tant de soin et présentent une maille si serrée qu'ils sont parfaitement étanches et qu'on peut très bien s'en servir pour puiser de l'eau ou conserver tout autre liquide.

Ceux de taille moyenne, qui mesurent 30 centimètres environ, sont généralement destinés à contenir des produits ali-

(1) Voir notre gravure, p. 205 du *Congo illustré* de 1892.



Boîte à denrées en fibres de bananier.



Peignes.



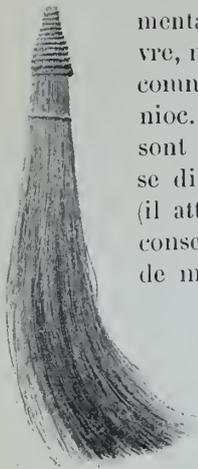
Panier en herbes servant à transporter les produits alimentaires au marché.



Panier à deux usages servant de plat et gobelet.



Ecuelle.



Balai en herbes.

mentaires assez menus, tels que grains de poivre, noix de palme, arachides. On s'en sert aussi comme assiettes pour y mettre les pâtés de manioc. Ces paniers portent le nom de *bangu* et ne sont pas montés sur pied. C'est en cela qu'ils se différencient du *leko* qui, lui, est très grand (il atteint parfois 1 mètre de diamètre) et sert à conserver la farine de manioc. Les autres paniers de même forme que le *leko*, mais de dimensions moindres, c'est-à-dire n'atteignant pas 50 centimètres de diamètre, sont employés

pour aider au transport des produits alimentaires au marché.

Tels sont, rapidement énumérés, les principaux travaux de vannerie auxquels se livrent, dans leurs moments de loisir, les indigènes du bas Congo, depuis Léo jusqu'à la côte.

Ces produits de l'industrie indigène ne diffèrent peut-être pas beaucoup de forme, mais ils varient à l'infini sous le rapport du dessin et des couleurs. Enfin, il est à remarquer que toute la côte occidentale d'Afrique fournit des vanniers habiles et que les indigènes du Gabon, du Kamerun, du Dahomey et du Sénégal, jusqu'en Algérie, rivalisent tous d'adresse dans l'art de tresser les végétaux.



LA TRIBU DES BANZA

SITUATION. — Dans le centre de l'Afrique et au nord du Congo, sur la rive droite de la haute Mongala, de l'Eanza et de l'Ebola, s'étend une vaste et fertile contrée. C'est le territoire des Banza, dont je puis, grâce à des renseignements recueillis sur les lieux mêmes, me permettre de supposer la filiation avec les Punjas de l'Ubangi-Uelle et les Manjas de M. Maistre.

Ces peuplades étant appelées, par leur intelligence, leurs mœurs et les ressources dont elles disposent, à rendre un jour de précieux services à nos compatriotes, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de coordonner ici les quelques notes que j'ai prises au Congo, notes éparses dans mes souvenirs ou rapidement consignées dans mon journal, au hasard des étapes.

PORTRAIT ET MŒURS. — Au physique, le Banza est un homme beau et fort, au regard énergique et fier. Grand et bien découpé, ses muscles d'acier le prédisposent aux exercices violents, la souplesse de ses jarrets en fait un coureur agile autant qu'infatigable. A ces qualités de force et d'élégance, les femmes joignent une certaine grâce dans la démarche et une grande aisance dans tous leurs mouvements. Aucune d'elles n'a cette apparence gauche qui est trop souvent le propre de la femme indigène. Doué de ce courage calme de l'homme qui se sent fort et a conscience de sa puissance, le Banza, redouté de tous ses voisins dans la guerre, est humain en temps de paix.

Ce n'est pas l'être brutal, ennemi de la famille et du foyer, vivant de chasse, de pêche et de rapines; ce n'est pas l'homme des solitudes, n'écoutant que ses instincts barbares, dédai-

gneux de la propriété et du confort : c'est l'homme accessible à la civilisation, dont il tient en honneur la première et la plus solide des lois : le travail.



Guerriers upoto.

(D'après une photographie du Rév. W. Forfeit.)

Forgeron habile, chasseur et pêcheur consommé, commerçant économe et même quelque peu thésauriseur, il est aussi presque le seul qui se livre, de ses propres mains, à la culture de la terre. Tandis que chez les autres peuples du bassin du Congo, les hommes libres méprisent généralement les travaux agricoles, qu'ils considèrent comme avilissants et qu'ils abandonnent aux femmes, le Banza estime que les fruits de la terre doivent être rangés parmi les plus précieux des biens. Il place son orgueil dans le nombre et la grandeur de ses plantations, dans le bon entretien de ses cultures, l'abondance de ses récoltes. De là un sentiment de légitime fierté, de supériorité même, lorsqu'il se compare aux autres tribus, qui doivent avoir recours à lui pour

satisfaire aux besoins de leur existence.

Le Banza possède de vastes magasins destinés à conserver ses récoltes; sachant apprécier par lui-même le mal qu'on a à amasser quelque richesse, il la conserve et l'augmente patiemment pour la transmettre à ses fils. Les hommes étant sobres, courageux et économes, les femmes sont pudiques et respectées. Fait extrêmement rare dans les coutumes congolaises, ils sont généralement monogames et la fidélité à la foi conjugale est en honneur chez eux. S'ils possèdent d'autres femmes, c'est surtout comme domestiques qu'ils les emploient. Ils se sont fait, sous la bienfaisante action du travail, un code de morale qui a plus d'un point de rapprochement avec le nôtre.



GUERRIERS UPOTO.

(D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

AGRICULTURE, PLANTATIONS. — Forgeron, le Banza confectionne lui-même ses instruments, qui diffèrent peu des nôtres.

Agriculteur, il aligne ses champs régulièrement, avec toute la symétrie que nous y mettrions nous-mêmes. Après avoir formé un vaste quadrilatère, il entoure ses cultures d'une ceinture circulaire bordée de bananiers et large de 300 à 400 pieds. Dans l'espace laissé libre, il plante, en longues bandes, le sorgho à la haute tige et, entre ces tiges mêmes, le haricot de terre. Il sait que le sorgho préservera des ardeurs meurtrières du soleil le haricot couvert de son ombre protectrice, que, d'autre part, celui-ci s'enroulera, capricieux, sur la tige même de son double bienfaiteur.

En outre, il partage ses soins diligents entre le maïs, l'igname de terre, l'igname aérien, la banane plantain, la petite banane sucrée, les arachides et le manioc, ce dernier en petite quantité. Le palmier élaïs étant peu abondant dans ces contrées, il supplée à l'absence de ces plantes oléagineuses par le sésame, dont il tire l'huile fondamentale de sa cuisine.

Le tabac surtout, cultivé ou tant s'en faut, dans toutes les règles de l'art, croît abondant et superbe. Mais ici, le Banza est trahi par son ignorance, que toute sa bonne volonté est impuissante à remplacer. Ne connaissant pas la manière de préparer et de faire sécher ces feuilles odorantes, il les présente, au moyen de baguettes, à la flamme d'un foyer ardent. Et quand sec, ou plutôt noirci, son tabac a l'aspect du thé de Chine, il l'enferme dans des rouleaux de palmier, le ficelle comme un saucisson d'Arles et le suspend, charbonneux et sans arôme, aux voûtes intérieures de ses chimbecks.

Le pourpier sauvage croît en abondance sur ces terres; il forme, avec diverses variétés d'épinards supérieures à nos espèces d'Europe, tout le système légumineux du pays. A peine si, de loin en loin, on rencontre la petite aubergine rouge, dont la feuille étuvée rappelle, à s'y méprendre, le chou vert de nos potagers.

Je n'ai guère vu d'autre graine que celles de la gourge séchée; mais celle-ci, mélangée au miel et triturée à la façon du massépain, constitue une succulente pâtisserie à laquelle j'ai conservé, pour ma part, un friand souvenir.

Le *n'dongo* ou bière de maïs, le *juigo*, dû à la macération dans l'eau et le miel de petites feuilles vertes très acidulées, constituent les boissons indigènes. Aussi bon que rafraîchissant, le *juigo* donne à celui qui en abuse de terribles coliques et se venge ainsi sur les entrailles de son impuissance à tourner la tête.

L'agriculture appelle l'élevage, et le Banza ne se nourrissant pas exclusivement du produit de sa chasse, possède, outre d'innombrables poules, de superbes troupeaux de boucs dont la grande taille et la chair savoureuse témoignent de la précaution qu'on a prise de châtrer nombre de mâles.

Enfin, ses habitations propres et confortables, ses mœurs honnêtes, le bien-être relatif qu'on éprouve chez lui, ses principes d'économie et de morale lui assureraient déjà la suprématie sur ses voisins, s'il n'était aussi adroit ouvrier qu'habile et courageux laboureur.

INDUSTRIE. — Quoique le fer se trouve en grande abondance et pour ainsi dire à fleur de terre dans toute cette partie de l'État du Congo, les villages s'établissent de préférence autour des plus riches gisements. Le Banza subit particulièrement l'attraction du métal parce que, sous sa main, celui-ci se trans-

forme et se vivifie. Tour à tour chaudronnier, armurier, maréchal ferrant, c'est à lui qu'on s'adresse à l'époque de la chasse ou à l'heure du combat.

C'est lui qui forge : trombones, lances, houes, couteaux. Mais où il excelle, c'est dans la confection des cloches, véritables prodiges de fini et de sonorité, étant donnés les moyens et les ressources dont il dispose. Aussi, celles-ci sont-elles réputées au loin et les paye-t-on, dans les tribus voisines de la Dava, jusqu'à une pointe d'ivoire ou un enfant!

Il existe chez les Banza un métal très doux qu'on rencontre fréquemment à ras du sol, en morceaux de la grosseur d'une fève. Je n'ai pu en définir l'espèce, et je me suis contenté d'admirer le merveilleux parti que savent en tirer les indigènes.

CHASSE ET PÊCHE. — Les engins et les armes de chasse que les Banza s'entendent si bien à fabriquer, trouvent aisément leur emploi dans ces immenses forêts de lianes, ces massifs de bambous tecks, de palmiers et de raphias qui entourent les villages.

Les animaux y abondent, depuis le singe minuscule jusqu'à l'immense chympanzé, l'onagre qu'on rencontre au nord et l'éléphant dont les troupeaux nombreux font trembler le sol de l'Ebola. A côté de la petite antilope grise et de sa grande congénère au front orné de cornes, on y trouve le buffle, le sanglier et tout au nord la girafe géante.

La pintade et le coq de bruyère émaillent les forêts de leur plumage multicolore. Dans les rivières, en même temps que la poule d'eau et le pacifique canard, vivent le crocodile et l'hippopotame. Tandis que les hommes poursuivent à travers bois ces animaux divers, les jeunes filles se rendent sur les bords des ruisseaux, y établissent des barrages, où, au moyen de nasses, elles prennent de grandes quantités de poissons.

Il résulte de ces deux éléments combinés, que la table des Banza est toujours amplement et même délicatement pourvue; les indigènes mènent dans leurs maisons une existence heureuse et ils n'ont jamais à redouter ces terribles famines qui, par suite de l'incurie des habitants, désolent fréquemment des régions entières de l'Afrique centrale.

TATOUAGES. — Le tatouage des Banza n'a rien d'effrayant : c'est, ou bien une ligne de points en relief partant d'une oreille à l'autre en passant par-dessus l'arcade sourcilière; ou bien une triple et verticale rangée de points sur le front; ou bien trois petits cercles prolongeant la ligne nasale et séparant le haut du visage en deux sections distinctes.

Les femmes s'ornent le front de minuscules tresses qu'elles ramènent sur la nuque; d'autres, plus coquettes, portent ces mêmes tresses en éventail, sur le sommet de la tête. De longs pendants à la créole se balancent à leurs oreilles et de petits anneaux de cuivre sont passés dans la lèvre supérieure ou les cartilages du nez; la parure se complète au moyen de ceintures de cauries et de serpentins de cuivre dont la femme banza s'affuble les jambes, à la manière du cothurne antique. Les jeunes filles se contentent même de deux ou trois crins d'éléphant négligemment noués à la ceinture.

Quant à l'homme, il ne porte qu'une espèce de caleçon très ample, fait d'une étoffe d'écorces, qu'il ramène au bas des reins, au moyen d'une ceinture perlée de fer : laboureur et guerrier, le Banza méprise la parure

E. DE LIGNE.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

VI

Les funérailles.

ON étend le mort sur cette espèce de grillage et, après l'avoir dépouillé de ses vêtements, on met le feu aux branchages et aux herbes accumulés dans la fosse, de façon que le tout se consume doucement en produisant beaucoup de fumée mais sans provoquer de flammes. Pendant plusieurs jours, les femmes entretiennent ce feu lent, qui dessèche le corps exposé.

✽

La cérémonie est la même pour tous les noirs. Une fois le cadavre momifié, on l'entoure d'étoffes, on le met en terre et tout est dit. Les corps des chefs ou des inkimbass exigent un peu plus d'apparat.

Une fois qu'il est bien desséché, le cadavre d'un chef reste exposé et étendu sur le grillage pendant une quinzaine de jours, après lesquels il est déposé sur son lit de bambous. On l'entoure d'une pièce d'étoffe et on l'abandonne ainsi pendant douze lunes, c'est-à-dire l'espace de temps nécessaire au retour de la saison qui a vu survenir la mort.

Un an environ s'écoule sans qu'on vienne troubler les échos des alentours de sa demeure! Sa maison a été désertée, laissée dans l'état où elle était au jour de sa mort, et personne, jamais, n'a été pris du désir de s'approprier quelque chose du défunt lui appartenant.

Tout ce qui a été employé par lui, durant son existence, est devenu fétiche. Fétiche est sa maison; fétiches, les objets dont il se servait; fétiches, la foule des symboles protecteurs dont il a orné l'entrée de son habitation.

Ce mot fétiche semble donc être l'équivalent du mot « sacré » de nos croyances. L'idée de toucher, de dérober quelque chose de sacré remplit d'effroi les indigènes. Aussi leur entend-on répéter qu'ils mourraient s'ils dérobaient un objet ayant appartenu à un mort.

En passant un jour devant une habitation abandonnée, je remarquai un nkishi ou talisman, ayant appartenu à un défunt; je m'en emparai et voulus le donner à porter à un indigène. Je crois qu'il eût préféré se donner la mort plutôt que d'y toucher.



Habitations Moussoronghes. (D'après une phot. de M. De Guide)

L'indigène n'hésitera cependant pas à voler un autre noir, en s'appropriant brutalement ou sournoisement un objet qu'il sait pertinemment être à ce dernier.

Le blanc est beaucoup plus sujet aux larcins des négres, parce que les féticheurs inculquent, dit-on, à ceux-ci la croyance que voler un blanc n'est pas mal, puisqu'il est riche. Le nègre sait qu'il fait mal, mais il volera tant qu'il pourra s'assurer de l'impunité. Il dénoncera rarement le vol commis

par un de ses congénères, car la discrétion est poussée chez eux à l'excès.

✽

Lorsqu'un noir en surprend un autre en flagrant délit, il lui fait restituer l'objet par sa propre autorité, sans intermédiaires juridiques; il invectivera des heures entières le voleur, mais malgré cela en viendra rarement à des voies de fait.

Entre eux, les indigènes sont sociables, se prêtent volontiers les objets dont ils n'ont pas l'usage immédiat, mais ils sont très roués en matière commerciale et se trompent les uns les autres sans vergogne quand ils en ont l'occasion. Leur confie-t-on en dépôt des objets pour un temps donné, ils les rendront intacts, quelle qu'en soit la valeur, si on les a comptés devant eux ou s'ils savent qu'on peut les contrôler.

Généralement menteurs, on pourrait suspecter leur bonne foi. Je n'ai jamais été à même de savoir s'ils avaient un serment pour sanctionner la véracité de leurs dires, mais, à dif-



Village de l'île de Mateba. (D'après une gravure de M. De Guide.)

férentes reprises, quand je mettais en doute leurs affirmations, ils prenaient un air très digne et plein d'énergie; mettant la main sur la poitrine, ils disaient : *Mono Luvunu ve*, je ne suis pas menteur.

Mais revenons à ce qui concerne l'enterrement d'un chef. L'anniversaire de la mort de ce dernier est arrivé.

En grande pompe, on a fait fixer le jour de l'enterrement et de tous côtés se répand la nouvelle. Le jour de la cérémonie, on voit arriver des chefs puissants et des amis du défunt ou des amis de celui qui lui a succédé. Il y en a qui ont fait huit et dix jours de marche pour pouvoir assister aux funérailles. Les invités ont apporté un grand nombre de fusils. Le chef régnant du village fournit la poudre nécessaire pour les salves à tirer.

Bientôt arrivent les féticheurs portant avec eux des tambours, des gongs et des trompes taillées dans les défenses d'un éléphant; puis se rassemblent les parents, les fils, les anciens intimes du défunt, chargés de volumineuses pièces d'étoffes, de couvertures, de rubans de toute espèce et de toute couleur.

On a fait une ample provision de vin de palme, de rhum, et de toutes parts arrivent desalebasses contenant le pétillant liquide.

Alors les femmes et les sœurs du mort se rendent à la maison abandonnée, et enveloppent à nouveau le corps dans les étoffes apportées par la famille. Plus cette dernière est riche et puissante, plus est grand le nombre de pièces de tissu, si bien que, lorsque tout l'approvisionnement est épuisé, le corps du défunt ressemble à un énorme ballot informe!

On le dépose ensuite sur une sorte de brancard pour le porter jusqu'à la fosse creusée dans l'endroit consacré aux inhumations.

✠

Le cortège se forme devant la maison. En première ligne marchent les féticheurs, soufflant dans d'énormes trompes en ivoire; suivent les tireurs, qui sont anciens sujets du roi défunt, ils arment leurs fusils, courent en avant du cortège à une distance de 25 à 30 mètres et les déchargent en les

appuyant sur le genou; puis ils reviennent à leur place dans les rangs, rechargent le fusil pour recommencer le même manège jusqu'à ce qu'ils arrivent au cimetière.

Derrière les tireurs marchent les porteurs du corps, suivis du chef du village et des amis; puis viennent les femmes et les pleureurs, qui, sur un rythme larmoyant, chantent les prouesses et les vertus du mort; des gens portant du vin de palme, que l'on distribue à profusion, et des porteurs chargés des objets qui serviront à orner la tombe, ferment la marche.

Le cimetière n'étant pas très éloigné, on y arrive rapidement et on se met en groupe autour de la fosse. Dans le fond se trouvent étendues des pièces d'étoffes; on descend le corps sur cet espèce de lit et on met à côté de lui des bouteilles de rhum.

Au milieu de cris et de chants, le cadavre est recouvert de terre et chaëun vient apporter sur la tombe un souvenir, tel que bouteilles vides, vieilles tasses, plats, assiettes, pots à tabac et verroteries que l'on peut se procurer dans les

factoreries, enfin, des parasols déployés et aux couleurs criardes dont ils enfoncent le manche dans le goulot d'une vieille dame-jeanne. C'est le dernier hommage rendu au mort; ils l'abandonnent alors à jamais et la végétation, qui croît bientôt sur le tumulus, les plonge dans un éternel oubli.

Les têtes se sont sensiblement échauffées grâce au rhum, au vin de palme et aux cris poussés pendant l'enterrement. On se rend après la cérémonie chez le chef actuel, qui convie ses sujets et ses amis à un grand festin.

De la viande de chèvre, du porc tué de la veille au soir, des chikwangués, de la mopambe sont servis dans de grandes écuelles, où chaque groupe mange avec avidité, les hommes accroupis sur des nattes. Ils arrosent le tout de bon nombre de verres de malafu, de rhum et de bière de bananier; enfin, quand le repas est terminé et que le crépuscule arrive, on entend un gong d'une puissante sonorité, appelant à la danse tous ceux qui sont venus aux funérailles du chef défunt.

Trois tambours, de différentes dimensions, sont rangés les uns à côté des autres et des joueurs de trompe se placent derrière eux.

Les groupes s'approchent, les hommes à droite, les femmes à gauche, et forment un grand cercle que les enfants complètent en faisant face aux tambours. Alors commencent les danses, le vin de palme circule, et les hommes déjà gris portent en titubant un verre de malafu à la femme qu'ils préfèrent; les joueurs de tambour s'excitent, et bientôt c'est un tintamare de cris, de tambours, de trompes où la symphonie et la cadence brillent par leur absence.

Les danses sont divisées en différentes séries, ou plutôt en différentes phases. Les hommes dansent tour à tour, suivant leur importance ou leur talent chorégraphique. Ils quittent les rangs et viennent saluer les joueurs de tambour, remuant les épaules et la tête, battant des mains, levant les jambes d'une façon fort excentrique, mais pourtant bien régulière, et ils accompagnent la musique d'une poésie improvisée, louant et chantant la venue des joueurs de tambour, le tout bien rythmé et plein de rusticité pastorale.

(A continuer.)

EUGÈNE SLOSSE.



Train inaugural de la section Matadi-Kenge. (D'après une photographie de M. le Dr Etienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

L'ASSEMBLÉE générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Congo s'est réunie le 16 de ce mois, pour recevoir communication des propositions du gouvernement belge, relativement au meilleur moyen de procurer à la Compagnie le capital nécessaire à la continuation des travaux.

D'après les renseignements fournis par le conseil, à la date du 31 mars dernier le rail avait atteint le kil. 52 et la plateforme de la voie était prête jusqu'au kil. 66. A la fin de juin, celle-ci serait terminée jusqu'au kil. 80 et la voie serait posée jusqu'au kil. 66. Quant aux études définitives, elles étaient terminées jusqu'au kil. 214.

Les propositions du gouvernement belge ont été libellées en un contrat passé entre le gouvernement et la Compagnie, sous ratification de la Législature, du gouvernement de l'Etat du Congo et de l'assemblée générale de la Compagnie. En voici les lignes générales :

« Les ressources, au lieu d'être créées par voie d'emprunt, comme il avait été primitivement proposé, seront trouvées dans une augmentation du capital social. A cet effet, il sera créé un capital nouveau de 10 millions, savoir : 8,000 actions de capital et 12,000 actions ordinaires. Les titres ainsi créés dans la proportion primitive (il existe 20,000 actions de capital et 30,000 actions ordinaires) seront absolument assimilables aux titres des premières séries. Le gouvernement belge souscrit au pair les 20,000 titres nouveaux.

« Cette intervention est subordonnée à divers changements à apporter aux statuts et au cahier des charges, savoir :

« Les intérêts intercalaires continueront à être payés en espèces pendant la construction et seront portés au compte de premier établissement. Seulement, ils seront, à partir du prochain coupon au 30 juin, uniformément de 3 1/2 p. e. sur les actions de capital et les actions ordinaires (actuellement, les actions ordinaires touchent 7 p. e.).

« Pendant la construction et pendant les cinq premières années de l'exploitation, le gouvernement belge aura le droit de racheter la concession en reprenant les charges sociales et en remboursant les actions de capital au pair de 500 francs et les actions ordinaires à 600 francs. Cette clause de rachat est indépendante de celle inscrite au cahier des charges en faveur de l'Etat indépendant du Congo.

« Le gouvernement belge aura le droit de nommer un ou deux commissaires spéciaux auprès de la Compagnie du chemin de fer, ayant tous les droits de contrôle des commissaires de la société et pouvant assister à toutes les séances du conseil.

« Enfin, l'article 35 du cahier des charges sera modifié en ce sens que le droit de déchéance de la concession ne s'appliquera plus qu'à la partie non construite de la ligne de Matadi au Stanley-Pool et que, si cette déchéance était prononcée, les bénéfices de la partie construite seraient réservés au capital ayant servi à son établissement. »

L'assemblée a approuvé ce projet de contrat, qui nécessitera diverses modifications aux statuts. Celles-ci seront soumises au vote d'une nouvelle assemblée générale convoquée pour le 4 juin prochain, sur un nouvel ordre du jour.

LA FEMME BLANCHE AU CONGO



M^{me} A.-C. Banks,
à l'Équateur.

Congo-Minotaure.... Cimetière des blancs Voilà quels étaient, quels sont encore les éléments d'appréciation des masses.

Etablir par statistiques que l'opinion s'est égarée au sujet des décès, que toute œuvre comparable à celle du Congo entraîne un nécrologe inévitable, d'ailleurs considérablement réduit, par l'expérience acquise et le développement des ressources, n'est pas chose facile quand on s'adresse aux masses; mais ce que le raisonnement, les exposés déductifs

ne sauraient faire, un exemple tout-puissant le fera : c'est celui des courageuses femmes qui, malgré tout, n'ont pas craint d'affronter le climat africain, et qu'on trouve aujourd'hui en plein cœur du continent noir, heureuses, bien portantes, élevant des familles déjà nombreuses, garçons et filles venus au monde là-bas et merveilleux de robustesse, alors que la légende court toujours qu'au Congo la femme blanche, comme les plantes des zones tempérées, est frappée de stérilité.

Beaucoup d'Européennes vivent depuis longtemps à la côte, femmes de fonctionnaires, de missionnaires ou de commerçants. C'est par le Congo, et depuis cinq ou six ans seulement, que le centre de l'Afrique a été atteint par des Européennes, presque toutes anglaises et belges. Et ainsi, une fois de plus, se révèle la grandeur civilisatrice de cette œuvre extraordinaire, car parmi tous les éléments de développement humanitaire qui viennent combattre le bon combat contre la barbarie, c'est la femme blanche qui joue le plus beau rôle.

J'ai dit plus haut que c'est surtout son exemple qui vaincra, en Europe, ce préjugé que le blanc ne saurait vivre sous l'Équateur :

« Comment, dira-t-on, les femmes vont au Congo ! Elles s'y marient et elles y ont de beaux enfants ! Mais alors, ce n'est donc pas au climat seul que sont dus ces décès dont on a voulu faire un épouvantail ? »

Eh non ! le climat n'est pas seul à accuser ! Mais ce n'est pas la place ici de dire les causes réelles de cette mortalité en apparence si effrayante : disons seulement que le Belge paye son apprentissage de la vie coloniale dans laquelle il est jeté brusquement sans avoir, comme les autres nations, des éléments d'adaptation séculaires. De là, pour les vaillants, des excès de production et de fatigues sans jamais de repos (surmenage mental et corporel), et pour d'autres, insuffisamment trempés, trop de mécomptes et de désespérances spleenétiques, causes de déchets autrement efficaces que le seul climat. Devant cette situation, la ligne de conduite à adopter doit être : patience, courage, persévérance, afin que l'expérience, en s'acquérant vite, se paye de moins de sacrifices.

Ceci dit, ne sent-on pas quelle influence réconfortante peut avoir la présence de femmes dévouées dans nos établissements d'Afrique ? Pourquoi la situation des missions protestantes est-elle si florissante ? C'est que dans ces milieux devenus, à part le voisinage, identiques aux intérieurs familiaux de l'Europe, avec des femmes jeunes, gaies, rieuses, de beaux enfants poussant vigoureusement dans le soleil, l'homme se fait plus aisément à l'Afrique; il n'a plus si souvent la fièvre, la bile, l'horrible spleen !.....

Aussi le nombre des missions protestantes au Congo s'accroît-il de façon extraordinaire. Il existe actuellement une quarantaine d'établissements fondés par les protestants anglais, américains et suédois de la *Baptist missionary Society*; de l'*American Baptist missionary Union*; de la *Swedish mission*; de la *Presbyterian Congo American mission*; de la *Congo Bolobo mission*.

Plus de quarante points, disons-nous, sont déjà occupés. Et je ne crois pas me tromper en attribuant cette puissance d'occupation de l'élément protestant à la femme, à l'épouse bientôt mère dont la faiblesse s'appuie sur un mari aimé. Ainsi réunis, chacun prend courage, force et confiance. Et alors, tandis que court toujours la légende scientifique que les plantes des pays tempérés sont frappées de stérilité au pays du soleil, on voit s'épanouir sur les rives du Zaïre et de ses affluents des familles comptant déjà jusque trois enfants : Maggie, Charlie et Allan Banks sont venus au monde au milieu des Wangatas de l'Équateur, respectivement le 13 septembre 1888, le 20 mars 1891, le 4 mai 1892.

L'argument de la stérilité primordiale étant ainsi vaincu, ceux qui s'en servaient comme d'un épouvantail n'ont pas désarmé. Ils ont inventé la stérilité secondaire, tertiaire, quaternaire, etc.

Les premières graines, venues d'Europe poussent, s'écrient-ils. Eh bien elles ne donneront pas de nouvelles semences, et si elles en donnent, ces semences ne reproduiront pas !

N'empêche que plus je ressemis mes salades, mes haricots, mon tabac, mes tomates, mes aubergines, mon cresson, plus mes plantes prenaient de vigueur; elles s'acclimataient de tous côtés à Banane, à Boma, à Mukibungu, à Loutete, à Tchumbiri, à Bolobo, à Irebu, à l'Équateur, à Monsembe, etc., etc., courent des enfants blancs, émerveillement des milliers de mamans noires qui viennent les admirer, les toucher comme des fétiches portant bonheur. En voyant ces petits blancs grandir, toujours choyés de leurs parents; en observant comment les Européens élèvent et instruisent leurs enfants, les yeux de ces sauvages s'ouvrirent tout seuls à la lumière et, une fois de plus, le monde civilisé pourra se féliciter de l'accomplissement si heureux des charges qui lui incombent au pays noir.

J'étonnerai fort, sans doute, beaucoup de ceux qui me liront en leur apprenant que des mariages de blancs se célèbrent aujourd'hui en plein centre de l'Afrique. En mars 1892, je procédais à Bongandanga, sur le haut Lopori, au mariage de M. Richard Cole, Anglais, avec miss Margaret Dalgarno, Écossaise. Les témoins étaient MM. Scarnell, missionnaire

anglais, et un Danois, Gustofsön, mécanicien de notre petite chaloupe *Ville de Charlevoix*.

Ainsi, au milieu de populations séculairement cannibales et courant sans la plus petite feuille de vigne, à 1,500 kilomètres de la mer, nous nous trouvions cinq Européens de trois nationalités différentes, et trois d'entre eux, un Belge secondé d'un Danois et d'un Anglais, unissaient les deux autres selon les prescriptions de notre code civil.

— Mister Richard Cole, are you consenting to take miss Margaret Dalgarno like wife?

— Yes, sir.

— Miss Margaret Dalgarno, are you consenting to take mister Richard Cole like husband?

— Yes, sir.

Il y eut banquet; la table était garnie de branches d'oranger cueillies aux bosquets voisins; des bambines, noires comme encre dans leur jolie robe rose, nous servaient; dehors, sous le soleil à pic, plus de 500 moricauds de tout âge et de tout sexe, aussi nus que possible, hurlaient et dansaient avec frénésie; ils ne savaient pas bien ce qui s'était passé, mais comme il y avait eu distribution de perles, de grelots, de miroirs, tous s'en donnaient d'autant plus à cœur-joie qu'ils n'avaient plus crainte de voir leurs cbats brusquement interrompus par les anciennes irruptions de voisins redoutés et pillards! N'étaient-ils pas aujourd'hui sous la protection de leurs amis blancs?

Un autre mariage fut célébré en cette mission, en juin 1893, celui de M. Bett avec miss Whepdale, une jeune Anglaise ravissante.

La plupart du temps, les mariages de blancs se célèbrent dans le bas Congo. On sait comment procèdent les missionnaires protestants: Le futur époux, après avoir choisi le point où il évangélisera et y avoir construit une confortable habitation, voit seulement alors arriver d'Europe ou d'Amérique celle qui sera sa femme. Si les circonstances le lui permettent, il vient à Boma ou à Matadi recevoir, à sa descente du bateau, sa future compagne; les mesures ont été prises de manière que le mariage civil puisse être conclu immédiatement.

Après le mariage religieux, les nouveaux époux commencent

leur voyage de noces sur la route des caravanes, l'époux à pied, l'épousée en hamac.

Mais le missionnaire ne peut pas toujours quitter son poste; alors la fiancée fait le voyage vers l'intérieur, sous la conduite d'un autre missionnaire marié, voyageant avec sa femme. Le mariage civil est célébré par le commissaire du district où se trouve la mission, sur délégation du gouverneur général.

A côté de ces femmes mariées vivait à Bonginda, dans

la Lulongo, une jeune fille charmante, mignonne comme une poupée, miss de Hailes. Fille d'un baronnet de Londres fort riche, après avoir conquis ses grades de docteur en médecine, elle avait dédaigné la vie frivole que lui offraient les salons où l'on danse et où l'on flirte; courageusement, elle avait pris le chemin de l'Afrique.

Quand je la connus, elle était là depuis quatre ans; il y en a sept aujourd'hui que, souriante, elle soigne le corps et l'âme de sauvages redoutables dont les instincts farouches reprenant le dessus, ont déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Que de blancs ont déjà été soignés par ses petites mains de fée! Nulle maladie ne lui répugne, et je me souviendrai éternellement de l'avoir trouvée un jour examinant les déjections d'un dysentérique auprès duquel elle venait de passer la nuit entière!

A part la robe de bure, miss de Hailes procède des filles sublimes de Saint-Vincent de Paule.

Et que de noms encore à citer à l'actif des mis-

sions protestantes: à Banza-Manteka, M^{me} veuve Ingham; à Loutete, M^{me} Bentley; à Bolobo, M^{me} Grenfell, une charmante femme noire de Loango, gentlewoman accomplie; M^{me} Darby; M^{me} Harrison, femme du capitaine du *Peace*; à Lukolela, M^{me} Sryvener; à Irebou, M^{me} Moody, dont la petite fille porte un nom indigène, « Amba »; au lac N'tumba, M^{me} Clarke, dont le mari a douze ans d'Afrique; à l'Équateur, M^{me} Banks, qui a trois enfants, et sa sœur M^{me} Murplay; à Bonginda, M^{me} veuve Mc Kittrick; à Monsembe, M^{me} Weeks, etc., etc.

La première femme de fonctionnaire de l'État indépendant fut M^{me} Ingham, alors que son mari, missionnaire anglais, commandait la station de Lukungu (1885). Vint ensuite



Les enfants du Rév. A.-C. Banks, nés à Équateurville (haut Congo).
(D'après une fotogr. de M. J.-W. Clark.)

la femme du capitaine Valeke, qui vécut, elle aussi, courageusement de la vie d'aventures.

Aujourd'hui, de plus en plus nombreuses sont les vaillantes qui ne craignent pas d'accompagner leurs maris en Afrique; ce sont surtout les fonctionnaires du bas Congo qui peuvent amener leurs femmes avec eux : le lieutenant Van Dorpe, commissaire du district de Matadi, y est depuis deux ans avec sa femme; son successeur sera le lieutenant Le Clément de St-Marcq, également parti avec sa femme. A Boma, le docteur Reyter a amené son épouse, et depuis tantôt un an un bel enfant leur est venu.

On sait que le docteur Reyter en est à son troisième terme au Congo. Maintenant qu'il y a famille, pourquoi le quitterait-il encore, d'autant que sa jeune femme est enchantée de la vie qu'elle y mène, aimée et admirée de tous pour les attentions délicates qu'elles se plaît à prodiguer aux malades. Pour ma part, lorsque, descendant blessé du haut fleuve, j'arrivai à Boma, incapable de marcher et obligé de rester étendu chez moi, loin de l'hôtel, j'eus à me féliciter grandement d'être tombé aux mains d'un si charmant camarade que le Dr Reyter, dont l'aimable compagne ne manqua pas une seule fois de m'envoyer une part de leurs repas. Et qu'on juge comment ces merveilles culinaires étaient accueillies par un homme qui en était arrivé à trouver le maïs sec un régal, le sirop de canne à sucre une ambroisie. En rendant ici hommage au Dr Reyter et à sa charmante femme, je ne fais entendre qu'un faible écho du concert de louanges que tous deux méritent si complètement.

Les femmes de commerçants sont également déjà nombreuses; l'une d'elles navigue sur le haut Congo à bord d'un

des vapeurs de transport de la *Société anonyme belge*, dont son mari est mécanicien.

M^{me} Derscheid, femme du directeur des *Magasins Généraux*, habite Boma.

Et pour terminer ces lignes consacrées aux dignes épouses des pionniers de l'Afrique, pourrais-je mieux faire que de rendre un hommage ému, que tout le monde partagera, à nos sœurs de charité, épouses du Christ, le grand pionnier de l'humanité, qui ne dicte qu'une loi : Aimez-vous les uns les autres !

C'est à la fin de 1891 que partait pour le continent noir la première caravane de religieuses, s'en allant sans espoir de retour, au pays que jusque-là, presque seuls, des soldats intrépides avaient osé affronter. Leur but : évangéliser leurs frères noirs et entourer de soins tous ceux qui, ouvriers blancs épuisés par un climat débilitant, travailleurs noirs rongés par des maladies repoussantes, auraient besoin de la douce assistance que des femmes seules peuvent donner. Les premières sœurs de charité ont occupé les sanitarium de Moanda à la côte, et de Kikanda, près de Matadi. D'autres départs ont suivi vers Léopoldville, et avant peu ces femmes exemplaires seront au Kwango, au Kassai, dans le haut Congo !

Elles ne marchent pas comme les femmes de missionnaires protestants ou de fonctionnaires de l'État, aux côtés d'un mari adoré pour qui et par qui elles sont fortes ! Ni la richesse, ni les honneurs ne les attendent ! Et pourtant elles s'en vont heureuses, souriantes, prêtes à tous les dévouements, à tous les sacrifices, parce qu'elles ont la foi, l'espérance et la charité.

Bruxelles, le 6 mai 1894.

Lieut^t CH. LEMAIRE.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies

de M. EUGÈNE SLOSSE.

VII

Danses funèbres. — Organisation de la famille. — Aptitudes des nègres au travail.



LES danses continuent. Tandis que l'un des jeunes gens exécute ses entrechats, tous les assistants répètent son chant sur un thème uniforme et battent des mains, balançant leur corps en cadence suivant le geste du danseur.

Cette première figure ayant été reprise successivement par différents personnages, on passe à la seconde; les femmes s'attachent aux hanches et à la poitrine des clo-

chettes et des grelots qu'elles ont fixés à de petits carrés d'étoffes, aux franges perlées de diverses couleurs, et bientôt, en se trémoussant, elles agitent toutes ces sonneries, qui ajoutent une grande originalité à la musique.

Les hommes se dirigent les uns après les autres vers les femmes, les saluent et s'en retournent à reculons dans les rangs. Les femmes viennent ensuite répéter devant les hommes le pas que ceux-ci ont exécuté devant elles. Pendant ce temps, les chœurs accompagnent toujours les tambours et les groupes chantent des airs appropriés aux figures que l'on danse.

Entre chaque figure, le ngoma résonne d'une manière spéciale, plus sourde; les chants cessent et les danseurs conservent un balancement lent et monotone comme le rythme de la musique.

On passe ainsi à la troisième phase, dans laquelle on chante les plaisirs de la danse, le bonheur de voir toutes les femmes se divertir. A partir de cet instant, les poses deviennent plus lascives. Les hommes, par leurs gestes, semblent inviter les

femmes à venir auprès d'eux, et le mouvement d'appel qu'ils font de la main et de la tête est chaque fois accompagné d'un coup de tambour qui marque la cadence. Les cris deviennent de plus en plus forts, les clameurs assourdissantes.

Lorsque la danse est sur le point de finir, arrêtée par la lassitude et le manque de boisson, on entame la figure finale que les indigènes accompagnent de cris épouvantables, de rires et de hurlements.

Ce dernier pas n'est exécuté que par le meilleur sauteur, le gars le plus débanché, le coq du village, et ses mouvements symboliques sont exactement suivis par la femme qu'il a

choisie pour lui servir de vis-à-vis. Vers 2 ou 3 heures du matin, les tambours cessent enfin de battre et c'est dans le rire et la joie que vont se coucher ceux qui viennent de reconduire leur ancien chef à sa dernière demeure.

L'admission des enfants dans ces danses est une preuve de l'inconscience morale des indigènes.



L'adultère n'est pas considéré comme un acte criminel, c'est à peine un dol, puisque le mari loue parfois sa femme pour un



Vue partielle du camp de Salampu, kilom. 21. (D'après une fotogr. du Dr Etienne.)

temps déterminé. Répudier son épouse lui causerait un préjudice; aussi, lorsque cette dernière ne lui plaît plus, il préfère l'abandonner à elle-même. Un rapt entraîne à sa suite le paiement d'indemnités.

La femme n'a d'autre souci que de se procurer sa nourriture. Elle cultive elle-même les produits nécessaires à son alimentation et à celle de ses enfants en bas âge; elle est pauvre, car les produits mercantiles de sa fabrication sont de peu de valeur. Dès que les enfants peuvent se suffire à eux-mêmes, ils deviennent les compagnons et les commensaux du père, qui veille sur eux jusqu'à onze ou douze ans.

Les enfants nés pendant le louage qu'un nègre fait de sa femme à un autre nègre appartiennent à ce dernier; nés après, ils reviennent au mari, mais il incombe toujours à la mère de les élever. On conçoit que les relations des enfants avec leur mère sont très limitées. Celle-ci n'a aucun droit sur eux. C'est la créature servile par excellence.

Les droits du père sont proportionnels à sa puissance : s'il est esclave, l'enfant sera esclave et son travail sera acquis au chef; si, au contraire, le père est libre et fait partie d'un village, le petit lui appartient, et le chef n'a plus qu'une très minime autorité sur lui; si, enfin, le père est le chef, il a un pouvoir illimité.

Le négrillon se soumet fort bien aux exigences que fait valoir son protecteur sur le produit de son travail; néanmoins, avant d'entreprendre une affaire, il discute longuement la quotité qui lui sera versée. Ces rémunérations lui servent à s'établir plus tard et à se procurer des épouses. L'amour filial semble assez peu développé; pourtant j'ai vu des nègres montrer de la joie à la vue de leur père ou de leur mère, dont ils avaient été séparés pendant longtemps. La femme doit obéissance absolue à son mari : tous les travaux qu'elle exécute, tous les bénéfices qu'elle réalise, peuvent être exigés par lui. Elle est accoutumée à supporter à ses côtés des

concubines, la polygamie étant profondément ancrée dans les mœurs et constituant partout une preuve de richesse.

L'amitié ou l'amour ne se manifestent pas comme en Europe, par des baisers, mais simplement par un battement de mains cinq fois répété, suivi d'une *shake hand* qui m'a tout l'air d'avoir été introduite ici par les étrangers. Les indigènes sont peu expansifs, et les liens de parenté ne les entraînent à aucune obligation; du reste, ils se reconnaissent presque tous comme parents: tantôt ils sont frères du même père et de la même mère; puis, frères du même père et pas de la même mère; ensuite, frères de la même mère et pas du même père; enfin, frères encore, nés d'une épouse de leur père; et frères toujours, nés d'une épouse de leur père et engendrés en temps de « location! » Il est donc bien difficile d'établir des degrés de parenté quand ils donnent sur leurs liens des détails explicatifs.

La mort du père n'entraîne pas le fils à veiller aux besoins de la famille, puisqu'à la mère incombe le soin de la progéniture, mais les enfants mâles en bas âge reçoivent un tuteur qui veille sur eux, les fait travailler et prend le nom de *tata* (père) en remplacement de la personne défunte. Ce parrain peut être étranger à la famille, mais le plus souvent c'est un de ses membres par alliance, par exemple le mari de la sœur du mort. Un fils de chef n'hérite pas du pouvoir, c'est le fils aîné de la sœur qui prend, à son tour, le commandement de la tribu.

Avec le produit de son travail, le nègre achète une compagnie, qui devient sa propriété légitime. Il construit préalablement l'habitation où sera conduite sa femme. Il prend ensuite possession de terrains dans les environs, pour que sa ménagère puisse s'adonner à la culture. C'est l'usage: la terre est au premier occupant. Le sol a peu de valeur, aussi les noirs déplacent-ils leurs villages, leurs habitations et leurs cultures, avec une incroyable facilité. Leurs outils, très rudimentaires, sont fabriqués par eux suivant les nécessités: ils sont donc bien leur propriété. Les machines à tisser, les forges, les mortiers et le pilon pour la fabrication de la farine de manioc, les tamis, la hache, la houe et le couteau sont presque les seuls instruments qu'ils emploient. Ils se servent de leurs mains avec beaucoup de dextérité. Ils possèdent peu d'objets autres que ceux de première nécessité. Cependant, depuis que les Européens ont introduit chez eux certains articles d'un usage journalier, les indigènes les ont adoptés et s'en priveraient maintenant difficilement.

Par suite de l'arrivée de nos belles étoffes, la coquetterie a affermi son empire et partout, dans le bas Congo on ne fabrique déjà plus les tissus indigènes, car les noirs trouvent plus commode de se procurer par un travail plus approprié à leurs goûts, les cotonnades aux couleurs vives que leur offrent les comptoirs européens. Ils apprécient également les couvertures de coton qui les préservent des intempéries. Ils

mangent moins bestialement depuis l'apparition de l'homme blanc, qui leur a enseigné l'utilité de la fourchette et de la cuillère.

Les chaussures principalement ont acquis une valeur inappréciable, à cause de l'état caillouteux des routes.



Ce simple aperçu, qu'on pourrait étendre beaucoup plus loin en examinant séparément mille objets spéciaux, tels que rasoirs, peignes, savons, miroirs, aiguilles, etc., démontre l'importance que peut acquérir un jour le commerce de ces articles européens dont les nègres sont friands et dont ils se passent de plus en plus difficilement. Pour se les procurer, ils sont capables d'un effort sérieux, et, sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes, ils prennent insensiblement l'habitude du travail.

Jusqu'à présent, ils ne cultivaient leurs terres que pour en obtenir les produits nécessaires à leur consommation; ils commencent déjà à exporter les denrées qu'ils savent être de bon rapport, et, en échange de ces mille articles que nous introduisons chez eux, ils offriront bientôt leurs céréales, les arachides, le maïs, le sorgho, la canne à sucre, le riz, etc., qu'ils cultiveront à outrance pour nous permettre de les exporter ou d'établir des distilleries, des sucreries, des huileries et d'autres usines pour l'exploitation sur place des produits végétaux.

Tous les voyageurs sont unanimes à reconnaître que les indigènes congolais sont intelligents. Ceux-ci voient les travaux exécutés par les blancs, comprennent le but de ces entreprises et finissent par les admirer. Les premières années, par exemple, ils étaient hostiles aux travaux du chemin de fer; plus tard, indifférents; aujourd'hui, ils arrivent par groupes, offrir leurs services.

Ils s'assimilent nos habitudes, nos coutumes, nos travaux, nos distractions, notre cuisine et même notre langage. On rencontre déjà assez de Congolais parlant l'anglais, le français et le portugais; ils apprennent facilement, et bientôt notre langue sera entendue dans les grands centres congolais.

Voilà, rapidement résumées, les impressions recueillies pendant la période des opérations de la brigade d'études. Telles ne seront plus tout à fait les mœurs et les coutumes, lorsque le chemin de fer circulera dans ces magnifiques contrées et aura entraîné à sa suite les habitudes et le confort européens au milieu de ces peuplades primitives. Mais la richesse de la nature et la saisissante beauté des panoramas n'auront pas été détruites! Aussi, souhaitons-nous qu'il soit donné à beaucoup de lecteurs d'aller contempler bientôt les splendeurs de cette nature sauvage et les poésies de la vie patriarcale de notre future possession congolaise.

EUGÈNE SLOSSE.

LES POISSONS DU CONGO ⁽¹⁾

PROTOPTÈRE ET POLYPTÈRE

LES poissons sont abondants dans toutes les rivières du bassin du Congo. Pour les indigènes, ils constituent une ressource alimentaire importante et, pour les Européens, ils ont l'immense avantage de varier agréablement la cuisine de chaque jour.

Ils ne sont pas moins intéressants au point de vue zoologique. La faune ichthyologique des eaux douces de l'Afrique



Fig. 1. — Silure.

est loin d'être complètement connue. Elle comprend, à côté de types européens, américains et asiatiques, un certain nombre de genres et même de familles autochtones. Tel est le groupe des Mormyrides, ou poissons à trompe, dont l'aspect singulier frappe à première vue tous les Européens.

On constate une grande analogie dans la faune des différents bassins fluviaux du continent, et peu d'espèces sont spéciales à une région déterminée. Aussi, les poissons du Congo présentent-ils les plus grandes affinités avec ceux du Nil, du Niger, du Sénégal, du Zambèze, etc. La famille dominante, comme nombre d'espèces et quantité d'individus, est incontestablement celle des Silurides, les cat-fishes des Anglais, reconnaissables aux longs barbillons qui garnissent leurs lèvres. Ces animaux sont d'ailleurs abondamment répandus sur le globe, puisque sur environ 4,000 espèces de poissons connues actuellement, les Silurides entrent pour plus de 1,000. En Europe, il n'en existe guère qu'une seule espèce; le plus grand nombre vivent sous les tropiques. Certains Silurides du Congo atteignent une taille considérable (*Bagrus*). Notre figure 1 est la reproduction de la photographie d'un grand Silure prise à l'Equateur par le lieutenant Ch. Lemaire. Une espèce de cette famille, analogue et probablement identique au Malaptérure électrique du Nil, est munie, comme les Torpilles et les Gymnotes, d'un organe électrique donnant, quand on saisit l'animal, des décharges très énergiques.

Les Silurides étant extraordinairement voraces, se pêchent à l'hameçon avec facilité. Ils ont une certaine prédilection pour les eaux fangeuses, les marécages produits par le débordement des rivières; lors de la baisse des eaux, on les capture en abondance dans les mares laissées par l'inondation. Leur chair, peut-être un peu fade, n'est pas à dédaigner en Afrique.

Les familles des Percides et des Cyprinides sont richement représentées dans tous les cours d'eau du bassin par des formes rappelant nos perches, nos carpes, nos barbeaux, nos brèmes, etc. On y a signalé des Clupéides et j'y ai vu des poissons qui ne peuvent être que des Salmonides, bien qu'on limite généralement l'extension de cette famille aux abords du quarantième parallèle nord. Ces animaux ressemblent à notre saumon par leurs caractères anatomiques et par leurs mœurs; ils remontent les cours d'eau à courant violent et parviennent même à franchir des rapides et des chutes peu considérables.

Une famille très intéressante est celle des Chromides, propres à l'Afrique, à la Syrie et à l'Asie Mineure, dont on connaît un trait de mœurs assez singulier. Dès que la femelle a pondu et que la fécondation est effectuée, le mâle introduit les œufs dans sa gueule et les y conserve jusqu'à l'éclosion des alvins. Livingstone a eu l'occasion, au Tanganika, d'observer ce fait déjà signalé, du reste, par Lartet pour les Chromis du lac de Tibériade.

Un poisson curieux, dans un autre ordre d'idées, est le Périophtalme, petit animal d'aspect monstrueux, que l'on trouve dans l'estuaire du Congo. A marée basse, il sort de l'eau et, avançant par bonds ou en rampant à l'aide de ses nageoires, il se promène sur les endroits mis à découvert ou

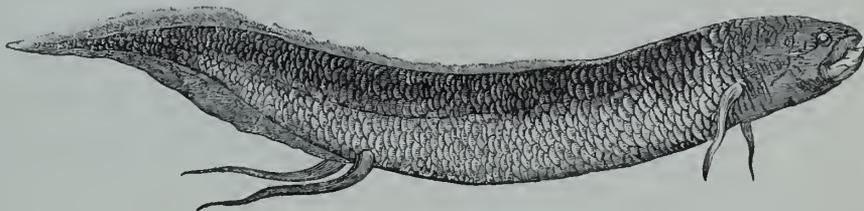


Fig. 2. — Protoptère.

entre les racines des Palétuviers, à la recherche de petits crustacés, de vers, etc. Il s'avance souvent assez loin de la rive et peut rester plusieurs heures hors de l'eau. On prétend même (Peschuel-Lœsche) qu'il parvient à se hisser sur les racines aériennes des Palétuviers. Ce fait d'un poisson qui *grimpe aux arbres* peut paraître bizarre, mais le cas n'est pas isolé. On connaît dans l'Inde un Pharyngien labyrinthiforme (*anabas grimpeur*) qui, d'après des observateurs très dignes de foi, sort de l'eau et s'élève sur les troncs des arbres des rives en s'aidant de ses nageoires épineuses et de son opercule dentelé. L'appareil branchial de ce poisson offre du reste une disposition qui lui permet de rester longtemps hors de l'eau.

On trouve aussi des Pharyngiens labyrinthiformes au Congo, ainsi que des Ophicéphalides, des Ostéoglossides (*heterotis*), des Notacanthides, des Mastacembélides, des Cyprinodontides, des Knériides, des Pantodontides, des Notoptérides, etc. La famille des Characinides est représentée

(1) Voir *Congo illustré*, 1893, p. 56 et 170.

en Afrique et spécialement au Congo par de nombreuses espèces, entre autres le chien d'eau (*Hydroeyon*), qui doit son nom à sa formidable denture rappelant celles des loups de mer. La figure 3 représente, d'après une photographie du lieutenant Ch. Lemaire, un poisson de cette famille pêché à l'Équateur. On connaît dans l'estuaire un Plectognabhe (*Tetrodon fakalka*). Parmi les poissons les plus intéressants de la faune congolaise se trouvent les deux espèces que représentent nos figures 2 et 4. L'un est un Dipné (*Protopterus*), l'autre un Ganoïde (*Polypterus*).

I. — *Le Protoptère*. — L'ordre des Dipnés est constitué par quelques animaux remarquables à plus d'un titre. Leur apparence rappelle vaguement les anguilles (bien qu'ils soient plus gros relativement à la longueur), mais leur organisation anatomique en fait des êtres intermédiaires entre les amphibiens et les poissons. Comme les poissons, ils sont munis de *branchies* et d'autre part ils possèdent des *poumons* rappelant ceux des amphibiens inférieurs et occupant l'emplacement de la vessie natatoire. On classe les Dipnés en deux groupes selon qu'ils ont un seul ou deux poumons. Les monopneumones ne comprennent que le genre australien *Ceratodus*; les genres *Lepidosiren* de l'Amérique du Sud et *Protopterus* d'Afrique constituent le groupe des dipneumones. Chaque genre ne comprend guère qu'une espèce. Mais on connaît plusieurs Dipnés fossiles dont un genre (*Dipterus* du dévonien) forme la transition aux poissons Ganoïdes.

Le genre *Ceratodus* a été connu à l'état fossile avant de l'être à l'état vivant. Agassiz avait créé ce nom pour désigner des dents trouvées dans le dévonien d'Amérique, le permien de Bohême, le triasique de l'Inde, le jurassique anglais et le crétacé américain. Agassiz classait les *Ceratodus* parmi les Squales.

Ce n'est qu'en 1870 que G. Kreft trouv. dans les rivières du Queensland un singulier animal qui par sa dentition se rangeait dans le genre *Ceratodus*, considéré jusque-là comme exclusivement fossile. Les *Ceratodus* (*Ceratodus forsteri*, Kreft; *Ceratodus miolepis*, Günth) n'ont qu'un poumon et s'éloignent moins des poissons que les dipneumones.

Ceux-ci sont représentés en Amérique par le genre *Lepidosiren* (*Lepidosiren paradoxa*, Fitzg.) répandu dans le bassin de l'Amazone. Découvert en 1836, il fut rangé par Fitzinger et Natterer parmi les amphibiens pérennibranches, à côté de l'Amphiume.

C'est en Afrique qu'est localisé l'autre genre des dipneumones, le *Protopterus* (*Protopterus annecteus*, Owen, ou *Rhinoeryptis annecteus*, Peters). Owen, qui le décrit en 1839, le considéra comme un poisson voisin des amphibiens ichthyoïdes.

Le Protoptère (fig. 2) a un peu moins d'un mètre de long; il a la forme d'une grosse anguille, un peu courte. Sa nageoire dorsale molle, rubannée, se continue avec la caudale; il porte deux nageoires pectorales et deux ventrales très écartées, formées chacune d'un seul rayon. Le corps est couvert de petites écailles, coloré en vert foncé sur le dos, en gris bleuâtre sur le ventre.

On connaît cet animal dans le bassin du Congo, celui du Zambèse, du Nil, dans la Gambie, le Sénégal, etc. Il fréquente les eaux courantes, mais il a une certaine préférence pour les marécages vaseux, les terrains submergés par l'inondation. Lors de la baisse des eaux, il s'enfonce dans la vase, se roule en boule et, grâce à une sécrétation muqueuse abondante que produit sa peau, il s'entoure d'une sorte de cocon d'argile et passe la saison sèche dans cet état. La coque, quand elle est sèche, est poreuse et l'animal y respire au moyen de ses poumons.

Des Protoptères ainsi *enkystés* sont souvent rapportés en Europe; dès qu'on met le cocon dans l'eau, l'argile se ramollit et l'animal se déroule. On a pu dans des aquarium leur faire répéter leur singulier manège en les mettant dans les conditions favorables.

Le Protoptère est souvent appelé *Lepidosiren* par les voyageurs, mais nous avons vu que ce nom doit être réservé au Dipné de l'Amérique méridionale.

II. — *Le Polyptère*. — L'ordre des Ganoïdes est encore un de ces groupes zoologiques dont la plupart des représentants n'existent plus qu'à l'état fossile. Les quelques genres encore vivants sont répandus dans les parties tempérées de l'ancien continent (*Acipenser* ou esturgeon), en Amérique (*Scaphirhynchus*, *Spatularia*, *Lepidosteus*, *Amia*), et en Afrique (*Polypterus*, *Calamoichthys*).

Les deux types de Ganoïdes africains constituent la famille des *Polyptérides* caractérisée par un squelette osseux, des écailles rhomboïdales émaillées formant un revêtement serré, et une nageoire dorsale divisée en une série de petites nageoires secondaires soutenues chacune par une forte épine. Le genre *Calamoichthys* (*Calamoichthys calabaricus*, Smith) est dépourvu de nageoire ventrale; il a été signalé sur la côte de Guinée, notamment dans l'Old Calabar. Je ne sache pas qu'on l'ait observé au Congo.

Les *Polypterus* possèdent deux nageoires ventrales bien développées. Ils comprennent plusieurs espèces (*Polypterus senegalus*, *P. palmas*, *P. bichir*). J'ai vu pêcher dans le Lualaba, vers le confluent du Lubudi, un poisson que je crois identique au bichir du haut Nil (fig. 4). C'était un animal de soixante centimètres de long, d'un vert grisâtre, la nageoire dorsale divisée en seize pinnules. Johnston le cite comme très commun dans le Congo.

J. CORNET.



Fig. 3. — Characinide.

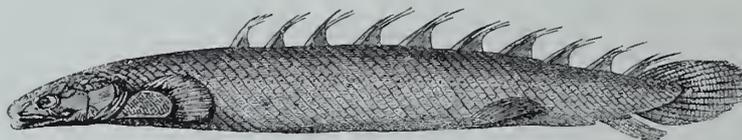


Fig. 4. — Polyptère bichir.



LE LIEUTENANT CH. LEMAIRE

Né à Cuesmes (Hainaut), le 26 mars 1863. Lieutenant au 2^e régiment d'artillerie.

S'embarque à Liverpool pour le Congo, le 4 novembre 1889. — Adjoint au commissaire du district des cataractes. — Reçoit la mission d'organiser le district de l'Équateur (décembre 1890). — Explore la Lulonga, le Lopori, la Maringa, le Ruki-Bussira, les lacs Tumba et Lumbi. — Nommé commissaire de district le 20 janvier 1892. — Rentré en Europe le 16 octobre 1893.

UN de nos collaborateurs les plus assidus et dont les articles sont les plus appréciés. Lorsqu'il reçut à l'Équateur, au commencement de 1892, le premier numéro du *Congo illustré*, le lieutenant Lemaire, dont nous n'avions pas eu l'occasion de faire la connaissance avant son départ pour l'Afrique, nous écrivit afin de nous complimenter au sujet de notre nouvelle publication. « Le *Congo illustré*, nous disait-il, aura du succès, j'en suis convaincu. Vous combattez le bon combat. Permettez-moi de vous assurer de ma collaboration. »

Notre correspondant tint sa promesse. Bien que surchargé de besogne et très absorbé par l'organisation de son district, auquel venait précisément d'être rattaché tout le territoire compris entre le Congo et l'Ubangi jusqu'à Zongo, le lieutenant Lemaire trouva moyen de nous adresser toute une série d'articles sur les marchés publics, les tatouages, les forges indigènes, les camps d'instruction, les pratiques superstitieuses, etc., etc.

Rien ne le laissait indifférent. Observateur sagace, d'un esprit curieux et ouvert, il notait avec soin tout ce qui méritait d'être signalé et nous transmettait ensuite sa copie, nous donnant carte blanche pour en tirer le meilleur parti. Tous les sujets l'intéressaient également.

C'est ainsi qu'en parcourant la région placée sous son commandement, il explora en détail les rivières Lulonga, Lopori, Maringa, Ruki-Bussira, les lacs Tumba et Lumbi, et rapporta de ses voyages les plus utiles documents cartographiques.

C'est ainsi encore qu'il rédigea sur les productions natu-

relles de son district de substantiels rapports qui faisaient dire à ses chefs : « Si tous les agents suivaient l'exemple du lieutenant Lemaire, la connaissance des richesses du pays ferait de rapides et sérieux progrès. »

Et que l'on ne croie pas que, rentré en Belgique après quatre ans d'un dur labeur, ce travailleur prit enfin le repos auquel il avait droit. Ayant appris qu'une société d'études coloniales venait de se constituer à Bruxelles, le lieutenant Lemaire en devint immédiatement l'un des membres les plus actifs. Il y a donné déjà plusieurs conférences et complète en Belgique, non seulement par la plume, mais aussi par la parole, son active et intelligente collaboration à l'œuvre du Congo.

Qu'il nous soit permis, à ce propos, de formuler un vœu : celui de voir l'exemple donné par le lieutenant Lemaire suivi par d'autres de nos compatriotes. Ceux-ci sont nombreux en ce moment au Congo.

Les dernières statistiques accusent la présence de près de 500 Belges sur la totalité des Européens. Il y a, parmi eux, des officiers, des ingénieurs, des médecins, des docteurs en droit. Quelle ample moisson de renseignements de tout genre nous pourrions réunir si chacun voulait, de temps en temps, nous envoyer un rapport, un renseignement nouveau, un itinéraire, un croquis ou une photographie ! Malheureusement, les voyageurs comme le lieutenant Lemaire sont rares, bien rares. Inutile, par conséquent, de dire combien nous apprécions l'initiative de l'officier dont nous publions aujourd'hui la physionomie décidée.



J. MALVAU. DTC



D'ANVERS A BANZYVILLE

PAR LE LIEUTENANT TH. MASUI

I



UN de nos collaborateurs de la première heure, M. le lieutenant Masui, dont nos abonnés ont pu apprécier déjà le joli talent de dessinateur, prépare en ce moment, sous le titre *d'Anvers à Banzyville* et sous forme de lettres illustrées, un fort beau volume édité avec luxe par la maison Buelens. Il nous remet, de cette publication très artistique, quelques bonnes feuilles, dont nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs.

Reposés, nous quittons Kimpangala, entonnant des chœurs et des soli variés; mais la route est mauvaise et nous ne chantions plus en arrivant au « Masa Makenghe », après cinq heures de grattage!

L'endroit serait joli s'il n'était une halte habituelle; de nombreux séjours l'ont déjà fort sali... Il faut pourtant s'y arrêter, afin de profiter d'un abri fixe installé pour les caravanes. La route est divisée en sections; à chaque étape l'on trouve ces abris et de l'eau; plus loin même des pailletes légères remplaceront nos tentes.

Longtemps nous courons nu-pieds dans un ruisseau, sous de grands arbres très peuplés, attendant les charges qui arrivent péniblement. Quel mauvais campement!

A midi, un grand appétit et de quoi le satisfaire, nous ragaillardit. André se montre un « master cook » de tout premier ordre. Moi, comme « chef de ménage », j'ai soin de faire servir confortablement. La table portative est toujours couverte, soit d'un essuie mains, d'un bout d'étoffe ou de feuilles de bananier; souvent un bouquet sans fleurs la garnit. Les boys, bien stylés, sont graves comme des domestiques de grande maison.

Il n'y a plus de viande fraîche; comment s'en procurer?

Ladam propose de sacrifier le chien de Fiévez; l'idée est repoussée, Tomy est trop maigre.

N'avons-nous pas nos fusils? En chasse!

Sans expérience des choses d'Afrique, nous piquons droit dans la brousse. Quel fiasco! La chaleur est torride, les nuages s'amoncellent. Dévorés par les fourmis, déchirés,

perdus, éreintés, nous battons en retraite. L'un tombe dans une fondrière, l'autre s'empêtre dans les lianes, heureux encore d'arriver au camp avant la tornade.

Un joli petit oiseau rouge écarlate est la seule et inutile victime de cette sortie.

Il pleut bientôt à torrents, le terrain devient un vaste cloaque. Les cordes des tentes se rétrécissent, arrachant les piquets; nous pataugeons pour les remettre. Perché sur une caisse, je regarde tristement l'inondation gagner mon logement. C'est navrant!

Le dîner nous console un peu; une demi-bouteille nous console complètement. Combien relève un verre de champagne au milieu de ces misères!

Le soir, les mouches phosphorescentes voltigent de feuille en feuille, petites étoiles intermittentes; tandis que des crapauds énormes se promènent bêtement. A huit heures, nous sommes couchés, les lits sont humides et une nuit détestable couronne cette vilaine journée.

Au matin, tout est mouillé: nos effets, nos chaussures, le chemin surtout; il ne pleut plus, mais les herbes ont gardé assez d'eau pour nous gratifier d'une douche continue. Il faut marcher pourtant!

Une montagne, puis une autre, et encore, et toujours!

Voici la dernière, elle est haute, mais haute, presque à pic et fort glissante. Arrivés sur le plateau, vingt minutes entre deux murailles de jones mesurant au moins cinq mètres. Enfin, « Congo da Lemba », où un sous-officier blanc nous reçoit. Ce poste de l'Etat est le centre d'opérations d'un de ces agents chargés de recruter des porteurs dans toute la contrée. Celui-ci se rend de village en village, faisant de nombreuses palabres, conviant les chefs à envoyer leurs hommes à Matadi. De l'activité de ces « recruteurs » dépend le service du portage; pour le moment, il marche bien, paraît-il. Le poste lui-même comprend l'habitation du chef, une maison pour les voyageurs blancs, un hangar pour les voyageurs noirs; quelques huttes pour les soldats et employés. Il est situé sur une hauteur dominant toutes celles environnantes, assez boisé et bien planté. Un marché journalier lui procure des vivres indigènes.

C'est avec plaisir que nous trouvons un luxe relatif: une vraie table, de vraies chaises et surtout de la viande fraîche; depuis Boma, nous n'avions vu que la poule de Katendi de Lombé. En dix jours!

Je crois même qu'il y avait un œuf dans le « cok'tail! »

Cette boisson mérite une mention spéciale. Le cok'tail américain est composé suivant des règles immuables; en Afrique, il se modifie suivant les goûts et surtout suivant les ressources dont on dispose. Nous le faisons avec du lait, des œufs, du sucre, du cognac et des épices; ainsi préparé, il ressemble à « l'advocaat », une liqueur anversoise.

Si une de mes malles n'était tombée à l'eau, j'aurais passé une bien agréable journée; seulement, je dois débiller, étaler, sécher le contenu, constater les dégâts au moment où un



repos eût été bien nécessaire. Nous passons une bonne nuit. Ces maisons, si rudimentaires qu'elles soient, sont préférables à la meilleure tente.

L'étape suivante est la dernière dans la région accidentée; les difficultés de la route en font oublier le pittoresque.

Une forêt!... J'allais traverser enfin une forêt vierge! Nouvelle déception. A part les lianes, quelques « yukas », pareils à des palmiers, et de monstrueux « mille-pattes », longs de 30 centimètres, elle ressemble aux bois de nos pays. Le chemin est fantastique, on ne descend pas, on dégringole, se retenant tant bien que mal aux branches ou aux racines. Cela durant deux heures.

Encore quelques bosses et nous arrivons à la « Lufu », une grande rivière bordée, comme la plupart des rivières, d'une belle végétation. Un pont suspendu la franchit; pont construit par Carton, officier du génie belge. Comme garde, un Égyptien chargé de contrôler la feuille de péage des porteurs. Comme poste, des abris pour les blancs et pour les noirs, élevés sur un bel emplacement. C'est à partir de ce jour que nous trouverons les pailotes dont j'ai parlé et que nos tentes ne serviront que dans des cas exceptionnels.

Le pays est grandiose; des hauteurs, les horizons sont immenses. Lorsqu'au lever du jour les rayons du soleil, inondant les vallées, se jouent dans les brouillards du matin, les effets de lumière sont éblouissants. Coupant les savanes sans fin, de clairs ruisseaux cascadedent sur des rochers géants; de grandes rivières, aux rives boisées, coulent sur leur lit rocaillieux en rapides ou calmes entre les roseaux; parfois un bouquet d'arbres trahit une source, au moins une partie humide.

Mais ce n'est pas l'Afrique!

Si les interminables files de porteurs descendant l'ivoire et le caoutchouc, montant la poudre et les marchandises, ne nous rappelaient la réalité, nous pourrions nous croire en marche l'été, par un chaud été, bien loin des tropiques.

L'on ne voit aucune habitation.

Plus locale est la nourriture; ci le menu du dîner fait à la Lufu :

Soupe au potiron,
Gigot de chèvre, bananes bouillies,
Haricots,
Mohambe de poulets,
Chikwangue rôtie.

La chèvre est bonne, assez dure.

Les poulets, petits et maigres, préparés dans une épaisse sauce à l'huile de palme, « mohambe », font un plat apprécié. Les grandes bananes, bouillies ou cuites sous la cendre, remplacent nos pommes de terre; les petites, plus sucrées, sont excellentes pour confectionner des entremets. La chikwangue, ce pain du Congo, est obtenue en faisant bouillir, dans de grandes feuilles, une pâte de farine de manioc. Nous la mangeons grillée ou frite.

Sauf le pourpier sauvage, les légumes sont rares; tout au plus quelques feuilles de chou, des haricots, des épinards et les jeunes pousses de manioc.

Comme féculents, on trouve les patates douces, les ignames, le maïs et les racines de ce même manioc, qui partage avec les bananes l'honneur d'être la base de la nourriture des nègres.

Si, à ces mets de consistance, nous ajoutons les arachides, les safus, les noix de palme, etc., surtout un bon cuisinier et un bon appétit, nos estomacs auraient mauvaise grâce à se plaindre.

J'ai oublié de citer nos conserves, tenues en médiocre estime.

L'indigène mange salement toutes ces denrées; il y ajoute de la viande de buffle horriblement pimentée, du poisson soûdisant fumé, plutôt pourri, des sauterelles, des chenilles immondes qu'il met à la broche, des vers blancs, un tas d'ordures. Les tripes de nos victimes sont très recherchées.

En résumé, la fameuse route des caravanes se passe très bien jusqu'ici; grâce à la santé, la bonne humeur et à une excellente table, due à André, qui, d'un monceau de vaisselle et de boîtes toujours dans une déroute extravagante, parvient à faire sortir un dîner complet.

Levés tôt, ne traînant pas en chemin, nous sommes au but avant que le soleil soit au zénith et évitons ainsi ses rayons dangereux.

Quittant la Lufu, deux jours de marche nous conduisent à « l'Unionzo », en passant la nuit à « N' Demboli ».

Le pays, effectivement moins accidenté, est découpé en larges vallées bordées de chaînes de montagnes aux mille mamelons, d'un aspect volcanique; quelques groupes de palmiers, de bananiers et surtout un perroquet, le premier, lui donnent un aspect plus « africain ».

A N'Demboli, notre garde-manger s'enrichit d'un cochon noir, petit et gras, faisant un tintamarre effroyable. En trois repas, il n'en reste plus rien; je crois que les nègres aiment beaucoup la viande de porc et qu'ils ne reculent pas devant un rapt pour s'en procurer.

Au moment de quitter l'Unionzo éclate un orage, nos hommes sont transis de froid; accroupis autour du feu, ils grelottent dans leur immobilité, silencieux, mal éveillés. J'admire ces natures aguerries contre les intempéries; au premier rayon du soleil, ils seront aussi loquaces qu'ils sont muets à présent; tantôt, sortant de leur engourdissement, ils deviendront des êtres forts et adroits, d'une résistance remarquable.

La pluie diminue.

Guétrés et couverts de nos imperméables, précaution bien inutile, le signal du départ est donné.

Que l'on prenne, pour se rendre de Hal à Bruxelles, le lit de la Senne, en se faisant suivre d'un arroseur



Congo da Lemba.

public, et l'on aura une faible idée de cette partie aquatique!

Passant l'Unionzo, grossie subitement, la pirogue manque de partir à la dérive; plus loin un pont, tout démolé, nous oblige à des prodiges d'équilibre; c'est merveille que personne n'ait fait le plongeon dans le torrent; puis, nous traversons une plaine immense, devenue marais, dont les herbes nous gratifient d'une ondée supplémentaire. Toute la route est transformée en ruisseau; en arrivant à « N' Séké Lolo », nous faisons tous : « Couin! couin! »

Par extraordinaire, les porteurs suivent à peu de distance, ce qui nous permet de changer d'effets rapidement. Le soleil, qui se montre, répare les dégâts des ondées et nous achevons joyeusement cette journée en buvant une « demi-bouteille », amie des mauvais jours

De N' Séké Lolo à la rivière « Kwilu », nous mettons trois heures. Le poste, gardé comme tous les autres par un soldat de l'État, est plus grand, mieux tenu et bien planté. Des baobabs le protègent de leurs larges ombrages. La journée est chaude. Je renonce à poursuivre un animal signalé par nos hommes aux cris de « bizi » (viande). Fiévez, plus persévérant, abat la bête, un grand singe commun. Il revient triomphalement avec sa victime; nous l'accueillons par des applaudissements frénétiques. Voilà au moins du gibier!

Dépecé, vidé à l'instant, notre singe ressemble furieusement à un enfant écorché; les petites mains surtout donnent une impression pénible. Mais le désir de goûter de sa chair l'emporte sur notre répugnance, et André reçoit l'ordre de le préparer demain.

Nous partons du Kwilu.

Le chemin traverse de « nombreux anciens villages », reconnaissables aux palmiers et aux bananiers, poussant à la diable, envahis par les haricots devenus sauvages. Beaucoup d'indigènes se sont retirés de la route, afin de choisir une situation plus tranquille ou chassés pour répression de brigandage. Les villages actuels sont bien cachés, à peine la fumée de leurs feux s'élevant au-dessus des herbes permet-elle de les deviner.

Sous bois, les ananas poussent innombrables; quel dommage qu'ils ne soient pas mûrs en cette saison!

De tous côtés se montrent les papayers, portant un fruit semblable au melon, très rafraîchissants et très sains. Pas mûrs non plus les papayes.

Le Congo n'est guère prodigue de fruits jusqu'ici!

Nous traversons un village, M'Wembi, et sommes au « N'Kengé M'Wembi » plus vite que nous l'espérons, mais un peu fatigués. Une grande calebasse de malafu nous remonte. C'est vraiment très bon, le malafu!

A midi, le singe paraît en

beefsteaks; sa viande est bonne, très forte. La queue est offerte à Fiévez, dans un bouquet. Deux missionnaires de passage partagent notre café. Ils ont l'air bien portant, car nos biscuits et notre sucre, dont nous sommes si avares, disparaissent comme dans un gouffre.

Le bouilli de singe, pas fameux, fait les frais du souper;

Ladam, indisposé, n'y assiste pas. Dans nos trois estomacs, il y a lutte entre le singe et le malafu; des gargouillements trahissent leur incompatibilité d'humeur; la nuit, le drame s'est dénoué; chez moi, le singe l'a emporté; chez mes compagnons, ce fut une catastrophe. Ils m'ont éveillé bien des fois!

Cependant, nous partons courageusement pour « N'Sona Kibaka ». La route des caravanes se déroule interminable, toujours garnie de porteurs, pareille à ces chemins grouillant de fourmis que nous rencontrons fréquemment. Parfois un bouquet d'arbres, parfois une place dénudée, bourrée de nègres au repos ou grignotant toutes leurs petites ordures. Ce sont des M'botés à n'en plus finir, échange de saluts rappelant ce charmant usage de nos campagnes.

J'ai vu ce matin un noir le nez percé d'un petit bâton. Ce que cela doit le gêner pour se moucher!

A Kibaka, la tente d'un missionnaire est plantée devant nous. Le blanc, « Mundelé », est absent, mais ses boys, dont deux femmes, soignent le campement de leur maître. Tout ce petit peuple, à l'air intelligent, baragouine l'anglais. Étendu dans un hamac, un élève modèle lit tout haut, accentuant les syllabes avec une lenteur monotone.

La première partie de la route des caravanes se termine aujourd'hui; tantôt nous serons à Lukungu. Nos boys ont mis leurs plus beaux effets; les porteurs tirent, je ne sais d'où, qui une ceinture, qui un pagne bien propre. Nous-mêmes, vêtus d'un costume blanc, avons suivi ce mouvement de coquetterie. Ainsi pomponnés, nous partons. La route est intéressante, beaucoup de villages sont visibles de droite et de gauche. Des plantations donnent une tout autre allure au paysage. Nous marchons allègrement, quoique trouvant l'étape un peu longue, impatients d'être au but. Une clameur soudaine, sortie des poitrines vigoureuses de nos trente-neuf porteurs, des rires, des cris, une joie d'enfants. Lukungu est à nos pieds, perché sur une légère colline!



La station de l'État à Kenge Wembi.

LA FORCE PUBLIQUE DANS L'ÉTAT DU CONGO

· II

DANS un précédent article, consacré à la force publique ⁽¹⁾, nous avons expliqué de quels éléments divers se composait, au début, l'armée du Congo et nous avons dit qu'en vue de régulariser les enrôlements, un décret, en date du 30 juillet 1891, avait décidé que dorénavant les troupes seraient recrutées presque exclusivement dans les territoires mêmes de l'État. Ce système de levées nationales, à l'établissement duquel a présidé le gouverneur Wahis, est aujourd'hui complètement organisé et semble appelé à donner d'excellents résultats, ainsi que le démontre l'article suivant, extrait du *Temps* :

« Dans le bas Congo, où l'action de l'État est établie de façon directe et suivie, on a introduit un système de recrutement spécial. Chaque année, les chefs de village demandent quels sont ceux qui veulent servir. Les chefs choisissent parmi les volontaires qui se présentent. Toutes les localités fournissent des miliciens au prorata de leurs cases.

Dans le haut Congo, où l'organisation des services du gouvernement n'est pas encore partout assurée, on n'a enrôlé que les anciens prisonniers de guerre des Arabes et les « hommes rachetés ».

Les miliciens du bas Congo doivent servir pendant trois ans, les recrues du haut Congo restent sous les armes pendant sept ans. Après ce temps, prisonniers de guerre et hommes rachetés recouvrent leur indépendance complète.

La force armée comprend trois catégories : les enfants que l'on envoie dans les missions, les adolescents et les hommes faits que l'on incorpore, et les recrues jugées inaptes au service militaire que l'on emploie aux travaux des stations.

De l'avis de tous les officiers qui ont commandé les miliciens indigènes, ce sont les hommes les plus jeunes, ceux de douze à treize ans, qui forment les meilleurs soldats. Que l'on ne s'étonne pas de cette précocité des noirs. On sait qu'au Congo, un homme atteint sa période de développement complet vers l'âge de quinze à dix-sept ans. A douze ans, les Congolais n'ont guère bu encore de malafu, ils n'ont fait

d'abus d'aucune sorte, et ils accomplissent leur temps de service de façon absolument exemplaire.

Le premier camp d'instruction a été établi en juillet 1891, à Kinchassa, par le gouverneur Wahis. Depuis, deux autres camps, ceux de l'Équateur et de Zambi, ont été fondés ; et l'on parle d'en créer deux autres encore dans la région des Mayombés, située au nord du district de Boma.

Les camps ressemblent assez au camp de Beverloo. Les miliciens sont logés par tribus ; chacune d'elles occupe un bloc spécial. On a adopté ce mode de campement, par égard pour les habitudes et les mœurs des indigènes des différentes parties de l'État. Et puis, les femmes d'une même tribu s'entendent mieux entre elles — on en a fait l'expérience — qu'avec les femmes d'autres régions.

Presque tous les miliciens sont mariés. Chaque ménage a son petit coin à lui, suffisamment abrité. Chaque camp possède son hôpital.



Un peloton de la force publique.
(D'après une photographie de M. Michel.)



Lorsque, il y a trois ans, le gouverneur Wa-

his fonda le premier camp à Kinchassa, l'État avait à sa charge une véritable petite armée de prisonniers de guerre, faits par Van Kerckhoven dans le nord-est, par Le Marinel à Lusambo, par Dhanis, au cours de ses premières victoires dans le Loango. On résolut d'en faire des soldats et en même temps de bons ouvriers, car on décida de leur apprendre, concurremment avec le maniement du fusil, quelque métier d'usage courant au Congo. C'est vers Kinchassa que furent dirigés les anciens hommes de Gongo-Lutete, qui venait d'être battu par Dhanis. Ils appartenaient presque tous à la tribu des Batetela. Au camp de l'Équateur, on enrégimenta surtout des Mongos, tribu des environs d'Équateur-Ville ; à Zambi, les indigènes du bas Congo. Lorsque les recrues régulières de miliciens furent organisées, on les répartit entre tous les camps.

Les règlements de l'instruction militaire sont, à très peu de chose près, les règlements et théories belges. On commence par enseigner aux nouveaux venus l'exercice du tir, et l'on n'éprouve généralement pas de peine à leur faire comprendre

(1) *Congo illustré* de 1892, p. 58.

le rôle du cran de mire et du guidon. Avant de former les miliciens noirs au tir à la balle, on les fait tirer à blanc pour les familiariser avec la détonation. Le nègre a une peur instinctive du recul qui se produit après la décharge; il est tenté de lâcher l'arme, et ce n'est que peu à peu qu'on parvient à l'enhardir. Une fois qu'ils ont l'habitude du maniement de leur albinis, les noirs deviennent de bons tireurs. Un grand nombre d'entre eux parviennent à placer trois balles sur cinq dans une cible à cent mètres. Au bout d'un an, un an et demi, un indigène connaît parfaitement son métier de soldat.

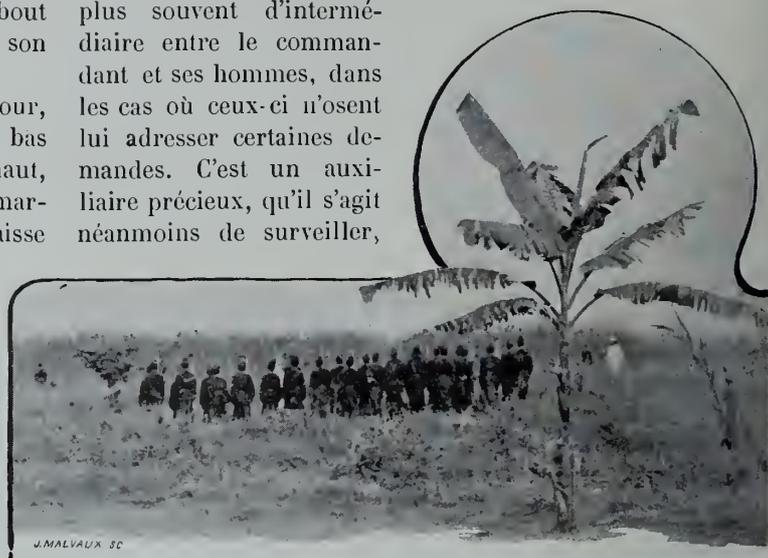
Chaque milicien reçoit une solde de 10 centimes par jour, ce qui équivaut à 30 centimes en Belgique. Dans le bas Congo, on paye les soldats en espèces; dans le haut, où l'on ignore encore la monnaie, on les rétribue en marchandises. On a organisé dans chaque camp une caisse d'épargne, où le milicien peut déposer ses économies. La masse qu'il a épargnée lui est remise le jour de sa libération.

Les miliciens ont trois heures d'exercice par jour. On sait qu'au Congo on doit prendre, à cause de la température, un repos forcé de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi.

En dehors des heures d'exercice militaire, les hommes reçoivent aussi un enseignement professionnel, que le commandant choisit selon leurs aptitudes. Les uns sont employés aux plantations. Ils cultivent le café ou le cacao. On en fait des agriculteurs. Lorsqu'ils quitteront l'armée, ils sauront à leur tour et pour leur compte diriger une petite entreprise agricole. Le camp de Kinchassa possède, à l'heure qu'il est, de superbes plantations, quotidiennement entretenues par la communauté militaire. Parmi les enrôlés, il y en a qui, pendant leurs loisirs, apprennent le métier de briquetier, de maçon, de charpentier. Ils construisent les habitations du camp au fur

et à mesure de son développement. D'autres s'exercent à la pêche et à différents ouvrages d'utilité pratique.

On ne s'imagine pas combien les miliciens congolais sont heureux quand ils reçoivent un galon ou un grade. Les meilleurs tireurs portent des galons de première classe. Pour mériter cette distinction, ils s'appliquent de tout leur zèle. D'autres sont nommés caporaux ou même sergents. Le premier sergent noir sert le plus souvent d'intermédiaire entre le commandant et ses hommes, dans les cas où ceux-ci n'osent lui adresser certaines demandes. C'est un auxiliaire précieux, qu'il s'agit néanmoins de surveiller,



En tirailleurs.

(D'après une photographie de M. Michel.)

car le noir qui dispose d'un commandement est tout de suite porté à en abuser.

Les miliciens congolais mesurent en général une taille variant entre 1^m55 et 1^m70. Ils marchent d'une allure dégagée. Les hommes du haut Congo surtout ont un port très crâne. »



LES PAPILLONS DU CONGO

I

RHOPALOCÈRES



Fig. 1.

LES papillons constituent certainement l'ensemble le plus riche du règne animal tant par l'éclat de leur parure que par l'élégance de leurs formes, et l'on peut dire de la plupart d'entre eux que ce sont de véritables fleurs animées, rivalisant de beauté avec

les corolles diaprées de nos champs et de nos bois.

L'étude de ces jolis insectes est l'une des plus attrayantes de l'histoire naturelle. Elle charme tous ceux qui l'abordent et l'on comprend que, vivant au milieu d'une faune aussi riche que celle du Congo, l'explorateur songe à ramener en Europe quelques-uns de ces splendides papillons, témoignages frap-

pants des beautés entrevues par lui au cours de ses pérégrinations.

Mais comment s'y prendre pour réunir et conserver intacts pendant des mois ces fragiles insectes? C'est ce que nous tâcherons d'expliquer dans un prochain article. En attendant, passons rapidement en revue les principales espèces qui peuplent le bassin du Congo.

D'une façon générale, les papillons se divisent en deux groupes comprenant eux-mêmes un grand nombre de familles.

Les insectes qui composent le premier de ces groupes (les *Rhopalocères*) ont les antennes placées au devant de la tête et terminées par un bouton en forme de massue plus au moins allongée. Ils volent pendant le jour alors que le soleil darde ses rayons les plus ardents. Les papillons du second groupe

(les *Hétérocères*) présentent des antennes de toutes les formes possibles, sauf la massue arrondie à sa terminaison. La majorité de ces derniers vole le soir, après le coucher du soleil.

Nous n'examinerons ici que les familles composant le premier de ces deux groupes, afin de montrer le caractère particulier de la faune de l'État indépendant du Congo dont nous représenterons en même temps quelques-unes des espèces principales (1).

La première de ces familles se compose des *Papilionides*, qui sont pauvrement représentés au Congo, si l'on prend comme termes de comparaison chacune des deux grandes régions tropicales américaine et indo-australienne — environ 35 contre 220. Cette proportion sera sans doute augmentée lorsque nous connaîtrons mieux ce que renferment tant de contrées encore inexplorées au point de vue entomologique; mais il est incontestable que la grande uniformité des conditions climatiques du pays contribue pour une large part à cette pauvreté relative. Il arrive souvent, en effet, que nous retrouvions les mêmes espèces, sans aucune variation locale, à des distances considérables.

Le plus remarquable de ces *Papilio* et l'un des plus étranges du monde entier est le grand papillon Antimaque (*Papilio Antimachus*, Drury, fig. 2), qui est représenté au milieu de cette page, au-dessus du *P. Hesperus* (fig. 3).

La forme élégante et élancée de ses ailes, dont l'énorme envergure dépasse parfois 23 centimètres, est unique parmi la gent ailée, et l'on est tenté de se croire en présence d'un des survivants d'une époque depuis longtemps disparue. La couleur des ailes est d'un brun clair parsemé de taches noires au-dessus et d'un jaune d'argile entremêlé de brun et de noir en dessous. Ce papillon fut découvert à Sierra-Leone en 1775, par M. Smeathmann, et pendant cent ans l'exemplaire unique demeura le joyau d'une célèbre collection anglaise. Mais, depuis 1876, les explorateurs en ont rapporté fréquemment de nouveaux spécimens, et ce lépidoptère, qui se payait, il y a quelques années, des prix que, seuls, les entomologistes comprendraient, paraît devoir devenir aussi commun dans nos collections que dans son pays d'origine. On crut longtemps que son habitat était localisé à l'ouest extrême de l'Afrique tropicale; mais, depuis que le major Thys l'a rencontré au Kassaï et que le lieutenant Wilwerth nous l'a rapporté d'Upoto, nous pouvons attribuer à ce géant une extension géographique considérable. L'explorateur français M. Dybowski l'a pris récemment à Bangui et le Musée royal d'histoire naturelle en a acquis un exemplaire de M. Haas, venant du Rubi.

Les mœurs de ce papillon sont encore ignorées et nous ne connaissons pas davantage sa chenille ni sa chrysalide. La femelle n'a été décrite qu'il y a six mois environ, lorsqu'on trouva l'unique exemplaire connu dans un envoi de plus de 300 de ces papillons arrivé à Londres. Elle est moins élancée

que le mâle et se distingue de celui-ci par quelques caractères particuliers, aux derniers segments du corps.

Tous deux ont le vol puissant; leur habitat se trouve probablement à la cime des palmiers, d'où la femelle ne descend que rarement.

M. Wilwerth, qui en a offert généreusement quelques exemplaires au Musée de Bruxelles, nous disait que les indigènes parvenaient à le prendre avec une certaine adresse. Ils les ramènent vivants en entourant le corps de l'animal d'une mince liane.

Au naturaliste, désireux de s'en procurer quelques spécimens, il suffira d'offrir une légère rémunération aux négriers qui lui en rapporteront de nombreux exemplaires. Mais ce naturaliste rendrait un service bien autrement grand à la science en rapportant les chenilles mêmes, qui, élevées sur un arbuste recouvert de mousseline, permettraient de suivre les transformations successives de l'insecte et donneraient des papillons mâles et femelles absolument parfaits, ce qui n'existe pas encore en Europe.

Un des papillons les plus communs du Congo est le *Papilio Demoleus*, d'un jaune clair avec dessins noirs et un œil fulgurant au bord interne des ailes inférieures. Il est répandu sur tout le territoire de l'État indépendant et nous n'avons jamais vu une collection, si petite qu'elle fût, sans l'y rencontrer. Ce papillon a un représentant à peine différent dans la faune indo-australienne.

D'autres papillons montrent des ailes d'un noir velouté traversées d'une large bande vert doré, tel que le *P. Nireus* et le *P. Bromino*.

Enfin, nous rencontrons le *P. Merope*, dont le mâle, avec une livrée uniforme, contraste singulièrement avec les femelles de couleurs et de dessins si divers, que tous les anciens auteurs les ont décrits sous des noms différents. Le machaon (*P. Machaon*) et le flambé (*P. Podalirius*), représentent cette famille dans notre pays.

Les *PÉRIDES* forment une famille trop largement représentée chez nous par les funestes papillons blancs pour devoir être décrite longuement. (Voyez les figures 4 et 8 de la page 88.) Elles pondent généralement une quantité considérable d'œufs, rassemblés en petits tas perpendiculairement aux feuilles. Le nombre d'espèces ne paraît pas être considérable au Congo, mais il est largement compensé par la quantité énorme des individus. M. Wilwerth nous disait avoir observé des nuages entiers formés par une espèce de papillons légèrement teints de jaune et de noir appartenant au genre *Eurema* et qui étaient probablement à la recherche d'une localité propice pour la ponte. Lorsque l'on tentera d'introduire l'agriculture et la sylviculture sur une grande échelle au Congo, il faudra étudier minutieusement les mœurs de ces insectes dont les ravages peuvent être un fléau même pour les pays tempérés, où le développement excessif de certains insectes n'est pourtant que rare et accidentel.



Fig. 2.



Fig. 3.

(1) Toutes les figures sont réduites à la moitié de la grandeur naturelle.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

Les DANAÏDES (1) ne sont représentées que par quelques espèces, mais ils sont victorieusement remplacés par les ACRÆIDES, peu répandus sur le restant du globe. Cette famille, presque exclusivement propre au centre de l'Afrique, se compose actuellement d'environ 150 espèces, nombre qui sera triplé, sans aucun doute, par des recherches ultérieures. Ce sont des papillons de taille moyenne, dont les ailes sont plus ou moins transparentes et comme gaufrées avec des taches noires et certaines parties colorées en jaune ou en brun.

Nous arrivons à la famille des NYMPHALIDES, dont les espèces nombreuses donnent à la faune congolaise son véritable caractère lépidoptérologique.

C'est aux Nymphaliens qu'appartiennent les plus beaux papillons et c'est parmi eux que nous rencontrons la plus grande richesse, tant sous le rapport de la forme que sous le rapport de la coloration.

La plupart des genres sont représentés par de nombreuses espèces qui diffèrent plutôt par la disposition des couleurs que par leur variété et forment ainsi de charmantes collections d'une gamme unique. A côté de ces derniers, on en voit d'autres comme l'*Eurypha coccinata*, d'un beau rouge uniforme tranchant nettement sur le fond vert de la végétation. On y rencontre aussi ce superbe genre *Charaxes* (fig. 5), dont une espèce est figurée en haut de cette page et qui se reconnaît aisément au corps robuste et aux ailes inférieures largement échanquées, terminées le plus souvent par une double queue.

Les SATYRIDES viennent ensuite, reconnaissables à leurs couleurs uniformément bleue foncée, parfois relevées de blanc et de jaune, dont les ailes portent presque toujours un ou plusieurs yeux noirs avec un centre blanc tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des ailes.

Le vol des Satyrides présente un caractère particulier. Ils ne planent pas, du moins dans la plupart des espèces, comme les Nymphalides, et, au repos, ne restent pas les ailes étendues comme les précédents, mais les tiennent fermées et perpendiculaires au corps. Le vol, tantôt rapide, tantôt lent, a toujours quelque chose de sautillant; il est interrompu par de fréquents arrêts.

Ces papillons habitent, en général, les bois secs et rocailleux; ils se posent sur les pierres et le tronc des arbres, rejettent en arrière les ailes supérieures, les cachent sous les infé-

rieures et, se confondant d'ordinaire par le dessin avec le plan de position, échappent complètement à la vue par leurs couleurs ternes.

La famille des LYCAENIDES se compose de papillons d'assez petite taille. Il y en a peu qui atteignent la grandeur moyenne des papillons ordinaires. Volant le jour, ils ne sont pas moins bien partagés que les grandes espèces, tant sous le rapport de la forme que de la variété des couleurs.

Chez beaucoup d'entre eux, les ailes inférieures se prolongent en queues plus ou moins longues, ce qui faisait désigner certaines espèces, par les anciens auteurs, sous le nom de *Petits porte-queues*, en opposition avec *Grands porte-queues*, nom donné aux papillons pourvus de cet appendice.

Les mouvements des Lycénides sont vifs et gracieux. Leur vol n'est pas très rapide, mais il est vif et saccadé, de sorte qu'ils échappent assez facilement à la vue, bien qu'ils ne s'éloignent guère de l'endroit qu'ils ont quitté.

Beaucoup d'entre eux sont ornés de couleurs éclatantes, fauves ou dorées, bleues, vertes ou argentées. Aussi longtemps que le soleil brille, ils voltigent avec vivacité et comme étourdimement sur les feuilles ou les fleurs, fermant et ouvrant alternativement leurs ailes et demeurant rarement dans un repos complet. Le nombre d'espèces connues au Congo est déjà considérable (environ 250) et augmentera rapidement, car beaucoup ont dû échapper, par leur petite taille, aux recherches des amateurs.

Nous terminerons par les HESPÉRIDES l'énumération des papillons connus anciennement sous le nom de Diurnes, à cause de leur habitude de ne voler que pendant le jour. Les espèces en sont assez peu nombreuses et ne présentent guère les belles couleurs des précédents.

Les Rhopalocères offrent presque toujours une série de couleurs d'une grande richesse de ton, mais ils atteignent rarement la finesse de composition qui distingue la plupart des espèces comprises dans le second groupe, celui des *Hétérocères* que nous examinerons dans notre prochain article. Cette section est numériquement la plus importante, car si nous n'en connaissons encore que de rares exemplaires rapportés du Congo, il n'y a aucun doute qu'ils viendront avant peu augmenter par milliers le nombre des espèces déjà connues ailleurs. Nous trouverons parmi eux les seuls papillons que l'homme a su domestiquer pour changer en un être de première utilité un insecte nuisible entre tous.

(A continuer.)

G. S.

(1) La figure 1 représente le *Danaïs Leonora* et la figure 7 l'*Acraca Oncwa*.



Fig. 8.



Le Bahr-el-Gazal près de Meschra-er-Rek. (D'après un dessin de L. Fischer.)

PRISONNIERS DANS LES ROSELIÈRES DU NIL



Nègre Azande.

certaines époques, remplissent complètement son lit. Ce sont ces roselières qui, vraisemblablement, arrêtaient les explorateurs de Néron, au premier siècle de notre ère. Quant aux voyageurs modernes, ils décrivent presque tous comment ils durent s'y prendre pour se frayer un chemin à travers ce labyrinthe d'herbes entrelacées qui, de 1870 à 1877, barra complètement la route vers le haut fleuve.

LE Nil, dans la section où il sert de limite orientale au district du Bahr-el-Gazal, c'est-à-dire depuis Wadelai jusqu'à Fashoda, est l'un des fleuves d'Afrique les plus difficiles à la navigation. De Dufile à Lado, son cours est barré par des rapides; de Gaba-Chambe en amont du lac No, il se bifurque en plusieurs courants latéraux, obstrué par des marais et des îles d'herbes; plus en aval, au confluent du Bahr-el-Gazal, s'étend la région des *sedd* ou forêts de roseaux qui, à cer-

taines époques, remplissent complètement son lit. Ce sont ces roselières qui, vraisemblablement, arrêtaient les explorateurs de Néron, au premier siècle de notre ère. Quant aux voyageurs modernes, ils décrivent presque tous comment ils durent s'y prendre pour se frayer un chemin à travers ce labyrinthe d'herbes entrelacées qui, de 1870 à 1877, barra complètement la route vers le haut fleuve.

Les passages qui suivent, extraits du journal de voyage de Gessi-Pacha, gouverneur du Bahr-el-Gazal, relatent le drame le plus célèbre dont cette région des *sedd* fut le théâtre. C'était en 1880. Gessi, avec un vapeur et quelques autres embarcations sur lesquels se trouvaient 500 soldats et de nombreux esclaves libérés, hommes, femmes et enfants, venait de quitter Meschra-er-Rek pour Khartoum. Le *sedd* le saisit et le bloqua trois mois durant. Ce fut un désastre dont bien peu de ces malheureux parvinrent à se tirer.

EXTRAITS DU JOURNAL DE GESSI-PACHA (1).

25 septembre 1880.

Nous naviguons avec un vapeur : le *Safia*, un *slep*, un *nugger*, un *sandel* et quelques petites barques, sans rencontrer, pendant cinq heures, de sérieuses difficultés; nous dépassons l'endroit où la rivière Giur se jette dans le Bahr-el-Gazal et nous nous arrêtons devant un barrage d'herbes d'environ 1,800 mètres de longueur.

30 septembre.

Nous sommes continuellement restés sous vapeur pour

(1) *Sette anni nel Sudan egiziano*. Mémoires de ROMOLO GESSI-PACHA. Réunis et publiés par son fils Felice Gessi. Coordonnés par le capitaine Manfredo Camperio. 1 vol. Milan, 1891. Traduction de M. V. Van Achter.

passer quatre autres barrages; seulement le bois commençant déjà à manquer, nous avons jugé prudent de nous halier à l'aide du cabestan et de câbles.

9 octobre.

Nous travaillons constamment à un seul barrage, long d'environ 4,000 mètres. De jour en jour, la tâche devient plus difficile pour une partie de nos hommes, qui se trouvent très fatigués, devant continuellement travailler dans l'eau.

Durant ces neuf derniers jours, la besogne fut régulièrement interrompue pendant deux ou trois heures par de très fortes pluies. Les moustiques sont, après le coucher du soleil, un fléau terrible; nos gens passent parfois des nuits entières sans dormir, jurant et pestant au plus fort. Parfois, l'un d'eux met le pied sur son voisin qui commençait à dormir; d'où cris, disputes, qui ne prennent fin qu'au matin.

Dans le lointain, nous apercevons les rives boisées du Bahr-el-Arab, mais nous devons encore naviguer, sans arrêt, pendant au moins quatre heures avant de pouvoir les atteindre.

Nos provisions sont presque épuisées; on n'a pas voulu écouter mes conseils; au lieu d'user de tout avec économie depuis le commencement, les femmes des soldats, qui ont réellement perdu la tête, cuisinent jour et nuit.

Notre seule espérance est de pouvoir trouver, parmi les roseaux, en cas de famine, la plante appelée *sutep*, qui a la forme de notre artichaut et est pleine de graines, plus petites que le millet; le *sutep* se conserve fort bien.

10 octobre.

Les eaux libres n'étaient plus qu'à environ 1,500 mètres de nous et nous espérions pouvoir, en trois jours, franchir le barrage qui nous en séparait, — mais nos espérances furent déçues; aujourd'hui éclata un formidable orage suivi, pendant deux heures, d'une chute de grêlons d'une grosseur extraordinaire et qui tombèrent avec une force telle qu'une chèvre, oubliée dehors, fut tuée en quelques secondes. Le pont était littéralement couvert de grêlons formant une couche de 10 centimètres d'épaisseur; la chaleur qui régnait n'était pas suffisante pour les faire fondre, tant en était grande la quantité tombée.

Ce barrage nous fut on ne peut plus fatal; après avoir véritablement troué tous les précédents, nous nous trouvions enfermés dans celui-ci comme si nous avons été entourés de toutes parts d'une épaisse muraille.

Le passage que nous avons ouvert avec tant de peine s'était complètement refermé, et nous étions dans l'incapacité absolue de savoir encore de quel côté se trouvaient les eaux libres.

Nous ne pouvions même plus, du haut du mât, nous rendre compte de la direction que nous devions prendre pour les atteindre.

J'étais fortement préoccupé et très inquiet pour l'avenir; je réfléchissais sans cesse sur ce que l'on pourrait faire pour le salut commun. Il était tout aussi difficile de rétrograder que d'avancer encore; impossible également de faire partir des messagers pour demander du secours, les deux rives du Bahr-el-Gazal étant habitées par des tribus sauvages, belliqueuses et ennemies des étrangers; il ne nous restait plus qu'à réunir tous nos efforts pour tâcher d'arriver jusqu'aux bois du Bahr-el-Arab, où nous pourrions, peut-être, trouver du *sutep* et du *bacium*.

Les hippopotames que nous avions rencontrés nombreux lors de nos précédents voyages et qui auraient pu trouver, à l'endroit où nous étions, une nourriture abondante, manquaient complètement; on entendait parfois leurs cris, mais à de très grandes distances; quant aux oiseaux aquatiques, on n'en apercevait pas un seul.

Je suis très pauvrement approvisionné; j'avais onze caisses de farines qui sont actuellement réduites à six; j'ai, en outre, une petite réserve de vingt-huit paniers de grain que j'ai mis de côté pour n'y recourir que dans une circonstance absolument critique.

20 octobre.

Nous travaillons énergiquement, mais nos hommes doivent s'aider l'un l'autre pour arriver à descendre parmi les roseaux; une fois là, au lieu de travailler, ils se mettent à mordre dans les joncs.

Trois soldats et cinq enfants sont morts.

Il y a trois jours, j'avais prié Ginau Bey d'envoyer en expédition deux de ses soldats avec mission, pour ceux-ci, de faire tout leur possible pour découvrir du *sutep*; ils revin-

rent, le soir, chacun avec une pleine charge de cette plante. Le lendemain, j'envoyai à terre plus de cent hommes, mais, au lieu d'aller à la recherche du *sutep*, ils se bornèrent à me rapporter des roseaux, en alléguant qu'il y avait trop d'eau et que l'on rencontrait trop de difficultés.

21 octobre.

Une de nos barques, chargée d'ivoire et de bois, est restée beaucoup en arrière; l'équipage du vapeur refuse d'obéir au capitaine, qui vient de lui donner l'ordre de se porter au secours de la barque en détresse; si nous avons dû abandonner cette barque, il en serait résulté pour nous une grande perte; je fus amené à offrir à quelques volontaires une gratification de cinquante tallaris, à prélever sur ma cassette



Nègre Azande.

(D'après une photographie du Dr Buchta.)

particulière, s'ils parvenaient à ramener les retardataires jusqu'auvprès du vapeur. Une véritable cohue de quatre cents personnes s'est précipitée pour aller sauver la barque; après un travail fatigant de deux jours, on est parvenu à la ramener auvprès de nous.

22 octobre.

Les soldats commencent à se nourrir des peaux qu'ils possèdent pour envelopper leurs effets et les garantir contre la pluie. Ils font tremper ces peaux dans l'eau, pendant une nuit, après les avoir découpées en lanières; le lendemain matin, ils enlèvent les poils qui les recouvrent, les font bouillir et les mettent ensuite rôtir sur des charbons ardents.

25 octobre.

Le capitaine vient me dire qu'il ne sait absolument plus que faire, les soldats se refusant à travailler encore et les mariniers commençant à manquer de provisions.

28 octobre.

Pendant que j'étais occupé à écrire dans ma cabine, un soldat arabe m'envoya son enfant, âgé d'un an environ, en me disant : « Sa mère n'a plus mangé depuis trois jours; elle est morte de faim; je n'ai pas de quoi nourrir mon enfant, prenez-le! »

30 octobre.

On vient de tenir un conseil auquel je n'ai pas voulu assister. Le capitaine m'a écrit pour me prier de donner mon avis sur ce qu'il convenait de faire. Il disait, dans sa lettre, que s'il avait du bois pour la machine, il pourrait surmonter toutes les difficultés.

Nous nous remettons au travail en stimulant de notre mieux nos gens; nous serions si heureux de pouvoir parvenir jusqu'aux bois du Bahr-el-Arab!

2 novembre.

Tout le monde a été couper du bois pendant trois jours; on en a fait trois grands tas à terre; le capitaine en a fait déjà charger deux à bord.

15 novembre.

Durant ces derniers jours, nous avons continuellement travaillé, mais avec bien peu de succès, à nous frayer un passage à travers les roseaux. Le bois à brûler touche à sa fin et, par suite d'une courbe du fleuve, nous sommes encore plus éloignés de la forêt que précédemment.

J'ai donné quatre caisses de ma farine et je reste avec une caisse et demie seulement, huit pots de conserves, quatre boîtes de mortadelle, trois kilogrammes d'orge allemand et trente cigares — cadeau de mon ami Camperio; voilà tout ce qui me reste en fait de provisions.

Le 11 novembre, j'ai observé que quelques soldats tentaient de se nourrir de leurs souliers. Aujourd'hui, ils dévorent, jusqu'aux racines, toutes les herbes qu'ils parviennent à trouver; ils font des hameçons avec du fil de fer et, parfois, parviennent à prendre quelques petits poissons. Le moment est critique! Plus aucune espérance de salut... Mes hommes commencent à

s'abandonner au désespoir; assis sur le pont, la figure décharnée, ils restent immobiles dans l'attente de la mort! Vingt-deux enfants, neuf soldats et dix-huit femmes sont morts en ces derniers jours.

16 novembre.

Ce matin, je fus éveillé par deux de mes serviteurs qui avaient les larmes aux yeux; ils me dirent que des voleurs s'étaient emparés de mes provisions et de l'orge allemand et qu'il ne restait plus, de tout cela, que les pots qui se trouvaient dans un réduit séparé, fermé à clef. La nouvelle était loin d'être encourageante : hier soir, avant d'aller dormir, j'avais eu l'intention d'enfermer le restant de la farine et de nous mettre tous au quart de ration, mais le destin en a décidé autrement.

Me voilà maintenant comme les autres!

20 novembre.

Quatre jeunes gens se sont décidés à partir à la recherche de *sutep*; après quelques jours d'absence, ils sont revenus avec une quantité de graines suffisante pour nous nourrir pendant quatre jours. Je les ai laissés se reposer, et les ai envoyés de nouveau en expédition; nous avons pu ainsi, sinon assouvir notre faim, du moins lutter pendant quelque temps contre la mort.

Il meurt journellement de six à dix soldats. On se borne à jeter les cadavres par-dessus bord, personne ne voulant les emporter à une certaine distance; les corps des femmes, des enfants, des Soudanais, des Arabes, des Dongolans pourrissent pêle-mêle. Une odeur horrible, une peste insupportable corrompt l'air.

La fièvre, qui m'avait abandonné depuis que j'avais quitté

Meschra-er-Rek, vient de nouveau de m'atteindre fortement. Ginau-Bey s'est rendu à bord et m'a prié de passer sur son *nugger*, où je pourrais trouver un peu de repos. Mais Lui aussi, avait complètement consommé ses provisions. J'ai accepté l'offre qui m'était faite.

Il convenait de mettre fin, si possible, à l'état pénible dans lequel nous nous trouvions; pour avoir du bois, je me décidai à faire mettre en pièces une de nos barques. J'ordonnai, en même temps, de laisser à bord du *slep* et du *nugger* le personnel nécessaire pour garder ces embarcations et prescrivis que le vapeur, n'ayant plus rien à remorquer, partit pour Fashoda à l'effet d'en ramener du secours.

(A continuer.)

GESSI-PACHA.



Chief Chuli.

(D'après une photographie du Dr Buchta.)

D'ANVERS A BANZVILLÉ

TEXTES ET ILLUSTRATIONS
PAR LE LIEUTENANT TH. MASUI

II

LE livre du lieutenant Th. Masui paraît aujourd'hui chez M. Ch. Bulens, 22, rue de l'Escalier, à Bruxelles. Cette publication de luxe, tirée sur vélin grand in-4°, comprend plus de cent cinquante pages. Elle est renfermée dans une fausse couverture ornée d'une artistique vignette en couleurs. Par les extraits que nous en avons publiés, nos lecteurs ont pu juger de la valeur de ce livre à la fois intéressant par la finesse des observations, l'allure vivante du récit et les jolies illustrations dont le voyageur a émaillé son texte. Ceux de nos abonnés qui voudraient souscrire à l'ouvrage feront bien de s'adresser dès maintenant à l'éditeur, car l'ouvrage n'a été tiré qu'à un nombre limité d'exemplaires.

Équateurville, juin 1892.



Ce matin est arrivé ici un steamer de la S. A. B., le *Roi des Belges*, se rendant aux Falls... Un lointain coup de sifflet, les cris des noirs : « Sail, Ho! Sail, Ho! », puis le tamtam et les chants de l'équipage annoncent le bienvenu, qui paraît bientôt, doublant une pointe au sud de la station. Une seule chose m'a occupé, c'est le dépouillement du courrier. Ces chères petites pages, échos du pays, sont le meilleur remède à toutes nos misères! Elles sont lues et relues, pas un détail qui n'ait sa valeur, pas une nouvelle qui ne soit intéressante.

Une flottille déjà conséquente sillonne le Congo. Le passage d'un bateau est toujours un événement, souvent une déception; dès qu'il est signalé, branle-bas général. S'il vient du bas, que de suppositions, que d'espérances; chacun énumère les douceurs qu'il compte recevoir par « colis postaux »; les uns attendent du matabiche, liqueur quelconque; les autres, des cigares, des cigarettes, du tabac. Une fois les sacs de la poste débarqués... Rien! Le soir, l'apéritif est encore le soleil couchant; seule, la fumée de nos illusions couronne nos repas. Cela n'enlève heureusement rien à notre bonne humeur; nous rions de la misère et choquons nos verres d'eau limpide comme des coupes remplies du meilleur « Røderer »!

En général, je trouve le confort plus grand que celui espéré; les privations ne sont pas réelles pour ceux qui comprennent les difficultés de transport et savent apprécier les compensations que donne une large vie d'aventures et d'indépendance.

Le chasseur le plus difficile aurait ici de quoi se contenter. Les oiseaux sont extrêmement nombreux : depuis les petites « hirondelles de rocher » jusqu'aux ridicules « marabouts », toute la gamme y est. Les bois contiennent des bandes de singes variés; j'en ai déjà noté onze espèces et ne dois pas être au bout de ma liste. Si les

cartouches n'étaient si précieuses, l'on pourrait avoir chaque jour du gibier, mais il faut se montrer économe et réserver nos munitions pour le cas de disette extrême.

Plus sérieuses seraient les expéditions contre les éléphants, les buffles, les antilopes, les léopards, les cochons sauvages, les chacals; mais je n'ai pas le feu sacré des Hanolet et des Gorin pour tenter de pareilles aventures!

Les excursions instructives faites avec Lemaire et les multiples événements de la vie africaine me donnent déjà assez de distractions. Parmi celles-ci, j'ai la chance d'assister à un enterrement de chef, cérémonie des plus suggestives. Dernièrement, nous avons été voir travailler à la fabrication d'un cercueil, sous bois, à vingt minutes des lieux habités. C'est de l'inhumation du particulier auquel ce cercueil était destiné que je vais parler. Le macchabée attendait depuis deux mois, dans son chimbèque, que ses amis lui aient sculpté ce qu'ils appellent sa dernière boîte. Pour le distraire, on le fumait soigneusement en chantant des mélées larmoyantes.

Tout est prêt, la boîte est apportée; elle est analogue à celles de nos pays, mais munie de cornes, garnie de pièces de bois représentant une mâchoire de crocodile, un fusil, un couteau et un oreiller, couverte de couleur rouge pointillée de jaune et de blanc. Les indigènes se sont mis en toilette de circonstance. Deux hommes chargent la caisse vide sur leur tête et la promènent fièrement, suivis de toute la population du village; leur marche est si rapide que nous avons peine à la suivre. Arrivé devant la maison du commissaire du district, le cercueil est déposé; les femmes exécutent les danses d'enterrement, accompagnées de chants, de tam-tam et de tambour. Cette chorégraphie fantaisiste s'interrompt; une soliste, la diva de l'endroit, entame une complainte, long récitatif suivi de chevrottements, repris en chœur puis interrompu par des cris aigus. Voici la traduction d'une partie de cet interminable morceau d'improvisation : « Le chef est mort; il était très riche, buvait beaucoup de massanga; le blanc va nous donner des mitakos pour que nous puissions boire aussi du massanga, ce qui fera plaisir au mort. Le chef avait de belles étoffes; le blanc va nous donner aussi de belles étoffes, etc., etc... » Il y avait beaucoup de choses à demander, car cela durait, durait!...



Nécessairement, Lemaire distribue une centaine de mitakos et des bibelots à la foule.

Le cortège se retire; le cercueil est porté dans la demeure du défunt, où la mise en bière est faite au milieu des lamentations forcées de son entourage. Nous pouvons, par exception, assister à l'enfouissement; de grandes nattes protègent cette opération contre les regards indiscrets. Un chef prend la parole et dit : « Le blanc voit que nous ne tuons plus de femmes ni d'esclaves; pourquoi nous empêche-t-il alors d'en acheter pour notre service? » Un premier pas est donc fait : l'abolition des sacrifices humains; le second, la suppression de la traite, est en bonne voie; c'est fatalement le plus difficile.

— Sail, Ho! Sail, Ho!

Voilà poindre la *Ville de Verviers*, qui doit me conduire dans l'Ubangi. J'ai passé cinq semaines à l'Équateur; mais ne les considère pas comme temps perdu. Suivant et observant Lemaire dans toutes ses relations avec les indigènes, étudiant les détails de sa station, j'emporte un bagage de connaissances utiles que je compte bien mettre à profit.

En route, au lever du jour. L'eau change de couleur; au jaune purin du Congo succède une teinte grise plus propre; la vitesse du bateau se ralentit : nous sommes sur l'Ubangi.

Des îles, toujours des îles, couvertes de forêts, séparées par des chenaux larges parfois de 2 kilomètres. Les lianes donnent à la verdure des airs de cascades; de nombreux palmiers dressent leur tête gracieuse; contre la rive, se baignant dans les flots, des buissons chargés de fleurs nous envoient leurs bouffées odorantes. Nature d'un charme étrange, mélancolique, que nous contemplons silencieusement.

Un pavillon tricolore flotte joyeusement au-dessus d'un village de la rive française; nous le saluons et abordons pour acheter des vivres. La réception est bonne, mais le chef, ayant offert deux poissons, nous dit des sottises parce que le cadeau en retour est trop mince. Nous sommes sur le territoire de la République; il faut être large et payer cent vingt mitakos ce qui en vaut soixante.

Le lendemain, nous arrivons à une grande agglomération mobangi, de la rive de l'État. Les indigènes sont accueillants, mais refusent de vendre des vivres; j'essaie une petite distribution de sel et en suis pour mes frais, n'obtenant ni œufs, ni poules, rien que des sourires, médiocrement utiles. Pendant deux jours se succèdent de nombreux villages ayant tous le même aspect : une éclaircie, des chimbèques entre les bananiers, l'accès barricadé du côté de la rivière. Les natifs, impassibles, nous regardent; ils sont armés de lances et de sagaies, peints au n'goula et ceints du pagne rouge dont j'ai parlé à l'Équateur.

Fréquents arrêts pour essayer de nous ravitailler; peine inutile, ils ne veulent pas vendre, et, à toutes nos sollicitations, répondent « té », non, avec leur flegme habituel. Exaspérés, nous nous vengeons en leur jouant un vilain tour.

Tantôt, pendant une palabre, deux esclaves se sont approchés, demandant en secret de les sauver de la marmite; ils doivent être immolés le soir même. La réponse ne se fait guère attendre; mais, n'ayant pas la force, il faut employer la ruse, et nous complotons un enlèvement qui se fait, une centaine de mètres en amont, avec une dextérité remarquable. Je m'attendais à une explosion de joie, à des élans de reconnaissance de la part de nos deux libérés; ils n'ont pas même l'air ému et vont s'installer près de leurs frères noirs comme si rien ne s'était passé.

La rivière s'élargit encore; sur les bancs de sable à fleur d'eau dorment de monstrueux crocodiles; nous ne parvenons pas à en tuer un seul. Avec les plaines d'herbes se montrent les hippopotames; on les voit au loin par bandes de quarante, cinquante, chauffant au soleil leur panse rebondie; à l'ap-



proche du steamer, ils gagnent leur humide élément, et, lorsque nous passons, leur tête seule paraît et disparaît lentement. Nos balles n'ont pas plus de succès que sur les crocodiles; il est vrai que nous ne chassons guère sérieusement; le commandant a des raisons pour atteindre Zongo le plus vite possible, aucune minute n'est à perdre. Nous filons bon train, faisant nos dix lieues par jour. Seulement, nos femmes manquent de vivres, ce qui risque de nous causer de grands retards.

Les indigènes refusent toujours de vendre leurs chik-wangues et leurs bananes; parfois même, ils sont en armes à notre arrivée; devant notre attitude pacifique, ils déposent les lances, mais n'apportent néanmoins que quelques poules, insuffisantes pour nourrir notre personnel. Nous ne savons à quoi attribuer cette obstination; ces sauvages déroutent toutes nos conjectures par des explications impossibles. A la sempiternelle demande faite à deux noirs, seuls devant les chimbèques d'un village, ceux-ci répondent que tout le monde est mort de faim, qu'eux seuls survivent à la famine. Arrive maladroitement un troisième moricaud; les premiers ne se déconcertent pas et manifestent un grand étonnement en le voyant!

Cependant la réserve du garde-manger est épuisée. Dans un

court conseil de guerre, nous décidons que si, au prochain arrêt, on refuse encore des vivres, ils seront pris de vive force. Il n'a pas fallu recourir à ce moyen extrême et impolitique, nos hommes ont enfin trouvé à acheter des bananes aux habitants d'un village de l'État, à première vue assez rébarbatif. Des mâchoires de crocodiles ornent le toit des chimbèques, des montagnes de têtes d'hippopotame et d'éléphant garnissent les places publiques, une partie de squelette humain est pendue à un arbre!

Nous quittons les Mobangi pour les N'Gombés, une race puissante occupant une grande partie du territoire à l'est de l'Ubangi, et, deux jours plus tard, nous arrivons à une première série de villages, s'étendant sur trois ou quatre kilomètres de longueur. Vue de la rivière, ils sont merveilleux : des arbres immenses (figuiers sycomores, je crois), sous lesquels cent hommes tiendraient à l'aise; des bananiers clairs devant la sombre forêt; des cases timides laissant entrevoir leurs toits; tout cela perché sur une muraille éblouissante, aux dentelures de plantes grimpanes.

Les noirs, peu farouches, garnissent la berge; à peine débarqués, ils nous entourent à distance respectueuse; s'enhardissant, les hommes, les femmes, puis les enfants s'approchent afin d'examiner de plus près ces voyageurs fantastiques; à chaque mouvement un peu brusque, ils reculent terrifiés, mais reviennent aussitôt, riant de leur frayeur.

Les N'Gombés sont superbement bâtis, d'une charpente impeccable; impossible d'imaginer des êtres mieux faits. Leurs cheveux sont rasés, ménageant quelques houppes fantaisistes; les incisives de dessus sont arrachées; sur le corps, des tatouages en losange font un très joli effet; les vêtements, des ceintures à longues franges de fibres non tressées, sont teints en noir ou rouge brun; des femmes superposent dix,

quinze, vingt de ces jupes, ce qui leur donne l'allure de danseuses.

Le cuivre rouge indigène remplace le laiton importé, mais je vois peu de bijoux. Les boucliers sont simples et d'un joli tissu tordu; le couteau, plus petit que celui des Mobangis; par contre, les lances ont un fer très grand. Malgré nos richesses étalées et un discours éloquent, nous avons du mal à acheter des vivres; Grillet même, si brillant parleur, ne réussit pas. Les moricauds nous

dévisagent, ahuris et stupides avec leur balle reluisante.

Je remarque que les naturels regardent avec complaisance un de nos Bangalas, gras et dodu; l'un d'eux s'avance même, et, s'exprimant par gestes significatifs, nous fait comprendre, horreur! qu'il désire nous l'acheter pour le manger.

Voilà donc la marchandise qu'ils veulent et pourquoi nous n'obtenons pas de vivres.

1^{er} juillet, fête de l'État! Nous campons à l'emplacement du poste français de Modzaka, abandonné.

Tristes débris d'un travail opiniâtre; les arbres cultivés émergent encore çà et là, étouffés par les plantes sauvages; des avenues de jadis, il reste à peine un sentier difficile que

parcourent les hippopotames et les antilopes dans leurs courses nocturnes. Les bois sont saccagés par les éléphants et ce doit être un joli désastre quand un trou-

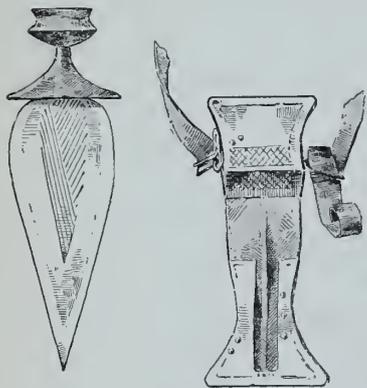


peau de ces pachydermes s'avise de faire une tournée dans des plantations.

Le soir, nous faisons une orgie folle, moralement, car, matériellement, une demi-bouteille de Moët, la dernière, pétille seule dans nos tasses. Mais la gaieté supplée amplement à la pénurie de liquide, et tous les airs connus et inconnus font retentir les échos de l'Ubangi.

Nous continuons notre route doucement, à cause du courant, échouant parfois sur les nombreux bancs de sable, toujours au milieu des mêmes paysages d'îles boisées et de plaines d'herbes, pâturages d'hippopotames. Les villages nombreux ont un type absolument nouveau, les habitations ne sont plus isolées mais accolées, formant des rues perpendiculaires à la rive, barrées du côté de la forêt par un chimbèque de chef ou homme important, en apparence du moins. La construction de ces cités est assez curieuse; elles se composent d'une longue galerie commune où se font toutes les opérations journalières; au fond, des boîtes en nattes servent d'alcôve. Aucune plantation dans les villages; seuls se dressent quelques rares palmiers. Tout autour une palissade, puis un fossé les défend contre les incursions des N'Gombés de l'intérieur.

Le costume des femmes reste le long pagne de fibres, quelquefois un filet à larges mailles, pour être plus au frais, probablement. Les bijoux sont nombreux et variés : bracelets de laiton, plus souvent de cuivre rouge; colliers de perles diverses, de dents humaines ou de chiens, débris glorieux des





repas. Quelques élégantes portent un large carcan de cuivre rouge et, dans les cheveux, un ornement original découpé dans le même métal. Les tatouages de la face disparaissent en grande partie, mais ces sauvages se font dans les oreilles des trous énormes, agrandis par des rondelles de bois augmentant chaque jour de calibre. Dans les cheveux des enfants, on tresse des perles; ces gosses sont généralement chargés des colliers et des bracelets hérités de leur mère, qui abdique à leur naissance toute coquetterie.

Comme industrie, de mauvaise vannerie, de belle poterie très ornée; enfin comme mœurs : vivre de pêche, chasser l'éléphant, acheter des esclaves, puis les manger et recommencer.

Au pied d'un palmier, je vois un dallage fait de crânes humains, tandis que partout trônent les débris de leur sinistre cuisine. On ne croirait pas au cannibalisme de ces gens à l'air doux et pacifique; ils n'ont, du reste, pas conscience de l'horreur qu'ils inspirent et considèrent les esclaves comme viande de boucherie.

Réflexions désagréables : si nous n'avions pas nos fusils, ils nous considéreraient comme de vulgaires moutons et nous feraient bien vite mijoter dans leurs belles poteries!

Au terrain absolument uni succède une, mais une seule vaste colline boisée sur laquelle un grand village est perché, à 30 mètres de hauteur; je tente l'escalade par un chemin invraisemblable. Les cases sont toujours normales à la rive, mais séparées l'une de l'autre; faites d'écorces, elles ont un aspect assez misérable. Les montants, débris de pirogues joliment sculptés, prouvent une certaine intelligence artistique. Des crânes roulant dans tous les coins donnent une idée des menus habituels; les colliers d'incisives et de molaires qui en proviennent feraient la fortune de nos dentistes.

Je vois une femme portant son enfant dans un panier, berceau ambulante!

Le fleuve reprend son ancien aspect, tout plat; des forêts, encore des forêts, aux arbres immenses. Les buissons de la rive sont couverts d'une plante parasite, variété d'orseille, pendant comme une glauque chevelure.

Les lianes-caoutchouc croissent en abondance.

Comme faune, il y a à remarquer la chauve-souris tête-de-cheval, formant des bandes innombrables.

Nous arrivons à « Boso-Maba », extrémité d'une suite ininterrompue de cases, longée pendant cinq heures.

Les indigènes ont des raisons pour se montrer prudents ayant mis récemment en fuite un agent de la S. A. B., après lui avoir mangé la plupart de ses hommes. Ce n'est pas le moment de régler cette affaire; aussi nous les tranquillisons; ils s'enhardissent jusqu'à envahir le bateau, qu'un coup de sifflet nettoie comme une volée de mitraille; il était temps, car plusieurs objets auraient disparu.

Les vivres abondent et l'abstinence des premiers jours est largement comblée. Nous réunissons pas mal d'œufs; je n'en ai pas vu autant depuis mon arrivée en Afrique!

Les guerriers ont fort bel air sous leur cuirasse dorsale en cuir, et les femmes, les jeunes, sont de ravissantes sauvagesses.



Le laiton a peu de valeur; les indigènes préfèrent le cuivre rouge qu'ils possèdent en grande quantité; je ne puis savoir d'où il leur est venu. Quant au fer, ils l'extraient eux-mêmes du minerai au moyen de forges catalanes.

Les oripeaux sont excessivement nombreux : ceintures, colliers, jambières, bracelets, boucles d'oreilles, épingles. Pour les confectionner, ils emploient tout ce qui leur tombe sous la main : perles de verre, de porcelaine, de cuivre, de fer, dents et griffes d'animaux, doigts humains séchés, cornes d'antilopes minuscules, bâtonnets, graines, noyaux.

Ils demandent des étoffes en paiement des denrées qu'ils nous fournissent; que peuvent-ils bien en faire?

L^r TH. MASU.



LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

I. — LES IGNAME

LES voyageurs qui s'avancent au cœur du continent africain savent qu'ils doivent, en quelque sorte, abandonner le genre de vie et surtout le genre de nourriture auxquels ils étaient habitués en Europe. Placés au delà des confins de la civilisation, ils ne peuvent plus s'attendre à trouver, en dehors des rares ap-

points envoyés de la mère patrie, que les vivres fournis par le pays même où ils sont appelés à résider.

L'une des grandes privations pour eux, à côté du manque de pain de froment, est l'absence de la pomme de terre, compagne presque obligatoire de tout mets européen. Heureusement, elle peut être remplacée, plus ou moins convenablement, par d'autres plantes tuberculeuses, parmi lesquelles figurent

au premier rang la patate (*Convolvulus batatas*, L.) et les nombreuses variétés d'ignames.

La chair farineuse de la patate est trop douce pour faire illusion, mais les diverses variétés d'ignames fournissent une substance aussi farineuse, même un peu granuleuse, dont le goût sucré est beaucoup moins prononcé. C'est vraiment un légume délicieux, et certains voyageurs, entre autres Schweinfurth, déclarent le préférer à nos meilleures pommes de terre. Nous devons avouer que c'était pour nous un vrai régal quand nous pouvions nous en procurer, mais que, cependant, elles ne parvenaient pas à nous faire oublier nos précieux tubercules européens.

Les ignames sont toutes des Dioscoracées, famille de Monocotylédones, qui fait partie du groupe des Iridinées, et se rapproche fort, sous le rapport des caractères spécifiques, de la famille des Iridées. Ces végétaux sont cultivés dans toute l'Afrique centrale, mais l'espèce la plus répandue est l'igname ailée (*Dioscorea alata*, L.).

S'il est exact que l'igname sauvage existe dans le bas Congo, ce serait une des rares plantes alimentaires d'Afrique qui n'aurait pas été importée dans ces régions. Bentley dit l'avoir rencontrée et assure que les indigènes l'appellent *sadi*, tandis que l'igname cultivée porte le nom de *kwa kianguvu* (Ed. Dupont). Cependant De Candolle croit qu'elle provient des îles Célèbes ou d'autres îles du Pacifique.

Cette plante existe partout dans les régions tropicales, dans les Antilles comme dans les îles de l'Océanie; on la retrouve dans tout le bassin du Congo, dans le Katanga, près du Tanganyika, dans l'Urua, le Lunda. Schweinfurth la signale dans

le haut Nil en même temps que d'autres espèces de Dioscorées.

La *Dioscorea alata* est une plante à tige volubile, à feuilles entières, cordées et palminnerves, distiques et pétiolées; une des tiges inférieures, croissant à l'aisselle d'une feuille, s'enfonce en terre et s'y développe en un gros tubercule, ramifié à la partie inférieure sous forme de lobes très épais, qui l'ont fait comparer parfois à un pied d'éléphant. Ce bulbe peut atteindre d'énormes dimensions; nous en avons vus qui pesaient près de 20 kilog.

Bien que l'igname soit d'un bon rapport et qu'il soit aisé de la cultiver, elle n'est estimée dans aucune contrée de l'Afrique congolaise au même point que d'autres plantes formant la base de l'alimentation indigène. On en trouve quelques pieds autour des villages, mais nulle part nous n'avons remarqué qu'on la cultivât sur de grandes étendues.

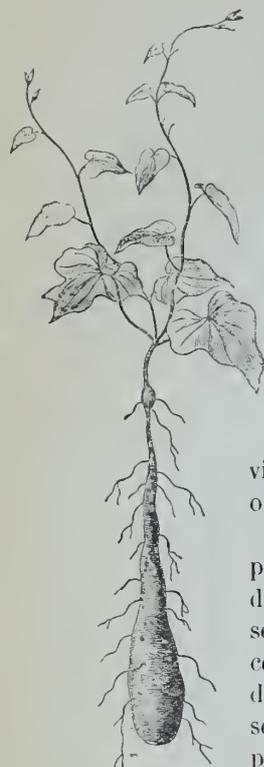
Une autre espèce d'igname, encore moins estimée que la précédente, est l'igname à bulbes aériens (*Dioscorea* ou *Helmia bulbifera*). C'est une plante grimpante que les naturels cultivent ordinairement dans l'enceinte de leurs villages; les rameaux s'enroulent autour des pieux de la palissade ou forment avec les larges feuilles des courges et des potirons un manteau verdoyant qui cache les paillottes des habitants.

Les feuilles sont luisantes, cordiformes, à limbe entier et palminnerve; à l'aisselle de ces feuilles se développe un bulbe anguleux, sessile, de coupe triangulaire, dont le volume n'atteint jamais la grosseur du poing. Ce bulbe, d'une saveur à peu près identique à celle de la pomme de terre, en a aussi la couleur gris-verdâtre et, comme elle, porte sur son épiderme de petites taches arrondies qui accentuent encore la ressemblance. Il rappelle un peu la forme du foie, ayant un bord tranchant, la face inférieure plane et creusée d'un ombilic, la face supérieure bombée.

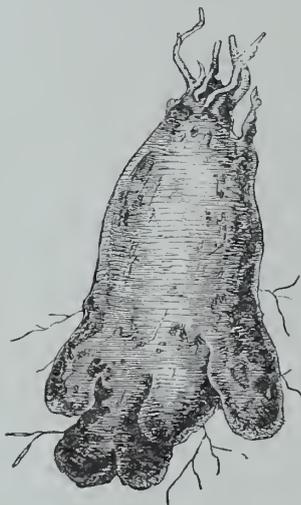
Les nègres Bas-Congos que nous avions avec nous refusaient de manger ces bulbes, qu'ils considéraient comme vénéneux. Nos Batétélas et nos Manyemas en étaient très friands; ils les connaissaient bien et faisaient la distinction entre la *D. bulbifera* cultivée et la même plante qu'ils disent croître à l'état sauvage et déclarent être un dangereux poison.

Outre ces deux ignames, qui sont les principales, il en existe encore d'autres variétés, toutes à bulbes ou tubercules souterrains; leur importance au point de vue alimentaire est beaucoup moindre. Telles sont la *Dioscorea oppositifolia*, L., la *D. sativa*, L., la *D. batatas*, Decaisne, qui doit être celle que l'on mange à Lagos sous le nom de yams.

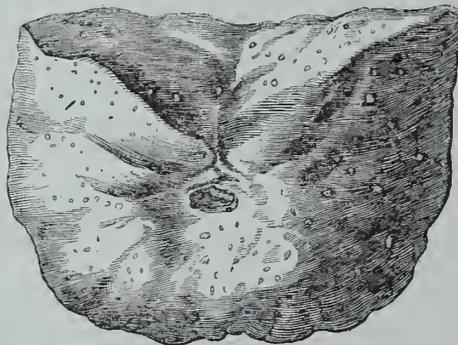
D^r P. B.



Jeune plante.



Tubercule d'igname ailée.
(*Dioscorea alata*, L.)



Bulbe d'igname bulbifère.
(*Helmia bulbifera*, L.)

PRISONNIERS DANS LES ROSELIÈRES DU NIL

EXTRAITS DU JOURNAL DE GESSI-PACHA

(Suite, voir page 89.)

30 novembre

Depuis plusieurs jours, le vapeur est à une assez grande distance de moi; je ne le perds toutefois pas de vue, grâce à son mât. Nous sommes déjà à la fin de novembre; le navire avance très peu; il se trouve à deux milles environ de nous, mais il est de nouveau arrêté dans sa marche en avant.

12 décembre.

Le vapeur a pu avancer. Pendant cette période terrible, les soldats, les femmes, les enfants, les Dongolans mouraient sans interruption. Le steamer n'avait plus à bord que quelques hommes.

20 décembre.

Les difficultés sont énormes; puissent-elles ne pas devenir insurmontables! Si j'avais disposé des 43 hommes laissés à la rive, une vingtaine d'entre eux auraient certainement pu nous aider à percer les trois ou quatre barrages que nous devons encore traverser pour arriver jusqu'aux eaux libres.

Un marin et cinq hommes de Ginau-Bey sont morts aujourd'hui. Nous sommes torturés par les affres de la faim; si notre situation ne change pas d'ici à deux jours, je sens qu'à mon tour je succomberai.

Du haut du mât nous apercevions, dans le lointain, les huttes des pêcheurs indigènes, nos ennemis. La pensée me vint d'aller piller leur village à l'effet de nous procurer un peu de nourriture. Je ne parvins à trouver que sept hommes disposés à m'accompagner. Arrivés à proximité des huttes, nous déchargeons nos fusils et marchons résolument à l'assaut. Tous les indigènes s'enfuient: ils étaient sans doute peu nombreux. Nous avons trouvé dans leurs habitations un peu de grain, du tabac, du *sutep* et quatre petites chèvres. Quand nos hommes virent le maigre butin que nous avions conquis, ils se contentèrent du *sutep* que nous rapportions. Mais la quantité que nous possédions était à peine suffisante pour un jour! Je conservai pour moi une des chèvres et distribuai les trois autres; je n'avais plus pour ma consommation et celle de mes serviteurs qu'un panier de *doura*!

31 décembre.

La période la plus terrible est arrivée. Je ne me souviens pas d'avoir jamais rien vu d'aussi atroce! Dès que quelqu'un meurt, il est aussitôt dévoré par ceux qui survivent encore. On coupe immédiatement les seins aux femmes mortes et on les mange crus. Il est impossible de décrire l'horreur de pareilles scènes. Un soldat mange son propre fils.

Ceux qui, la veille, ont dévoré la chair de leurs compagnons succombent à leur tour. Il est à noter que les Arabes furent les premiers et les plus nombreux à se nourrir de la dépouille des morts. Des 92 soldats soudanais que je possédais, il n'en reste plus en vie que 5 qui ne tarderont pas, sans aucun doute, à succomber également. Sur les 57 autres Soudanais qui m'accompagnaient, 3 seulement ont survécu; encore, sont-ils dans un état tout à fait désespéré! En ce qui

concerne plus particulièrement les femmes et les enfants, je ne puis pas, actuellement, faire le dénombrement exact des décès, mais je pense qu'il excède certainement 270.

Il y a quatre jours, j'ordonnai de réduire en morceaux toutes les tables et tous les sièges dont nous disposions, à l'effet de pouvoir mettre notre machine sous pression et tâcher de nous tirer d'une position réellement désespérée. Notre vapeur avait été pris, pendant la nuit, entre deux immenses barrages qui l'enserraient de la proue à la poupe; le fleuve se trouvait alors à notre gauche; nous devions rétrograder d'une vingtaine de mètres environ pour pouvoir présenter la proue au courant; mais cette manœuvre était quasi impossible à exécuter, étant donné le peu de monde dont je disposais et l'état de prostration complète dans lequel était plongé ce qui me restait de travailleurs.

Je ne fis pas moins tout préparer à l'effet de pouvoir nous mettre au travail dès le lendemain matin. Il me reste le vague espoir que la venue d'une nouvelle année apportera peut-être un changement à notre malheureux sort!

Nous sommes à la veille du premier de l'an, jour combien triste pour moi! Je pense à ma maison, à ma femme, à mes fils qui ignorent l'horrible position dans laquelle je me trouve. Que de pensées douloureuses m'assaillent en ce jour funeste, au milieu de tant de cadavres en putréfaction, qui empestent l'atmosphère, tandis que des vautours affamés planent au-dessus de moi, et que je me trouve, sans espoir de salut, perdu au milieu d'une plaine inextricable de roseaux, de joncs et de papyrus!

C'est ainsi que finit, pour nous, l'année 1880, qui nous a conduits jusqu'à l'extrême limite des infortunes que l'homme est à même de pouvoir supporter.

Je le répète, j'ai l'espoir que notre sort changera avec l'arrivée du nouvel an; j'ai déjà pris toutes mes mesures pour



Gessi-Pacha,
ancien gouverneur de la province du Bahr-el-Gazal.
(D'après une photographie du Dr Buchta.)

profiter de la moindre occasion favorable qui se présentera, et tâcher de nous tirer de notre position actuelle, la plus terrible que j'aie jamais eue à affronter. Si la Providence veut bien nous secourir, que je serai heureux de pouvoir, aussitôt retourné à Khartoum, rentrer dans le sein de ma famille, après trois ans d'une existence vraiment infernale!

1^{er} janvier 1881.

Le jour se lève et une nouvelle année commence; j'envoie, par la pensée, mes souhaits à ma famille et à mes amis.

Il est à peine sept heures du matin; j'appelle tout mon monde au travail. On largue les amarres; la chaudière est bientôt sous pression; nous rétrogradons alors peu à peu afin de pouvoir présenter la proue au courant. Après quatre heures d'efforts incessants, nous parvenons à nous placer dans une



Indigène chiluk
pêchant dans les roselières du Nil.

situation beaucoup meilleure; le bois de Ghundera, où nous pourrions trouver des tamarins et probablement aussi du gibier, est encore à une certaine distance de nous.

2 janvier.

Nous nous remettons de bonne heure au travail. La traversée du barrage offre encore beaucoup de difficultés; vers 10 heures du matin, la première partie qui se trouvait devant nous se détache, et est emportée par le courant; elle va s'arrêter un peu plus loin; nous devons toutefois remettre au lendemain la continuation de notre tâche.

4 janvier.

Nous avançons avec toute la pression possible; mais, de tous côtés, de nouveaux barrages surgissent des rives. Nous réussissons pourtant à atteindre le barrage qui est devant nous. Actuellement, le bois n'est plus qu'à une lieue et demie de nous.

En nous procurant du combustible en quantité suffisante, nous pouvons espérer sortir de cette prison. Mais je ne possède plus que quatre marins et mes deux serviteurs. Ginau-Bey, lui, n'a plus que trois hommes. C'est avec un personnel aussi réduit que nous devons approvisionner de bois le vapeur; ce travail nous fera perdre encore au moins huit jours; nous sommes tous si affaiblis que les forces nous manquent pour travailler d'une façon continue.

Vers quatre heures de l'après-midi, nous entendons un coup

de fusil; quelques instants après, des cris. Je fais mettre mon personnel sous les armes et vais m'enquérir de la cause de tout ce bruit. Mes deux serviteurs, qui étaient allés à la recherche du *sutep*, avaient été assaillis par des indigènes; comme l'un des nôtres était armé d'un fusil, il avait tiré sur les assaillants, qui s'étaient empressés de prendre la fuite. Mes domestiques rapportaient du *sutep* en quantité suffisante pour deux jours et un peu de tamarin. Le *sutep* réduit en farine et bouilli avec le tamarin donne une saveur acide que nous apprécions beaucoup, par suite du manque de sel.

Aujourd'hui, nous ne pourrions pas travailler pour nous, forcés que nous sommes d'aller porter assistance au *nugger*, qui est resté assez loin en arrière.

Nous sommes enfin délivrés du voisinage des cadavres qui gisaient autour de nous; l'air est redevenu pur et la proximité de la forêt rend un peu de courage et d'espoir aux survivants. Nous travaillons du matin au soir à dégager le *nugger* du barrage dans lequel il est enfermé. La faim a réellement épuisé toutes nos forces; l'espérance que nous avions s'est de nouveau évanouie. Le découragement de l'équipage est tel, que si nous ne parvenons pas à atteindre la forêt aujourd'hui, nous succomberons certainement tous demain.

J'ai épuisé tous les arguments pour tâcher de déterminer mon personnel à travailler encore. Peine perdue; je ne parlais plus qu'à des corps sans âme. Le nouveau barrage qui se trouve devant nous les a totalement démoralisés, abattus au point que tout effort de ma part reste vain et sans effet.

Nous voilà de nouveau, après tant d'espérances que je nourrissais hier, dans la même situation, terrassés par les pensées sombres des jours précédents. Que pouvais-je dire et que pouvais-je faire encore avec ces malheureux, réduits à l'impuissance! Mille pensées assaillaient ma pauvre imagination. Il ne me restait plus aucune branche de salut, si ce n'est de prendre place dans une des barques et de tâcher de m'éloigner avec elle, confiant en la fortune.

Mais que pensera-t-on de moi si j'abandonne ainsi mon poste? J'aime mieux périr avec tous les autres, que de savoir ces malheureux voués à une mort certaine.

5 janvier.

Hier soir, j'étais allé de bonne heure prendre quelque repos, épuisé par l'insomnie. Je me trouvais dans la barque de Ginau-Bey, quand tout à coup j'entendis une vive fusillade partant du vapeur; je me levai en sursaut: on hissait le drapeau; nos gens criaient: « Un steamer, un steamer! » C'est l'*Ismaïlia*. Que la volonté de Dieu soit faite!

Tout le monde avait les larmes aux yeux; moi-même, je ne pouvais retenir mon émotion. Que le Seigneur soit loué! Nous sommes sauvés!

Il était difficile de reconnaître exactement si c'était l'*Ismaïlia* ou un autre vapeur que nous avions devant nous. Le bateau de secours était arrêté à une assez grande distance par un barrage qui, sans doute, entravait sa marche. Mais nous pensions bien qu'il avait à son bord un personnel suffisant pour pouvoir surmonter les premiers obstacles. Nous allions donc pouvoir assouvir notre faim!

C'est en ces circonstances pénibles que j'ai pu apprécier combien grande est parfois la valeur d'un morceau de pain!

Quand le vapeur *Bordeen*, car c'était lui qui venait à notre secours, fut à notre portée, je me trouvais encore sur le

nugger. Un barrage nous empêchait d'aller plus loin. Montés dans une petite barque, nous nous frayons un chemin à travers les roseaux et, après beaucoup de difficultés, nous parvenons à proximité du bateau libérateur. J'aperçois sur le pont un Européen, mais je ne parviens pas à distinguer qui il est.

Cet officier s'empresse de demander si le pacha est dans la barque. Je me lève aussitôt, et lui demande à qui j'ai l'honneur de parler. Il me répond : « Marno » (1).

Sa barbe qu'il avait laissée croître, sa figure amaigrie et aussi la distance m'avaient empêché de le reconnaître. Aidé de quelques-uns de ses hommes, je montai à bord du *Bordeen*, où l'ami Marno m'entoura des soins les plus affectueux; on me donna du bouillon pour me rendre un peu de forces. J'en avais bien besoin; j'étais à toute extrémité.

La nuit précédente, je me sentais mourir; un vide indéfinissable se manifestait en moi; je m'apercevais que mes forces s'en allaient peu à peu. Impossible de décrire les pensées qui avaient, en cette dernière nuit, traversé mon esprit! Je n'avais pas trouvé la mort au milieu de tant de combats, dans maintes embuscades, dans les nombreux complots tramés contre ma vie, et je devais périr misérablement au milieu d'un fleuve, sans ennemis à combattre, sans pouvoir vaincre ou mourir! Je devais partager le même sort que des milliers et des milliers d'esclaves qui avaient succombé dans le pays des Niam-Niam et dans le désert brûlant du Darfour!

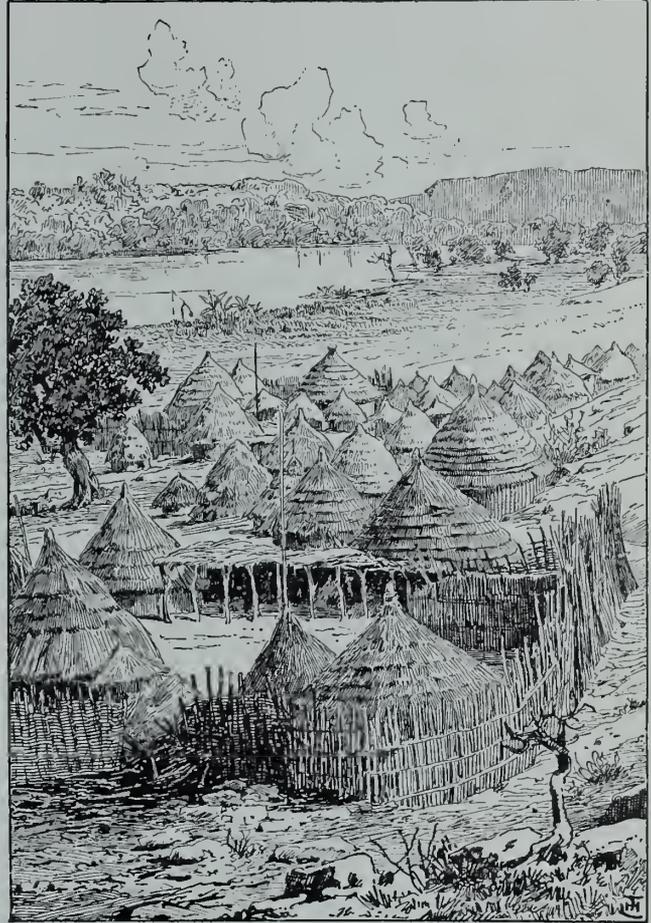
Grâce aux bons soins de mon ami Marno, je me sentais déjà ragaillardé. Ce n'était pas la faim seule; c'était surtout l'accablement moral qui m'avait abattu. Dans le courant de la journée, on distribua des vivres à tout le personnel du *Safia* indistinctement; 25 hommes furent laissés à bord de ce vapeur pour le conduire à la forêt de Gundera, où ils avaient pour mission de s'approvisionner de bois; pendant ce temps, le *Bordeen* s'engageait à travers le barrage pour aller à la recherche du *slep* et du *nugger* que nous avions abandonnés.

À 1 heure de relevée, nous arrivâmes auprès du *nugger* de Ginou-Bey

On continua à travailler sans interruption durant le restant de la journée et, le 6 janvier au matin, on se remit en route; deux heures après, nous arrivions à l'endroit où les 43 hommes étaient restés. Nous nous arrêtâmes et quelques marins du bord se mirent à la recherche de leurs anciens compagnons. Ils réussirent à en retrouver 28, mais dans quel état lamentable! Ils faisaient réellement pitié!... Le restant était mort ou avait disparu. Après les avoir embarqués et pourvus de vivre, nous continuâmes notre route à la recherche du *nugger*. Le barrage étant peu compact, nous pûmes arriver à 4 1/2 heure auprès du *Sandel* et du *nugger*; presque tout le monde, à l'exception des sentinelles et de Ginou-Bey, se trouvait à terre, à la recherche des vivres. Tous ceux qui avaient conservé assez de force montèrent immédiatement sur le vapeur; on fut obligé d'y faire transporter les

autres qui ne pouvaient absolument plus mouvoir leurs jambes et qui étaient réduits à l'état de véritables squelettes.

Après nous être assurés que tous les survivants se trouvaient à bord, le vapeur fut mis de nouveau sous pression et, dans la nuit du 7 au 8 janvier, nous étions revenus à l'endroit où nous avions rencontré le steamer la première fois.



Village mahdi près de Wadellai.

Le 9 janvier 1881, le *Bordeen*, mis sous forte pression, parvint à franchir les points les plus difficiles du barrage. Le 10 janvier, nous sortions définitivement du fleuve des Gazelles. Le 12 janvier, nous nous mîmes en route pour Fashoda, où je fus reçu avec des transports d'allégresse. Je m'arrêtai deux jours à Fashoda; nous nous remîmes ensuite en route et, au bout de cinq jours de navigation, nous arrivâmes à Khartoum.

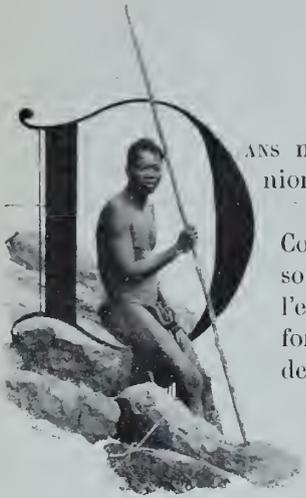
Il est mort jusqu'à ce jour environ 430 personnes; parmi les rares survivants, il y en a encore tous les jours qui succombent, attendu que nous ne pouvons leur procurer tous les soins que leur état exige.

R. GESSI-PACHA (1).

(1) Ce voyageur est le même qui fit partie, en 1877, de la première expédition de l'Association Internationale Africaine avec MM. Crespel, Cambier et Maes. Ernest Marno, né à Vienne le 13 janvier 1844. Zoologiste. — Va en 1866 en Abyssinie. — En 1869, part pour Khartoum. Explore le Bahr-el-Gazal. — Visite, en 1874, Lado, où il rencontre Gordon. — Repart l'année suivante pour l'Association Internationale Africaine. — Retourne à Khartoum, en 1878, et est nommé vice-gouverneur de la province de Galabat. Meurt à Khartoum, le 31 août 1883.

(1) Romolo Gessi-Pacha, né à Constantinople, en 1831. Officier du génie dans l'armée italienne. Entre, en 1876, au service de l'Égypte et est adjoint à l'état-major de Gordon. Fait, pour la première fois, la circumnavigation du lac Albert. — Deuxième voyage en 1877. Explore le Sobat. Est nommé pacha et gouverneur du Bahr-el-Gazal, à la suite de sa victoire sur les marchands d'esclaves révoltés. Rentre malade après sa captivité dans les roseaux du Nil, en 1880-St. Meurt, à Suez, le 1^{er} mai 1881.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



DANS notre numéro du 20 mai, nous donnions un résumé de la convention conclue entre le gouvernement belge et la Compagnie du chemin de fer du Congo, sous ratification de la Législature, à l'effet de fournir à la Compagnie les fonds nécessaires pour la continuation des travaux de la construction.

En présence de la situation inattendue qui a forcé le gouvernement à remettre à la session prochaine le vote des 10 millions qu'il deman-

daît à titre de souscription nouvelle au chemin de fer, M. de Burelet, chef du cabinet, a fait, dans la séance du 12 courant, la déclaration suivante :

« L'examen de ce projet et de la convention entre l'État et la Compagnie du chemin de fer du Congo devient donc actuellement impossible. Nous aurons à les mettre à l'ordre du jour dès l'ouverture de la session prochaine. C'est pour nous un devoir de loyauté d'en faire ici la déclaration explicite, à la veille de la grande consultation électorale d'octobre. »

Les fonds disponibles de la Compagnie seront épuisés dans deux ou trois mois. Le Comité s'occupe à trouver les ressources provisoires nécessaires d'ici à la ratification par les nouvelles Chambres du projet du gouvernement.

Il résulte des renseignements fournis par les derniers courriers et les dernières situations, que le capital primitif mènera la voie aux environs du kilom. 100.

Une étude sur la ligne en construction, parue dans le journal *l'Union*, organe de M. Ch. Woeste, ministre d'État, examine comme suit l'avenir de l'entreprise, en prenant pour base les chiffres du rapport de M. l'ingénieur Hubert :

« Le coût kilométrique du restant de la ligne à construire a été estimé par l'expert désigné par le gouvernement à 100,000 francs. Toutes les critiques qui peuvent être objectées à ce chiffre ne sauraient être que des critiques de détails. Elles ne le modifieraient pas sensiblement et n'empêcheraient pas que les 10 millions souscrits par le gouvernement n'amènent la ligne dans les districts populeux où les porteurs en destination du Stanley-Pool rompent charge.

« A ce moment, les dépenses totales s'élèveront à 35 millions. Quant aux recettes brutes, il résulte également des pièces fournies qu'elles seront, au minimum, de 1,545,000 francs. Il n'est même pas raisonnable de s'arrêter à ce chiffre qui a été, en effet, obtenu en se basant sur les transports qui se font actuellement à dos d'homme, et il est impossible de ne pas admettre un développement de trafic le jour où les transports se feront rapidement et avec plus de sécurité par une voie ferrée.

« Quant aux frais d'exploitation, c'est les estimer très haut que de les évaluer à 4,000 francs le kilomètre, c'est-à-dire

pour un trafic qui se fera aisément sur les 175 kilomètres de la voie construite, par trois trains dans chaque sens par semaine, à près de 14 francs par train-kilomètre.

« Ce chiffre est hors de proportion avec tous ceux généralement admis. Nous savons, au surplus, qu'il n'est atteint actuellement sur la ligne du Congo portugais, où plus de 250 kilomètres sont construits, que parce que le *service de l'exploitation* a pris à sa charge tout le trafic du *service de la construction*.

« Donc, dans cette hypothèse, à ce point rigoureuse qu'elle n'est pas admissible dans la réalité, les recettes nettes de la Compagnie seraient encore de 845,000 francs, soit de quoi attribuer déjà au capital un revenu de 2 1/2 p. c. Pour que le capital ait 3 p. c. — taux auquel la Belgique peut aisément emprunter — il suffirait d'une augmentation de recettes de 200.000 francs, et de 400,000 francs pour que l'intérêt soit de 3 1/2 p. c., et ainsi de suite.

« Ces chiffres montrent d'une manière irréfutable que le crédit de la Compagnie — car elle aura créé avec son capital-actions seulement, sans avoir contracté de dette, un patrimoine de 175 kilomètres rapportant, au minimum, 8,000 francs par kilomètre — sera alors absolument établi.

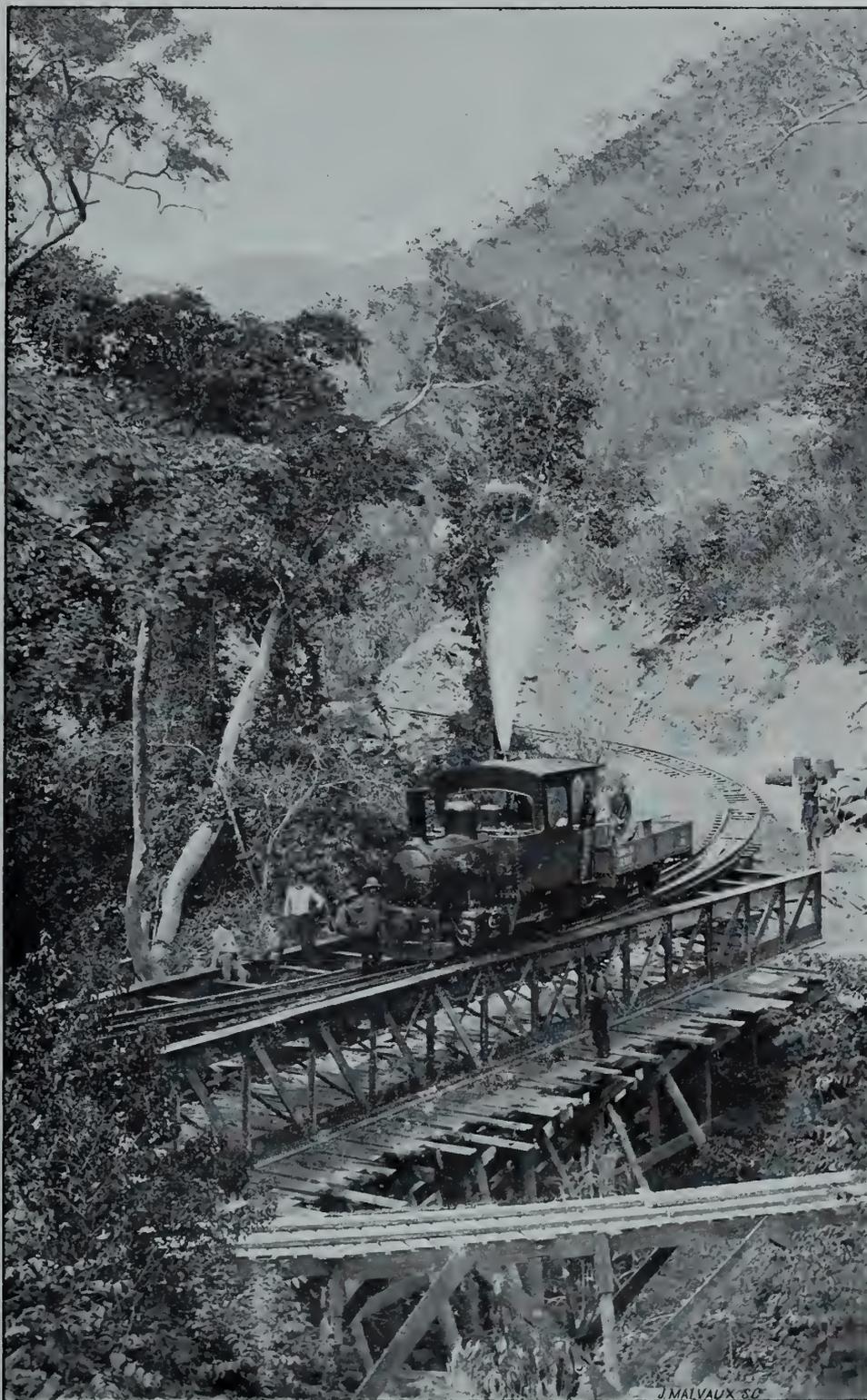
« Lorsque la ligne sera achevée jusqu'au Stanley-Pool, on arrive, en se basant sur les mêmes chiffres, à constater qu'elle aura coûté 54 millions, que les recettes brutes s'élèveront à 3,600,000 francs, les frais d'exploitation à 1,600,000 francs et les recettes nettes à 2 millions, c'est-à-dire plus de 3 1/2 p. c. du capital et, pour cela, nous le répétons, il faudrait, chose invraisemblable, qu'il n'y ait, sous l'influence de l'établissement de la voie ferrée, *aucun* développement de trafic.

« Pour se convaincre absolument du contraire, il suffit de se rappeler que le haut Congo est drainé par un magnifique réseau de rivières navigables se chiffant actuellement par plus de 15,000 kilomètres de longueur, parcouru déjà par une quarantaine de bateaux à vapeur, dont le Stanley-Pool est le port d'attache; que le pays est peuplé et riche en denrées de toute nature. Ce n'est pas une province, c'est un monde nouveau que la vapeur — locomotives et steamers — va aller réveiller, solliciter et conquérir définitivement à l'influence de l'Europe. »

L'Union conclut en ces termes :

« Les chiffres sur lesquels nous avons basé notre raisonnement étant incontestables, la convention intervenue nous paraît donc sage et prudente, puisque, sans risques tangibles pour l'État belge, elle assure l'avenir de la Compagnie, et consolide les 10 millions de francs que le gouvernement y avait engagés. Elle est aussi prévoyante, et ce n'est pas, à nos yeux, son moindre titre, puisque, sans lier le gouvernement, elle lui donne un droit de préemption à des conditions modérées, tenant compte cependant, dans la mesure du crédit actuel de la Compagnie, des intérêts des premiers souscripteurs. »





Le chemin de fer du Congo. — Pont du ravin du Sommeil.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

SCÈNES D'AFRIQUE



DENDANT MON séjour dans la région des chutes, un triste événement s'est passé sur les bords de la Lukunga. Dans la soirée du 30 avril 1890, un crocodile a happé le bras d'un jeune nègre qui puisait de l'eau à la rivière.

Il était 7 heures du soir. La lune baignait dans l'onde ses rayons argentés. A la station se trouvaient deux blancs : le lieutenant Van Dorpe et le capitaine Becker, qui venaient de se mettre à table. Aux cris poussés par le malheureux gamin, chacun accourt et l'on aperçoit l'enfant se débattant dans l'eau et s'accrochant, de sa main libre, aux branches qui surplombent le courant.

Trois noirs sautent dans une pirogue et, sans attendre de pagaies, parviennent jusqu'au malheureux boy. Le crocodile, craignant que sa proie ne lui échappe, se soulevait hors de l'eau et se laissait retomber avec force, essayant de vaincre la résistance de sa victime. Mais le pauvre enfant tenait bon.

Au risque d'être happé lui-même par le hideux saurien, l'un des noirs de la pirogue saisit le gamin à bras-le-corps. Pendant ce temps, un fusil avait été apporté et trois coups de feu tirés sur la bête sans qu'on réussit à lui faire lâcher prise. Enfin, comme de nouveau elle se soulevait hors de l'eau, un formidable coup de crosse amena le dénouement. La vilaine bête disparut emportant la main de l'enfant. Sous les efforts du monstre, l'épaule avait été démise, le bras tordu, désarticulé au coude et brisé en deux places. Pauvre gosse ! C'est M. Hoste, le dévoué missionnaire de la station, qui va le soigner et qui réussira, espère-t-il, à le sauver.

Depuis cette soirée dramatique, trois soldats furent postés sur la berge de la Lukunga. Ainsi qu'on le supposait, le caïman cherchait à entraîner sa proie pour l'offrir à sa famille, car on a déjà aperçu plusieurs de ses jeunes, longs d'une trentaine de centimètres. Comme petit poisson deviendra grand, si Dieu (et aussi les trois factionnaires) lui prêtent vie, il s'agira d'être prudent sur les bords de notre pittoresque rivière. Jusqu'ici, les « croco » n'avaient jamais remonté si haut ; ils restaient à 1/2 kilomètre en aval de la station, tenus à distance par le passage d'eau qui existait alors en aval du pont actuel, établi par le lieutenant Carton.

Encore une scène émouvante. Nous avons fini de dîner, et nous fumons un cigare, tout en nous promenant à travers la station. Il pouvait être 9 heures du soir. Des cris terribles nous attirent vers la Lukunga. Un noir, originaire du Kassaï, qui était allé, malgré notre défense, puiser de l'eau à la rivière, vient d'avoir l'avant-bras droit arraché par un crocodile.

Quelle chose hideuse que cet amas de chairs déchiquetées d'où jaillissent l'humérus à nu, les vaisseaux, les tendons qui se tordent hors des muscles dans un flot de sang !

Et le transport à la mission du pauvre diable de mutilé ! Vingt minutes dans la nuit avec les heurts du hamac, qui redoublent les douleurs du blessé. Horrible encore le pansement pendant lequel l'homme tombe évanoui.

Le lendemain, au déjeuner, le lavandier accourt tout pâle à sa façon : « Maître, maître, le crocodile a voulu me prendre ! » Van Kerkhoven et moi sautons sur nos fusils et courons à la rivière. Avec nous un boy qui a agrippé un jeune cochon et le fait crier. Le hideux saurien est là ; ses deux yeux ronds et le bout de son nez émergent de l'eau. Il nous a vus, et sans qu'une ride de l'eau trahisse son mouvement, il s'est laissé couler à fond. Le gamin, qui tient le cochon, descend courageusement au bord de la rivière ; nous sommes à genoux, le fusil à l'épaule, le doigt sur la détente...

Brusquement, la bête se dresse, l'enfant va être happé !... mais déjà une balle a crevé l'œil du monstre, dont la gueule se referme, désormais inerte. Coup sur coup, les dix balles de nos mausers fracassent le crâne de l'énorme bête. Tous les travailleurs sont accourus ; les Bangala sautent à l'eau, et traînent notre proie sur la rive. Malgré les dix balles qu'elle a reçues, la bête n'est pas encore morte ; mais ses coups de queue sont sans force et à peine peut-elle encore ouvrir et refermer ses redoutables pattes.

Cinquante hommes s'attellent à la chaîne dont on a ceinturé le caïman et c'est au milieu des chants de victoire que notre gibier est traîné jusqu'au plateau. Maintenant que le monstre n'est plus dangereux, c'est à qui s'en amusera ; un gamin se met à cheval sur la queue de l'animal et tient en main des rênes faites d'un bout de corde ; les Bangala serrent la patte au « croco » en se félicitant de l'excellent repas qu'ils vont en faire.

Enfin, on éventre l'animal qui, à moitié écorché, pousse encore de rauques éructations, et essaye d'étreindre quelqu'un dans ses griffes. Ces manifestations persistantes de la vie sont dues à ce que, chez le crocodile, les phénomènes nerveux se continuent longtemps après la mort.

Dans l'estomac, on retrouve le bras du mutilé de la veille ; il est intact, non mâché, jauni seulement par les sucs gastriques. Cette trouvaille macabre n'empêche pas les Bangala et nos autres gens de se partager toute la bête. Sur sa demande, un morceau fut porté au blessé, qui le dévora consciencieusement, convaincu que cela assurerait sa guérison. Et de fait, l'homme guérit.

Personne ici qui ne se fasse un devoir d'adresser un coup de feu bien ajusté à tout crocodile surpris à portée de fusil. Outre le plaisir d'envoyer *ad patres* une de ces vilaines bêtes, le but qu'elles offrent aux balles du mauser est parfois tellement tentant qu'il suffirait à faire partir les fusils tout seuls.

N'gandou, mo'n'dèlè, tala gandou ! Kounoua moto ! (Un crocodile, blanc, vois le crocodile ! Il boit le soleil !)

C'est un de vos hommes qui vous montre une espèce de soliveau étendu sur un banc de sable. Votre œil inexpérimenté croit voir un tronc d'arbre desséché, apporté là par le flot ; mais l'œil perçant des noirs a reconnu le n'gandou, qui fait sa sieste, la gueule grande ouverte, énorme, avec ses crocs redoutables, hideux, donnant le frisson...

« Il boit le soleil ! » disent les méricains, pour expliquer l'attitude bizarre du saurien, dormant ainsi, les mâchoires écartées. Rêve-t-il qu'une proie est à portée ? Pan ! voilà pour son déjeuner un pruneau peu digestif. Parfois la bête est foudroyée. Sa gueule se referme ; c'est tout. D'autres fois, le



Capture d'un crocodile à la station de Lukungu.

n'gandou bondit et plonge, laissant derrière lui une large traînée de sang qui fume sur le sable ou rougit les eaux.

Quelle joie alors! Quels hurras! Et si la bête peut être capturée, quel festin pour les noirs de la station! Car, dans le haut fleuve, le « croco » est un mets fort prisé des indigènes, avec sa chair d'un blanc jaunâtre rappelant un peu, comme aspect, celle de veau. J'en ai goûté par acquit de conscience. Est-ce assez mauvais avec l'odeur de musc qui s'en dégage!

Mais telle quelle, l'indigène en est très friand. Aussi élève-t-il parfois le crocodile en vivier, à fins d'utilisation culinaire.

Voici comment il procède pour se procurer les jeunes sauriens :

Parmi les toxiques dont les noirs savent tirer parti, il existe une plante grasse dont le jus sert à étourdir le poisson sur les hauts-fonds. L'emploi le plus curieux de ce produit, qui provoque des phénomènes analogues à ceux de notre coque du Levant, consiste à stupéfier les nichées de crocodiles. On

s'empare alors des jeunes sauriens et on les met dans l'impossibilité de nuire en leur faisant une muselière à l'aide d'un bout de liane; puis on leur passe, à hauteur des pattes antérieures, une ceinture qui sert à les attacher à un arbre.

Ces caïmans de lait attendent ainsi, en compagnie de tortues d'eau dont la carapace est trouée pour recevoir également l'extrémité d'une laisse en jone, l'heure où le bénévole cannibale les fera paraître à sa table sous forme d'alligatorsteek ou de pâté de foie de tortue véritable. Pour nous, nous trouvons à la chair des tortues le goût et l'aspect du homard; de sorte qu'après nous être confectionné d'excellents « potages tortue » véritables, nous pouvons encore nous régaler de la viande de l'animal assaisonnée d'une mayonnaise dont les œufs nous sont fournis — ah! la bonne et prévoyante bête! — par la tortue elle-même.

Lukungu, 1890.

Lieut' Col. LEMAIRE.

LES DAMANS

Ces animaux, pas plus gros que des lapins, à facies d'agouti, ont été pendant longtemps classés parmi les rongeurs, à côté des cobayes ou des marmottes.

Leur aspect extérieur, leur genre de vie et certains caractères anatomiques semblaient justifier cette assimilation. C'est G. Cuvier qui a, le premier, reconnu leurs affinités véritables, qui les rapprochent des ongulés. Ce sont, selon l'expression

du fondateur de l'anatomie comparée, des *rhinocéros en miniature*.

Le terme est peut-être un peu outré, car si les damans se rapprochent des rhinocéros par la conformation des molaires, etc., ils sont apparentés aux rongeurs par d'autres détails de structure et, de plus, ils possèdent toute une série de caractères propres. Il est plus rationnel de les classer dans un groupe

spécial, entre les ongulés et les rongeurs; ce groupe est l'ordre des *Lamungia*, qui ne comprend que le seul genre *Hyrax*.

Les hyrax ont assez bien l'aspect des marmottes. Ils ont au pied antérieur quatre doigts et au pied postérieur trois doigts seulement, comme les tapirs. Ils sont couverts d'un pelage serré, généralement noir ou brun; ils n'ont pas de queue visible.

Ce sont des animaux herbivores, de caractère très doux, vivant dans les fentes des rochers, dans des terriers ou dans le creux des arbres. Ils sont répandus dans presque toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale.

Le genre comprend une série d'espèces, la plupart africaines, dont nous allons énumérer les plus connues :

DAMAN DE SYRIE (*Hyrax syriacus*, Schreber). — Il vit en Syrie, spécialement dans la presqu'île du Sinaï, et sur les côtes de la mer rouge. Il est question de cet animal dans la Bible, sous le nom de *saphan*; il faisait partie des animaux dont la chair était défendue aux Hébreux (*Lévitique*, chap. XI, verset 5). Les Syriens actuels n'ont pas les mêmes scrupules, et considèrent cet animal comme un gibier excellent. Le mot *saphan* de l'Écriture a été, dans la version des Septante, traduit par *charogrille* ou *hérisson*; la plupart des autres traductions, entre autres celle de Luther, rendent ce mot par *lapin*, et Brochat en a fait la *gerboise*.

Quoi qu'il en soit, il paraît que le saphan est bien le daman de Syrie. Les Arabes l'appellent de nos jours *ghannom Israël* ou *ghannom beni Israël*, agneau des enfants d'Israël. Le premier voyageur qui le signala dans les temps modernes fut le Vénitien Prosper Alpin, qui visita la Syrie en 1580; un missionnaire anglais, Shaw, en fit mention vers la même époque.

DAMAN D'ABYSSINIE (*Hyrax habessinicus*, Ehrenbg.). — C'est la *marmotte sans queue* de Pennant. Illiger en a fait le genre *lipurus*. Signalé d'abord par Salt, il a été figuré et longuement décrit par Bruce, dans le récit de son voyage à la recherche des sources du Nil, sous le nom d'*ashkoko*. Le voyageur anglais prétend qu'il rumine. Il vit dans les endroits montagneux et s'abrite dans le creux des rochers.

Les chrétiens d'Abyssinie ont conservé à l'égard de cet animal l'horreur qu'en avaient les Hébreux, et Bruce avoue n'avoir jamais osé en manger « de peur de scandaliser les Abyssiniens ».

DAMAN DE DONGOLA (*Hyrax ruficeps*, Ehrenbg.). — Ne diffère du précédent que par la teinte brun clair de sa tête.

DAMAN DES ARBRES (*Hyrax arboreus*, Smith). — Répandu dans l'Afrique australe. Peters l'a signalé à Mozambique et au cap de Bonne-Espérance.

Le docteur Stuhlmann, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier, parle d'un hyrax vivant dans les forêts des environs du Nyansa (Baumklippschliefer). Matschie a donné à cet animal le nom de *Dendrohyrax (Procavia) Stuhlmanni*; il considère l'espèce comme nouvelle.

Le voyageur allemand signale des damans dans l'Unyamuési, et d'autres sur la route de Tabora au Nyansa (*Hyrax mossambicus*).

DAMAN DU CAP (*Hyrax capensis*, Schreb.), *Marmotta capensis* de Kolbe, *Cavia capensis* de Pallas. — C'est une des espèces les mieux connues; il est très répandu dans toute l'Afrique australe. Au Transvaal, on l'appelle *klippdas*.

Dans les endroits fréquentés par les damans, on trouve l'*hyraceum*, substance résinoïde brunâtre que l'on croit être un mélange de matière fécale et d'urine. L'*hyraceum* renferme de l'urée, des acides urique, hippurique et benzoïque; il était jadis employé en médecine, comme astringent ou contre certaines maladies nerveuses. On sait d'ailleurs que l'arsenal thérapeutique de nos pères comprenait assez bien d'excréments et d'autres produits intestinaux (album græcum, ambre gris, encore inscrit dans le *Codex* français, bézoards, égagropiles, etc.).

DAMAN DES FORÊTS (*Hyrax sylvestris*, Temm.). — C'est l'espèce que représente notre gravure. Il vit dans la Guinée septentrionale, spécialement le pays des Ashanties. Il habite les creux des vieux arbres. L'exemplaire figuré a 40 centimètres de long.

On cite encore d'autres espèces sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements précis. (*Hyrax nigricans*, Peters, *Hyrax stampfli*, Jentink, de Libéria, etc.)

Comme on le voit, les damans sont répandus un peu partout en Afrique. Il en existe plusieurs espèces dont les unes habitent les pays rocheux et les autres les bois. Il est probable que plusieurs des noms spécifiques que nous venons de citer font double emploi. En résumé, le genre est encore assez mal connu. Schweinfurth et Junker ont signalé des hyrax dans les bassins de l'Ubangi et du Bahr-el-Gazal.

Ils doivent exister dans tout le bassin du Congo, mais la seule indication que nous en possédions est celle de Johnston, qui en signale sur la rive nord du bas Congo, ainsi qu'à Landana.

J. C.



Daman des forêts (*Hyrax sylvestris*, Temm.)
Photographie du Dr Willem, d'après un exemplaire de la collection de l'Université de Gand.



Vue générale du camp de Bazoko.
(D'après une photographie de M. Michel.)

EXPLORATION DE LA LULU ET DE L'ARUWIMI

PAR LE CAPITAINE CHALTIN

M le capitaine Chaltin, qui a commandé le camp de Bazoko, au confluent de l'Aruwimi, a parcouru à diverses reprises la région située au nord de cette rivière, et qui était jusqu'à ce moment presque complètement inconnue.

Aujourd'hui, M. Chaltin nous remet une carte à grande échelle du pays exploré par lui et qui comprend le Congo depuis Malema, en aval de Bazoko jusqu'aux Falls, le Lomami jusqu'à Kayemba, l'Aruwimi jusqu'au confluent de la

30 août 1893 et durant lequel il explora la Lulu, affluent de l'Aruwimi, et le cours inférieur de celui-ci, depuis son confluent jusqu'en amont de Banalya.

RAPPORT DU CAP^e CHALTIN

LA LULU. — De Mogandjo-Utchamba à Bunga, la route est généralement très bonne; mais, aux environs de Bunga, on est obligé de traverser successivement trois immenses marais où l'on enfonce dans la boue jusqu'aux hanches. Le terrain est peu fertile, il est sablonneux. La contrée est saine. Bunga et Masoa sont reliés par une route excellente coupée de nombreux cours d'eau. C'est à Masoa qu'habite le chef Badjande-Dangaco.

Pour se rendre de Masoa à Wale, on traverse d'épais taillis, villages abandonnés, ou des terrains en défrichement. La marche y est fatigante. Toute la région comprise entre Bunga et la petite rivière Menenalulu, un plateau, est occupée par les Badjandes. Elle est fertile, mais mal cultivée.

Les gens de Masoa et de Wale doivent aller chercher l'eau potable au loin. Pour s'épargner la peine de faire la route, ils boivent la sève de certains arbres au bois très tendre.

A partir de la Menenalulu commence le pays des Mabendjas, qui ne s'étend pas bien loin. Cette région se distingue des autres par le nombre, la beauté et la propreté des villages. Les maisons sont rondes et ont le toit conique; elles sont régulièrement disposées. Au centre de toutes les agglomérations se trouve une construction rectangulaire où les habitants

VOL. III. FASC. 14. — 15 JUILLET 1894.



Likoma (r. g.), le cours entier de la Lulu et le Rubi moyen à Mogandjoro. Notre compatriote a fourni pendant deux ans dans cette région une carrière d'une très grande activité, reconnaissant le pays, traitant avec les chefs indigènes qu'il avait délivrés des vexations arabes, fondant toute une chaîne de postes de l'État.

Déjà nous avons rendu hommage au capitaine Chaltin en publiant son portrait et sa biographie dans le fascicule 15 du volume de 1893. Aujourd'hui, nous publions quelques notes rédigées par lui et relatives au voyage qu'il entreprit le

se réunissent pendant le jour pour causer, jouer ou discuter les questions d'intérêt général. Les places publiques, les voies de communication et les environs sont entretenus avec beaucoup de soin.

Le Mabendja chasse et cultive la terre. Il vit au milieu de sa famille et voyage peu. Il est hospitalier. A l'encontre du Badjande, il est doux et pacifique. D'une nature docile, il se soumet volontiers aux décisions des Européens. Il se contente toujours de ce qu'on lui offre et ne mendie pas. De tous les noirs, c'est le seul qui m'a paru reconnaissant de ce que nous avons fait pour les protéger contre les Arabes et les en débarasser ensuite. Mon arrivée était attendue. Les Badjandes et



Cour intérieure de la station de Bazoko.
(D'après une phot. de M. Michel.)

les Mabendjas m'ont accueilli avec beaucoup de sympathie et d'empressement. Tous les chefs sont venus à moi et m'ont abondamment pourvu de vivres.

Le chef Mabendja Mondaku nous a puissamment aidés dans la lutte contre les Arabes en servant de guide à nos troupes dans la forêt. C'est lui qui nous a signalé l'existence d'un poste de Matambas Tambas à Yadumba et qui y a conduit nos soldats. Avec ses hommes il a toujours accompagné le chef du poste de Mapalma et lui a rendu les plus grands services.

Les Mabendjas ont trois sortes de tatouages :

1° Quatre cercles concentriques de points très rapprochés au-dessus de l'arcade sourcilière gauche; 2° des cercles concentriques de points très rapprochés au-dessus de chacune des arcades sourcilières et se réunissant à la naissance du nez; 3° des lignes brisées de points sur le front.

A partir du village de Matengenbue, près de la Lulu, la route que j'ai suivie pour gagner Yadumba traverse une forêt où l'on ne rencontre plus un seul village. En temps ordinaire, quatre jours suffisent pour la parcourir. A cause du mauvais temps, il m'en a fallu cinq. Cette route longe continuellement la Lulu, ce qui m'a permis de reconnaître et de lever le cours supérieur de cette rivière.

SOURCE DE LA LULU. — Je suis arrivé aux sources le 1^{er} octobre, à 12 h. 45 m. Ces sources se trouvaient au pied d'une colline boisée, dans un encaissement rocheux. Le versant opposé de la colline donne naissance à la Longi, un sous-affluent peu important de l'Aruwimi. Pas un village ne borde la Lulu dans son cours supérieur. En arrière de ses rives se trouvent cependant des terrains très fertiles. Les petits canots

peuvent remonter la rivière jusqu'au confluent de la Mangbwata. A l'ouest des sources de la Lulu, le sol est généralement sablonneux; il est argileux à l'est. Une épaisse couche d'humus le couvre partout. La route, assez bonne pendant les trois premiers jours de marche, devient horriblement mauvaise pendant les deux derniers. Lorsqu'on ne patauge pas dans la boue ou qu'on ne marche pas dans l'eau jusqu'aux épaules, on se meurtrit le corps dans les broussailles. Aussi, notre arrivée à Yadumba a-t-elle été un soulagement. Nous étions tous brisés, rompus, abimés.

A une bonne journée de marche de Yadumba commence le pays des Maboros, qui s'étend jusqu'aux rives de l'Aruwimi.

Les Maboros et les Mabendjas se ressemblent sous tous les rapports. Ils parlent la même langue, ont des villages de même style et se font les mêmes tatouages. Les Maboros ont beaucoup souffert de l'occupation arabe. Leur pays a été ruiné, la misère y règne. J'ai éprouvé de grandes difficultés à Yadumba pour me procurer des vivres. Il est à présumer que cette situation ne durera plus longtemps. Débarrassés de leurs oppresseurs et protégés par le poste que j'ai installé dans leur village, les habitants vont procéder à des défrichements et faire de grandes cultures.

Les environs de Yadumba sont infestés par les léopards.

A propos des sources de la Lulu, j'ai pu constater que le désir, le besoin, dirai-je, de posséder et de conserver un souvenir des lieux que l'on a vus ou visités existe chez tous les hommes; ce sentiment est bien dans la nature humaine. Laissant le gros de mes forces au repos, je m'étais rendu aux sources avec une dizaine d'hommes seulement. A peine y étais-je arrivé, que mes noirs compagnons se mirent à ramasser des cailloux. Je leur en demandai la raison. Ils me répondirent qu'ils prenaient ces pierres pour se rappeler plus tard leur voyage et les montrer dans leur village.

BANALYA ET LE CHEF LUPU. — Le 5 octobre, je me mets en marche pour Banalya, sur l'Aruwimi. La route est archi-mauvaise; boue et eau presque sans discontinuer. Ajoutez à cela des abattis à l'entrée et à la sortie des villages. La région est pauvre. Les Arabes y ont accumulé ruines sur ruines. Les fruits de la forêt constituent, avec le produit de la chasse, l'unique nourriture des habitants. A Banalya, la situation est meilleure, mais elle est loin d'être prospère.

Le chef Lupu, un fort brave homme, s'est mis à ma disposition avec un désintéressement rare. Grâce à lui, j'ai pu me procurer des vivres ainsi que des canots et des payeurs pour remonter la rivière. Lupu a convoqué les chefs des villages d'aval où se trouvent les rapides et les a déterminés à nous prêter à l'avenir leur concours pour les franchir. Dorénavant, les communications entre le bas et le moyen Aruwimi pourront se faire régulièrement. J'ai profité des dispositions favorables des indigènes pour établir un poste de 5 hommes à Bakoka, village situé sur la rive droite au milieu des rapides.

Cinq villages de cette rive portent le nom de Banalya. Ils ont pour chefs cinq frères, Tungoa, Bambi I^{er}, Lupu, Bambi II et Djale. Lupu n'est ni l'aîné ni le plus riche de la famille, mais il domine ses frères par la supériorité de son intelligence et de son jugement, ainsi que par sa force et son courage; il est consulté, écouté et obéi par eux. Il est le vrai chef de la région. A sa demande, j'ai placé chez lui un poste de 3 soldats et de 4 irréguliers.

Au point de vue moral et intellectuel, les indigènes des villages Banalya et d'amont sont supérieurs aux Basokos, mais ils leur sont inférieurs de beaucoup comme pêcheurs et comme payeurs. Lorsqu'ils remontent la rivière, ils se servent peu de la pagaie; dès que la hauteur de l'eau le permet, ils emploient la perche, qu'ils manient avec un ensemble remarquable. Dans les forêts marécageuses qui s'étendent derrière leurs villages, les arbres à noix de kola croissent en abondance. Les natifs font une grande consommation de ces noix. Ils les font sécher au soleil, les pilent, jettent la poudre dans l'eau, y ajoutent du piment et hument le mélange avec un chalumeau. Les Banalyas ont des danses très originales et pleines d'entrain, notamment la danse à la corde avec chants appropriés.

Le 9 octobre, à 10 heures du matin, je quitte Banalya et remonte la rivière. Le chef Lupu m'accompagne. Nous passons sans accident les rapides de Mandindi, où la rivière s'élargit considérablement. Le 12, vers midi, nous arrivons à hauteur de la Lokoma, un affluent de gauche de l'Aruwimi. Nous en remontons le cours jusqu'à son confluent avec la Yaphéle.

DÉPRÉDATIONS DES ARABES. — C'est dans cette dernière rivière que se trouve un vaste camp que les Arabes avaient abandonné quelques jours avant mon arrivée. Je comptais bien les trouver chez eux; je dois ma déception aux fanfaronnades d'un indigène qui inconsciemment les a prévenus qu'un blanc allait venir attaquer leur camp. A 1 heure et demie du poste arabe se trouve un grand et riche village, Popoie. Je m'y suis rendu le 13.

L'embouchure de la Lokoma se trouve vers 26°40 de longitude est. De Banalya-Lupu au confluent de la Lokoma, il y a dix villages assez bien peuplés. Mais ce qu'on rencontre de villages détruits ou abandonnés est inouï. Ils sont les uns sur les autres, bien marqués par le vert clair des hautes herbes tranchant sur le vert sombre de la forêt. La famine règne dans toute cette région. Impossible de s'y procurer un épi de maïs ou une racine de manioc. Mes hommes ont souffert de la faim. Et comme si la misère n'était pas déjà assez grande, la hauteur des eaux rend la pêche difficile en ce moment.

Le chef Lupu me dit que lorsqu'il était enfant et que les Arabes n'avaient pas encore pris possession de la contrée, les rives de l'Aruwimi étaient très peuplées et l'abondance régnait partout.

La situation actuelle ne peut se prolonger. J'ai engagé fortement tous les chefs de village à faire des plantations, leur représentant que les incursions des Arabes n'étaient plus à craindre. Le chef Makodu de Bolulu, où j'ai établi un poste de 3 hommes, s'est immédiatement mis à la besogne. En moins de quatre jours, il avait fait défricher près d'un hectare de terre et y avait planté du

manioc. J'ai la conviction que son exemple ne tardera pas à être suivi.

Au milieu des premiers rapides de la Lokoma se trouve une chute dont le passage à la descente est vertigineux, émouvant et admirable. Tous les payeurs sont immobiles, attentifs; le chef, une longue perche à la main, debout sur les bords de la pirogue, jette un grand cri au moment où la proue arrive à la chute; le canot descend, semble disparaître, se relève, l'eau bouillonne, toutes les pagaies s'abattent avec ensemble et le mouvement interrompu recommence.

Le Lokoma et la Yaphéle sont deux rivières torrentueuses; leur fond est pierreux. Les rives sont boisées. Les Arabes en ont défriché une grande partie pour faire des plantations de riz. Dans ces rivières peu larges, les rapides et les passages dangereux sont très nombreux. Parfois les arbres des deux rives se rapprochent tellement que leurs branches, en s'enchevêtrant, forment un obstacle à la marche des canots.

L'ANCIEN CAMP ARABE DE POPOIE. — Le camp arabe de Popoie était très important. Sa fondation est contemporaine de celle des Falls. Il était entouré d'immenses cultures. Il y a là plusieurs centaines d'hectares de terrain défriché qu'il suffira de nettoyer pour faire de grandes plantations de café. A 1 1/2 heure du camp se trouve le village de Popoie. Ici, contraste heureux avec les villages que je viens de quitter; on vit dans l'abondance la plus grande. Cette abondance n'a pas coûté beaucoup de peine aux natifs. Ils n'ont eu qu'à piller les plantations et les greniers des Arabes. Deux heures après mon arrivée, j'avais autour de ma tente des monceaux de maïs, de manioc, de bananes et de riz. J'ai dû refuser des vivres, mes canots ne suffisant pas pour transporter tout ce que l'on m'apportait.

Les gens de Popoie sont des Bagundas. Ils parlent une langue qui ressemble à celle des Haoussas. Les A et les R dominent. Les femmes, remarquablement jolies et d'une familiarité étonnante, portent une ceinture de cordes rouges agrémentée devant et derrière de deux longs glands pareils à ceux des écharpes d'officier belge. Ce sont les femmes qui font les présents; elles m'ont paru jouir d'une considération que le noir n'accorde généralement pas à son épouse.



Maison d'habitation à Bazoko. (D'après une phot. de M. Michel.)

Les Bagundas se servent de l'arc et de la flèche. La tribu est, paraît-il, très importante. Comme les Banalyas, les Bagundas pilent la noix de kola pour en faire un breuvage qu'ils hument

avec un chalumeau. Lorsque j'ai dit au chef Mahunda, un vieillard, que j'allais établir un grand poste là où se trouvait le camp arabe, il a invoqué mille raisons pour m'en dissuader. Après une discussion très longue, et surtout après que je lui eusse promis d'envoyer un hlanc dès mon arrivée à Bazoko, il a changé d'avis. J'emporte de Popoie, pour les planter à Bazoko, des mokotos comestibles que Schweinfurth appelle karras ou tubercules magiques. Ces fruits ont un goût qui se rapproche de celui de la pomme de terre.

RETOUR A BANALYA SUR L'ARUWIMI. — Le 14 octobre, je quitte Popoie, où j'ai fait commencer des plantations de riz, et le 15 au soir j'arrive à Banalya-Lupu, où de nombreux chefs m'attendaient. Je passe la journée du 16 à faire des palabres et à prendre des renseignements sur la contrée. Les riverains de l'Aruwimi, de Elongo (rapide de Liongo) à Bolulu, parlent la même langue et ont les mêmes tatouages. Ils ne comprennent pas les Bagundas. Les gens de l'intérieur sont appelés Babuas ou Mangbuas, suivant qu'ils habitent derrière la rive droite ou derrière la rive gauche. Tous ces peuples sont anthropophages. Le pays n'ayant pas encore été occupé jusqu'ici (Stanley l'a traversé comme une trombe)

ils ignoraient la répulsion et l'horreur que nous inspirent leurs abominables pratiques. En voici la preuve : Un chef avec qui je m'entretenais se lève brusquement et me quitte en me disant : « Le soleil va se coucher ; il est temps que je m'en aille, car je dois faire tuer un esclave ce soir pour le manger avec le chef de Bolulu, qui est venu me voir et qui est grand amateur de chair humaine. » Pour le détourner de son projet, j'ai épuisé le répertoire des arguments dont on se sert en pareil cas. Il ne m'a pas paru convaincu, mais l'esclave n'a pas été tué ce soir-là. Le lendemain... j'étais loin.

LES NAINS DE L'ARUWIMI. — On m'a beaucoup parlé des nains que l'on appelle ici Baakas. Je ne me rappelle pas ce que Stanley ou d'autres ont écrit à ce sujet. Mais au risque d'avoir l'air de découvrir ce qui est connu depuis longtemps, je me hasarde à relater ce qu'on m'en a dit.

Les nains sont essentiellement nomades ; ils habitent les forêts du pays des Bakeles (vers 27° de longitude est). Ils n'ont pas de villages. Ils se construisent de minuscules abris en feuilles dans la région où ils séjournent momentanément et

les habitent avec leur famille. Ils sont très farouches et très méchants. Ils se servent de l'arc avec une habileté rare. Adroits tireurs, ils sont très redoutés. La chasse est leur unique occupation. Ils tuent, paraît-il, beaucoup d'éléphants. Malheureusement, le gibier n'est pas exclusivement l'objet de leurs préférences ; ils chassent également l'homme. Ces pygmées sont friands de chair humaine. Le nain est féroce et cruel, mais il n'est pas voleur. Il paye ce qu'il prend. Veut-il se procurer du maïs, des bananes ou du manioc, il se rend pendant la nuit dans les plantations d'un village, enlève ce qui lui convient et y dépose du gibier ou de l'ivoire. Il ne déroge jamais à cette coutume. Marcheur infatigable, il parcourt en un jour des distances énormes. Les natifs le considèrent plutôt comme une bête malfaisante que comme un homme. Certains nains sont tellement velus que l'on ne voit pas leur peau. Ils parlent entre eux un langage que personne ne comprend ; ils connaissent plusieurs langues.



Femmes bazoko faisant de la poterie.
(D'après une photographie de M. Michel.)

RETOUR A BAZOKO. — Le 17 octobre, j'ai quitté Banalya. Je suis parvenu non sans peine à décider trois chefs : Lupu, Bamhi 1^{er} et Lubumi, à m'accompagner jusque Bazoko. J'ai passé successivement les rapides de Mokongo, Ikilo, Liongo, Luco et Yulu. Les rapides

d'Ikilo ressemblent à une mer démontée. L'eau gronde et écume. Ceux de Liongo et de Yulu sont les plus dangereux ; le passage en est véritablement émouvant. A la demande des payeurs, j'avais fait descendre des canots les soldats et les bagages.

Je me suis arrêté un jour au nouveau poste de Bakoka, où j'ai reçu la visite des chefs des villages de l'intérieur.

Le 23, je rentre à Bazoko.

En résumé, parti de Bazoko le 20 août, j'ai noué des relations avec les chefs Popoaka et Djare ; j'ai installé dans le bas Aruwimi les postes de Bopandu, Iteke, Bombuma, Jambi, Ilondo, Likombe, Mogandja et Yambuya-Mountchappa. Le 21 septembre, j'ai quitté le poste de Mogandjo et me suis dirigé vers la Lulu, dont j'ai reconnu le cours supérieur et les sources. J'ai traversé le pays des Badjandes, celui des Mabendjas et celui des Maboros, où un poste (Yadumba) a été établi.

J'ai rejoint l'Aruwimi à Banalya et en ai remonté le cours jusqu'au confluent de la Lokoma. Le poste de Popoie sur la Yaphèle a été installé. En outre, j'ai créé dans le moyen Aruwimi les postes de Bolulu, Banalya-Lupu et Bakoka.

CAP^e CHALTIN.



Zériba de Niangara.

LE BOMOKANDI

L'UN des plus importants cours d'eau parmi ceux qui drainent la région au nord du Congo, en tout cas le plus considérable des affluents de gauche de l'Uelle, est le Bomokandi.

Le premier Européen qui toucha ses rives fut l'Italien Giovanni Miani, évêque de Khartoum, qui alla du Nil au pays des Mombuttus et de Tangassi (actuellement Niangara), poussa une pointe vers le sud-ouest jusqu'au delà du Bomokandi. C'était en 1871-72, par conséquent peu de temps après la découverte de l'Uelle par Schweinfurth (1). Dix ans plus tard, un second voyageur italien, le major Casati, arrivait, à son tour, dans le pays des Mombuttus, explorait l'Uelle supérieur et le Bomokandi, parcourait le pays des Abarambo, rendait visite aux chefs Kanna et Bankangai (2). Enfin, après Miani et Casati, arrive le Dr Junker, qui reconnaît tout le Bokomandi moyen, traverse et retraverse son cours et rencontre Casati chez le chef Mambanga, au mois d'octobre 1881.

La relation de ce dernier voyage (3) demeure une des con-

tributions les plus importantes à la géographie de l'État du Congo. Déjà le *Congo illustré* en a publié une traduction (4). Aujourd'hui, il complète les renseignements du voyageur allemand à l'aide de ceux fournis par le voyageur italien Casati, en reproduisant des extraits de l'intéressant ouvrage de celui-ci, d'après la traduction de M. de Hessem.

Depuis les voyages des trois explorateurs dont nous venons de rappeler les noms, une nouvelle période d'une dizaine d'années s'est écoulée sans que le Bomokandi fût l'objet de nouvelles observations. Puis sont venus les Belges, qui ont remonté son cours, reconnu ses affluents, sillonné de nombreux itinéraires le pays qu'il arrose, fondé des postes sur ses rives, traité avec les chefs Abambaros, etc., etc. Mais jusqu'ici, toutes les découvertes qu'ils font, depuis quatre ans, sont restées lettres mortes pour la science, et la question du Bomokandi n'a plus fait un seul pas, ni géographiquement, ni cartographiquement, depuis Miani, Casati et Junker !

Le Bomokandi roule majestueusement ses eaux lentes et profondes dans l'ombre que lui versent abondamment les épaisses verdure de la forêt silencieuse, dans une fraîcheur qui échappe aux ardeurs solaires. La rive gauche est bordée

(1) *Il viaggio di Giovanni Miani al Mambuttu*, note coordinate della Società geografica italiana. Rome, 1875.

(2) CASATI, *Dieci anni in Equatoria e ritorno con Emin-Pascià*, Milan 1891, 2 vol. in-8°; traduction française par LOUIS DE HESSEM : *Dix années en Equatoria*. Paris, Firmin Didot, 1 vol. gr. in-8°, 1892.

(3) *Reisen in Afrika*, 1875-1886. Trois vol. in-8°. Vienne, Ed. Hölzel, 1891.

(4) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 157.

d'une chaîne de collines aux pentes rapides, disparaissant sous un manteau sombre dont les dernières ondulations se perdent dans les lointains de l'horizon ; tout, autour de nous, annonce que la belle saison approche de sa fin, mais le charme exercé par la nature n'en est pas moins puissant dans ce féérique pays, qui semble attendre l'activité humaine pour se faire plus merveilleux encore.

ARRIVÉE CHEZ LE ROI AZANGA — C'est à travers des bouquets de bananiers, des champs de maïs ou de manioc, des groupes d'habitations et des mines effarées d'indigènes que nous nous avançons pendant quatre jours pour atteindre enfin

Olopo, sur la rive du Tago, et la vaste résidence du roi Azanga s'offre à nos regards. Six têtes humaines gardant encore des lambeaux de chair et des touffes de cheveux ornent la porte du village. La résidence d'Olopo est une vaste zériba comprenant diverses divisions : elle renferme l'habitation du roi, celles de sa mère, de ses femmes, de ses enfants, d'autres encore pour la garde armée. Partout le perroquet gris abonde, partout il est le principal ornement du logis. Le chimpanzé règne parmi les singes, les écureuils et les poules ; des plants de tabac et de gardenia donnent un gracieux aspect aux jardinettes qui entourent les cases.

On sert sur la table du roi l'antilope, la gazelle, le singe ;



Ferme abaka. (D'après une phot. du Dr R. Buckta.)

les dames ne se nourrissent que de gros gibier, éléphant ou buffle. Quant au chimpanzé, c'est le morceau des gourmets, « c'est aussi bon que de l'homme », m'assure-t-on. Plus tard, Nganzi, chez les Sandeh, me confirma le fait. La chair du singe se rapproche beaucoup par la saveur de celle de l'homme.

PRODUCTIONS NATURELLES. — Le règne végétal est largement mis à contribution pour la subsistance des populations. De quelque côté que l'on dirige ses pas, aux alentours des villages, ce ne sont que champs interminables de manioc ou de patates, bananeraies sans fin. La banane est une ressource si précieuse que, dans les années où la guerre sévit et absorbe toutes les préoccupations, on délaisse la culture du sorgho, du telaboun et du maïs pour n'entretenir que les bananiers, et ceux-ci fournissent un aliment sain en quantité suffisante. J'ai trouvé six variétés qui diffèrent par la grosseur, la couleur et le parfum de leur fruit : le *né-bira*, dont le fruit reste vert, même à la maturité, et ne se conserve pas ; le *lombipi bicoui* des Sandeh), fruit gros, allongé, jaune, par régime de dix à

treize ; le *gondo*, jaune à la maturité par régime, allongé et très fourni ; l'*androbougo*, qui ne mûrit pas parfaitement ; le *manfou*, fruit petit d'un parfum délicieux ; le *coumba coumba*, à fruits assez parfumés, gros à la base du régime, mais de plus en plus petits vers l'extrémité ; le *maïtche*, fruit d'un rouge vineux de même que les feuilles de l'arbre, et enfin le *quinda*, fruit gros et court, jaune vif.

La boisson commune est une bière préparée avec le jus fermenté de la banane. Cette dernière est considérée plutôt comme un légume que comme un fruit, et un homme qui se respecte abandonne les bananes mûres aux femmes et aux enfants. A l'époque de la maturité, on ne les utilise plus que pour les faire sécher : on les pèle et on les expose à la chaleur du soleil pendant le jour et du feu pendant la nuit jusqu'à dessiccation complète ; par ce procédé, on obtient des fruits couleur café moulu, pâteux, doux et parfumés. Trempés dans l'huile de palme, ils constituent une friandise pour les noirs.

LE PAYS ET SES HABITANTS. — Le système hydrographique du

Bomocandi est surtout alimenté par les cours d'eau prenant naissance au versant nord de la ligne de faite qui le sépare du Népoco; les plus importants sont le Nala, le Téli, le Poco et le Maongo. Ils ont un lit sablonneux, un cours peu considérable, un faible courant; ils ne tarissent pas, sont orientés au nord-ouest et reçoivent de nombreux ruisseaux descendus des plateaux.

Le sol est fertile dans ce bassin; les termites n'y dévastent pas les cultures. La région à droite du Téli nourrit d'innombrables troupeaux d'éléphants, la gazelle abonde entre le Téli et le Poco, le territoire de Bacongoï est fameux pour ses buffles; par contre, on y trouve peu de palmiers élaïs, à l'exception de la contrée entre le Maongo et le Bomocandi. Rien n'est plus majestueux que les forêts dont les arbres couvrent une grande partie du pays et font place çà et là à quelque plaine herbeuse, à quelque village entouré de ses cultures florissantes. Le maïs, le télaboun, le sorgho, l'arachide, les fèves, les patates, le manioc et le sésame y prospèrent.

Les communications entre les deux rives du Bomocandi sont assurées au moyen de pirogues à Negocolo, à Bondimano, au confluent du Couali, à Necora et à Selinde.

Cet immense territoire est occupé par les Sandeh, l'une des tribus qui sont destinées à prendre une extension croissante dans l'Afrique centrale. Aujourd'hui, elle détient déjà toute la portion comprise entre l'arc nord-nord-est de la ligne de faite Nil-Congo et le bassin sud du Macoua.

Nous sommes à la fin de mai et nous marchons vers l'est.

Après avoir passé le Mambana et nombre de ruisseaux, je vais rendre visite à Acangoï, dans sa résidence de Zoumbi. Ce fils de Bacangoï est un homme intelligent, à l'air grave et mélancolique, aux façons polies. Il me fait cadeau de quelques poules dont la grosseur est peu commune. Celles que j'ai vues chez les Mambettou sont beaucoup plus petites; en revanche, leur chair est plus délicate et plus estimée. Il y a aussi dans le bassin du Bomocandi une troisième variété très recherchée, très basse sur pattes et appelée *acca*, par analogie sans doute.

Le lendemain, je traverse en pirogue le Poco, dont la source se trouve dans le pays Maïgo, à quatre journées au sud-est de Ndaboula et qui, en coulant au nord-ouest, va verser ses eaux dans le Bomocandi, non loin du mont Mondjana. Sa largeur est de vingt-cinq mètres environ et sa profondeur un mètre à un mètre et demi.

Je couche à Moganda, jadis résidence de Ngandoua, et ne tarde pas à pénétrer sur les terres dépendant de la souveraineté du roi Canna. Chemin faisant, je vois Bategande, Tivo, Gouatapo, Mbeke, Nadomba, Macomba, Nadoumbaïa, localités placées sous l'autorité des chefs Mboua, Bangoue, Noumandji, Ngandoua, Zaccala. Mbioco, Momboïco, frères ou proches du roi Canna, sorti vainqueur des luttes intestines.

Le 29 (mai 1882), je suis reçu à Mbeke par Ngandoua, qui, par extraordinaire, est moins guerrier qu'agriculteur et a mis toute son ambition dans la prospérité de ses cultures. Le 31 mai (1882), j'arrive à Ndoubala, où je suis fort bien accueilli par le roi Canna.

LES MOLLUSQUES DU TANGANIKA

TEXTE ET DESSINS DU D^r PAUL BRIART



Tiphobia
(réduit de moitié).

Lorsque Speke revint, en 1859, de son célèbre voyage au Tanganika, il rapporta quatre espèces de mollusques qu'il avait recueillies sur les rives du lac, et qui furent décrites par Woodward. Quelques années plus tard, Edg.-A. Smith eut en sa possession des collections assez importantes, provenant d'autres explorateurs; les espèces et les formes qu'il décrivit étaient assez nombreuses pour attirer l'attention des conchyliologistes et des géologues sur les caractères singuliers que présente cette faune. Plus tard, Bourguignat étudia les mollusques récoltés par Giraud et par les missionnaires établis sur les bords du lac.

Cet auteur, à qui l'on doit les ouvrages les plus importants relatifs à la faune malacologique des grands lacs d'Afrique, eut peut-être le tort de faire entrer dans la nomenclature de nouveaux noms de genres qui pourraient être aisément placés parmi les genres existants. P. Pelseneer, Crosse, Fischer étudièrent à leur tour cette faune si nouvelle et, par certains côtés, si étonnante.

Dès l'apparition de ces mollusques en Europe, ceux-ci furent examinés avec intérêt, et leurs caractères extérieurs franchement thalassoïdes soulevèrent quelques discussions

parmi les savants qui s'en occupèrent. En effet, leur forme générale extérieure (car il importe de remarquer que les animaux eux-mêmes étaient alors inconnus), est très éloignée de celle qu'affectent généralement les coquilles d'eau douce; leur aspect les rapproche beaucoup plus de certaines espèces marines connues, dont ils semblent avoir aussi la solidité et les qualités de résistance. Un caractère assez général de la coquille d'eau douce est le peu d'épaisseur du test, dont l'expression la plus complète peut être trouvée soit dans les valves si fragiles de l'Anodonte (moule d'eau douce), soit dans la coquille transparente des Limnées. Presque toutes les espèces fluviatiles ou lacustres ont, en outre, des formes simples, arrondies, et ne portent presque jamais les épines, varices ou verrues qui distinguent et ornent si singulièrement beaucoup d'espèces marines. Les mollusques du Tanganika ne se sont pas arrêtés à ces formes si régulières, à ces habitations si peu solides; ils ont renforcé leurs coquilles, les ont épaissies, et beaucoup, parmi les Gastéropodes, les ont ornées des épines et des autres protubérances qui semblent être l'apanage des animaux marins.



Lithoglyphus zonatus
(grandeur naturelle).

Quelques savants, qui n'avaient pu étudier suffisamment les exemplaires rapportés, établirent alors l'hypothèse de l'origine marine de ces coquilles, et partant, du lac Tanganika lui-même. Ce lac aurait donc été une dépendance de l'Océan, puis se serait isolé, en conservant la faune qui l'habitait avant la séparation. Peu à peu, par suite de l'apport des eaux douces, la salure ayant diminué et finalement disparu, les animaux qui habitaient le lac auraient insensiblement évolué, afin d'adapter leurs organismes à un habitat différent du primitif.

A cette époque, la théorie du transformisme était violemment combattue; certains transformistes convaincus furent heureux de trouver un argument dans cette prétendue évolution des mollusques du Tanganika. Mais un examen un peu plus approfondi des coquilles et de leurs caractères, la connaissance des animaux eux-mêmes et de leur anatomie, occasionna un revirement rapide des idées, et ce fut au tour des antitransformistes à triompher; il n'y avait en somme, dans les faits, rien qui pût militer ni pour ni contre la théorie de Darwin.

Il n'est plus guère de savants qui professent encore l'opinion que le grand lac africain ait une origine marine. Tous sont d'accord pour en faire un lac d'eau douce, ayant toujours été tel, habité par des mollusques, dont l'extérieure a pu se mettre en rapport avec des nécessités de la vie spéciales à cet habitat. Le Tanganika est un lac immense, une mer intérieure dont les eaux sont agitées par une houle incessante, qui bat les rochers et les plages de ses vagues parfois violentes. La solidité du test des coquilles répond probablement à un besoin de résistance plus considérable, de même que la présence des épines, varices et verrues est une sauvegarde contre les chocs rudes et les heurts aux rochers des rives.

La forme extérieure de la coquille est seule changée; l'animal qui l'habite est identique aux animaux des genres correspondants qui vivent dans les eaux tranquilles des rivières ou des marais. C'est là une preuve absolue de leur origine.

D'autre part, le lac Tanganika possède une faune ichthyologique importante, qui devrait aussi avoir une origine et des formes thalassiques; on n'a pas encore rencontré un genre qui rappelaient les poissons marins; ils sont tous franchement

lacustres; on y a même trouvé un poisson pulmoné, le Lépidosiren (*Protopterus*). (Voir p. 79 et 80.)

En troisième lieu, on n'a constaté nulle part, dans les terrains qui avoisinent les rives, les restes de l'ancienne salure des eaux; l'eau du lac, du moins entre Mpala et Saint-Louis, est à peine douceâtre, sans goût particulier, agréable à boire et très digestive. Il n'y a donc aucune raison de supposer encore que le Tanganika ait dû son origine à sa séparation d'avec l'Océan.

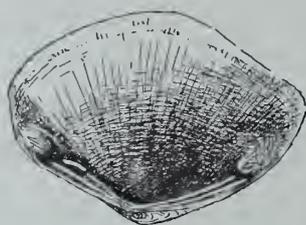
La faune malacologique qui vit dans ces eaux est très nombreuse et très variée; Bourguignat, dans le premier volume de l'*Histoire malacologique du Tanganika*, décrit plus de trois cent cinquante espèces de Gastéropodes, parmi lesquelles beaucoup d'espèces nouvelles. C'est parmi les Gastéropodes que l'on trouve les

coquilles dont les formes se rapprochent le plus de certains genres marins. Ainsi, les *Hylacantha* (*Tiphobia*) ressemblent aux *Murex* et aux *Pyrula*; le *Lithoglyphus* est une Nérîte d'eau douce; les *Syrnolopsis* ont beaucoup des caractères des Pyramidelles; les *Limnotrochus* sont identiques aux Troques marins; certains *Melania* sont très proches des Cérithes; d'autres Mélanidés (*Randabelia*, *Lavi-*

geria, etc.), ont les caractères extérieurs des *Purpura* et des *Buccins*; d'autres genres encore ont le même aspect thalassoïde. Les dessins que nous donnons en feront aisément juger. Les Pélécy-podes (mollusques acéphales ou bivalves) sont aussi très éloignés de leurs correspondants fluviaux; on trouve des amas de coquilles formant, sur les plages du lac, des dépôts littoraux semblables aux cordons coquilliers de nos côtes, constitués au moyen d'*Unio*, *Corbicula*, *Aetheria*, *Mutela*, *Pliodon*, etc., dont l'aspect est si voisin de celui des Lucines, Tellines, Donax, huîtres et moules de nos mers, que l'identification d'origine s'impose presque à première vue.

Un examen plus réfléchi de la charnière et des autres caractères de la coquille, et surtout la possession de l'animal lui-même, permet de faire rapidement la différenciation complète. Il faut cependant s'étonner de la multiplicité sans bornes des ressources de la nature, et de la facilité remarquable que possèdent les êtres à se plier aux conditions si diverses que leur fait l'existence qu'ils doivent mener et les lieux où ils doivent vivre.

D^r PAUL BRIART.



Valve d'Unionide (*Lymnium*)
(agrandi d'un tiers).



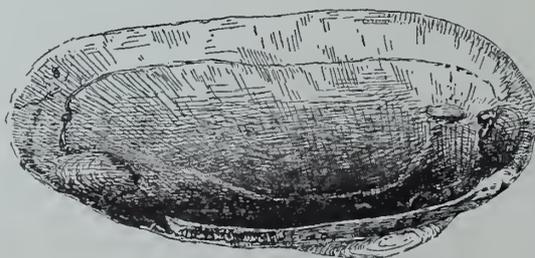
Neothauma
(réduit de moitié).



Lavigeria
(grandeur naturelle).



Melania mirabilis
(réduit de moitié).



Valve de *Pliodon* (réduit de moitié).

LE CAPITAINE HANEUSE

Né à Liège, le 19 avril 1853. — Capitaine au régiment des carabiniers.

Premier départ le 15 septembre 1882, en qualité d'agent du *Comité d'études du Haut-Congo*. Chef de la station de Manyanga (avril 1883). Rentré en août 1884. — Deuxième départ, le 15 mars 1888, en qualité de commandant de l'expédition des Falls. Nommé commissaire de district le 27 octobre 1888. Rentré le 23 août 1889.

Envoyé en recrutement à Zanzibar, le 9 avril 1890. Rentré le 5 mai 1891. — En recrutement en Abyssinie (12 juillet à 12 novembre 1892).

Pour retracer la carrière congolaise de cet officier, il faut remonter à la fin de l'année 1882.

C'était au moment où Stanley s'occupait de fonder, sur les rives du bas fleuve, une suite de postes destinés à servir de bases aux entreprises futures. Le capitaine Haneuse offrit, à cette époque, ses services au *Comité d'études du Haut-Congo* et, le 15 septembre 1882, il s'embarqua pour l'Afrique.

Nommé chef de poste à Manyanga, M. Haneuse eut tout d'abord à s'occuper de la question des transports. On éprouvait, à ce moment, les plus grandes difficultés pour recruter sur place le personnel chargé de convoier à travers la région des cataractes les ravitaillements, marchandises et matériel à destination du haut fleuve.

A force de démarches auprès des différents chefs de la contrée, M. Haneuse finit par obtenir de chaque village un certain nombre d'hommes. Il groupa ainsi autour de sa station un premier contingent de porteurs réguliers qui alla toujours croissant.

Rentré en Europe au mois d'août 1884, l'ancien chef de Manyanga ne songeait plus à retourner en Afrique, lorsque survint la nomination de Tippu-Tip en qualité de vali des Stanley-Falls.

On se souvient de l'étonnement que provoqua l'annonce de cette nomination. C'était cependant une mesure habile, extrêmement politique et qui devait permettre à l'État de s'établir progressivement à Basoko et à Lusambo, de façon à être, à un moment donné, maître de la situation et en mesure d'agir avec rapidité et succès.

Cette politique a, du reste, reçu une haute approbation. Le gouvernement allemand de l'Est africain vient, en effet, d'imiter l'État du Congo en nommant un chef arabe vali

d'Ujiji. Le sort des Arabes des Falls et de Nyangwe donnera probablement à réfléchir à celui-ci et l'engagera à se conformer aux lois européennes, s'il veut continuer à trafiquer sur les bords du Tanganika, ce qui serait, au surplus, fort à désirer, attendu que les Arabes sont de vrais colonisateurs.

L'État du Congo, ayant appelé Tippu-Tip aux fonctions de vali, voulut être à même de contrôler d'une façon permanente l'administration du chef arabe et la manière dont il exécutait les clauses de son contrat. Dans ce but, il lui adjoignit un résident belge. Le capitaine Haneuse fut désigné et, le 15 mars 1888, il s'embarqua une seconde fois pour l'Afrique.

Premier résident des Stanley-Falls, il occupa tous ses instants, avec une activité digne d'éloges, à la construction et à l'embellissement de sa station. Il se trouvait là le 18 juillet lorsque le major Barttelot, commandant l'arrière-garde de l'expédition envoyée au secours d'Émin-Pacha, fut assassiné par un de ses porteurs manyéma; il présida le conseil de guerre institué pour juger ce meurtre, qui fit une grande sensation, car, depuis la créa-

tion de l'œuvre du Congo, Barttelot était le premier Européen qui tombait frappé par un indigène.

Malheureusement, le 9 avril 1889, le capitaine Haneuse dut reprendre le chemin de l'Europe pour cause de maladie.

Depuis cette époque, il a continué sa collaboration à l'œuvre africaine en se chargeant, pour le compte de l'État indépendant, d'opérer divers recrutements de troupes à la côte orientale. C'est ainsi que, du 9 avril 1890 au mois de mai 1891, il a fait un séjour à Zanzibar et que, du 12 juillet au 12 novembre 1892, il s'est rendu en Abyssinie. La réussite de chacune de ces missions témoigne de la conscience et du tact qu'il apporta dans l'accomplissement de chacune d'elles.





Le steamer *Ville de Bruges* devant le village d'Ibembo sur le Rubi. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)



M. Clément Vandevliet.

UNE importante contribution à la géographie de la région située au nord du Congo sera la publication des rapports, notes de voyage et itinéraires des chefs des expéditions militaires qui, depuis trois ans, parcourent le bassin de l'Uelle et la crête de partage des eaux du Congo et du Nil. Il est probable que, par les soins de l'Etat, la science s'enrichira sous peu d'un travail d'ensemble sur ce pays d'avenir, travail qui viendra compléter les renseignements de Junker, Schweinfurth, Casati et Emin.

En attendant cette publication, nous sommes heureux d'être à même d'offrir à nos lecteurs la primeur d'un intéressant journal de voyage qui comble une lacune, en ce qui concerne la connaissance du cours moyen de l'Uelle.

Jusqu'à présent, et depuis Junker, il n'a été publié aucune description du cours de la rivière qui s'étend sur une distance de 400 kilomètres entre Djabbir et le confluent du Bomokandi.

Grâce à l'obligeance d'un de nos abonnés, M. Vandevliet, nous avons entre les mains le journal de voyage de son fils, adjoint à l'expédition Van Kerckhoven.

Clément Vandevliet, né à Gheel (province d'Anvers), se

destinait à la médecine et faisait ses études à l'université de Bruxelles, lorsque, attiré par le désir de voyager et de collaborer à l'œuvre africaine, il prit du service à l'Etat du Congo, en qualité d'intendant, et fut désigné pour rejoindre la grande expédition de l'Uelle-Makua, qui opérait sur les frontières septentrionales de l'Etat, sous le commandement de M. le capitaine Van Kerckhoven, inspecteur d'Etat.

Vandevliet s'embarqua à Flessingue le 9 avril 1891, arriva au Stanley-Pool le 5 juin et, à bord du steamer *Ville d'Anvers*, remonta le Congo, puis le Rubi, jusqu'à la station d'Ibembo, où il débarqua le 12 septembre.

C'est à Ibembo que commence la partie intéressante du voyage, qui se fit par terre de cette station à Djabbir, puis en pirogues de Djabbir à Suruangu. Cette dernière partie du journal de l'explorateur est du plus haut intérêt. Remontant l'Uelle, il franchit successivement les nombreux rapides et chutes qui obstruent cette section de la rivière, s'arrête aux postes de l'Etat à Mogballa, Guttanga, Mbima, Epambali, Siassi, Bomokandi et Amadi, visite les principaux chefs azandes de la région et finalement fonde le poste de Suruangu.

Vandevliet, qui, par son initiative, son intelligente activité et son caractère sociable, s'était acquis la sympathie de ses chefs, était désigné pour accompagner l'expédition vers l'est lorsqu'à la suite de fièvres il succomba à la station de Bittima, le 10 juillet 1892, vivement regretté de tous.

Dans notre prochain fascicule, nous publierons un croquis de la rivière Uelle, de Djabbir à Suruangu, pour suivre la relation du voyageur.

JOURNAL DE VOYAGE

Ibembo, 12 septembre 1891.

Aujourd'hui, vers midi, le steamer *Ville d'Anvers*, à bord duquel nous avons pris passage, nous a débarqués à Ibembo, sur le Rubi. Le voyage, depuis Bumba, s'est bien passé. Tous les passagers étaient contents de se trouver à terre. Outre le major Wahis, vice-gouverneur général, en tournée d'inspection, nous étions neuf Européens.

Nous rencontrons ici l'un des adjoints de l'expédition Van Kerckhoven, le sous-lieutenant Blocteur, qui retourne malade en Europe.

13 septembre.

La *Ville d'Anvers* quitte Ibembo, emportant nos dernières lettres. Je me mets aussitôt à préparer le départ, qui est fixé à demain. J'ai reçu des instructions pour aller remplir les fonctions de chef de poste à Unguetra, où je résiderai jusqu'à ce que toutes les charges destinées à l'expédition aient été dirigées sur Djabbir.

14 septembre.

Prêts de grand matin, nous attendons jusqu'à une heure de l'après-midi les porteurs nécessaires. Enfin, M. Rousseau, le chef de la station, nous annonce que nous pouvons nous mettre en route. Nous sommes deux Européens, le sous-lieutenant Gustin et moi. Notre petite caravane se compose de seize porteurs du village d'Essali et de dix hommes d'escorte.

A dix minutes de la station, nous apercevons les restes de l'ancien poste et, un peu plus loin, nous sommes arrêtés par un marais. Nous sommes obligés de recourir à une allée pour passer, à quelques centaines de mètres plus loin, sur l'autre bord de la rivière, où nous nous proposons de camper. Il faut à nos passeurs un temps infini pour aborder, le canot ayant son plein chargement et le courant étant d'une certaine intensité. Nous mettons pied à terre au village de Mundungu, dont les habitants, à notre approche, se sont enfuis dans les bois. Un homme vient pourtant nous apporter des bananes et du poisson.

Le village, situé sur la lisière de la forêt, ne se compose que de quelques misérables huttes en feuilles de bananier, les unes construites à ras du sol, d'autres élevées sur pilotis; elles sont rondes ou ovales et mesurent de 1^m50 à 2 mètres de hauteur.

15 septembre.

Nous voici définitivement dans la forêt. De nombreux marais nous barrent le passage; nous les traversons d'abord à dos d'homme, mais, comme cela retarde beaucoup notre marche, nous nous décidons à entrer résolument dans l'eau, où nous enfonçons jusqu'aux genoux.

Vers 3 heures, nous approchons d'un village, Nassimu. Pour y arriver, nous marchons pendant une heure dans un cours d'eau limpide dont le lit est formé de beau gravier blanc. L'eau est excellente à boire. Bien que l'accès du village soit fermé par une barricade en piquets, nous y entrons librement. Les indigènes, accourus à notre rencontre, nous serrent la main et nous crient *senene* (bonjour). Nous nous arrêtons devant la hutte du chef, qui nous souhaite la bienvenue. Pendant que les soldats dressent notre unique tente, les Bachenzi nous entourent en riant et en faisant à notre sujet toute sorte de remarques plaisantes.

Le village de Nassimu est formé de plusieurs groupes d'habitations, rangées dans un alignement parfait. Les maisons, construites en terre glaise, sont rondes et surmontées d'un toit conique. Une construction très basse, longue d'une trentaine de mètres, semble servir de lieu de réunion ou d'atelier pour la fabrication des filets de pêche. Au centre du village, un grand espace découvert, entretenu avec soin, paraît réservé aux danses et aux simulacres de guerre.

16 septembre.

Partis à six heures du matin, nous traversons encore plusieurs groupes d'habitations et, une demi-heure plus tard, nous franchissons la barricade nord du village de Nassimu pour entrer de nouveau dans la forêt. Nous ne rencontrerons plus d'habitations avant quatre jours d'ici. Le chemin que nous suivons ressemble à un immense tunnel de verdure dont la voûte est formée par l'entrelacement des lianes. Le soleil pénètre avec peine dans ces sentiers où règne une fraîcheur morbide. Partout des marais et des petites rivières dont nous suivons le lit avec de l'eau jusqu'à mi-jambe. C'est aussi le pays des éléphants. Nous relevons de nombreuses traces de ces pachydermes, mais nous n'en rencontrons pas un seul.

Pendant que nous campions dans une clairière, vers trois heures de l'après-dîner, nous avons été assaillis par une nuée de petites mouches et d'abeilles qui nous ont harcelés cruellement. Impossible de rester assis pour manger; le feu que nous faisons dans la tente pour les éloigner ne les empêchait pas de venir bourdonner à nos oreilles et de nous mordre avec rage. Elles ne nous ont quittés qu'à la nuit tombante.

17 septembre.

Malgré la pluie, le chemin est meilleur aujourd'hui; le sol est légèrement ondulé et les marais ont disparu. La forêt est très belle, avec ses arbres gigantesques hauts comme des clochers. A leurs branches se suspendent les lianes et autres plantes grimpantes qui forment un entrelacement impénétrable. Seuls les animaux ont pu s'y frayer un chemin dont nous sommes heureux de profiter. Souvent la route est barrée par des troncs d'arbres que l'âge ou la foudre ont jetés bas. De fleurs il ne s'en trouve guère dans cette atmosphère humide. Par contre, des fruits aux formes les plus variées et les plus bizarres jonchent le sol en maints endroits; il en est qui ressemblent à nos pommes, poires, melons; d'autres ont l'aspect de véritables rognons de veau. Malheureusement, tous ont des écorces dures, ligneuses et ne sont pas comestibles.

18 septembre.

Vers 8 heures, nous arrivons à un endroit où la route se bifurque. Deux chemins conduisent à Unguetra; l'un a été suivi par le gros de l'expédition Van Kerckhoven; l'autre a été emprunté, au retour, par M. Blocteur, qui nous l'a vivement recommandé comme étant le meilleur. Un seul de nos porteurs prétend le connaître; il sera notre guide.

Après deux heures de marche par des sentiers quasi impraticables, où il faut ramper presque tout le temps et où l'on patauge dans des mares infectes, nous nous apercevons que notre guide commence à trainer. Il cherche évidemment la bonne voie. Ayant remarqué que nous suivions une direction ouest alors que nous devons marcher vers le nord, nous lui

faisons des observations. Mais lui assure que nous sommes dans le bon chemin et continue à avancer.

19 et 20 septembre.

Ainsi que je le prévoyais, notre guide nous a égarés. Il ne nous reste qu'à rebrousser chemin au plus tôt, car les provisions commencent à manquer. Les hommes de notre caravane en sont réduits à se nourrir d'escargots et de champignons

Le lendemain, vers 11 heures, nous débouchons dans une clairière marécageuse au milieu de laquelle se prélassait un énorme éléphant qui s'empresse de détalier en apercevant tout ce monde. Notre route se poursuit à travers des emplacements d'anciens villages abandonnés ou détruits, qu'une végétation folle a envahis. Les Matamatambas ont dû passer par ici, car rien, ni maisons ni plantations, n'est resté debout.

24 septembre.

Du cours d'eau au bord duquel nous avons campé, le chemin traverse, sur une longueur d'une demi-lieue, un marais infecte, puis débouche dans une plaine charmante parsemée d'immenses termi-tières où sont postés des indigènes des environs pour voir passer notre caravane.

Arrivés au bord de la Likati, rivière large au courant rapide, nous obtenons une pirogue pour en faire la traversée et, vers 4 heures, nous sommes au poste d'Unguetra. Ce poste, qui dépend de la station de Djabbir, est situé sur la rive nord de la Likati, près de son confluent avec un autre cours d'eau. En fait de plantations, il n'y a ici que des patates douces et du tabac.

25 septembre.

Vers 10 heures, j'entends sur la rivière un chant de pagayeurs rythmé par le tam-tam. C'est, me dit un sergent noir, l'annonce d'une caravane venant d'Ibembo. En effet, bientôt abordent au poste six canots qui amènent des charges pour Djabbir, ainsi que MM. Henrard et Lousberg, qui vont rejoindre l'expédition Van Kerckhoven. Dans l'après-dîner arrivent encore, mais par voie de terre, le Dr Montangie, MM. de la Kéthulle, Raynaud et Buzon.

Vers midi, je reçois du Dr Van Campenhout, médecin de l'expédition et l'un de mes anciens camarades de la compagnie universitaire de Bruxelles, une lettre invitant tous les blancs en route pour Djabbir à accélérer leur marche, l'inspecteur d'État ayant besoin de leurs services. Je fais immédiatement recruter le personnel nécessaire pour convoier les bagages des nouveaux arrivés.

26 septembre.

Vingt porteurs sont arrivés ce matin; j'ai organisé aussitôt le départ de M. Gustin, avec quelques caisses de vivres, pour Djabbir. Le restant de la journée et le lendemain se passent en démarches pour obtenir des porteurs.

28 septembre.

J'ai enfin réussi à engager des porteurs. Il en vient d'abord dix-neuf, puis dix, puis trois. Voilà toujours pour quatre agents. La matinée se passe en préparatifs et, vers midi, le Dr Montangie, le lieutenant de la Kéthulle, MM. Buzon et Raynaud se mettent en route pour Djabbir. A 2 heures, de nouveaux porteurs étant arrivés, je parviens à organiser la caravane de MM. Henrard et Lousberg.

4 octobre.

Rien qui vaille la peine d'être noté depuis le 29 septembre dernier. A midi, nous avons reçu une première caravane de Djabbir, chargée de quinze belles pointes d'ivoire pesant ensemble 324 kilogrammes.

A 1 heure arrivent des porteurs de Djabbir avec les bagages de deux blancs. L'un est M. De Bauw, chef de la station de



Vue intérieure de la station d'Ibembo. (D'après une photographie de M. Michel.)

qu'ils trouvent dans le bois. Quant à M. Gustin et moi, nous entamons notre avant-dernière boîte de viande, que nous mangeons avec un peu de bouillon de Liebig.

21 septembre.

Il pleut au point du jour et, malgré notre impatience de partir et d'arriver au village de Balangu, nous devons attendre jusqu'à 7 1/2 heures avant de pouvoir nous mettre en route. Nos porteurs ne marchent plus qu'avec lenteur. Aussi, il est 3 1/2 heures quand nous arrivons devant le village. Nous trouvons le chef Balangu installé au milieu d'une place circulaire entièrement découverte et qui s'étend devant son village. Entouré de quelques jeunes gens armés de boucliers et de lances, il est accroupi sur une natte à l'ombre d'une espèce de hangar. Il porte une longue chemise en tissu de mouchoirs. Sa figure, avenante et belle, est ornée d'une longue barbe grisonnante qui lui tombe en une longue tresse jusque sous la poitrine. Sa chevelure est abondante; elle est disposée en une infinité de petites tresses qui couvrent en partie ses larges épaules. Tout son corps est bien proportionné. Il se lève pour nous recevoir et nous serrer la main avec le salut habituel *senene*, auquel nous répondons de notre mieux.

Nous sommes campés devant le village, qui est entouré d'une barricade de piquets et de feuilles d'arbres, avec une entrée très étroite. Des huttes, nous ne voyons que les toits circulaires en feuilles de bananier. Les femmes, pour qui la vue d'un blanc constitue un spectacle assez rare, viennent de temps en temps passer leur tête à l'entrée de la palissade.

22 et 23 septembre.

Après avoir recruté deux nouveaux porteurs, nous quittons Balangu qui, aujourd'hui, a revêtu une chemise blanche à fleurs Pompadour. Les deux hommes que nous venons d'engager nous servent de guides. Il nous faudrait marcher jusqu'au soir avant d'arriver à une rivière qui nous donne de l'eau potable. Nous préférons camper ici.

Djabbir, qui rentre en Europe pour cause de maladie; l'autre est un jeune sous-officier, M. Lens. Vers 2 heures, ces agents font leur entrée à Unguetra. M. Lens, qui a été désigné pour me remplacer, me remet une lettre du Dr Van Campenhout, m'ordonnant de me rendre immédiatement à Djabbir.

Quelle bonne nouvelle pour moi qui m'attendais à devoir rester tout un mois dans cette misérable station!

5 octobre.

A 7 heures, mes porteurs arrivent au nombre de dix; je me mets aussitôt en route, suivi de mon boy et de deux soldats comme escorte. En passant par le village, je vais rendre visite au chef. Son habitation, située dans un endroit charmant, est entourée de bananiers et de grands arbres. Construite sur le modèle des maisons arabes, avec galerie à claire-voie, elle est tout entière en pisé, badigeonnée de blanc avec des arabesques en rouge, noir et brun. C'est la première construction de ce genre que je rencontre dans le pays. Elle a très bel aspect.

En attendant que le grand Unguetra paraisse, je jette un coup d'œil sur les instruments de musique dont jouent quelques jeunes gens sous un hangar circulaire, au centre de la place qui s'étend devant la maison du chef. Il y a là d'immenses tambours creusés dans des troncs d'arbres recouverts d'une peau d'antilope; des espèces de claviers en bois sur lesquels on frappe avec des marteaux; les touches de ces claviers sont fixées sur des morceaux de calebasse et rendent un beau son métallique. En jouant, les indigènes observent une certaine mesure et leur chant, bien qu'un peu monotone, est assez agréable à entendre.

Enfin, voici Unguetra! C'est un homme de 35 à 40 ans, de taille moyenne, corpulent, imberbe. Il est vêtu d'un ample veston blanc et d'un pantalon arabe. Il porte des mocassins en cuir. Comme coiffure, un petit béret en tricot blanc. Il tient à la main le bâton de commandement. Dès le début de notre entretien, je suis frappé de l'expression peu agréable de sa physionomie et de son regard fuyant qui inspire la méfiance. Il m'accueille bien, le sourire aux lèvres; me dit qu'il a capturé beaucoup d'ivoire pendant la dernière expédition qu'il vient de faire, et qu'après un repos de trois ou quatre jours, il compte se remettre en marche dans une autre direction.

Après quelques minutes de conversation, je quitte ce chef noir, déjà un peu civilisé par son contact avec les Turcs, et je poursuis ma route vers Djabbir. Chemin assez bon jusqu'à inidi; la route, qui traverse une grande plaine aux herbes

hautes, a été frayée il y a peu de mois pour le passage de l'expédition Vankerckhoven. A partir de midi, je pénètre de nouveau sous bois. Vers 4 heures, j'établis mon camp sur une hauteur au milieu d'une petite clairière.

6 octobre.

Vers 8 heures, les porteurs qui marchent en tête de la colonne s'arrêtent et me montrent un troupeau d'antilopes qui se prélassent dans un marais. La rivière Uelle coule devant nous.

A 10 heures, nous arrivons chez Gombo, dont le village est entouré d'une palissade. Je lui demande un canot et passe chez Malimba, de l'autre côté de la rivière, où je dois trouver une embarcation assez grande pour me conduire avec ma caravane à Djabbir. Le village de Malimba est situé à 500 mètres dans l'intérieur d'une île. Le chef est un homme très corpulent et d'une belle stature. Son regard est franc; il parle avec de grands éclats de voix. Comme tous les noirs en général, il est très curieux de sa nature, et me demande à voir mon fusil, dont je lui explique le mécanisme. Cela l'intéresse beaucoup; il voudrait aussi avoir un fusil à répétition.

7 octobre.

Journée splendide pour continuer sur l'eau mon voyage jusqu'à Djabbir.

La rivière Uelle, sur laquelle je navigue, est très large en cet endroit.

Sur ses deux rives s'étend la forêt, qui lui fait un cadre élégant

et ajoute singulièrement à la majesté du paysage.

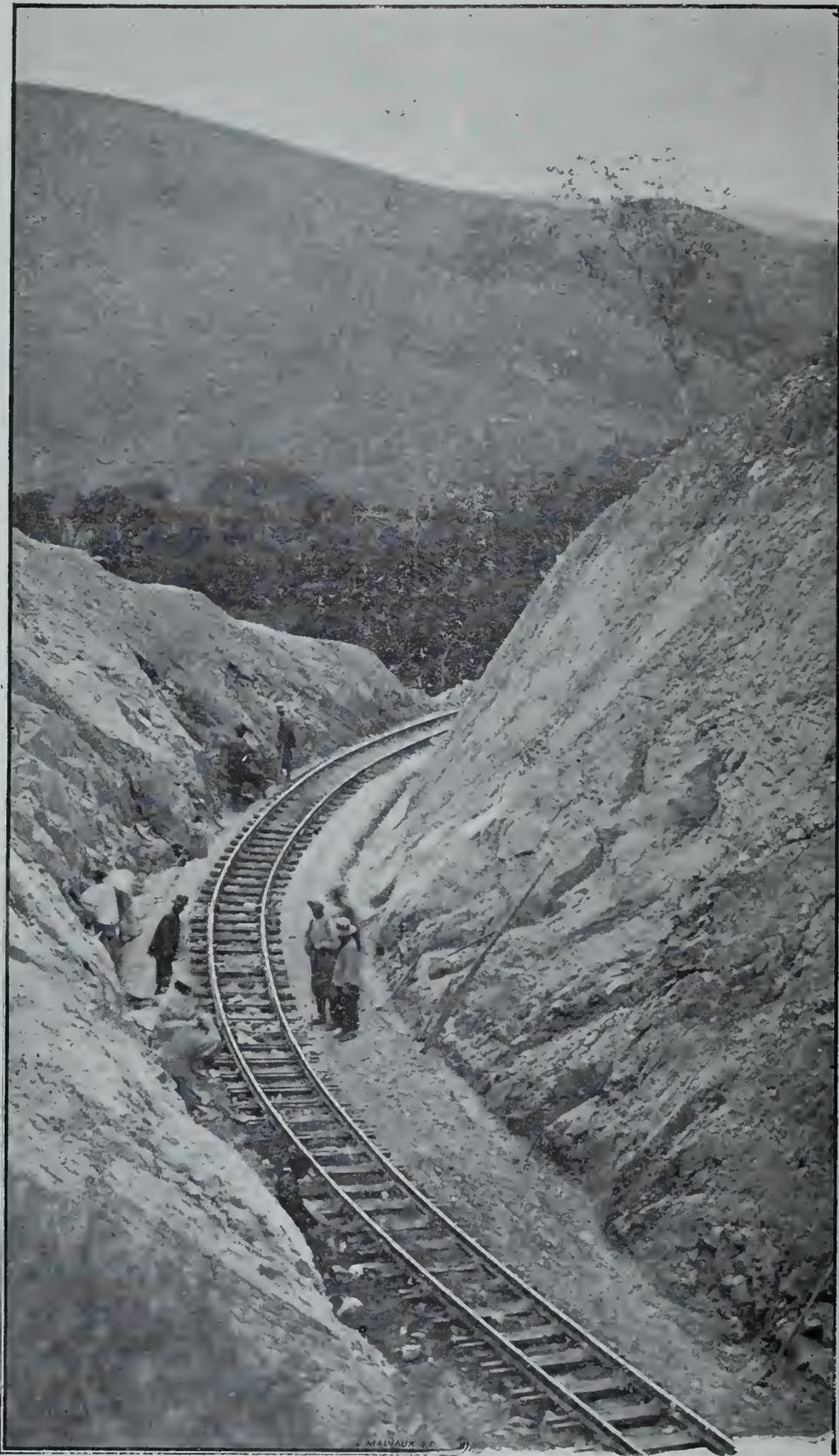
Après une heure de navigation, nous franchissons les premiers rapides qui entraînent notre embarcation avec une vitesse vertigineuse. Ce n'est pas sans émotion que l'on traverse ces passages dangereux; mais on a confiance dans l'habileté des pagayeurs et dans leur connaissance parfaite de toutes les passes. Les rapides se succèdent presque sans interruption, et il me semble que nous courons sur l'eau. Sur les rives, beaucoup d'habitants qui, tout en demeurant cachés, répondent aux appels et aux cris des pagayeurs. Commodément assis dans ma chaise longue, j'admire cette belle nature qui m'environne, cette luxuriante végétation, cette rivière plus large que nos fleuves. Je me prends aussi à m'étonner de la singulière sécurité que l'on éprouve dans ce pays, à voyager par les eaux les plus dangereuses dans une embarcation que l'on pourrait comparer à une coquille de noix, vu l'immensité de la rivière, et dans laquelle, certes, en Europe, on ne s'aventurerait qu'avec crainte.

Nous abordons à la station de Djabbir.

(A continuer.)



Indigènes azandes de la station de Djabbir (Uelle).
(D'après une photographie de M. Michel.)



Une courbe dans la montée de Palaballa. (D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA Compagnie ayant à se procurer les sommes nécessaires à la continuation des travaux de construction du chemin de fer jusqu'au moment où la convention du 28 mai sera ratifiée par la prochaine Législature, contracte un emprunt hypothécaire de 2 1/2 millions de francs, remboursable le 30 décembre ou le 28 février au choix de la Compagnie. Cet emprunt est contracté avec les firmes suivantes :

Société générale, Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, Banque de Bruxelles, Philippon, Horwitz et C^{ie},

Cassel et C^{ie}, Crédit général de Belgique, de Lhoneux, Delloye-Mathieu, Caisse commerciale, Crédit général liégeois et Banque liégeoise.

✠

Le courrier du Congo, qui vient de parvenir à Bruxelles, annonce qu'au commencement du mois de juin la voie était au kil. 57, les terrassements étaient terminés jusque près du kil. 68 et attaqués entre les kil. 70 et 71, non loin de la rivière Bembesi.

LES PAPILLONS DU CONGO

II

HÉTÉROCÈRES.



Fig. 1.

AINSI que nous l'avons dit dans un précédent article (1), les Hétérocères présentent des antennes de toute forme, sauf la massue arrondie à son extrémité. Ils correspondent aux genres Sphinx et Phalène de Linné, ou aux papillons crépusculaires et nocturnes des anciens auteurs. Leur corps est

tantôt très gros et très grand, tantôt petit, en comparaison des ailes, et n'offre jamais d'étrangement entre le thorax et l'abdomen. C'est dans ce groupe de Lépidoptères que nous trouvons les espèces les plus nuisibles aux champs, aux forêts, à nos vêtements, à nos meubles ou à nos provisions. Mais c'est dans ce groupe également que se rencontrent les seuls papillons utiles, car ce sont eux qui, pour se métamorphoser en chrysalides, filent ces cocons soyeux qui peuvent devenir la base d'une industrie prospère.

Les Hétérocères se divisent en un grand nombre de tribus d'une importance très inégale, qu'il nous sera impossible de citer dans leur intégrité. La présence de beaucoup de ces tribus a été constatée au Congo; d'autres encore s'y découvriront, car nos connaissances dans ce groupe d'insectes sont peu étendues jusqu'à présent, à cause de la difficulté qu'on éprouve à se procurer des spécimens en bon état. Il faut, en effet, une grande habitude pour trouver, saisir et ensuite conserver ces papillons, dont la plupart sont d'une extrême délicatesse de formes.

Parmi les tribus connues, nous citerons :

Les Sesides, qui ne volent que pendant le jour et surtout au soleil. Ils ont une allure vive, mais se posent toutefois fréquemment sur les feuilles. Leur aspect est très caractéris-

tique; leurs ailes transparentes, presque toujours dépourvues d'écailles, sauf au moment même de leur éclosion, les font ressembler à des guêpes.

SPHINGIDES. — Le *Sphinx tête de mort* de notre pays caractérise cette tribu. Les Sphingides sont doués d'un vol puissant, ce qui permet à quelques-uns d'entre eux de se transporter à des distances considérables, de sorte qu'on retrouve certaines espèces aussi bien en Belgique qu'au Congo. Ils ont le corps gros et figurent en général parmi les grands papillons, la minorité des espèces n'offrant que la dimension moyenne des Lépidoptères. Il en est même dans nos régions qui, par l'élégance des formes et la richesse du coloris, peuvent rivaliser avec les plus beaux exemplaires exotiques. La plupart ne sortent que la nuit pour prendre leur nourriture. La meilleure manière de se procurer ces espèces en état de grande fraîcheur est de rechercher les chenilles, qui sont d'un élevage facile. (Voyez fig. 4.)

Parmi les Zygenides figurent des insectes de plusieurs types assez distincts, mais ayant toujours le corps épais et massif, avec des anneaux bleus, rouges ou jaunes. Les ailes sont brillamment colorées, avec des taches rouges, jaunes ou bleu métallique. Elles sont longues et étroites, en toit incliné de chaque côté sur le corps dans le repos. Ces papillons volent seulement pendant le jour et restent volontiers immobiles sur les graminées et les plantes basses où l'on peut les capturer même à la main. (Voyez fig. 5.)

BOMBYCIDES. — Cette tribu, qui renferme une grande variété de formes, est difficile à caractériser; mais il importe de la citer, car, outre les espèces nuisibles les plus redoutables, elle comprend l'insecte le plus utile qui existe, le ver à soie du mûrier (*Bombyx mori*).

(1) Voir *Congo illustré*, 1894, p. 86.